This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

6016

В. А. БИЛЬБАСОВЪ.

~~Vet. Fr. II A. 115~~

TAYLOR INSTITUTION

V. REF. 4. BAC

MÉMOIRES
SECRETS
POUR SERVIR A L'HISTOIRE
DE LA
RÉPUBLIQUE DES LETTRES
EN FRANCE,
DEPUIS M. DCC. LXII JUSQU'A NOS JOURS;
OU
JOURNAL
D'UN OBSERVATEUR;

CONTENANT *les Analyses des Pieces de Théâtre qui ont paru durant cet intervalle ; les Relations des Assemblées Littéraires ; les Notices des Livres nouveaux, clandestins, prohibés ; les Pieces fugitives, rares ou manuscrites, en prose ou en vers ; les Vaudevilles sur la Cour ; les Anecdotes & Bons Mots ; les Eloges des Savants, des Artistes, des Hommes de Lettres morts, &c. &c. &c.*

TOME DIX-NEUVIEME.

. . . . *huc propius me,*
. . . . *vos ordine adite.*
Hor. L. II, Sat. 3, v. 81 & 82.

A LONDRES,
CHEZ JOHN ADAMSON.
M. DCC. LXXXIII.

Seminar für osteuropäische Geschichte
K. k. Universität Wien
Tauschexemplar
TAYLOR INSTITUTION

MÉMOIRES

SECRETS

POUR SERVIR A L'HISTOIRE DE LA RÉPUBLIQUE DES LETTRES EN FRANCE, DEPUIS M. DCC. LXII. JUSQU'A NOS JOURS.

ADDITIONS.

ANNÉE M. DCC. LXVIII.

6 Juillet. 1768. MAD. BENOIT, cette virtuose littéraire, déja connuè par des romans, vient de s'élever jusqu'à la comédie, & de nous en donner une, en un acte & en prose, qui a pour titre : *Supercherie réciproque.* L'intrigue n'en est pas mal conduite ; il y a de la simplicité dans le style, mais nulle énergie dans les caracteres, & rien de comique dans les situations. Cette

piece restera dans la bibliotheque des amis, auxquels l'auteur femelle en a fait part.

7 *Juillet.* M. de Voltaire ranimant les restes de son feu, qu'il assure n'etre plus que de la cendre, vient d'enfanter une ode pindarique, à l'occasion d'un tournois donné en Russie par la czarine. On croiroit en lisant cette production, que le poëte a eu moins en vue de célébrer l'impératrice, que de déprimer *Pindare.* C'est plutôt une satire burlesque qu'un ouvrage héroïque. On y remarque les convulsions effrayantes d'un forcené, au lieu des sublimes élans d'un homme de génie. Ce grand homme, dans différents genres, a toujours échoué dans celui-ci, & il voudroit effacer du temple de mémoire les noms des grands maîtres de l'ode.

11 *Juillet.* Il paroît une tragédie bourgeoise, qui a pour titre : les *Amants désespérés*, en cinq actes & en prose. C'est plutôt un roman bizarre, où l'on ne trouve point la vraisemblance qui doit annoncer, préparer & lier les événements. Ce sont des monstres & non des caracteres qu'on a dessinés. Le style de ce drame est foible & diffus.

14 *Juillet.* Le Courier à la mode, ou le Journal du goût, ouvrage périodique, contenant les détails de toutes les nouveautés de mode, avec cette épigraphe, *Tout est soumis au regne de la mode.* Cette nouvelle feuille, commencée au mois d'avril, toute frivole qu'elle paroisse, n'est pas inutile pour l'histoire des mœurs : elle présente le tableau mouvant du costume national & de nos caprices, qui varient chaque mois sur quelque objet. Les habillements, les équipages, le service de table, les bijoux, &c. tout est embrassé dans ce jour important. L'ariette courante termine la feuille.

10 Juillet. On a parlé du Mémoire des Normands, qui n'étoit qu'un prélude des très-humbles représentations que l'université de Paris se dispose à faire au Roi au sujet des lettres-patentes du 20 août 1767, qui, à ce qu'elle prétend, lui ôtent la discipline du college de *Louis-le-Grand*, & l'inspection sur le temporel de ce college, qu'elle doit exercer comme sur tous les autres, & qui donnent aux boursiers fondés dans différents colleges, une destination contraire à la volonté des fondateurs. Elle doit remettre à cet effet un grand mémoire, composé par ses avocats, & rédigé par M. l'abbé Mey, l'un d'entr'eux, & le plus fameux pour ces matieres.

21 Juillet. The ontlieue of a new Commentary, &c. c'est-à-dire, Essai d'un nouveau commentaire du cantique de Salomon, fait d'après des éclaircissements sur la langue hébraïque & les mœurs orientales, contenant, 1°. des remarques sur la nature de ce cantique; 2°. quelques passages détachés; 3°. des questions intéressantes sur le reste de ce poëme, par l'auteur des observations sur différents passages de l'écriture. Il suffit pour faire connoître l'esprit dans lequel cet ouvrage est écrit, de dire que l'auteur assure que ce *cantique des cantiques*, n'est autre chose qu'un épithalame, chanté par les musiciens de Salomon, lors de son mariage avec la fille de Pharaon.

24 Juillet. M. de Voltaire ne perd aucune circonstance de faire sa cour à la czarine, qu'il appelle la *Sémiramis du Nord.* A l'occasion des nouveaux troubles de Pologne, il paroît un *discours aux confédérés catholiques de Kaminieck en Pologne, par le major Kaiserling, au service du roi de Prusse.* Tel est le titre d'une petite bro-

chure de 16 pages d'impression, échappée récemment à la plume de cet écrivain célebre. Elle est digne de l'apôtre de la tolérance ; mais l'humanité lui sauroit plus de gré de son zele, s'il n'étoit toujours armé de sarcasmes, & s'il ne prodiguoit trop immodérément des éloges qu'on pourroit suspecter de flatterie. On est tenté de croire que le fonds de tous ces ouvrages, n'est qu'un cadre pour enchâsser des hors-d'œuvres qui reviennent si souvent, qu'ils font tort à la pureté des intentions de l'auteur.

25 *Juillet*. Le sieur Beauzée, professeur de grammaire à l'école royale militaire, a reçu le 18 de ce mois, de la part de l'impératrice reine de Hongrie & de Boheme, une médaille d'or du poids de deux onces, portant d'un côté le buste de cette princesse, & de l'autre celui du feu empereur François premier. C'est une marque de satisfaction que S. M. I. & R. donne à cet auteur de la grammaire générale qu'il avoit eu l'honneur de lui envoyer.

27 *Juillet*. M. de Moissy, connu au théâtre italien par quelques pieces jouées avec succès, vient de s'essayer au théâtre françois, où il n'a pas été aussi heureux. On a donné aujourd'hui ses *deux Freres* ou la *Prévention vaincue*, comédie en cinq actes & en vers. Comme l'auteur est aimé, & qu'il n'y avoit point de cabale, on a supporté patiemment tout l'ennui de ce drame mortel, sauf à n'y plus revenir. En effet, il paroît qu'il n'aura pas deux représentations. Cette chûte subite dispense de faire aucune analyse de la piece. En général on a reconnu que M. de Moissy avoit une stérilité peu propre à soutenir un ouvrage d'une pareille

étendue. Point d'ensemble, point de cohérence dans les actes & dans les scenes, un style trivial & souvent bas, des détails peu nobles & mal amenés. Tous ces défauts ont fait proscrire cette comédie, dont l'intrigue, maniée par une meilleure main, auroit pu prêter à une piece en trois actes seulement.

29 *Juillet*. La piece des Italiens, dont on a parlé, va tant bien que mal, & l'auteur des paroles n'a pu garder plus long-temps l'incognito. C'est un M. de Painchesne, dont on ne connoît encore qu'une assez mauvaise chanson sur le Whisk, qu'il réclama l'an passé avec chaleur dans différents journaux. Quant à la musique, quoique de Philidor, les gens difficiles la réduisent à deux ariettes.

29 *Juillet*. M. de Bury a fait, il y a déja quelques années, une histoire de Henri IV, peu digne de ce héros. M. de Voltaire, sous un de ces noms étrangers dont il se masque si souvent, attaque aujourd'hui cet auteur, le taxe de peu d'exactitude, & releve ses erreurs de toute espece. Mais on est tenté de croire que cette guerre directe n'est qu'un prétexte pour se ménager une excursion sur le président Haynault, dont il disseque & met en pieces l'*Histoire chronologique*, *&c*. On est d'autant plus indigné de cette sortie, que, dans son discours de réception à l'académie françoise, M. de Voltaire avoit parlé de ce livre avec le plus grand éloge. Il est à craindre que cette critique, quoiqu'injuste, ne jette de l'amertume sur la vieillesse du président. Il y sera d'autant plus sensible, qu'une sorte d'amitié avoit toujours paru régner entre les deux écrivains. On ne peut encore attribuer son incartade qu'à un de ces accès

de jalousie dont est sans cesse rongé l'immortel auteur de la Henriade.

30 *Juillet*. Il paroît une lettre du premier président du parlement de Grenoble, à M. de Laverdy, en date du 13 juin, & une au même, en date du 4 juillet, du premier président du parlement d'Aix. Ces magistrats écrivent au nom de leur compagnie, pour faire connoître au contrôleur général combien leurs provinces se ressentent des avantages de l'exportation. Ils entrent sur cela dans des détails circonstanciés, & ces deux pieces ne sont pas les moins essentielles à la fameuse question agitée depuis quelques années sur la liberté des grains. On ne peut alléguer contre ces témoignages prépondérants, qu'une preuve de fait ; c'est que dans le grand nombre des provinces du royaume, le pain ayant augmenté successivement, & les journées étant décrues, sinon pour le prix, du moins quant à la multiplicité des travaux, le peuple est plus constamment malheureux qu'il n'a été dans les années les plus désastreuses, où la famine n'étoit que momentanée, & qu'il importe peu à ceux qui meurent de faim actuellement, si leur postérité doit être quelque jour dans l'abondance.

31 *Juillet*. Il s'étoit établi à Avignon depuis quelques années, une gazette sous le nom du *Courier d'Avignon*. Bien des lecteurs aimoient le bavardage & les spéculations vagues de cet écrivain ; depuis la réunion de cette ville à la Provence, les auteurs de la gazette de France, en vertu de leur privilege exclusif, ont demandé la suppression de ce concurrent, & l'ont obtenue. Malheureusement ils ne nous dédommagent en rien de cette perte, & leurs feuilles

ne se sont point accrues des débris du Journal d'Avignon. Il est fâcheux que les fastes de la nation, commis à d'aussi bonnes mains, ne soient pas plus curieux & plus intéressants. On sait que M. l'abbé Arnauld & M. Suard sont les deux directeurs de cet ouvrage ; & si l'on connoissoit d'ailleurs leurs talents, on en auroit une très-mince idée d'après leurs productions hebdomadaires.

31 *Juillet*. Le sieur la Combe refuse de payer les pensionnaires du Mercure sur leur simple quittance, soutenue de leur brevet Il veut être autorisé par un arrêt du conseil, & gêner par une formalité de finances des gens de lettres qui jusqu'à présent en avoient été exempts. La contestation doit être jugée au conseil, & l'on ne doute pas que le contrôleur général, ami de l'ordre, ne veuille aussi l'introduire dans cette manutention, & soumettre cette petite caisse à son autorité ; peut-être même s'en-suivra-t-il quelque retenue, comme il l'a déja exigé l'année derniere sur les prix académiques.

3 *Août* 1768. Outre la lettre de M. de Berule, premier président du parlement de Dauphiné, en faveur de l'exportation, il paroît un arrêté de cette cour en date du... juillet, par lequel le Roi est supplié de vouloir bien, en considération des grands avantages qui en résultent pour son royaume, permettre le libre commerce des grains, sans nulle exception ni restriction. Les *Economistes* se prévalent beaucoup de cette autorité, & de pareils suffrages les consolent des mauvaises plaisanteries de ces gens qui aiment à tourner en ridicule les choses les plus sérieuses & les meilleurs citoyens. Tel est l'auteur d'une nouvelle bro-

chure intitulée *la Pierre philosophale*. Ce pamphlet ne produit pas même le frivole avantage de faire rire.

4 *Août*. Le parlement, avant de statuer définitivement sur l'inoculation, a ordonné depuis cinq ans que la faculté de médecine donneroit son avis à l'effet de savoir s'il falloit admettre ou rejeter cette pratique. Les débats interminables des docteurs ont empêché jusqu'à présent la solution d'un problême aussi important. Pour procéder avec ordre & méthode, la faculté avoit d'abord nommé des commissaires chargés de rassembler tous les témoignages, toutes les pieces nécessaires à l'instruction de ce grand procès, & de présenter en conséquence un résultat qui pût mettre à même d'asseoir des opinions plus éclairées. Le schisme s'est introduit dans le comité; chacun y a mis de l'humeur. Les passions sont entrées en jeu. On en est venu aux injures & aux personnalités; la discorde a gagné, & la faculté, malgré toute sa gravité, a offert au public des scenes puériles & indécentes. Cependant, après beaucoup d'altercations & d'incidents, on en étoit venu au point de porter un jugement dans une assemblée solemnelle & très-nombreuse. L'usage de cette compagnie, lorsqu'il s'agit d'une affaire majeure, est de ne donner force de loi à la conclusion ainsi formée, qu'après qu'elle a été confirmée dans deux autres assemblées convoquées expressément à cet objet. Il y a donc eu une seconde assemblée, où l'inoculation ayant eu la même faveur, on s'attendoit à voir cette méthode approuvée dans une troisieme, & qu'à la pluralité des suffrages le décret de la faculté passeroit irrévocablement.

C'est ce que craignoient les anti-inoculateurs.

De ce nombre eſt un nommé de Lépine, génie factieux & ardent, d'un amour-propre intolérable, & qui ne connoît rien d'impoſſible lorſqu'il s'agit de faire valoir ſon opinion. Il a ſi bien remué & intrigué, qu'il a engagé M. Bercher, le doyen, homme facile & mou, de convoquer une aſſemblée le 9 juillet dernier, non pour terminer cette affaire déja ſi avancée, mais pour délibérer ſur le temps & la maniere d'en *délibérer* ultérieurement. Il a été conclu, à la pluralité des voix, que dans l'aſſemblée définitive, dont on n'a point aſſigné le terme, on emploieroit la voie du ſcrutin pour recueillir les opinions, que l'on recevroit même les réflexions des abſents, à qui il ſeroit écrit à cet effet, en leur donnant le temps de répondre. Par cet incident, les anti-inoculateurs deviennent en quelque ſorte maîtres de la queſtion, puiſqu'ils ſe ménagent ainſi le temps de capter des ſuffrages dont ils ſont d'autant plus ſûrs, qu'en fait d'innovation, les vieillards, les gens peu inſtruits & le grand nombre de ceux qui trouvent plus commode de laiſſer les autres penſer pour eux, déféreront volontiers à l'avis de la routine & du préjugé, D'ailleurs, ſous prétexte de donner le temps de répondre aux docteurs conſultés, dont quelques-uns ſont en Amérique, on renvoie la ſolution à un terme indéfini; auſſi cette concluſion n'a-t-elle pas paſſé unanimement, & le docteur Audry y a formé oppoſition.

Pluſieurs membres de la faculté ont demandé depuis qu'elle ſoit raſſemblée de nouveau ſur cet objet; enfin, il y a eu une convocation pour ſamedi dernier 30. M. Dubourg a ouvert la ſéance par la lecture de l'article 80 des ſtatuts

de la faculté, homologués au parlement le 19 avril 1751. Par cet article, l'opposition d'un seul réclamant doit empêcher le doyen de conclure, dès qu'il est question d'innover & d'établir quelque forme contraire aux réglements. On n'a point eu égard à cette observation, ainsi qu'à plusieurs autres très-judicieuses; on a passé outre : on a été aux opinions, & la prétendue conclusion de l'assemblée précédente, a été soutenue de trente-deux voix contre vingt-sept: nouvelles réclamations sans succès. Sur le champ, le docteur Petit a écrit immédiatement au-dessus de la conclusion qu'il y étoit opposant, & a signé son opposition, ainsi que le docteur Bernard, le docteur Geoffroy & autres.

Le même jour M. Dubourg a fait signifier juridiquement son opposition à M. le doyen & à la faculté, par le ministere d'un huissier.

15 *Août*. Le concert spirituel a été fort brillant aujourd'hui; les amateurs y ont été attirés par le spectacle d'une femme jouant du violon. Mad. Sireman, Vénitienne jeune & jolie, a exécuté, avec son mari, un concerto de leur composition. Les directeurs avoient exigé qu'elle ne jouât nulle part avant ce jour célebre; ce qui avoit redoublé la curiosité. Elle a été fort applaudie. On a trouvé de la vérité, de la pureté, de la gentillesse dans son jeu. Elle a sur-tout mis dans l'adagio cette sensibilité qui caractérise si bien son sexe. Cependant, le violon est poussé aujourd'hui à un tel degré de perfection, qu'on ne peut dire que cette virtuose ne surpasse les grands maîtres.

18 *Août*. On vient d'imprimer des remontrances de la cour des aides du 9 juillet 1768. Elles portent sur l'augmentation excessive de l'imposition de la taille pour cette année, ou

fur ce qu'on nomme *impositions accessoires*, & sur la forme illégale qu'on a suivie en éludant l'enrégistrement, sous prétexte d'une dénomination arbitraire.

Elles ont aussi pour objet un édit du mois de juillet 1766, concernant les privileges d'exemption de taille ; une déclaration du 7 février dernier, adressée à la cour, concernant une nouvelle forme de répartition, introduite cette année, contre la teneur des réglements, & contre l'usage ancien.

La cour des aides a réuni ces différentes remontrances, parce que l'objet en est le même, & que ces diverses opérations font partie d'un systême général, qu'elle a cru de son devoir de dénoncer à sa majesté.

A l'égard du premier point, la cour des aides fait voir combien il est illusoire d'accorder une diminution légere sur la taille principale, quand sur les accessoires on met une augmentation réelle & beaucoup plus onéreuse. Elle prouve combien il est essentiel de fixer le montant de cette imposition, & que la distinction même dont le ministere se sert est un aveu tacite de la vérité des principes, c'est-à-dire, de la nécessité de l'ancienne forme, qu'on n'évite que pour se soustraire aux remontrances des cours, en se passant de l'enrégistrement.

Quant au second point, on se plaint que par l'enrégistrement de l'édit de 1766, fait au parlement, il paroît que cet asservissement à une formalité étrangere, n'étoit qu'un prétexte de soustraire cet édit à la cour qui est compétente pour en connoître, qui est dépositaire des autres loix rendues sur la même matiere, & qui, par l'habitude de juger les contestations, est plus à portée de reconnoître les dispositions insidieu-

ſes contenues dans ce nouvel édit. On paſſe enſuite aux violations des loix & aux irrégularités de toute eſpece, qui ont été commiſes pour opérer à la cour des aides le même enrégiſtrement.

Dans le troiſieme article de ces remontrances, on diſcute le nouveau brevet de la taille pour 1768, inſéré dans la déclaration du 27 février dernier, qui contient le plan d'une autre répartition, c'eſt-à-dire, qui met à découvert le vaſte & dangereux projet d'étendre l'autorité arbitraire ſur les objets qui n'y avoient pas encore été ſoumis ; d'affranchir les commiſſaires départis, non-ſeulement de toute autorité qui puiſſe les gêner, mais même de la préſence de ceux qui n'étoient que témoins oiſifs de leurs opérations ; de rendre illuſoire le droit que les communautés ont toujours eu de faire elles-mêmes leur répartition ; de charger les commiſſaires départis d'une fonction dont le détail immenſe les obligera de s'en rapporter à une multitude de ſubalternes qui ſeront appellés *commiſſaires aux rôles*, & les moyens indirects qu'on a préparés à ces ſuppôts de finances, pour, au défaut d'une autorité directe ſur les communautés, intimider ceux qui oſeroient leur réſiſter.

La matiere eſt diſcutée dans ces remontrances avec un détail, une netteté qui les rendent un traité le plus clair & le plus lumineux ſur la taille, & mettent le lecteur à même d'en ſuivre la marche, très-ſimple d'abord, mais que l'eſprit de cupidité & de domination a embarraſſée ſinguliérement. Elles réduiſent cette impoſition à ſon vrai point, & ſont évanouir toutes les formes inſidieuſes dont on l'a enveloppée. Elles ſont écrites avec force, &

avec cette liberté de magiſtrats chargés par devoir de montrer la vérité au Roi dans tout ſon jour. On les attribue à M. de Lamoignon de Malesherbes, premier préſident de cette cour, fils de M. le chancelier. Ses lumieres, ſes talents, ſon caractere ferme & integre, le rendent très-capable d'un pareil ouvrage.

19 *Août*. On a parlé des ſupplices qui ont eu lieu depuis quelque tamps. Les criminels étoient preſque tous des membres d'une bande de voleurs de vaſes ſacrés ; il y avoit dans le nombre beaucoup de jeunes gens & des enfants de famille. Une mere, ayant découvert que ſon fils étoit de cette malheureuſe ſociété, & craignant à chaque inſtant qu'il ne fût découvert par ſes infames camarades, a eu le courage de le poignarder pendant ſon ſommeil, & de le ſouſtraire ainſi aux ſuites funeſtes des crimes dont il étoit coupable.

19 *Août*. Entre les circonſtances qui rendent remarquable le concours de cette année pour le prix de poéſie de l'académie françoiſe, on en rapporte une des plus ſingulieres. Un auteur a eu l'impudence d'envoyer une piece érotique dans le genre le plus infame, & très-propre à ſervir de pendant à la fameuſe *Ode à Priape*. M. Duclos, le ſecrétaire, a été chargé de la part de la compagnie de lui écrire une lettre très-forte, de lui faire la réprimande qu'il méritoit, & de lui déclarer que l'académie vouloit bien par indulgence ne pas le dénoncer à la police, & lui épargner le châtiment qu'il auroit ſubi infailliblement.

24 *Août*. M. Gaſtel Dudoyer, ex-oratorien, eſt depuis pluſieurs années très-reſpectueux adorateur de Mlle. Doligny, cette virtuoſe de la ſcene françoiſe, que ſes camarades admirent

beaucoup ſans être aſſez ſottes pour l'imiter. La verve de cet auteur s'eſt échauffée auprès de cette beauté angélique ; & ne pouvant s'évaporer autrement, elle s'eſt condenſée en un petit drame compoſé exprès pour y faire briller notre héroïne. Le ſujet eſt tiré d'un conte de M. Marmontel, intitulé *Laurette*. On attend avec impatience la repréſentation d'un pareil drame, véritable production de l'amour le plus pur.

26 Août. On ſait aujourd'hui que l'homme de qualité, âgé de 82 ans, dont on a parlé, & qui a concouru pour le prix de l'académie françoiſe, eſt M. le baron de Châteauneuf, frere du feu maréchal de Maillebois. On eſt ſurpris que l'académie n'ait fait aucune mention de cette circonſtance. Ainſi l'on a vu dans ce jeu littéraire la vieilleſſe aux priſes avec l'enfance &, ſuivant l'uſage, la fortune a favoriſé la derniere.

M. le baron de Châteauneuf eſt un courtiſan épicurien. Il a payé d'abord à la patrie le tribut des ſervices militaires auxquels il a cru que ſa naiſſance & ſa qualité de citoyen l'obligeoient, & s'eſt livré bientôt à un loiſir philoſophique ; il a coulé ſes jours fortunés entre les arts & les plaiſirs, paſſant tour-à-tour des bras de Vénus dans ceux des Muſes. Il s'adonne auſſi à la peinture, à la muſique, & s'entend un peu à tout.

7 Septembre 1768. Il paroît que la piece du *Huron*, quoiqu'ayant une ſorte de ſuccès, répudiée par différents auteurs auxquels on l'attribuoit, reſte enfin à M. Marmontel. C'eſt pour la troiſieme fois qu'il échoue dans ce genre. Après avoir travaillé deux fois ſur ſon propre fonds, il a voulu eſſayer s'il ſeroit plus heureux d'après la fiction ingénieuſe d'un grand maître.

mais il n'a pas mieux réussi, & cette piece ne doit la continuation de son existence qu'au musicien dont les connoisseurs applaudissent le talent naissant.

12 *Septembre.* Le gouvernement, toujours en garde contre les livres prohibés, dont le commerce devient de plus en plus étendu, est alerte pour arrêter l'introduction qu'on pourroit faire de cette marchandise. On vient de surprendre un ballot d'une quantité très-grande d'exemplaires de la tragédie de *Clotaire premier & Waldrade, ou le royaume de France mis en interdit.* On voit, à l'inspection seule du titre, combien il est sage à la police de ne point laisser pénétrer une pareille brochure dans les conjectures critiques de ses divisions avec la cour de Rome.

13 *Septembre.* Les comédiens françois, depuis quelques jours, nous promettoient sur leurs affiches la nouvelle comédie de *Laurette*, en deux actes & en vers; elle étoit annoncée le dimanche pour hier lundi; on a vu avec surprise que non-seulement il n'en étoit plus question pour ce jour même, mais qu'elle avoit absolument disparu. Tout Paris s'est intrigué pour savoir la véritable raison de cette suspension. Quelques gens ont eu l'absurdité de l'attribuer aux intrigues de la famille de M. Dudoyer, très-absorbée dans la dévotion, & vouée au jansénisme le plus outré; d'autres ont prétendu que la piece roulant sur un enlevement, elle rappelleroit une aventure qui a fait beaucoup de bruit cet hiver, & qui intéresse de près un gentilhomme de la chambre, & qu'on avoit cru lui devoir la déférence d'éviter les applications en ne la jouant pas. Il est des gens qui se sont imaginés que Mlle. Doligny, véritable

Laurette de ce drame romanesque, ayant subi un rapt momentané, on lui avoit fait sentir l'indécence de se glorifier elle-même sur la scene, & le danger de ranimer contr'elle la vengeance d'un seigneur accrédité, qui pourroit trouver mauvais d'être ainsi joué en plein théâtre. Les plus sensés ont voulu que la police se fût tout uniment opposée à la représentation, à cause de l'indécence des mœurs des personnages.

14 *Septembre*. *Laurette* a reparu sur l'affiche, & a été jouée aujourd'hui. Cette comédie, dans laquelle il n'y a aucune intelligence du théâtre, a été fort mal reçue. Rien de plus gauche que la maniere dont l'auteur a transporté ce sujet sur la scene : bien loin d'améliorer le conte, il l'a gâté, rétreci, étranglé ; il a dégradé absolument tous les caracteres. Laurette n'est plus naïve, elle est niaise. Le comte n'est ni amoureux, ni petit-maître, ni scélérat ; c'est un froid débauché, un libertin révoltant ; le pere même de la fille perd toute la dignité de son rôle, par l'argent qu'il reçoit bassement, & par l'acceptation trop brusque du ravisseur de Laurette pour son gendre. L'article de l'enlevement est traité de la façon la plus indigne. En un mot, excepté quelques tirades de force & de sentiment dans la bouche du vieillard, excepté une sortie vigoureuse contre les filles, ce drame auroit tombé sans le moindre applaudissement.

Le style de l'auteur n'est pas non plus un style fait. Il y a quelquefois de la pureté & de la noblesse, quelquefois des incorrections & des expressions basses. On a trouvé son dialogue froid, triste, langoureux ; il auroit dû réserver pour les têtes-à-têtes avec Mlle. Doligni, toutes ces petites scenes dolentes, si insipides pour

les ſpectateurs, & s'appliquer à lui-même ce joli vers de ſa piece : *l'amour-propre eſt cauſeur, & l'amour eſt diſcret.*

16 *Septembre.* M. Deſprés, avocat, vient de répandre le proſpectus d'un Journal de légiſlation & de tout ce qui a rapport, avec cette épigraphe impoſante : *Erudimini qui judicatis terram.* Ce grand étalage doit ſe réduire à faire une compilation des ordonnances, édits, déclarations, lettres-patentes, arrêts d'enrégiſtrement de toutes les cours & conſeils ſupérieurs, avec les modifications, ordonnances générales, militaires ou pour la marine ; arrêts de réglement, ſoit du conſeil, ſoit des cours & conſeils ſouverains ; ordonnances & réglements de police pour la ville de Paris, émanés du châtelet, du bureau de la ville, du bureau des finances, même les arrêts particuliers, tant au civil qu'au criminel, qui, étant imprimés par ordre des tribunaux qui les auront rendus, ſeront deſtinés à devenir publics, & de nature à inſtruire les citoyens. L'auteur ſe propoſe auſſi d'annoncer à la fin de chaque brochure les nouveaux livres de droit qui paroîtront, &c.

On voit qu'il manquera à ce journal utile ce qui pourroit le rendre curieux & intéreſſant. Ce ſont les arrêts, repréſentations & remontrances des parlements & autres cours. Mais le gouvernement s'eſt ſans doute oppoſé à cette publicité ; il n'aura lieu que pour le mois de janvier prochain.

17 *Septembre.* Quoique Laurette fût affichée pour aujourd'hui, les amis de l'auteur lui ont conſeillé de ne pas lutter contre le public, & il a retiré ſa piece. Il eſt queſtion actuellement d'une autre comédie de féerie, de M. Rochon de Chabannes.

19 *Septembre.* La secte des économistes, dont les progrès s'étendent de jour en jour, après avoir vu le conseil décider en faveur de la libre exportation des grains, absolue, illimitée, générale, &c. ce qu'elle se flatte d'avoir démontré nécessaire, se propose de prêcher en faveur de l'abolition des maîtrises, autre entrave du commerce dont elle a déja annoncé le danger & les conséquences funestes, & sur quoi vient de s'égayer un peu tristement M. l'abbé Coyer, dans son roman sinistre de *Chinchi*.

Cette interversion dans la police du gouvernement n'est que le prélude de la subversion totale que se proposent ces philosophes patriotes. Il y a la grande question de l'impôt direct & unique, sur laquelle ils ont déja frappé, mais qui étant d'une discussion bien plus compliquée, demande des efforts réitérés, soutenus & réunis; ce qui ne peut être que l'ouvrage de la patience & du temps. Cet objet embrasse toute la manutention de la finance. Quelques-uns des écrivains de cette secte ont déja prétendu prouver que tous les impôts quelconques se trouvoient payés en derniere analyse par les propriétaires de terres. Cette vérité bien établie, quelle simplicité succéderoit à la machine si compliquée du fisc public. Que de canaux à retrancher, que de bras renvoyés à la terre, que de sang-sues amaigries, desséchées, rentreroient dans le limon qui les fit éclore.

20 *Septembre.* La cour des aides, pour sa justification en quelque sorte auprès des malheureux habitants de la campagne, a cru devoir tolérer la publicité de ses itératives remontrances en date du 2 septembre 1768, précédées de différentes lettres de jussion, & de

tout l'appareil de l'autorité à laquelle elle a été obligée de se rendre.

Dans ses remontrances, qui ne sont point indignes des premieres, la cour remet en raccourci sous les yeux du Roi le résultat de celles-ci, dont il paroît que S. M. avoit été mal instruite. Ce tableau, aussi rapide qu'énergique, roule, 1°. sur l'augmentation des tailles & des accessoires dans la présente année ; 2°. sur l'irrégularité tant des augmentations que des nouvelles impositions levées tous les ans sans enrégistrement, sous le nom d'accessoires de la taille ; 3°. sur le projet de faire répartir les impositions par des gens sans état, par une multitude de petits tyrans, dont chacun sera envoyé dans un certain nombre de paroisses où il aura une autorité sans bornes ; 4°. sur l'édit de juillet 1766 ; 5°. sur la forme nouvelle introduite dans ses départements, & nommément dans la distribution des diminutions.

La cour analyse ensuite & discute chaque partie de la réponse du Roi du 17 août ; elle en releve les erreurs de faits, les raisonnements faux, les principes erronés qu'on a mis dans la bouche de S. M. Elle détruit avec force les imputations flétrissantes dont on l'avoit chargée, & démontre l'ignorance, ou la prévention, ou la malice des instigateurs de cette réponse. Du reste, même plénitude de choses, même éloquence dans le style ; mais encore plus de force & de véhémence, telles qu'en doivent avoir des magistrats dont on voudroit transformer en attentats contre l'autorité royale des démarches dictées par le devoir le plus irrésistible, & par le zele le plus patriotique.

23 *Septembre*. Les pensionnaires du mercure ont gagné leur procès contre le sieur Lacombe,

le nouvel entrepreneur de cet ouvrage périodique. Le miniſtre lui a envoyé un ordre qui lui enjoint de payer à la fin de l'année, & même au bout des ſix mois, à ceux qui demanderont de l'argent, ſans autres formalités que celles uſitées ci-devant.

21 *Septembre*. Le jour de ſaint Mathieu, l'égliſe de Saint-Jacques-la-Boucherie, étant remplie de monde qui s'étoit rendu en foule à la grand'meſſe, un pauvre diable a paru ſe trouver mal, tomber en frénéſie, & donner enfin les ſymptômes d'un enragé ; il cherchoit à mordre par-tout. Ceux qui l'environnoient ont mis l'épée à la main. Grand tumulte, une frayeur générale s'eſt répandue, & chacun a voulu ſe ſouſtraire au danger. La cohue, pour s'échapper, a été telle, qu'après être ſortis, beaucoup de gens ſe ſont trouvés volés de différentes manieres ; les montres, les tabatieres, les bijoux, tout avoit été pillé. On a arrêté le prétendu convulſionnaire, & deux ou trois autres de ſes camarades ; ils ſont convenus que c'étoit une vieille ruſe de filoux, que la miſere les avoit forcés de renouveller.

25 *Septembre*. Il paroît une lettre apologétique de M. le duc d'Aiguillon à ſa niece, où ce commandant, en proteſtant qu'il n'a rien fait en Bretagne qu'il n'ait jugé eſſentiel au bien public & aux intérêts du Roi, ne doute pas que ſon ſucceſſeur ne ſuive les mêmes errements ; il ſouhaite qu'il réuſſiſſe.

26 *Septembre*. Le ſieur Torré a augmenté hier ſon ſpectacle d'un nouveau divertiſſement ; il a établi en face de l'orcheſtre des tretaux & une avant-ſcene, où des bouffons ont débuté au nombre de trois acteurs & deux actrices. Ils forment de petites parades avec des ariettes

italiennes. Cette nouveauté a beaucoup pris ; mais tous les autre théâtres, les baladins, les farceurs des boulevarts se soulevent contre cet artiste ingénieux, & réclament leur droit d'ancienneté & de prééminence. On ne doute pas, lorsque le sieur Torré aura gagné de quoi s'acquitter avec ses créanciers, qu'on ne le restreigne dans des bornes qui l'empêchent d'attirer ainsi tout l'argent des amateurs, & d'empiéter sur les autres établissements.

29 *Septembre*. Copie de la lettre écrite par M. le duc d'Aiguillon à Mlle. de Vedec, à Vannes, datée de Paris le 29 août 1768.

« Je compte trop sur vos bontés & sur votre justice, Mademoiselle, pour ne pas me flatter que vous voudrez bien me regretter, & que vous approuverez cependant le parti forcé que j'ai pris. Ma position étoit insoutenable dans les circonstances présentes, & je devois à mes amis le sacrifice d'une place qui les auroit précipités dans l'abyme, si j'étois opiniâtre à la conserver. J'espere que mes ennemis seront satisfaits de ma retraite, & que mon successeur ne souffrira pas qu'ils étendent plus loin leur triomphe ; il trahiroit son devoir, s'il se conduisoit autrement, & je n'ai aucune inquiétude à ce sujet, d'autant que je n'ai pour amis que les honnêtes gens, que les vrais serviteurs du Roi, ou les bons citoyens. Cette vérité, qu'on se plaît à obscurcir, ne tardera pas à se dévoiler, & on connoîtra alors que tous ceux qu'on appelle mes partisans, le sont de la bonne cause, c'est-à-dire, de la légitime autorité du Roi & des véritables intérêts de la province. J'espere que le changement de ma destinée n'en produira aucun dans les sentiments dont vous m'honorez, que vous me conserverez toujours votre

amitié, & que vous serez bien convaincu que le tendre attachement que je vous ai voué durera autant que le respect avec lequel je serai toute ma vie, &c. »

4 *Octobre*. L'académie royale de musique a remis aujourd'hui *Aline*, ou *la reine de Golconde*. C'est un opéra qu'on a choisi pour être joué devant sa majesté Danoise, on ne sait pourquoi; car ce n'est assurément pas le meilleur du magasin. Le sieur Sedaine, désespérant sans doute de rendre le poëme plus parfait, l'a laissé dans l'état de platitude où il étoit. Quant à la musique, on y a remarqué aussi peu de changements, quelques additions; mais en général elle a paru foible, sans caractere & monotone. On sait qu'elle est du sieur de Montigny, auteur très-propre pour le théâtre de la comédie italienne, mais dont le génie ne peut suffire à un ouvrage aussi étendu & aussi varié qu'un opéra. On a cru dédommager le public par les ballets qui sont aujourd'hui la partie brillante de ce spectacle. Ceux du premier acte sont très-médiocres, & n'ont pas eu de succès; ils sont du sieur Laval: ceux du second & du troisieme actes, attribués au sieur Lany, sont infiniment supérieurs. Les demoiselles Heynel, Asselin, Guimard, Peslin, Myon, Pitrot, &c. ont donné carriere à leur gaieté, & ont fait admirer leurs grands talents pour les sauts & les gambades.

Parmi les hommes le Sr. Dauberval s'est le plus distingué. Peut-être est-il à craindre que le plaisir que le public témoigne à le voir, & son indulgence pour toutes les folies qui lui passent par la tête, ne gâtent la choréographie de l'opéra, & n'y mettent trop à la mode la danse burlesque & l'art des dislocations, qui n'est pas la

partie

partie la plus difficile du genre ; ce qui couvriroit bientôt le théâtre d'un tas de baladins & de saltimbanques.

6 *Octobre*. On a pu voir dans plusieurs papiers publics la découverte faite sur des colimaçons auxquels on a coupé la tête, & qui leur est revenue quelques jours après. M. de Voltaire vient de répandre à cette occasion un petit pamphlet, ayant pour titre, *les Colimaçons du révérend pere l'Escarbotier, par la grace de Dieu, capucin indigne, prédicateur ordinaire & cuisinier du grand couvent de la ville de Clermont en Auvergne, au révérend pere Elizée, carme chaussé, docteur en théologie*. Ce bavardage est une rapsodie sur quantité de faits & de systêmes de physique que l'auteur entasse & discute. Cette premiere piece est suivie de plusieurs autres du même genre, dans lesquelles on remarque une érudition superficielle, mais dont il a l'adresse de se parer, & qui peut en imposer aux lecteurs frivoles. Le tout est assaisonné de plaisanteries bonnes & mauvaises, mais qui acquierent un grand mérite par le nom du critique. Cette facétie qu'on a accouplée à la brochure intitulée, *les Droits des hommes & les usurpations des autres*, n'est pas à beaucoup près de la même force, ni pour l'intérêt, ni pour le sarcasme, ni pour le style.

7 *Octobre*. On a déja parlé d'une critique amere de l'abrégé chronologique de l'histoire de France du président Haynault, insérée dans des réflexions sur l'histoire de Henri IV, par M. de Bury, & l'on n'a point dissimulé à qui l'on attribuoit cette cruauté littéraire. Les amis du vieux président n'ont eu garde de lui parler d'une telle perfidie ; ils ont même évité avec soin de laisser tomber cette nouveauté sous ses mains. L'auteur, M. de Voltaire, qui se repent

ſouvent le ſoir de ce qu'il a fait le matin, & qui depuis long-temps eſt accoutumé à déſavouer de ſa main gauche, ce qu'il a écrit de la main droite, s'eſt cru obligé d'écrire au préſident Haynault une lettre d'excuſe, où, avec ſon perſiflage ordinaire, il fait la filiation de cette œuvre de ténebres qu'il renie. Toute la ſageſſe des amis du magiſtrat a été confondue par cette étourderie; il a fallu montrer l'ouvrage, & adoucir, comme on a pu, cette cenſure, d'autant plus ſenſible, qu'elle eſt d'une vérité à laquelle les partiſans même de l'hiſtorien ne peuvent réſiſter.

8 *Octobre*. Il paroît une réponſe à la plaiſanterie des *colimaçons* de M. de Voltaire; elle a pour titre: *Réponſe d'un compagnon de Pierre Fort, au philoſophe de St. Flour, capucin & cuiſinier, ſur les coquilles & bien d'autres choſes*. L'auteur, qui ne ſe nomme pas, traite didactiquement & ſérieuſement la matiere. Ce lourd champion, armé de toutes pieces, voudroit écraſer de ſon poids ſon adverſaire, dont la légéreté & la gaieté trouvent infiniment plus de proſélytes que toute cette peſante érudition.

9 *Octobre*. La renommée du fameux Tronchin s'eſt écoulée auſſi rapidement qu'elle s'étoit répandue. Cet eſculape, dont les grands ſeigneurs de ce pays-ci alloient en tremblant recevoir les oracles à Geneve, & qui, rendu à Paris, a vu paſſer ſucceſſivement toute la France dans ſes antichambres, eſt à préſent dans une ſorte de diſcrédit qui approche bien du mépris & de l'aviliſſement. On prétend qu'il a été à la veille d'être renvoyé par M. le duc d'Orléans. Outre ſes connoiſſances, qu'on rend aujourd'hui très-problématiques, on prétend qu'il a un eſprit dangereux; qu'il intrigue beaucoup

à la cour du prince ; qu'il se mêle de ce qui ne le regarde point, & qu'il a occasionné quantité de tracasseries & de brouilleries ; qu'on connoît ajourd'hui son génie malfaisant, & qui l'a rendu odieux, même à ses compatriotes. Ce portrait très-noir est sans doute exagéré. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il a fait une fortune immense dans ce pays-ci, & qu'il a de quoi rire amplement aux dépens des François qui le persiflent aujourd'hui.

16 *Octobre*. On avoit annoncé depuis plusieurs mois le début à la comédie françoise de Mlle. Fleury, appellée *Fleury la bête*, pour la caractériser & la distinguer de plusieurs autres courtisannes fameuses, portant le même nom. Elle a enfin fait lundi le rôle de *Médée* pour la premiere fois & aujourd'hui pour la seconde. Cette actrice représente très-bien par la tête qui est fort belle ; du reste, elle est très-grosse ; elle n'a point de noblesse dans ses attitudes & dans son geste ; sa déclamation est forcée, & sa chaleur n'est que factice. Elle n'est point assez jeune pour qu'on en puisse concevoir de meilleures espérances. Ce sujet, très-médiocre, ne fera jamais honneur à M. le chevalier de la Morliere, qui travaille depuis long-temps à le former.

19 *Octobre*. Mlle. Paganini, premiere danseuse du théâtre de Lisbonne, a débuté aujourd'hui aux Italiens. C'est une grande fille bien découplée, excellente pour les gambades, mais qui ne sert qu'à prouver notre supériorité en ce genre, & que nous n'y avons rien à envier aux nations étrangeres.

20 *Octobre*. M. l'abbé Baudeau, prévôt mitré de Widziuneski, économiste infatigable, dévoré d'un feu patriotique qu'il ne cesse d'exha-

ler, de commniquer, & dont il voudroit embraſer tous ſes concitoyens, avant de quitter la France, vient de conſigner ſes derniers ſentiments dans une nouvelle brochure, qui a pour titre : *Avis aux honnêtes gens qui veulent bien faire.* Son objet eſt *de procurer au pauvre peuple des villes & des campagnes de meilleur pain à meilleur marché, ſans être obligé d'y rien perdre, & même ſans ſe donner beaucoup de peine.*

Il prétend détruire d'abord les erreurs populaires ſur la cherté du pain, qu'il attribue à la mauvaiſe récolte de 1767, à laquelle ne peut pas encore remédier celle de 1768, beaucoup meilleure. Il combat de nouveau les opinions & les propos contre l'exportation, & cherche à les renverſer & à les détruire ; il rappelle les calculs déja faits à cet égard, qui démontrent que la quantité exportée de 560000 ſetiers de bled environ, dans un an, n'équivaut pas à la quatre-vingtieme partie des bleds du royaume, ce qui ne fourniroit pas des vivres pour cinq jours ; qu'elle eſt de beaucoup diminuée par la quantité importée & par l'amélioration des terres & les défrichements auxquels elle a donné lieu. Il parle enſuite du commerce intérieur qu'il prétend n'avoir jamais exiſté libre, unanime, honnête & aſſuré ; il articule quels ſont les ennemis naturels de la liberté & de l'immunité ; il en vient aux approviſionnements d'ordonnance, mal qu'il blâme, mais néceſſaire dans les circonſtances ; il défend le ſieur Maliſſet & conſorts de toutes les imputations affreuſes dont on les a chargés ; il prophétiſe que la cherté abſolue & la cherté relative, quoique moindres cette année, continueront néanmoins un peu par des cauſes purement naturelles, ou du

moins indépendantes de l'exportation, de la liberté & de l'immunité ; il finit par prêcher la mouture économique, & une meilleure manutention dans la boulangerie, d'où il résulteroit qu'au taux actuel du bled, le pain ne reviendroit au pauvre peuple à guere plus de 3 sous ; toutes assertions qu'il a déja avancées & discutées dans différentes brochures ; mais qu'il répete, qu'il ressasse, & qu'il voudroit bien inculquer & faire comprendre aux honnêtes citoyens.

L'abbé Baudeau a envoyé ce mémoire à tout le parlement avant qu'il se rassemblât, dans l'espérance de convaincre le grand nombre. Il a mis son nom à la tête & sa qualité de prévôt mitré de *Widziuneski*. Il n'a pas réussi comme il espéroit. Les têtes froides des magistrats ne se sont pas échauffées du même enthousiasme. Il paroît qu'on le regarde comme un nouvel abbé de St. Pierre, très-bien intentionné, qui fait de beaux rêves, mais malheureusement impossibles à réaliser.

21 *Octobre*. Il est question du mariage de M. Maynon d'Invau, le nouveau contrôleur général, avec Mlle. de Fourqueux, fille du procureur général de la chambre des comptes, & sœur de Mad. de Montigny. Une telle alliance feroit d'autant plus de plaisir au public, que toute cette cotterie est composée d'hommes & de femmes philosophes, de spéculateurs économistes, qui animeroient sans doute ce ministre de leur esprit patriotique, ou du moins soutiendroient celui qu'il a déja puisé dans leur société, & qu'on craignoit qu'il ne perdît à la cour. L'espece d'abjuration qu'on prêtoit à M. le marquis de Mirabeau de l'amitié de M. d'Invau, depuis qu'il avoit accepté le mi-

niftère, fe trouveroit démentie par-là; du moins fe flatteroit-on qu'il ne pourroit fe refufer de fe réunir à lui, & de l'aider des lumieres que ce *maître de la fcience* prodigue fi libéralement à toute fa fecte, qui les propage enfuite, & les répand fur l'humanité entiere.

On a déja dit que la fecte des économiftes appelloit *la fcience par excellence* les principes de leur doctrine; ils ont déféré à M. de Mirabeau la qualité de *maître* comme à leur chef.

27 *Octobre*. Les rigoriftes de Sorbonne ont obfervé avec grand foin la conduite de M. l'archevêque envers le roi de Danemark, lorfque ce prince proteftant y eft venu. Ce prélat lui a propofé fimplement d'aller voir le tombeau du cardinal fondateur de la maifon; entrés dans l'églife, il a quitté cette majefté pour faire fa priere à Dieu; pendant ce temps, M. le maréchal de Richelieu s'eft emparé du roi, & lui a expliqué le monument; après quoi M. l'archevêque a rejoint ce dernier, & ils font partis enfemble du lieu faint. Ils critiquent cette conduite. Ils prétendent que le prélat ne pouvoit, ni ne devoit communiquer en rien avec ce monarque divifé de communion; qu'il devoit encore moins l'introduire dans l'églife, & que le foin qu'il avoit pris de ne pas paroître dans l'habit de cérémonial, qui, pour un archevêque, confifte dans le rochet & dans les attributs de fa dignité, indiquoit la féparation prefcrite entr'eux par la religion. Ils affurent qu'il auroit traité un janféniste avec cette rigueur, quoique non auffi formellement anathématifé par l'églife. Ces docteurs trouvent également mauvais que dans la thefe préfentée au roi de Danemarck, on ait eu la lâche complaifance de rayer le mot *heretici*, répété en plufieurs

endroits ; ils n'approuvent pas non plus le trône élevé à cette majesté, où elle s'est placée pendant cet acte, sinon de religion, au moins roulant sur des matieres théologiques, étrangeres à un sectataur de Luther, & dont il étoit à craindre qu'il ne se moquât dans son cœur.

... *Décembre* 1768. Les économistes clabaudent beaucoup sur ce qui se passe au parlement contre l'exportation. Ils esperent qu'heureusement le Roi tiendra ferme & n'aura aucun égard aux remontrances proposées ; ils s'appuient sur les parlements de Provence & de Dauphiné, qui ont fait des démarches contraires. Ils se flattent que le grand nombre des membres du conseil est prévenu en faveur de la bonté & de la solidité de leur systême ; mais ce qui les scandalise sur-tout, c'est la maniere peu respectueuse dont un de leurs coryphées a été honni dans les assemblées de chambre. Ce coryphée est l'abbé Baudeau, qui, avant de partir pour la Pologne, avoit envoyé, comme on a remarqué, un mémoire à tous les membres du parlement, où il prétendoit avoir ressassé tout ce qu'il y avoit à dire sur la nouvelle doctrine : non-seulement ce dernier effort n'a eu aucun succès, mais le livre & l'auteur ont été tournés en ridicule par les plaisants d'entre les jeunes magistrats ; ils n'ont point eu foi à l'esprit patriotique dont se dit animé cet abbé philosophe ; ils ont présenté son ouvrage comme fruit de l'opiniâtreté, de la présomption & du pédantisme ; ils ont trouvé que cet abbé, au ventre rond & au teint fleuri, auroit travaillé plus efficacement au soulagement du pauvre peuple, en répandant sur ces malheureux les 40000 livres de rentes dont il va jouir paisiblement en Pologne.

... *Décembre*. L'académie royale de musique a enfin donné hier *Enée* & *Lavinie*, tragédie retardée depuis quelque temps à cause des fêtes des princes. Cet opéra, qui n'a jamais eu un succès bien décidé, n'a pas mieux réussi cette fois. Le poëme, quoique de Fontenelle, n'offre rien de remarquable ; il est assez bien écrit, mais sans chaleur, & même sans cet esprit que cet auteur prodiguoit par-tout. Du reste, il a été on ne peut pas plus mal exécuté. Le sieur le Gros met dans le rôle d'Enée toute la bonhommie de ce héros ; Mlle. Duranci est pleureuse & criarde comme Lavinie. Le Sr. Geslin faisoit le personnage de Latinus avec l'enflure dont il fait se boursoufler. Les yeux de travers de Mlle. Dubois caractérisent à merveille le désordre d'Amate, dévorée par les furies : le seul rôle de Turnus est rendu avec toute la noblesse possible par le Sr. Larrivée, qui a très-bien joué la scene du troisieme acte entre lui & Lavinie, la seule qui soit susceptible d'intérêt. Le public a vu avec plaisir Mlle. Rosalie reparoître plusieurs fois dans deux ou trois petits rôles qu'elle a rendus avec les graces & le goût qui se perfectionnent chez elle de jour en jour.

La musique a des beautés locales ; en général le troisieme & le quatrieme actes sont très-bien faits : il y a dans celui des bacchantes des airs brisés & rapides qui font passer dans l'ame du spectateur le mouvement & le tumulte de la scene. La mélodie domine dans l'autre, porte au cœur cette langueur douce des Graces & des Amours, dont les essaims occupent le théâtre.

Les ballets de ces deux actes répondent à la musique. Le pas de cinq dans les bacchantes, entre les demoiselles Allard, Heynel, Asseline, Mion & Pitrot, s'est exécuté avec une perfection

unique. La chaleur, le pittoresque de cette danse la rendent digne de toutes les danses pyrrhiques des anciens. Le Sr. Vestris ne pouvoit se dispenser de paroître dans l'acte des jeux & des plaisirs. Les Dlles. Audinot, du Perey, d'Ervieux, représentoient les trois Graces; les Dlles. Desperrieres & Berville, les Amours. On s'attend que leur reine devoit être mademoiselle Guimard. Le danseur dont nous venons de parler, s'élevoit au milieu de ce groupe, se déployoit & paroissoit en être l'ame & le dieu.

On a donné aujourd'hui mercredi, extraordinairement, cet opéra pour le roi de Danemarck. C'est le dernier spectacle où ce prince paroîtra.

8 *Décembre*. Le bal masqué de M. le maréchal prince de Soubise, a eu lieu cette nuit avec toute l'affluence qu'il pouvoit desirer. On y comptoit quatre mille masques de toute espece, il est vrai; & ce mélange ne contribuoit pas peu à augmenter la rareté du spectacle. Il se formoit une circulation continuelle du rez-de-chaussée au premier, & du premier au rez-de-chaussée, qui se communiquoit également par les deux escaliers; tous ces appartements étoient illuminés, en sorte qu'on dansoit dans dix-huit ou vingt pieces grandes ou petites. Sur les quatre heures un grand jeu a commencé, & le spectacle des Furies a succédé à celui des Graces & des Amours. La rage des auteurs a été telle qu'on jouoit encore à midi, quoique ce fût jour de messe & grand'fête de vierge.

8 *Décembre*. *Hylas & Sylvie*, cette pastorale de M. Rochon de Chabannes, qui avoit alarmé les oreilles chastes des femmes de la cour à la représentation qu'en avoit fait donner chez elle. Mde. la duchesse de Mazarin, est annoncée aux François pour samedi prochain. On a dit que

M. le lieutenant de police, sur le rapport qui lui en avoit été fait, avoit exigé d'assister à une répétition. Elle a eu lieu la semaine derniere chez M. le maréchal duc de Richelieu, en présence de M. de Sartines & de M. Moreau le procureur du Roi. Tout le monde est convenu que les dames en question s'étoient effarouchées mal-à-propos, & étoient trop scrupuleuses. Ainsi rien n'arrête plus ce petit drame, pour lequel les comédiens ont fait beaucoup de dépenses en spectacle & en habillements galants.

Les comédiens italiens, piqués que cette piece, accompagnée de beaucoup de musique & de divertissements, soit jouée aux François, qui la regardent comme un larcin qu'on leur fait, ont formé une puissante cabale, & se disposent aux plus vigoureux efforts pour la faire tomber. L'auteur dresse de son côté des contre-batteries, & l'on verra ce qui résultera de cette petite guerre & de ces ruses réciproques.

10 *Décembre*. Il a débuté ces jours-ci aux Italiens une actrice qui a le plus grand succès; c'est Mad. de Berville, jeune personne d'une très-jolie figure, qui n'a encore paru sur aucun théâtre public. Elle a une voix très-agréable, beaucoup de sentiment & d'intelligence, un grand naturel; elle ne manque point de noblesse & d'aisance : on a été émerveillé de la maniere dont elle a joué dans *les Chasseurs & la Laitiere*, & sur-tout dans *Annette & Lubin*, où elle a fait le rôle d'Annette, comme on ne l'avoit pas encore vu exécuter. C'est une fureur pour courir à ce phénomene.

11 *Décembre*. *Hylas & Sylvie*, farce pastorale, jouée hier aux François, a paru très-médiocre. Rien de neuf dans l'intrigue & dans les détails. On y a même remarqué beaucoup de grossié-

retés qui ont révolté quantité de gens ; & l'on a trouvé que la police avoit été trop indulgente. Ce genre langoureux auroit dû être renvoyé à la comédie italienne & même à l'opéra, où il y a déja beaucoup de choses qui y ressemblent. Ce drame froid & triste est relevé par beaucoup de danses & de musique. Cette derniere est du sieur Gossec, & a plu à un certain point. Les habillements sont très-galants, & ont occasionné beaucoup de frais aux comédiens, qu'il est à craindre qu'ils ne puissent retirer.

11 *Décembre.* Le Sr. le Gouvé, pour dissiper les bruits injurieux répandus sur son compte dans le public, à l'occasion de son aventure du palais, le jour où il plaidoit devant S. M. Danoise, a répandu des copies de son exorde. S'il étoit tel qu'il le débite, il paroît qu'on l'a arrêté précisément au moment où il rentroit dans les phrases générales, & qu'il n'avoit dit jusque-là que ce que la nature de la cause exigeoit pour la premiere exposition du fait.

13 *Décembre.* L'opéra d'*Enée & Lavinie* ne paroît par devoir se soutenir avec beaucoup de succès. Les amateurs, qui se rappellent avoir vu jouer le rôle de *Lavinie* par Mlle. Arnoux, qui débutoit alors, répugnent à se faire à Mlle. Durancy. La premiere ne peut reparoître à cause du délabrement de sa santé. Les ballets du troisieme & quatrieme actes sont les seuls accessoires qui attirent du monde à ce spectacle ; ils sont de la composition des sieurs Lany & Vestris, & font beaucoup d'honneur à l'invention de ces choréographes.

15 *Décembre.* On assure que M. le contrôleur général, parlant de son mariage au Roi, en présence de plusieurs courtisans, S. M. lui avoit demandé pourquoi il avoit tardé si long-

temps à se marier? que sur ce qu'il avoit répondu qu'ayant vécu jusqu'ici en particulier, il n'avoit point eu besoin à la tête de sa maison d'une dame, devenue aujourd'hui indispensable dans l'état distingué où S. M. l'avoit placé, le Roi avoit répliqué : *Oui, mais quand vous ne serez plus contrôleur général, la femme vous restera.*

23 *Décembre.* Les comédiens italiens ont donné hier la premiere représentation d'un drame nouveau, qui a pour titre, *le Fleuve Scamandre.* C'est une comédie en trois actes, en vers, mêlée d'ariettes. Les paroles sont du sieur Renout, & la musique de la composition du sieur Barthelmont. Rien de plus plat, de plus mal tourné, de plus insipide que le poëme, qui déshonore absolument le conte de la Fontaine, dont il est tiré. La musique n'a pas paru de beaucoup supérieure ; il y a cependant quelques airs de symphonie qui ont plu aux amateurs.

Une circonstance remarquable dans cette premiere représentation, c'est la dureté avec laquelle on a forcé Mlle. Mandeville de jouer, quoiqu'elle vînt de perdre son mari. Le comité de cet aréopage comique a décidé que rien ne pouvoit la dispenser de remplir son devoir, & de satisfaire le public : on lui a cité plusieurs héroïnes qui ont donné de ces exemples courageux. Il paroît qu'on s'est relâché depuis, & la piece est suspendue : il est vrai que l'auteur a encore plus besoin de relâche que l'actrice.

24 *Décembre.* Il y a beaucoup de rumeur dans la troupe des comédiens de la comédie françoise, au sujet de Mlle. Fleury, cette débutante dont il a été fait mention, & qui, malgré l'ineptie de ses talents, est portée par une forte cabale. Cependant M. le maréchal duc de

Richelieu, quand il a été queſtion de la recevoir, a ordonné qu'un article des ſtatuts des comédiens, tombé en déſuétude, revivroit & ſeroit exécuté, c'eſt-à-dire, que Mlle. Fleury, au lieu d'être reçue d'autorité, ſubiroit le ſort du ſcrutin. L'aſſemblée à ſon ſujet a été fort tumultueuſe; & quand il a été queſtion de donner les voix, ſept des demoiſelles ſe ſont excuſées, ſous prétexte que la foibleſſe de leurs talents ne leur permettoit pas de prononcer ſur celui des autres. Le gentilhomme de la chambre, mécontent de cette modeſtie déplacée, leur a ôté leurs voix à l'avenir dans toutes les délibérations d'aſſemblée, & la nouvelle actrice a été admiſe à l'eſſai.

25 *Décembre*. Mad. Barthelmont a chanté aujourd'hui au concert ſpirituel deux airs italiens, de la compoſition de ſon mari. Cette virtuoſe, d'une jolie figure, a attiré beaucoup de monde à ce ſpectacle; elle n'a pas répondu à l'opinion qu'on en avoit. On a trouvé ſa voix aſſez légere, mais ſans force & ſans étendue. On ne peut lui refuſer des paſſages agréables & des gazouillements bien modulés; mais ſon talent n'eſt pas au point de perfection qu'exige un ſemblable théâtre.

Son mari a enſuite exécuté un concerto de violon de ſa compoſition. C'eſt le premier violon du roi d'Angleterre, & il a ſoutenu ſa réputation. Son adagio a pénétré les cœurs, qu'il a ſoulagés par ſon allegro: une main très-brillante, un jeu ſûr & rapide, des coups d'archet bien filés, une exécution ſavante, agréable & propre, tout caractériſe en lui le grand maître. Il a été fort applaudi.

27 *Décembre*. Mlle. Arnoux étoit annoncée depuis quelque temps comme devant faire dans

l'opéra du jour le rôle de Lavinie. Le goût du public pour cette actrice, sa longue absence du théâtre, & l'envie de comparer son jeu actuel avec celui de son début dans cette tragédie, tout a contribué à attirer un monde infini à ce spectacle. Les amateurs ont été enchantés de ce retour; ils ont trouvé qu'elle avoit infiniment surpassé Mlles. Durancy & Rosalie, qui ont rempli successivement le rôle: malheureusement sa voix ne répond pas à ses efforts, & l'on doute qu'elle puisse reparoître plusieurs fois.

Année M.DCC.LXIX.

1 *Janvier* 1769. Les comédiens françois donnent ajourd'hui la premiere représentation des *Etrennes de l'Amour*, comédie en un acte, suivie d'un divertissement. On attribue ce drame à M. Cailhava d'Estandoux.

14 *Janvier*. Quoique les diverses remontrances du parlement sur les édits bursaux, enrégistrées au lit de justice ne soient point imprimées, Messieurs en laissent transpirer des copies, pour que la nation apprenne au moins jusqu'à quel point s'est enflammé le zele de cette compagnie dans une crise importante où il étoit si essentiel de ne pas prêter son ministere à cet enrégistrement, & de conserver les bornes prescrites par son arrêté vigoureux. Les peuples lisent avec avidité ce double ouvrage, triste tableau des malheurs de la France & du désordre de ses finances. Les itératives remontrances sont sur-tout remarquables par la multiplicité de faits qu'elles contiennent, dénués de tout l'accessoire d'une éloquence frivole & de ces lieux communs qui énervent la vérité,

qu'on ne sauroit montrer en pareille occasion avec trop de force & d'austérité. On attribue ces deux chef-d'œuvres à M. l'abbé Terray, qu'on a regardé jusqu'à présent comme un membre trop voué à la cour. Ce trait de vigueur & de patriotisme lui a valu un compliment qui court dans les cercles, & que chacun répete avec plaisir. M. Pievron, premier substitut de M. le procureur-général, étant allé voir ce Démosthenes, peu après les phrases d'usage, « M. l'abbé, lui a-t-il dit, je viens vous demander votre amitié pour cette année, & non votre protection. » M. l'abbé a senti la finesse de cet éloge, qui fait honneur à ces deux bons citoyens & serviteurs du Roi.

16 *Janvier.* L'épître de M. Saurin à M. de Voltaire fait grand bruit par l'indignation des dévots soulevés contre lui. Ils se récrient contre son audace d'assimiler un poëte à la divinité, & la transsubstantiation du fils de Dieu, aux foiblesses de l'humanité de M. de Voltaire. Il est certain qu'un académicien n'auroit pas dû se permettre la hardiesse de cette métaphore, qui n'offre à ceux qui lisent ce vers sans prévention qu'une figure puérile, & qui ne valoit pas la peine de se livrer à une plaisanterie. Il devoit prévoir combien il seroit aisé de la transformer en impiété & en blasphême.

17 *Janvier.* L'académie royale de musique se dispose à remettre sur son théâtre *le mariage de Ragonde*, comédie-lyrique en trois actes, de Destouches & de Mouret, ainsi que l'acte d'*Erosine*, de MM. Montcrif & Berton. Le public a besoin de quelque chose qui le dédommage de la langueur & du froid glacial de l'opéra d'*Enée & Lavinie*, dont tout le succès a roulé sur quelques ballets du troisieme & quatrieme actes.

20 *Janvier*. Il eſt queſtion d'établir à la foire Saint-Germain une ſalle de danſe & de promenade dans le goût de celle que le Sr. Torré a édifiée ſur les boulevards, mais couverte & à l'abri des rigueurs de la ſaiſon. Le Sr. Ruggieri, rival en tout du premier, mais qui n'a pas ſon goût & ſon génie, a formé cette entrepriſe, & le public doit jouir de ce nouveau ſpectacle inceſſamment. On ne ſait ſi cette foire tombant dans le carême, M. l'archevêque ne fera pas ſes obſervations ſur ce genre de divertiſſements, & ne proſcrira pas ces bals publics. Son zele actif veille avec le ſoin le plus paſtoral ſur tout ce qui peut intéreſſer les ſaints uſages de l'égliſe, & les abſtinences ſalutaires qu'elle nous a preſcrites. Malheureuſement le peu de déférence qu'on a eu dans d'autres occaſions à ſes remontrances, influera ſans doute ſur celle-ci, & l'on a vraiſemblablement prévu cette objection de ſa part.

21 *Janvier*. Les comédiens françois ont annoncé pour lundi prochain 23 de ce mois, la première repréſentation de *l'Orphelin anglois*, drame en trois actes. Quoiqu'on ne nomme point l'auteur, & qu'il ait été rendu myſtérieuſement à la troupe aſſemblée, le bruit général eſt que M. de Longueil, gentilhomme de M. le duc d'Orléans, en eſt l'auteur.

24 *Janvier*. L'académie royale de muſique a remis aujourd'hui *Ernelinde* ſous le nouveau titre de *Sandomir*, nom d'un des principaux perſonnages mâles de la piece. Le poëme n'a pas paru beaucoup amélioré; il eſt moins mauvais cependant, en ce qu'il eſt plus court. Philidor ſe promettoit le plus grand ſuccès de la muſique; il ſe flattoit d'emporter tous les ſuffrages. L'amour-propre du muſicien n'a pas

réussi davantage, & le public est resté partagé comme il l'étoit à cet égard, c'est-à-dire, que les partisans de la musique moderne en sont enchantés, & que ceux de l'ancienne la trouvent détestable. Mêmes acteurs, peu de changements dans les ballets, en sorte que cette nouveauté n'en est pas une pour ceux qui en sont toujours avides.

26 *Janvier*. Les comédiens françois ont donné aujourd'hui la premiere représentation de *l'Orphelin Anglois*, drame en trois actes & en prose, qui devoit être joué lundi dernier, & retardé par l'indisposition d'une actrice. Dans ce sujet romanesque & lugubre, l'auteur paroît avoir eu en vue de tracer ses deux principaux personnages d'après l'*Emile* & la *Sophie* de Rousseau ; mais ils n'y ressemblent que par des traits vagues & généraux ; ils sont bien loin de leur vérité, de leur naïveté, encore plus de leur force & de leur énergie. Les autres caracteres sont plats & misérables, à l'exception d'un valet qui joint à ces qualités, l'atrocité du plus infame scélérat. Le style ne sent en rien l'homme de cour : c'est une prose dure, sans noblesse ; nulle légéreté, nulle vivacité dans le dialogue ; en un mot, sans un tableau vivement représenté par le Sr. Molé, d'un pere rapportant entre ses bras son enfant enlevé, l'auteur couroit risque de sortir bredouille, & sans aucun applaudissement marqué. Cette situation a produit le plus vif enthousiasme de la part des gens à imagination vive ; les autres, qui n'étoient point préparés à cet incident par aucune émotion précédente, n'ont vu que le comédien & un bambin qu'il apportoit sur la scene avec toutes les belles attitudes d'un acteur bien dessiné, échauffé

d'un feu factice dont il s'efforçoit en vain d'embraser les spectateurs.

M. le duc d'Orléans s'étoit fait annoncer sur l'affiche, & quoiqu'il ait la goutte, l'intérêt vif qu'il prend à l'auteur, attaché à sa personne, ne lui a pas permis de ne pas assister à ce spectacle; mais il y étoit en loge grillée.

28 *Janvier*. L'opéra d'*Ernelinde*, ou plutôt *Sandomir*, a eu hier un succès plus décidé. La musique savante & profonde de cet ouvrage a besoin de temps, & paroît devoir subjuguer à la longue les oreilles les plus rebelles. Philidor gagne de plus en plus des partisans, même dans le camp ennemi. Le grand reproche de ses adversaires tombe à présent sur la propriété de quantité de morceaux qu'ils lui contestent. Ils prétendent que tous les beaux endroits de son opéra sont pillés des grands musiciens modernes de l'Italie; ils le provoquent & veulent lui prouver ses plagiats par la comparaison des ouvrages de ces grands maîtres qu'ils ont fait venir, & qu'ils appellent plaisamment la *Collection des œuvres de Philidor*. Ces assertions, difficiles à bien établir, ne font rien au fond, & tournent à la gloire de cette musique, quels qu'en soient les auteurs.

29 *Janvier*. L'*Orphelin anglois*, qu'on croyoit absolument tombé, ayant reparu hier, a eu un succès brillant, il s'est relevé avec tous les applaudissements imaginables, & tous les honneurs dramatiques; on a demandé l'auteur, qui avoit eu bien de la peine à se risquer à une seconde catastrophe. Les changements consistent seulement en quelques retranchements de choses trop plates, ou trop révoltantes. Il faut tout dire, la maison de M. le duc d'Orléans, instruite combien le prince

s'intéresse à la piece, avoit soudoyé tous les subalternes pour inonder le parterre & le subjuguer absolument. Il est à présumer que ce triomphe éphémere n'aura pas de suites.

1 *Février* 1769. Il se répand une *Lettre de M. de ***, conseiller au parlement de Rouen*, à *M. de M***, premier président*, en date du 26 *Octobre* 1768. Elle roule sur la *Lettre de la chambre des vacations du parlement de Normandie au Roi, pour le supplier de pourvoir incessamment à l'approvisionnement de la ville*. Elle la représente comme un assemblage de préjugés, d'assertions, de protestations & d'erreurs, fruit de l'imagination échauffée de quelques particuliers, & capable de déshonorer le corps entier, s'il ne le désavouoit pas. L'auteur, qui est sans doute un économiste enthousiaste, releve çà & là quelques phrases de cette lettre qu'il combat par des raisonnements vagues, aussi aisés à réfuter, que ceux qu'il veut détruire, & qui ne portent pas sur des faits plus certains. En un mot, on ne peut se persuader qu'une compagnie avance des choses aussi fausses & aussi absurdes qu'il le prétend, & le lecteur, sans doute, n'en croira pas plus un déclamateur obscur & amer que peut faire parler son intérêt particulier, & plus aisé à corrompre, à séduire, plus susceptible de se tromper, d'errer qu'une chambre entiere des vacations. Cet ouvrage, très-répréhensible, mérite toute l'animadversion du ministere public, & sera sans doute réprouvé par le chef respectable auquel elle paroît adressée, & ne trouvera aucun membre de la compagnie qui ose l'avouer. Elle attaque d'ailleurs indirectement la conduite du parlement de Paris, & semble vouloir exciter une division entre les diffé-

rentes classes, dont elle oppose malignement les démarches contradictoires entr'elles.

4 *Février*. Le parlement, les chambres assemblées, a rendu hier matin un arrêt qui supprime un ouvrage qui a pour titre, *Mélanges historiques sur l'histoire de France*, dans lequel l'auteur s'est permis des réflexions judicieuses & vraies sur les cours souveraines, & particuliérement sur la chambre des comptes, mais que la magistrature n'aime pas à voir mettre au jour.

D'ailleurs, le parlement a été bien-aise d'envelopper à cette occasion la chambre des comptes dans son animadversion. On a parlé d'un fameux réquisitoire de l'avocat général de cette cour contre ce livre, & d'un arrêt de suppression qu'elle a rendu en conséquence de la fermentation que cet acte de grande police, exercé par des juges étrangers, occasionnoit dans le parlement ; il a été long-temps à se déterminer ; il a cru devoir enfin venger son autorité compromise : dans son arrêt il déclare la chambre des comptes absolument incompétente en matiere de police, & celui de cette cour comme non avenu ; il fait défense de reconnoître sa jurisdiction *hors sa ligne de compte*. L'arrêt sera imprimé & envoyé aux bailliages.

5 *Février*. A la suite de *Ragonde*, les directeurs ont remis l'acte d'*Erosine*, pour se réconcilier un peu avec les amateurs de la musique noble & sérieuse. Les paroles du sieur Montcrif & la musique du sieur le Berton s'accommodent à merveille : le premier est un poëte délicat, le second un musicien sensible, & tous deux paroissent faits l'un pour l'autre. Le rôle de la haute-contre a été très-bien exécuté par le sieur le Gros, pour qui il est com-

posé, & où il brille; Mlle. Arnoux a voulu faire celui d'Erosine, qu'elle a plus joué que chanté; son organe lui refuse absolument le service, &, malgré sa bonne volonté, cette actrice, si agréable au public, sera obligée de quitter incessamment le théâtre.

6 *Février.* M. du Belloy, dont on annonçoit plusieurs tragédies, telles que *Gabrielle de Vergy*, *le Chevalier Bayard*, *&c.* prive le public de ces intéressantes productions. Piqué contre les comédiens qui n'ont pas voulu reprendre avant le *Siege de Calais*, il a retiré ces drames annoncés, & accable de nouveau ces histrions de tout son mépris.

. . . . *Février.* La réunion de l'opéra comique à la comédie italienne, avoit rendu presque inutiles à ce théâtre les fonds des pieces françoises dont il étoit en possession, qui sembloient toujours étrangeres sur cette scene, & qu'on avoit la douleur de voir estropiées, dégradées, avilies par des histrions sans noblesse & sans décence. D'ailleurs, l'engouement du public pour leurs nouvelles acquisitions, mettoit les acteurs hors d'état de jouer ces autres comédies, & ne leur en laissoit plus le temps. Il étoit question depuis long-temps d'un revirement à cette occasion, qu'on regarde aujourd'hui comme décidé. Il passe pour constant que MM. les gentilshommes de la chambre, les grands administrateurs, comme l'on sait, de la police & du gouvernement dramatique, ont arrêté que toutes ces pieces sans musique, dont quelques-unes très-jolies, feroient remises aux comédiens françois; que ceux-ci en tiendroient compte aux auteurs & acteurs, & qu'il se feroit là-dessus les arrangements pécuniaires convenables; en

qui produit un fonds immense de nouveautés pour ces derniers.

10 *Février*. Les curieux, les oisifs, & les gens de ce pays-ci, qui ne respirent que les fêtes & le plaisir, se plaignent de la lenteur avec laquelle le nouveau Wauxhall de Ruggieri se conduit & s'acheve ; ils trouvent deja bien des jours précieux de perdus. Mais la magnificence, le luxe & le goût avec lesquels ce spectacle doit être décoré, ne permettent pas d'avancer davantage les travaux. C'est le sieur le Noir qui les conduit ; ce jeune architecte, déja connu par le bâtiment de l'abbaye de Clairvaux, cherche à se distinguer dans cette occasion, & à étendre sa réputation sur un plus grand & plus brillant théâtre. On estime que cette salle coûtera 40000 écus.

12 *Février*. La querelle du sieur du Belloy avec les comédiens françois, s'est manifestée depuis peu avec le plus grand éclat. Cet auteur ayant lieu de présumer que ces acteurs ne vouloient pas reprendre son *Siege de Calais*, comme il le desiroit, & qu'il s'étoit formé dans le tripot une cabale contre cette reprise, dont les détails seroient trop longs & tiennent à des jalousies obscures, très-peu importantes au public, un jour de grande chambrée, a apostrophé les comédiens en plein foyer, & devant tous les spectateurs, leur a déclaré du ton le plus véhément & le plus emphatique, qu'il retireroit son *Chevalier Bayard*, sa *Gabrielle de Vergy*, & même son *Siege de Calais*.... qu'il en prenoit à témoin l'illustre assemblée ; & que si les comédiens, abusant de leur possession, osoient, contre son gré, remettre actuellement sur la scene ce même siege de Calais, il protestoit d'avance contre cette au-

dace, & fauroit bien en demander & obtenir juftice. Après ce difcours le fieur du Belloy eft forti, & a laiffé l'aréopage comique étourdi de fes menaces & de fon flux oratoire. Le lendemain la troupe des comédiens affemblée, a écrit, à l'inftigation de l'un d'eux, une lettre honnête au poëte courroucé, pour lui faire des excufes, & juftifier leur refus ; il a ripofté par une autre lettre de quatre pages, où il les traite avec beaucoup de dureté & de mépris.... Ils ont été d'autant plus indignés de cette hauteur, qu'ils regardent le fieur du Belloy comme leur camarade, puifqu'il a été lui-même comédien en Ruffie. Ils ont pris le parti d'écrire à M. le duc de Richelieu, & de le prévenir de cette conteftation ; ils lui ont envoyé un mémoire détaillé ; de fon côté, le fieur du Belloy a porté fes plaintes à M. le maréchal, & l'on attend inceffamment la décifion de ce grand procès.

13 *Février*. Les économiftes redoublent leurs efforts auprès du gouvernement qui les favorife en fecret, mais n'ofe lutter de front contre les parlements & la nation entiere. Ces meffieurs ont été fur-tout humiliés de l'arrêt contre la *Lettre d'un confeiller au premier préfident du parlement de Rouen*, dont on a parlé. Ils ne peuvent digérer que cet ouvrage, fi patriotique fuivant eux, ait été condamné comme féditieux, calomnieux, & tendant à fouftraire les peuples à l'obéiffance qu'ils doivent à l'autorité du Roi dans les cours, &c. Du refte, ils prétendent que, malgré le nouvel arrêt du parlement, celui du confeil enrégiftré dans les jurifdictions inférieures n'a pas moins fon effet, qu'on n'ofera exécuter le premier, & que toutes ces difpofitions du premier tribunal

ne font qu'un vain appareil pour en imposer au peuple. Quant à eux, ils ne se lassent point de prêcher, fût-ce même dans le désert ; & ils viennent de répandre tout récemment une brochure, où ils ressassent tout ce qu'ils ont déja dit cent fois, sous prétexte que la vérité a besoin d'être souvent présentée pour se faire jour & pénétrer à travers la nuit de l'erreur & des préjugés.

14 *Février.* Il est venu aux comédiens françois un ordre de monsieur le maréchal duc de Richelieu, pour reprendre sans délai le *Siege de Calais.* Ces messieurs n'ont point encore jugé à propos d'y obtempérer, & ont arrêté une députation de huit d'entr'eux, pour jeudi 16 de ce mois. Il est risible de voir une troupe d'histrions s'assimiler aux cours souveraines, & oser faire des représentations, comme si un ordre du Roi ne devoit pas être pour eux sans réclamation quelconque.

16 *Février.* Il regne aussi dans le tripot des Italiens une grande fermentation. Les acteurs de l'opéra comique, réunis à ce spectacle, & qui, graces à l'engouement du public, en sont devenus bientôt les maîtres & les despotes, reprochent aux acteurs, comédiens seulement, qu'ils ne sont d'aucune utilité, qu'ils ne gagnent point leur part, qu'on ne joue plus les pieces auxquelles ils sont propres, & que ce sont enfin des membres à charge à la troupe. C'est ce qui a déterminé sur-tout le renvoi de ce fonds de comédies aux François, auxquels elles doivent appartenir naturellement. Ceux-ci, de leur côté, se piquent de sentiments généreux, & ne veulent pas dépouiller leurs camarades. Ces beaux procédés occupent beaucoup les gentilshommes de la chambre.

20 *Février*. M. le maréchal duc de Richelieu, dans l'audience qu'il a donnée jeudi dernier à Verſailles, à la députation des comédiens, les a traités avec toute la dureté que méritoit leur rebellion, & leur a enjoint de jouer le *Siege de Calais*, toute affaire ceſſante. Il leur a dit qu'il ſe chargeoit d'arranger la choſe vis-à-vis les auteurs qui pourroient ſe plaindre de ce paſſe-droit.

21 *Février*. L'académie royale de muſique a remis aujourd'hui *Dardanus*, au lieu de *Sandomir*, qui n'a pu ſe ſoutenir. Le premier, fort connu, l'eſt peut-être trop, & n'a pas diſparu aſſez long-temps pour occuper beaucoup la ſcene. Quoi qu'il en ſoit, la repréſentation d'aujourd'hui ne peut paſſer que pour une répétition, les meilleurs acteurs n'ayant pas joué. Le Gros, qui devoit faire le rôle de *Dardanus*, a été remplacé par le ſieur Pillot, & Larrivée n'a point rempli celui d'Antenor, ainſi qu'il étoit annoncé. Sans Mlle. Arnoux, qui a tâché de faire oublier tous ces vuides par la beauté de ſon jeu, & les graces touchantes de ſa déclamation, le public n'auroit pu ſoutenir juſqu'au bout ce ſpectacle, devenu burleſque. Les danſes ont été très-bien exécutées, & c'eſt toujours la partie brillante de ce ſpectacle. Il faut attendre à la ſeconde repréſentation pour prononcer ſur le reſte.

24 *Février*. La fureur du public pour courir chez Audinot, ſpectacle dont on a déja parlé, ne fait qu'augmenter. Malheureuſement la loge ne peut guere contenir que 400 perſonnes, & la modicité des places, dont les plus cheres ſont à 24 ſous, met tout le monde à portée de ſe régaler de cette foire, en ſorte

que la duchesse & le savoyard s'y coudoient sans distinction.

26 *Février*. On a donné hier la seconde représentation de *Dardanus*, dont le rôle a été encore plus mal exécuté par le sieur Muguet, qui n'a ni voix, ni figure, ni expression; l'indignation du public a été générale contre les directeurs. Au reste, Mlle. Arnoux a réparé, autant qu'il a été en elle, ce grand vuide de la scene, &, par un phénomene assez bizarre, sa voix, presqu'éteinte dans l'acte d'Erosine, a paru se ranimer dans cet opéra-ci, & se soutenir pendant les cinq actes. Il est douloureux qu'elle ait été si mal secondée. Le sieur Pillot, qui avoit fait la haute-contre le premier jour, a au moins de l'expression; l'on assure même que Mlle. Arnoux le préfere à le Gros pour le jeu, & se sent infiniment plus échauffée en scene par le premier.

Mlle. Heynel, qui ne paroît guere que des instants dans les différents ballets où elle danse, se prodigue dans ceux-ci; elle brille dans plusieurs actes; elle y déploie ses graces majestueuses, & passe avec raison pour la reine de la danse, dont les demoiselles Allard, Peslin, Guimard, &c. ne sont que les suivantes.

28 *Février*. MM. les directeurs ayant fait doubler dimanche Mlle. Arnoux, daus le rôle d'Iphise de l'opéra de Dardanus, par Mlle. Beaumesnil, Mlle. Rosalie s'est plainte amérement de cette injustice; elle a représenté son droit d'ancienneté, assez soutenu par le goût du public, & sur le peu d'égard qu'on a eu à sa requête, elle a donné sa démission de l'office de doublante, & paroît déterminée à quitter ce spectacle; ce qui jette la consternation parmi ses partisans, qui ne laissoient pas que d'être en grand nombre.

1 *Mars* 1769. Les comédiens, conformément aux ordres des gentilshommes de la chambre, ont remis aujourd'hui sur la scene le *Siege de Calais*, cette tragédie dont M. du Belloy ambitionnoit la reprise avec tant d'ardeur. Il paroît qu'il n'a pas eu tort, comme le craignoient ses partisans. Sa piece, quoique dans le même état où elle étoit, & accompagnée de tous les défauts de construction, de caractere & de style qu'on lui reprochoit, a été reçue, non avec l'enthousiasme d'autrefois, mais avec des applaudissements qui feroient le succès d'une tragédie ordinaire. C'est Mlle. Dubois qui jouoit le rôle d'Aliénor; elle n'a pas aussi mal réussi qu'on l'imaginoit; elle a même été applaudie à toute outrance par certaines gens; mais ceux qui se souviennent d'avoir vu Mlle. Clairon dans ce drame, ne peuvent en soutenir la comparaison; ceux qui ne s'en souviennent pas ne l'ont pas vue, mais dans qui le goût tient lieu de modele, l'ont trouvée froide, sans noblesse, & jouant quelquefois à contre-sens. Du reste, ses grands bras sont insoutenables, & détruisent toute l'illusion que pourroient causer son bel organe & sa figure.

2 *Mars*. M. du Belloy n'a pas encore été content de la maniere dont les comédiens ont repris le *Siege de Calais*; il s'est imaginé, d'après les tracasseries précédentes, qu'il y avoit de l'humeur de leur part, & qu'elle avoit contribué à les faire mal jouer; il en a porté ses plaintes à M. le maréchal de Richelieu, qui a vertement réprimandé les histrions. Ce nouveau trait ne met pas l'auteur en meilleure recommandation auprès d'eux, & ils le regardent comme leur fléau.

5 *Mars*. Outre le grand Nicolet, il y a à la foire son frere, qui a aussi un jeu de marionnettes, qui vient d'acquérir une grande célébrité par une scene qui s'est passée dans son enceinte. Un conseiller au parlement se trouvant présent à ce spectacle, a été apostrophé par le compere, qui l'a pris pour quelque clerc de notaire ou de procureur : il n'a pas tenu compte de l'injonction du personnage d'être plus circonspect, & de ne mettre aucun des spectateurs en scene. Celui-ci a fait de la rumeur au point que Nicolet est allé chercher la garde qui a arrêté le *quidam*, conseiller au parlement, sous prétexte qu'il troubloit le spectacle. Mené au corps-de-garde, il est venu un commissaire, qui, d'après les informations prises, a fait mettre au cabanon ledit compere ; & sur les plaintes subséquentes du magistrat à M. de Sartines, on étoit convenu que le soldat qui l'avoit arrêté seroit mis au cachot, pour avoir fait sa charge avec une insolence dans laquelle il se croyoit autorisé par l'*incognito* du personnage. Cette histoire est la matiere des conversations sur laquelle on varie beaucoup suivant l'usage.

8 *Mars*.

On dit que Choiseul & Barri,
Animaux très-antipathiques,
Partagent la cour aujourd'hui,
Et suspendent les vœux de tous nos politiques.
Il faut opter des deux : c'est le tout pour le tout ;
Car de leur sort dépend le nôtre.
Mais j'ai pris mon parti, Messieurs, prenez le vôtre,
Je me suis dit, le Roi la f...
Hé donc ! l'as f.... l'autre.

10 *Mars*. On redouble les travaux de la salle de l'opéra ; M. le duc d'Orléans ayant témoigné qu'il desiroit qu'elle fût mise en état pour

la ſaint Martin prochaine, où madame la duchesse de Chartres doit venir occuper ſon appartement au Palais-Royal.

11 *Mars*. L'affaire du conſeiller au parlement, dont on a parlé, a été plus funeſte au ſieur Nicolet qu'il ne le craignoit. La chambre de ce membre du parlement s'eſt aſſemblée à cet effet ; il a été obligé de faire le rapport de ſon aventure, & elle a exigé que le jeu de cet hiſtrion fût fermé. En outre, M. le premier préſident ayant appris que le ſoldat inſolent n'avoit pas été mis au cachot, comme cela avoit été promis par M. de Sartines, en a écrit à M. le maréchal de Biron, qui lui a donné ſatisfaction ſur le champ, & lui a répondu que ce malheureux y reſteroit juſqu'à ce qu'il plût à M. le conſeiller de demander ſa grace.

Les officiers aux gardes ſont furieux de cette punition. Ces meſſieurs, imbus de l'eſprit militaire qui inſpire à cet état un deſpotiſme auſſi abſolu ſur tout le reſte, que ſon obéiſſance eſt aveugle & paſſive pour leur hiérarchie & pour le ſouverain, prétendent que le ſoldat ne pouvoit avoir offenſé un robin, & que, dès qu'il étoit en faction, il ne devoit reconnoître perſonne que ſes commandants ſuprêmes, c'eſt-à-dire, les gens à croix de ſaint Louis ou portant uniforme.

16 *Mars*. On peut ſe rappeller le pari entre M. le marquis de Brancas & M. de Poyanne. Ce dernier avoit donné 18000 liv. à condition que M. de Brancas en donneroit 12 par jour tant que la paix dureroit, les iſles, ſoit en Europe, ſoit en Amérique, exceptées ; la Corſe eſt conſéquemment dans le cas de l'exception ; mais M. de Brancas a prétendu qu'on devoit regarder ce qui s'étoit fait à Avignon

comme une véritable hostilité ; & M. de Poyanne n'en convenant pas, ils ont pris MM. de Broglio, de Castries & de Monty pour arbitres. Ils ont décidé qu'aux termes du pari, comme on l'a mis sous leurs yeux, M. de Poyanne avoit perdu. Il lui en coûtera environ 9000 liv. ayant déja reçu près de 400 louis.

17 *Mars*. Quelques auteurs ne pouvant rien produire par eux-mêmes, ou pressés de vivre, ont imaginé depuis quelque temps de dresser une friperie littéraire, & de faire des livres des dépouilles des écrivains morts. C'est ainsi qu'ont paru successivement différentes compilations, abréviations, divers extraits, & surtout ces esprits qu'a mis à la mode un certain abbé de la Porte, l'usurier du Parnasse, qui sait le mieux placer à intérêts ces sortes de productions, & qui a tourné en commerce de finances lucratif, un métier qui jusqu'à présent avoit fait mourir de faim presque tous ses partisans. On ne sait si c'est lui qui avoit mis depuis peu en lumieres *l'esprit de Marivaux*; mais celui-ci a excité un procès dans la librairie entre le libraire ayant le privilege de ce dernier ouvrage, & l'autre pourvu de celui des œuvres de Marivaux. Ce dernier s'oppose au débit de l'autre, prétendant que cet esprit n'étant qu'une émanation du livre qu'il a en vente, on n'a pu accorder un privilege qu'il avoit antérieurement & qui ne roule que sur le même objet. Cette contestation est portée en justice, & jusqu'à la décision le livre *de l'esprit de Marivaux* est arrêté.

19 *Mars*. Le concours pour le prix du motet latin a commencé aujourd'hui. Dans le grand nombre des pieces, il ne s'en est trouvé que deux en état d'être présentées au public,

encore n'ont-elles pas mérité son suffrage. On croit que le prix sera remis à une autre année. Demain on exécutera les pieces de musique qui ont concouru pour l'autre prix sur des paroles françoises.

21 *Mars*. Des deux motets françois exécutés hier au concert spirituel sur les paroles de l'ode quatrieme de Rousseau : *la gloire du Seigneur, la grandeur immortelle*, *&c*. Un seul a paru mériter l'attention des connoisseurs ; on l'a proposé de nouveau au public aujourd'hui ; on y a trouvé une grande harmonie, de la richesse de musique ; mais point de peintures de détail, comme le sujet le comportoit, & qui sont d'ailleurs dans le goût moderne.

31 *Mars*. On a envoyé de Corse les effigies de quelques chefs de cette nation, tous dans des attitudes guerrieres. 1°. Bianco-Campo, sentinelle ; 2°. Antonio del Carleto sur son rocher, ajustant le coup de son fusil qu'il tire ; 3°. Angelo Petriconi, en embuscade ; 4o. Parlo di Luccigarno, gravissant sur un rocher ; 5°. Carlo Butta Foco, dormant, son fusil entre ses jambes ; 6°. Pietro di Botra avec sa conque marine, qui tient lieu de tambour chez les Corses ; 7°. Graccomo Muratto, descendant la garde ; 8°. Le curé, d'Olmetta, caché derriere un rocher, braquant son fusil.

6 *Avril* 1769. Le sieur Ruggieri a rouvert son wauxhall la nuit du 3 au 4 de ce mois, par un bal dans le goût de ceux de l'opéra, & au même prix ; il a commencé à minuit. Il doit en donner plusieurs de cette espece.

8 *Avril*. M. de Voltaire a payé son tribut de reconnoissance à M. de Saint-Lambert, des éloges qu'il lui prodigue dans son *poëme des saisons*, & sur-tout dans une note où ce poëte

avance l'affertion hardie de mettre l'auteur de Brutus & d'Alzire au deffus de Corneille & de Racine. Il lui a adreffé une épître directe qui roule fur les travaux de la campagne & fur fes heureux habitants : il y a de très-beaux vers dans cette piece, des morceaux de pathétique & de fentiment très-affectueux, mais entrelardés de mauvaifes plaifanteries contre un tas de *fcriblers*, fur lefquels M. de Voltaire ne peut tarir, & qu'il releve & replonge tour-à-tour dans l'oubli.

9 *Avril*. M. de Bougainville cache avec le plus grand foin la latitude, la longitude & tout ce qui pourroit faire connoître la pofition de l'ifle qu'il prétend avoir découverte. L'homme qu'il a amené n'eft point encore arrivé, il l'a laiffé dans l'Inde ; mais il l'attend. Du refte, il contredit formellement le capitaine Byron relativement aux Patagons, qu'il affure n'être pas d'une ftature plus qu'ordinaire. Sur l'objection qu'on lui fait que cette nation n'étant compofée que de hordes qui changent continuellement de lieu, il peut fe faire que le peuple qu'il a vifité ne foit pas le même vu par les Anglois : il prétend le contraire, & tire fa preuve de ce que ces fauvages avoient encore les pieces de clinquaillerie que nos voifins leur avoient données. On réplique que tous les voyageurs allant dans ces parages, portent de ces fortes d'effets, & que cette circonftance même ne prouve rien & ne peut détruire l'affertion d'officiers dignes de foi, qui parlent d'après le témoignage de leurs fens.

12 *Avril*. Las habitants de la Louifianne, en conféquence de l'arrêt du 29 octobre & de l'exécution qui s'en eft fuivie, ont envoyé un

mémoire en cour, imprimé à la Nouvelle-Orléans avec permission de M. l'ordonnateur, dont les principaux griefs y contenus contre M. Wlloa, sont que sept millions de papiers royaux forment tout le numéraire de cette colonie & la fortune des citoyens. La privation de ce capital, dont S. M. suspendit le paiement par un arrêt du mois d'octobre 1759, avoit mis la province de la Louisianne dans la plus déplorable situation, dont elle espéroit se dédommager durant la paix par le commerce, ressource qu'elle se voit enlevée.

1°. Par les tentatives de M. Wlloa sur la liberté de la traite avec les sauvages. 2°. En fermant le débouché au débit des bois, objet de plus de 500000 liv. pour la colonie, ainsi qu'à celui des autres productions du pays, comme indigo, pelleteries, tabac, coton, sucre, brai & goudron. 3°. On reproche encore à M. Wlloa, malgré les promesses de la continuation de commerce libre des habitants pendant dix ans, d'avoir fait rendre un décret tout-à-fait opposé, suivant l'ordonnance publiée à la Nouvelle-Orléans le 6 septembre 1766. 4°. Malgré les promesses du Roi que les mêmes loix subsisteroient avant que M. Wlloa eût pris possession, que ses titres eussent été vérifiés & enrégistrés ou même présentés; d'avoir infligé des punitions séveres, des châtiments inconnus sous la domination françoise encore subsistante, pour les fautes les plus légeres. 5°. D'avoir détruit des établissements formés dans les temps primordiaux de la colonie, à cause de la proximité d'un entourage en pieux dont, depuis quelques années, on a fermé la ville. 6°. D'avoir condamné aux mines des citoyens considérés, pour avoir été

porteurs de représentations respectueuses de leurs compatriotes. 7o. D'avoir fait séquestrer les biens & emprisonner les personnes des sieurs Cadix & le Blanc, sans aucune ordonnance comminatoire, pour avoir introduit des negres créolisés, &c. 8o. D'avoir interdit les passes du Mississipi, & les avoir réduites à la seule passe du N. E., réglement tyrannique, & cause de la perte de plusieurs bâtiments, ou du moins de leurs avaries. 9o. D'avoir prohibé d'apporter des negres en la colonie, sous prétexte d'un commerce nuisible à un négociant anglois. Tels sont les principaux griefs articulés contre M. Wlloa, & pour lesquels ils l'ont fait embarquer avec toute la liberté possible & sans la moindre indécence. Ils établissent ensuite que la colonie de la Louisianne ne peut être d'aucune utilité à l'Espagne; que cette nouvelle domination est au contraire destructive de la colonie; qu'elle est très-avantageuse à la France dont elle aime les loix & le gouvernement. Ces habitants supplient, par toutes ces considérations, leur ancien roi *Louis le bien-aimé*, de vouloir bien les laisser vivre sous son gouvernement, & reprendre leurs serments de fidélité & leurs cœurs qu'il n'a jamais perdus.

L'arrêt & ce mémoire, ainsi que les autres pieces jointes au premier, sont écrits avec obscurité emphatique, qui caractérise des imaginations exaltées, & ne prouve que trop le déréglement des têtes de ceux qui ont eu part à ce projet le plus séditieux, le plus bizarre & le plus irrégulier qui se soit vû de mémoire d'homme.

13 *Avril*. La facétie dont on a parlé sur la compagnie des Indes, a fait fortune à la ville

& à la cour, au point d'exciter tant de rumeur, que des membres du parlement, très-morofes fans doute, & plus qu'aufteres, ont voulu dénoncer cet écrit aux chambres affemblées. Heureufement M. Seguier, le premier avocat général, qui entend la plaifanterie, a fait fentir combien il feroit puéril à une compagnie telle que le parlement, de s'occuper d'une pareille mifere; que ce feroit lui donner de la confiftance & confacrer à la poftérité ce pamphlet éphémere, qui ne peut que tomber de lui-même dans le néant le plus parfait.

14 *Avril. Difcours fur les miracles de Jefus-Chrift*, traduit de l'anglois de Wolfton. Il eft dit dans l'avertiffement, que l'auteur de cet ouvrage naquit à Northampton en 1669, que fon ardeur d'écrire contre la religion l'avoit fait condamner à une année de prifon & à une amende de cent livres fterling, qu'il ne put point payer; & qu'ayant été follicité de fortir de captivité à la charge de n'écrire plus rien de femblable, il ne put jamais renoncer à cette liberté, & qu'il mourut en 1673. Dans ce traité, compofé de fix difcours, l'auteur difcute quatorze miracles de Jefus-Chrift; favoir, les marchands & vendeurs chaffés du temple; les démons chaffés du corps d'un poffédé, & paffés dans un troupeau de pourceaux; fa transfiguration fur le Tabor; la cure de la femme hémorrhoïffe, celle d'une femme ayant un efprit d'infirmité, fous lequel elle étoit demeurée courbée 18 ans, & liée dans les chaînes de Satan; l'hiftoire de la Samaritaine, celle du figuier maudit; la guérifon d'un homme malade depuis trente-huit ans & qui étoit à l'entrée de la Pifcine; celle de l'aveugle né; le changement d'eau en vin aux noces

de Cana; le paralytique; la résurrection de Lazare; il termine par celle de Jesus-Christ même, qui est le quinzieme miracle dont il fait l'analyse & la critique. Tout cet ouvrage tend à prouver: 1°. Que les miracles consistant à guérir des maladies corporelles qui ont rendu Jesus-Christ célebre, ne conviennent point au Messie, & même ne sont pas une preuve suffisante pour avoir pu l'autoriser à fonder une religion. 2°. Que l'histoire littérale de la plupart des miracles de Jesus-Christ, tels qu'ils sont rapportés par les évangélistes, renferment des choses absurdes, improbables & incroyables; que par conséquent ils n'ont jamais été opérés, en tout ni en partie, de la maniere dont on le croit aujourd'hui; mais qu'ils sont seulement rapportés comme des récits prophétiques & paraboliques, de ce qui doit être un jour opéré par lui d'une maniere mystérieuse & plus miraculeuse. 3°. Ce que Jesus entend lorsqu'il en appelle à ses miracles, pour prouver son autorité divine, & qu'il n'a pu proprement & absolument en appeller à ceux qu'il a opérés alors dans la chair, mais aux miracles mystiques qu'il devoit opérer en esprit, dont ceux qu'il a faits dans la chair ne sont que les figures & les ombres.

La maniere de raisonner de l'auteur & son application de différents sens allégoriques que les peres ont donnés à ces miracles, font de ce traité le galimatias le plus complet; & il est aisé d'en juger que cet écrivain ne croit pas plus le sens figuré que le sens littéral des écritures, mais cherche seulement à tourner en ridicule les diverses interprétations des peres, ce qui n'est pas fort difficile. C'est encore ici

qu'il faut avoir recours à la foi, & présenter son bouclier impénétrable, contre le quel viennent se briser, comme le verre, les arguments les plus formidables des incrédules, & les pointes les plus acérées des persifleurs.

17 *Avril.* Il n'est pas de bonne plaisanterie qui n'en enfante beaucoup de mauvaises : on a parlé de celle intitulée : *Prospectus de la pompe funebre de la Compagnie des Indes*, & de la célébrité étonnante qu'elle a eue ; on a voulu en faire la parodie par un autre *prospectus*, au sujet d'une cérémonie prétendue faite à l'occasion du rétablissement de la santé de madame la Compagnie des Indes, &c. Rien de plus plat & de plus misérable.

18 *Avril.* M. de Morenas, historiographe d'Avignon, & ci-devant auteur de la gazette qui portoit le nom de *Courier d'Avignon*, supprimé depuis l'invasion du Comtat, par la jalousie des auteurs de celle de France, a éludé la poursuite de ses envieux, & vient d'établir son siege à Monaco, d'où il répand une nouvelle feuille, intitulée : le *Courier de Monaco*. Elle a commencé du mois de février, & depuis quelque temps est introduite en France. Le public dévore toujours avidement ces productions étrangeres, où sa curiosité se dédommage de la stérilité des auteurs dont on vient de parler, qui voudroient anéantir les autres gazettes, & se réserver le privilege exclusif de ne rien dire, ou de dire des riens.

19 *Avril.* Les pieces de musique qui ont concouru cette quinzaine de pâques au concert spirituel pour les deux prix proposés, n'ayant pas eu les suffrages du public, ils sont remis à l'année prochaine, & seront doubles. On sait que l'un est destiné pour un motet sur un

pseaume latin indiqué dans le temps, & l'autre pour l'auteur qui mettra le mieux en chant l'ode 4 de Rousseau. Les conditions sont les mêmes.

21 *Avril*. Le sieur Velaine, jeune auteur de la comédie françoise, qui avoit quelque talent & donnoit des espérances, vient de mourir de la poitrine. C'est une nouvelle victime que s'est immolé Mlle. *Hus*, actrice du même spectacle, & très-renommée entre les messalines de ce genre.

22 *Avril*. Un événement d'une espece moins sinistre que le précédent, fait l'entretien des foyers. Le sieur Bellecour, aussi acteur de la comédie françoise, avoit épousé depuis plusieurs années, une ci-devant Dlle. Gogo, du même tripot, & qui par passion l'avoit préféré à tous les agéables de la cour & de la ville, & s'étoit concentrée avec lui dans les douceurs d'un chaste hymen, en l'enrichissant des dépouilles d'une multitude d'amants ruinés en son honneur. Ils avoient vécu ensemble assez bien depuis ce temps, & même très-amoureusement. Tout récemment sa femme l'a trouvé avec une sienne sœur très-grossiere, & qui lui tenoit lieu de femme de-chambre, ou de complaisante, ou de demoiselle de compagnie. Le sieur Bellecour, très-pudibond encore, a été si honteux d'être pris en flagrant délit, qu'il n'a osé reparoître en public, & n'a pas joué depuis pâque, ce qui a ébruité l'aventure, jusque là peu connue.

23 *Avril*. On prétend que M. de Voltaire, piqué des plaintes de l'évêque du Belley, gémissant sur son incrédulité, sur son opiniâtreté constante à répandre des libelles contre la religion, a voulu constater cet acte de catholi-

cité, & qu'il a eu recours à des notaires pour recevoir en ce moment sa profession de foi, qu'il a envoyée à monseigneur. Quoi qu'il en soit de cette circonstance sur la quelle on varie, on voit dans plusieurs de ses lettres à différents amis, combien il est attaché à la religion, quel respect il a pour elle, & avec quelle humilité il s'est empressé de satisfaire aux devoirs de catholicité.

24 *Avril*. Le siege de Calais a toujours été en déclinant depuis sa reprise ; les chambrées sont devenues si médiocres, qu'après huit représentations, les comédiens ont été obligés de cesser faute de spectateurs. On peut regarder ce drame si prôné, si exalté, comme entiérement tombé, & comme mort de sa belle mort.

25 *Avril*. Le sieur Velaine étoit clerc de procureur, fort mal aisé, que Mlle. Hus ayant eu occasion de voir quelquefois, avoit pris dans une sorte d'affection. Sa jeunesse, sa figure, quoique n'ayant rien de rare, sa douceur & son esprit lui plurent, elle si attacha tellement, qu'elle lui proposa de quitter cet état de clerc, d'embrasser celui de comédien ; elle ajouta qu'elle se chargeoit de tous les frais & de toutes les démarches ; même de sa personne. Le jeune homme ne put résister à tant de graces & à une perspective si riante ; il entra chez Mlle. Hus, & depuis deux ans environ il étoit à la comédie. La reconnoissance envers une femme aimable dégénere facilement en amour ; celui du sieur Velaine est devenu tel, que, malgré les représentations de ses amis & des médecins, il a voulu consacrer à sa bienfaitrice jusqu'à son dernier souffle. Celle-ci, à son tour, a fait à son égard tout ce

qu'on pouvoit attendre d'elle, & même au-delà. Elle n'a point quitté cet amant languiſſant qui étoit depuis un mois à Seaux. Le curé de cet endroit, qui l'a ſuivi, ne s'eſt point oppoſé aux ſoins de Mlle. Hus, & à ſa tendreſſe qu'il regardoit d'avance comme les fruits d'un hymen que les amants s'étoient promis & qu'ils devoient effectuer au rétabliſſement du moribond. Enfin, le ſieur Velaine eſt mort le 19 entre les bras du curé & de Mlle. Hus. Auſſi-tôt celle-ci s'eſt jetée ſur le cadavre, & s'eſt livrée à toutes les extravagances de l'amour le plus effréné. Le curé n'écoutant que ſes ſentiments d'humanité, a arraché de là l'actrice, a fait mettre les chevaux à ſon carroſſe, & l'a ramenée lui-même à Paris, où depuis lors elle n'a pris aucune nourriture, pas même de bouillon, & où elle préſente à ceux qui la voient le ſpectacle le plus tragique; elle eſt ſuffoquée, elle halete, elle étouffe, & ne paroît avoir d'autre ſentiment que celui de la douleur.

26 *Avril*. On répete à l'opéra celui d'*Omphale*, ancienne tragédie lyrique, dont les paroles ſont de la Motte, & la muſique de Deſtouches. Un nommé Cardonne, de la muſique du Roi, s'eſt chargé de refaire cette derniere. Les amateurs qui ont aſſiſté aux répétitions n'en paroiſſent pas émerveillés. Ils en parlent comme d'une compoſition froide, monotone, & d'une ſimplicité peu différente de l'ancienne, où les vieux routiers de ce ſpectacle prétendent qu'il y avoit de belles choſes.

28 *Avril*. Mlle. Hus devenue intéreſſante pour le public par le ſpectacle qu'elle lui préſente d'une femme & d'une actrice conſumée d'amour, eſt encore dans un état déplorable.

Elle paroît comme ſtupide ; elle a un treſſaillement général & continu dans le genre nerveux ; ſa porte eſt aſſiégée d'incrédules, qui vont par eux-mêmes ſavoir de ſes nouvelles, & s'informer de la vérité du phénomene.

Au reſte, on obſerve à cette occaſion que le ſieur Velaine ſembloit né pour le malheur du ſexe : ſa mere, déſolée de le voir comédien, en étoit devenue folle, & s'étoit jetée par la fenêtre.

30 *Avril.* Outre le mémoire & l'arrêt dont on a parlé concernant la *révolution de la Louiſianne*, on voit encore ici les *repréſentations du conſeil ſupérieur de la Nouvelle-Orléans au Roi*, en date du 12 novembre 1768. *Obſervations du même conſeil faites au parlement ſéant à Paris. Lettre écrite à ſon alteſſe royale monſeigneur le duc d'Orléans par les habitants, négociants & colons de la Louiſianne.* Enfin, *mémoire ſur la révolution du 29 octobre 1768, pour être préſenté à ſon alteſſe royale monſeigneur le duc d'Orléans.*

Même obſcurité, même déſordre, même emphaſe dans ces productions, où le bon ſens & la grammaire ſont également violés à chaque page. On ne peut concevoir que des corps quelconques puiſſent mettre au jour des pieces auſſi mal raiſonnées & auſſi mal écrites.

1 *Mai* 1769. Il paroît une *cinquieme homélie, prononcée à Londres dans une aſſemblée particuliere le jour de pâque.* Elle roule ſur la communion ; elle eſt pleine de citations ſavantes & plaiſantes ſur cette matiere : le ſoi-diſant prédicateur rapporte les contradictions de diverſes eſpeces des apôtres, des peres de l'égliſe & des théologiens à l'égard d'un myſtere qui prête à un ridicule inépuiſable, quand on ne le reſpecte pas avec l'humilité d'une foi également vive & aveugle. La meilleure morale à

tirer de cet écrit, comique & sérieux tour-à-tour, est cet esprit de tolérance que l'auteur prêche dans tous ses ouvrages avec une constance vraiment philosophique. Malgré les nouvelles protestations de M. de Voltaire, qui a renié toutes ces œuvres de ténebres, on est encore tenté de lui attribuer celle-ci. Insensiblement il pourra faire un recueil d'homélies, qui le mettront à même de figurer parmi les plus abondants sermonaires.

3 *Mai*. On devoit jouer aujourd'hui aux François une piece nouvelle de M. Caron de Beaumarchais; mais une attaque de nerfs dont le sieur Préville s'est trouvé atteint tout-à-coup, a empêché l'auteur de la donner au public; il n'a point voulu priver son drame du secours de cet excellent acteur: jusqu'ici ce drame est resté anonyme, & l'on ne sait encore s'il sera baptisé sur l'affiche.

4 *Mai*. Il paroît un petit recueil contenant: 1°. une lettre anonyme écrite à M. de Voltaire du bas Dauphiné, en date du 1 février 1769, dont on met en note que l'original est déposé chez un notaire; 2°. la réponse de M. de Voltaire, datée du château de Ferney, le 9 février 1769, avec une apostille sur M. Damilaville, son grand ami & son correspondant, où il nous apprend que ce financier est auteur de plusieurs articles du dictionnaire encyclopédique, & de quelques autres ouvrages de morale & de religion; 3°. lettre à M. de Voltaire au sujet de l'ex-jésuite Nonotte, du 7 février 1769, de M. Bigex; 4°. certificat du sieur Wagniere, secrétaire de M. de Voltaire, daté du 8 février 1769, qui se dit prêt à affirmer que son maître n'a jamais été en correspondance avec l'abbé Velli, & qu'il n'en a reçu aucune lettre; 5°. attestation du

même, le 9 février 1769, au château de Ferney en Bourgogne; 6°. une protestation signée Cramer de Geneve, le 12 février 1769, à l'occasion d'une phrase prétendue tirée de *l'esprit & des mœurs des nations*, & attribuée à ce libraire, comme ayant imprimé cet ouvrage de Voltaire. Tout cet assemblage de différentes pieces, écrites du même style, paroît avoir été fabriqué à Ferney. M. de Voltaire, qui ne se laisse pas égratigner volontiers, ne peut pardonner à l'ex-jésuite Nonotte d'avoir relevé ses fautes dans un livre intitulé: *les Erreurs de Voltaire;* & non content de dire à cet adversaire des injures directes, il s'en fait encore dire aussi par de prétendus correspondants. Il développe dans sa réponse la cause de la haine des jésuites contre lui, qu'il attribue à une très-bonne œuvre de sa part. On est si fort en garde contre les serments, les parjures & le persiflage continuel de ce philosophe, qu'on n'ose rien croire sur sa parole; mais on rit à bon compte aux dépens de ses victimes; & c'est vraisemblablement tout ce qu'il demande.

6 *Mai.* Dans le temps même où M. de Voltaire faisoit sa profession de foi, & renioit ce déluge de brochures impies, obscenes, scandaleuses, révoltantes, dont il inonde l'Europe, de nouvelles protestations du même genre se répandoient clandestinement, & attiroient la curiosité du public à la faveur de ce nom célebre. De ce nombre est *la canonisation du pere Cucufin, frere capucin d'Ascoli, avec son apparition à un bourgeois de Troyes, &c.* Tel est le titre de cette plaisanterie, où l'auteur disserte tantôt en philosophe & en érudit, tantôt s'égaie en farceur ou en homme du monde. Il commence par établir que les païens, malgré cette pluralité des dieux qu'on

leur attribue, n'en croient qu'un ; il compare ces dieux ſecondaires à nos ſaints, & voudroit mettre dans ce catalogue ſaint l Hôpital, ſaint de Thou & ſaint Henri-quatre. Il vient à la cérémonie de la canoniſation, qu'il décrit avec le ton d'un arlequin ſur les treteaux : du reſte, il déclame contre la multitude des fêtes, & prétend qu'il vaudroit mieux travailler que s'enivrer au cabaret ; axiome de morale que perſonne ne lui conteſtera. Ce pamphlet, recueil abondant de ſaillies, de quolibets, & de ces anecdotes comiques & impies, très-propres à amuſer un cercle de femmes & de petits-maîtres, eſt recherché avec la plus grande fureur.

7 *Mai.* M. le comte de Galar a fait une ode en l'honneur de la convaleſcence de madame la jeune de Nicolaï, ſa belle-ſœur, revenue en effet des portes du tombeau ; il l'a fait graver magnifiquement. Il a mis à la tête une eſtampe allégorique fort ingénieuſe ; mais, indépendamment des ornements pittoreſques & typographiques, la piece de poéſie mérite par elle-même une diſtinction particuliere ; il y a du ſentiment, de la délicateſſe, peut-être trop de galanterie pour une ode dans le grand genre. C'eſt un excellent ouvrage pour un jeune ſeigneur, homme de cour, chez lequel il annonce beaucoup d'eſprit & de goût.

8 *Mai.* *Omphale* n'a pas eu plus de ſuccès aux repréſentations ſuivantes. Les gens de goût en ſont d'autant plus fâchés, que cet opéra eſt très-beau quant au poëme, & que les paroles très-lyriques, quoique de la Motte, prêtoient infiniment au compoſiteur. Le dernier mot des connoiſſeurs eſt de trouver la muſique trop foible & trop peu ſavante pour de la muſique moderne, & trop ſeche, trop peu agréable pour effacer l'ancienne. Le rôle d'Alcide

est rendu à prodige par Larrivée ; celui d'Omphale est on ne peut plus mal fait par sa femme, qui, malgré ses prétentions aux grands rôles, n'est bonne que pour l'ariette ; & le personnage d'Iphis est exécuté par le Gros, qui joue médiocrement, & dont la voix ne trouve pas à se développer dans ce rôle. Il y a des ballets charmants comme à l'ordinaire.

9 *Mai*. Les comédiens italiens ordinaires du Roi ont demandé d'aller jouer sur le théâtre des Tuileries, lorsque l'opéra seroit retourné au Palais-Royal, ce qui doit avoir lieu décidément à la saint Martin prochaine. Ils ont obtenu cette grace, qui les affranchit d'un loyer de 9000 livres de rentes, qu'ils payoient pour l'hôtel de Bourgogne aux enfants - trouvés, auxquels il appartient. On ne sait si cette grace ne leur sera pas funeste, en ce que leurs voix, déja très-foibles sur leur théâtre actuel, se perdront absolument sur celui-là. Cependant ils se proposent d'y faire des retranchements, & d'avoir recours à tous les moyens propres à prévenir cet inconvénient, ce qui même les empêchera de succéder immédiatement à l'opéra : ils n'ouvriront qu'à pâque de l'année suivante. Du reste, quant au local & aux entours, il n'y a pas de comparaison pour l'embarras continuel que ce spectacle occasionne dans le quartier où il est.

11 *Mai*. La reprise du Siege de Calais a occasionné une discussion fort vive entre les comédiens & l'auteur. On a déja parlé de celle qui avoit précédé ; l'autre étoit encore plus importante, puisqu'elle rouloit sur une affaire d'intérêt, & que les parties ont été sur le point de la porter en justice, & de plaider. On sait, en général, que les honoraires d'un auteur de piece en cinq actes, sont du neuf

vieme de la recette, mais seulement tant qu'elle se joue de continuité & qu'elle n'est pas interrompue; il est obligé de souffrir une diminution dans le cas contraire. Les comédiens ont prétendu que M. du Belloy étoit dans le dernier cas; celui-ci a soutenu que sa tragédie n'avoit été arrêtée que par un événement dont la fatalité seule est due aux acteurs; que la retraite de Mlle. Clairon en ayant été la suite, il n'avoit pu consentir à laisser reparoître son drame dénué de ce puissant secours; ainsi il ne devoit souffrir en rien de la faute ou de l'impertinence de la troupe. Cette querelle a réveillé l'animosité des contendants. Heureusement M. le maréchal-duc de Richelieu a interposé son autorité, & a forcé les comédiens à rendre justice au Corneille moderne. Il est à craindre que tant de tracasseries multipliées ne le dégoûtent de la carriere dramatique, & ne l'empêchent de nous donner d'autres chef-d'œuvres.

13 *Mai.* On vient d'imprimer l'arrêté du parlement de Normandie, en date du 16 mars dernier, concernant l'édit du mois de décembre, qui ordonne une prolongation du vingtieme, &c. & qui a été enrégistré au lit de justice. Cette cour supplie le Roi de retirer cet édit, & de ne pas imputer à sa désobéissance, si elle ne peut y obtempérer; &, pour motiver son opposition, elle expose les raisons qui la forcent à ce refus. Elle s'appuie sur l'infraction qu'on a fait si souvent faire à S. M. de sa parole royale, comme ne pouvant nullement rassurer les sujets sur la continuation d'un impôt aussi onéreux; sur une administration vicieuse, dont on ne peut cacher les erreurs & les bévues multipliées, & dont l'historique seul est la censure la plus formi-

dable ; sur un édit prétendu sur la libération des dettes de l'état, qui, en opérant l'acquittement d'une petite portion de ces dettes, l'a grevé d'une masse de créances infiniment supérieure à la diminution ; sur les variations continuelles de cette administration, preuve non équivoque du peu de solidité de ses principes, de la fausseté de ses démarches, & peut-être des vues insidieuses des subalternes sur lesquels on s'en repose, & qui sacrifieroient la France entiere à leur cupidité. On ne peut rien de plus fort que cet arrêté, monument précieux à la postérité de la fermeté de cette cour, de son zele éclairé, & de son courage infatigable à dire la vérité.

14 *Mai*. Le sieur Torré, piqué d'une belle émulation, voulant renchérir sur l'élégance, le goût & la richesse du nouveau Wauxhall du sieur Ruggieri, a bouleversé entiérement le sien, & a fait travailler depuis quelque temps avec une ardeur infatigable pour ouvrir son nouveau spectacle hier, jour de la pentecôte. Il l'avoit déja annoncé sous le nom *des fêtes de Tempé*. Mais, malgré toute sa diligence, il n'a pu être prêt : en vain a-t-on travaillé toutes les nuits, même les fêtes & dimanches. On a observé à cette occasion combien on étoit jaloux de procurer des plaisirs au public, puisque, même hier, la seconde grande férie de l'année, le matin, pendant la grand'messe, les travaux ont été continués avec une égale vigueur, & sans doute avec la permission des magistrats.

17 *Mai*. M. l'abbé Baudeau, prévôt de Widziniski & économiste infatigable, dévoré du zele de l'humanité, & plus encore de l'amour patriotique, pour s'être éloigné de France n'a

pas rallenti son activité fraternelle. Il a écrit de Grodno, le 19 février de cette année, à M. le marquis de Mirabeau, autre économiste non moins ardent pour le bien de la société, qu'il avoit fait marché avec des négociants de Dantzik & de Konisberg en Prusse, pour avoir du beau froment à 20 l. le setier de Paris, du poids de 240 livres, poids net, quitte de tout, même du droit de Sund, & n'ayant plus rien à payer que le port par mer. Il ajoute: «Si j'avois été ici plutôt, vous auriez actuellement ce même froment-là dans toute la France, & il n'auroit pas coûté plus de 15 ou 16 l. Il y a ici du grain qui se perdra, ou qui se boira en mauvaise biere, ou mauvaise eau-de-vie, plus qu'il n'en faudroit pour nourrir trois ans le royaume de France. Les propriétaires ne demandent pas mieux que de nous le donner en échange de sels, vins, eaux-de-vie, huiles, &c.»

D'après ce premier prix, on calcule par des factures que le prix moyen du fret de ce bled seroit de 40 s. par setier de Paris, c'est-à-dire, de 240 livres poids net, qu'il y faut ajouter le dixieme en sus pour les *avaries & chapeau*. Ce qui porte ce prix à 44 s., qui variant d'un neuvieme en dessus ou en dessous, à raison de la concurrence des navires plus ou moins grande, peut être estimé de 40 à 50 s. au plus par setier; ainsi l'on pouvoit donc avoir du beau froment, rendu au port du Havre, pour 22 l. 10 s. par setier; qu'il n'en coûteroit pas davantage pour le port de Rouen; & qu'en le vendant 24 l. dans cette derniere ville, & 25 l. à Paris, on y gagneroit considérablement; qu'ainsi la livre de pain de ménage, qui a valu jusqu'à 4 s. & qui vaut encore 3 s. 3 d. & quelque chose de plus, ne coûteroit que 2 s. à 2 s. 3 d.

&

TAYLOR INST.

& que le pain entiérement blanc ne reviendroit qu'à deux sous & demi.

Si ces faits sont exacts, comme on le doit présumer par l'assurance de ceux qui les avancent, les écrivent & les impriment sans contradiction jusqu'à présent, comment la cupidité des négociants, toujours éveillée sur ses intérêts, ne s'est-elle pas tournée du côté de ce commerce? Les économistes attribuent cette inertie aux précautions même prises contre la cherté, c'est-à-dire, à la gêne & aux défenses absolues de l'exportation, & conséquemment aux entraves mises à la liberté de l'importation.

18 *Mai*. Mlle. Hus va mieux, mais n'est pas encore en état de jouer. Il semble que le public auroit dû rendre à cette actrice le même honneur qu'aux sieurs Molé & le Kain, en s'informant de ses nouvelles par acclamation, comme il a fait lors de la maladie de ces derniers. Quoique cette actrice ne soit pas aussi précieuse dans son genre que les deux acteurs en question, sa douleur rare & respectable, les suites funestes qu'elle a été sur le point d'entraîner, l'encouragement qu'il faudroit donner à l'honnêteté des mœurs & aux sentiments vertueux, tout auroit dû concourir à mériter à Mlle. Hus une pareille distinction.

19 *Mai*. Les économistes continuent à répandre tout ce qui peut favoriser leur systême, qui s'accrédite de jour en jour, & auquel paroissent enfin céder les parlements de Paris & de Rouen, sinon par une accession déclarée, au moins par un acquiescement tacite, en ne donnant aucune suite à leurs réclamations, & même à leurs arrêts. Les premiers ont grossi leur recueil de plusieurs pieces qui militent en leur faveur, entr'autres d'une lettre imprimée

du parlement de Toulouse, en date du 22 décembre, c'est-à-dire, du temps où les parlements en question faisoient les plus grands efforts pour anéantir une loi que celui de Languedoc déclaroit la loi la plus favorable à cette province, dont il démontroit des avantages sensibles & toujours croissants, dont il sollicitoit la continuation & l'étendue avec les instances les plus vives, & qu'il s'offroit de soutenir & de défendre contre quiconque n'en sentiroit pas les avantages, ou voudroit les combattre.

Ils ont ajouté à cette lettre un extrait des remontrances du même parlement, en date du mois de mars, où cette compagnie place incidentairement une nouvelle réclamation très-énergique sur la liberté du commerce des grains, liberté qu'il voudroit qu'on étendît aussi à celui des vins, double avantage qui en procurant au Languedoc des débouchés, faciliteroit le paiement des impôts, &c.

A ces témoignages nerveux, les économistes ont joint un extrait des registres du greffe des états de Bretagne, en date du 1 mars 1769, par lequel il est dit que les états ont ordonné & ordonnent que leurs députés & procureur général syndic à la cour, veilleront à ce qu'il ne soit rien changé à l'édit touchant l'exportation des bleds pour la province de Bretagne.

20 *Mai*. On répete aux Italiens une nouvelle comédie mêlée d'ariettes, intitulée la *Rosiere*, dont les paroles sont du sieur Favart, & la musique du sieur Philidor.

Le sujet de cette piece est une fête instituée dans un petit village auprès de Noyon, nommé Salency. Saint Médard, évêque de cette ville au commencement du sixieme siecle, en est l'auteur. Il établit un prix en argent & une cou-

tonne de roses en faveur de la fille du village en question dont il étoit seigneur, reconnue pour la plus sage par les habitants & par ses camarades. Cet établissement s'est perpétué jusqu'à nos jours, & a même été augmenté. Outre la dot qui est plus considérable, on décore ladite vierge couronnée d'un anneau au doigt & d'un cordon bleu ; on assure qu'une pareille institution a conservé les mœurs dans le pays, que les filles y sont toutes vertueuses dans l'espoir de mériter la couronne.

22 *Mai.* Les lettres particulieres de Londres continuent à parler d'une fermentation extraordinaire & soutenue à l'occasion de M. Wilkes. L'opposition du parti contraire, qui a prévalu dans la chambre des communes, a tellement aigri les esprits, qu'on ne feroit pas surpris qu'il en résultât une émeute considérable. Tout le monde, même les gens les plus sensés ou les plus indifférents, le sexe compris, sont obligés d'afficher la livrée de ce célebre Anglois, en portant en spectacle sur soi le nombre de 45. On l'a imprimé jusque sur les maisons. On sait que c'est le fameux numéro du *Nort Briton*, germe de la querelle actuelle. La cour, toujours dans l'inquiétude, a fait avancer plusieurs régiments autour de cette capitale ; ces troupes sont prêtes à entrer au premier signal & à faire main-basse sur le peuple séditieux.

23 *Mai.* On attribue la facétie sur la compagnie des Indes, intitulée *Pompe funebre*, à M. le comte de Lauraguais, comme on a dit, mais aidé de M. de Jossan, petit-fils de la fameuse le Couvreur, & homme excellent pour ce genre d'ouvrages.

24 *Mai.* Un nommé Chevalier, acteur de la comédie françoise, faisant hier le rôle d'amou-

yeux dans *Mélanide*, s'eſt trouvé mal ſi ſubitement, qu'il eſt tombé roide tout à plat ſur le théâtre : on l'a enlevé & l'on a baiſſé la toile. Heureuſement c'étoit à la derniere ſcene, & un mardi jour où le ſpectacle eſt peu garni. Cette cataſtrophe a vivement affecté les témoins, & pluſieurs femmes ſe ſont évanouies par contre-coup.

25 *Mai*. Tous les princes du ſang, tous les miniſtres, les principaux magiſtrats chargés de la police de Paris, ſe ſont rendus hier à minuit chez le Sr. Torré, dont le ſpectacle doit s'ouvrir aujourd'hui ſous le nom de *fêtes de Tempé* ; on a fait un eſſai de l'illumination & du coup-d'œil qui en réſulteroit. Il paroît que cet artiſte ingénieux a eu les ſuffrages des grands du royaume, & a reçu une approbation générale. Le public a vu avec une ſatisfaction complete le gouvernement s'intéreſſer à ſes plaiſirs, & les hommes d'état les plus occupés ſe dérober à leurs travaux importants pour veiller ſur cette partie de l'adminiſtration, qui en étoit une eſſentielle chez les Romains, & que ne dédaignoient pas les ſages & les héros.

Ce ſpectacle s'eſt ouvert en effet ce ſoir, avec le concours qu'attire ordinairement dans ce pays-ci tout ce qui eſt nouveau ou rajeuni. Les jolies femmes, les petits-maîtres, les filles élégantes de Paris ſe ſont empreſſés d'embellir à l'envi ce ſpectacle de volupté. Le goût & la magnificence ont également contribué aux ornements du local, qui n'eſt pas encore à ſon point de perfection. Le ſalon en rotonde n'eſt pas aſſez éclairé ; cette partie ne répond pas au luxe des autres, & il faudroit multiplier les lumieres & les faire jouer davantage. Les peintures préſentent de toutes parts les attributs de la joie & des plaiſirs. Les glaces répé-

tent & reproduisent à l'infini toutes les beautés qui viennent exciter & animer les desirs des spectateurs. La musique porte dans les sens l'émotion nécessaire à de pareilles fêtes. Les allémandes, ces danses pour lesquelles nos femmes ont pris un goût décidé, qui offrent & qui diversifient toutes les attitudes de la lubricité, perpétuent dans les spectateurs les premieres impressions ; en sorte que tout contribue à rendre ce séjour un séjour de délices, & ces fêtes de véritables *fêtes de Tempé*.

28 *Mai*. *Omphale* est tombée dans un tel discrédit, que le public se refuse absolument à ce spectacle, & que les représentations ont peine à fournir aux frais. En attendant qu'on donne *Zaïs* de Rameau, les directeurs de l'académie royale de musique se proposent de remettre des fragments, le genre le plus propre à attirer du monde par la variété qui plaît à plus d'amateurs.

30 *Mai*. On a déja parlé fort au long des critiques de toute espece qu'essuie le nouveau bâtiment du Palais-Royal, dont le mauvais goût, & l'assemblage discordant sautoient aux yeux de tout le monde ; mais, malgré le bruit qui en couroit l'an passé, on ne se feroit pas imaginé que cette masse informe manquât de solidité ; c'est cependant ce qu'on vient de découvrir : il a fallu étayer le magnifique escalier, & il menace ruine au point qu'on regarde comme décidé de le refaire. M. le duc d'Orléans a appris cet événement avec beaucoup de surprise & d'indignation ; les amateurs & les gens de l'art en sont révoltés, & le public entier voudroit voir dégrader l'auteur de cette architecture, dont l'ineptie est sans excuse.

1 *Juin* 1769. Tout ce qui sort de la plume

de M. de Voltaire eſt recherché avec une telle avidité qu'on ramaſſe juſqu'à ſes moindres chiffons. On en pourra juger par la lettre ſuivante, qui, écrite par un autre, n'auroit pas fait la moindre ſenſation, & n'a de recommandable que le nom de ſon auteur, & de celui à qui elle eſt adreſſée, M. l'abbé de Voiſenon, dont la modeſtie a été obligée de céder à l'avidité de ſes amis, & de laiſſer prendre copie de ce billet cavalier.

« Mon cher confrere, le grand-vicaire de Boulogne & évêque de la bonne compagnie, prendra, s'il lui plaît, en gré qu'un vieux ſolitaire du dioceſe d'Annecy lui demande ſa bénédiction, ſa protection dans la ſainte égliſe, & chez les honnêtes gens de Paris. Il ſe recommande à ſes bonnes graces à ſes prieres & à ſes chanſons qui valent beaucoup mieux que ſes antiennes.

» On vient de réimprimer *la Félicité*, non pas la félicité éternelle, mais celle du plus aimable homme du monde. VOLTAIRE. »

Le 12 *Mai* 1769, à Ferney.

Pour l'intelligence de la derniere phraſe, il faut ſavoir que M. l'abbé de Voiſenon a fait imprimer, il y a 18 ans, un roman intitulé la *Félicité*, non la *Félicité éternelle* en effet, car elle eſt morte dès ſa naiſſance : c'eſt un aſſez mauvais ouvrage.

3 *Juin*. On a écrit dans des *lettres ſur les ſpectacles*, concernant leur amélioration, que le cinquieme acte de l'Iphigénie de Racine feroit un tout autre effet mis en action & en ſpectacle, qu'en récit ; on en parloit chez une femme de la cour qui aime beaucoup la comédie, & influe ſur-tout dans le tripot de la

comédie françoise. M. de Sainte-Foy, présent à la conversation, prétendit qu'il n'y avoit rien de plus facile que de faire les changements nécessaires pour cela, qu'avec dix ou douze vers de suture on en viendroit à bout. Il fut chargé de l'exécution & réussit si bien que la duchesse de Villeroy en question, a proposé aux comédiens de jouer l'Iphigénie avec cet appareil ; ce qu'ils ont fort approuvé, & ce qui doit avoir lieu incessamment.

5 *Juin.* M. de Villiers, docteur en médecine, ancien médecin des armées du Roi, connu parmi les chymistes par sa traduction de la *Docimasie de Cramer*, & par plusieurs articles de chymie insérés dans l'encyclopédie, en avoit fait insérer un par extrait dans une feuille périodique (l'avant-coureur du 17 avril dernier) concernant la falsification du tabac en poudre : les fermiers généraux, alarmés des suites que cela pourroit avoir par les craintes du public, se sont plaints au conseil. L'académie des sciences a été priée en conséquence de donner son avis là-dessus ; il a été nommé des commissaires qui ont décidé que l'assertion de M. de Villiers étoit téméraire, hasardée, fausse, calomnieuse, sentoit l'homme peu versé dans la chymie, & pouvoit bien avoir été suggérée par un motif d'intérêt, vu que depuis peu de temps il avoit été présenté plusieurs mémoires au conseil, tendants à obtenir un privilege exclusif pour le débit du tabac en poudre. Les rapporteurs, s'étendant eux-mêmes en réflexions étrangeres à leur objet, pourroient les faire suspecter à leur tour de prévention en faveur de la ferme générale.

Les meilleures raisons sont que les prétendus poisons que le dissertateur veut avoir extraits du

tabac en poudre par analyse, sont des matieres peu connues des débitants, trop cheres, trop difficiles à amalgamer; qu'elles ne produiroient aucun des deux effets proposés, ou de donner une qualité plus agréable au tabac, ou d'en grossir le volume; qu'il est plusieurs autres additions étrangeres à faire, simples innocentes, à la portée de tout le monde, & plus propres à remplir les vues cupides des débitants; que d'ailleurs la police veille sur le débit de cette denrée comme sur celle des autres; que tout mélange des matieres étrangeres, même salubres, est défendu & réprimé par des peines très-rigoureuses.

Ce jugement de l'académie des sciences, certifié véritable le 30 avril par M. Grand-Jean de Foucroy, le secrétaire, & que l'académie a permis de rendre public par une délibération du 24 mai, a été inséré tout au long dans l'avant-coureur d'aujourd'hui 5 juin, & doit rassurer les nez intimidés par de vaines terreurs.

7 *Juin*. La cupidité excite ici l'industrie de toutes parts; elle s'exerce sur les sujets les plus abjects; &, après s'être portée aux arts nobles, aux opérations ingénieuses de l'esprit, elle redescend à celles qui ne paroissent réservées qu'à un méchanisme aussi vil que dégoûtant. Une compagnie vient de répandre un *prospectus*, par lequel elle s'annonce pour avoir trouvé le secret de faire vuidanger sans toutes les incommodités qu'entraîne ce travail. Ce secret approuvé par l'académie des sciences, & autorisé par la police, consiste dans un ventilateur qui desseche les matieres, les réduit en un état de *caput mortuum*, & empêche que l'air qui s'exhale dans leur transport, ne soit,

chargé de vapeurs malignes qui infectent, souillent & ternissent toutes les matieres d'or ou d'argent qui se trouvent dans la maison où se fait l'opération, & même au voisinage.

7 *Juin*. La faculté de médecine auroit besoin de faire rétablir ses écoles ; elle a droit de compter, comme de raison, sur les secours du Roi, le protecteur de ses sujets, des arts en particulier, & sur-tout de l'université, dont cette faculté fait une portion précieuse. Mais le mauvais état des finances, pourroit rendre long-temps ces secours inefficaces. Un docteur avoit proposé un projet capable de fournir les fonds nécessaires à cet édifice, sans être à charge à l'état ; &, par une inovation utile, il vouloit que la faculté de médecine de Paris reçût, comme chacune des provinces, des médecins *ubiquistes*, c'est-à-dire, des bacheliers qui pourroient exercer dans tous les lieux où il n'y auroit pas d'université, ou de college de médecine. En mettant cette réception à un prix modique, elle attireroit à elle tous les sujets que leur modique fortune oblige d'étudier en province, & d'y chercher un privilege qu'ils ne peuvent obtenir qu'à grands frais dans la capitale.

La faculté avoit nommé des commissaires pour examiner ce projet du docteur Bernard ; mais depuis long-temps il n'étoit plus question de rien, les commissaires avoient négligé cette affaire. Le docteur Bernard, fort zélé pour son corps, qui s'est déja distingué dans la contestation élevée dans son sein au sujet de l'inoculation, parle de remettre sur le tapis la proposition, & de terminer une délibération, qui devient plus urgente à mesure que les écoles dépérissent & menacent ruine.

9 *Juin*. La France semble être le pays de l'Europe qui rende le moins de justice au grand poëte qui fait aujourd'hui l'honneur de notre patrie & de son siecle. Tandis qu'il gémit sur les limites d'une de nos provinces, que, sans être exilé, il semble dans une sorte de proscription, dans un éloignement injurieux que ses ennemis lui reprochent, & dont il est obligé de se défendre continuellement en déclarant qu'il est toujours sur les terres de France; les etrangers en foule s'empressent de lui rendre hommage, & de le couronner de gloire; les souverains lui écrivent, le comblent de leurs bienfaits, & lui consacrent des monuments durables de leur estime & de leur vénération. Dans les états de l'électeur Palatin, on vient de frapper une médaille en l'honneur de M. de Voltaire, comme à un génie divin, *qui a ôté au monde le bandeau de l'erreur*. Tel est l'emblême sous lequel on a voulu le désigner avec tous les attributs qui peuvent le caractériser: la ressemblance y est parfaite, & le coin de toute vérité & de toute beauté. Il est inutile d'ajouter combien la superstition & le fanatisme s'élevent contre cette assertion, & contestent à M. de Voltaire le titre auguste que lui déferent de concert la raison, la philosophie & l'humanité.

13 *Juin*. Le sieur Piron a ranimé depuis peu sa verve dans une épître qu'il a adressée à M. le comte de Saint-Florentin, sous le titre d'*Apothéose de Binbin* (sobriquet du sieur Piron), ou *Voyage dans l'Empyrée*. Cet ouvrage, encore manuscrit, respire tout le génie de son auteur, c'est-à-dire, la satire, la débauche & la bassesse.

14 *Juin*. D'abord Zais, génie de l'air, s'est métamorphosé en berger, & sous cette forme

rustique, a plu à une bergere nommée Zelidie ; il veut l'éprouver ; il exige que Lindor sylphe étale aux yeux de cette derniere, les prestiges divers de son art & tout ce qui peut la séduire. Elle est insensible & ne songe qu'à Zaïs ; celui-ci non content de sa résistance à Lindor, veut se convaincre par lui-même ; il emprunte les traits de son confident, il redouble les enchantements, il va jusqu'à persuader à la bergere que son amant est infidele. Elle le croit d'abord, & n'en est pas moins constante, puis dans l'enthousiasme de son amour, elle surmonte sa jalousie & ses craintes ; elle regarde l'inconstance de Zaïs comme une nouvelle illusion employée pour la tourmenter. Le dieu se fait connoître alors, &, sur le trouble de la bergere, sur les craintes qu'elle témoigne d'être aimée d'un être plus puissant qu'elle, il consent à devenir mortel, il brise l'anneau mystérieux auquel est attaché toute sa puissance, & se trouve transporté dans un désert avec l'objet de sa passion. Alors Oromazes, le souverain génie, dans l'admiration de l'excès de cet amour réciproque, rend à Zaïs tous ses droits & déifie Zelidie.

Il y a sans contredit dans ce drame de Cahuzac des scenes délicieuses, filées avec le sentiment le plus exquis ; c'étoit la meilleure maniere de faire sentir au public la perte de mademoiselle Arnoux. Mlle. Beaumesnil, qui joue le rôle de Zelidie, a une figure coquette, qui n'est point celle d'une pareille bergere ; sa voix aigre & seche est trop éloignée de l'onction qu'il y faudroit. Cette actrice est tantôt froide, tantôt emportée, jamais dans le ton de la nature. La voix du sieur le Gros seroit admirable pour le personnage qu'il fait, s'il

jouoit aussi-bien qu'il chante ; mais sa courte épaisseur lui donne plutôt l'air d'un paysan que d'un berger, encore moins celui d'un génie aérien ; rien dans sa personne n'annonce le feu dont il brûle, & la froideur de son exécution glace le spectateur dans les moments les plus passionnés. Il a pourtant été fort applaudi à la derniere ariette, parce qu'il est plus chanteur qu'acteur ; il n'occupe que les oreilles, émerveillées de la beauté de son organe, de sa voix vigoureuse tour-à-tour & flexible, de la justesse, de la variété de ses sons & de ses cadences admirables.

14 *Juin*. La contredanse du troisieme acte de Zaïs, où l'on peint la légéreté & l'inconstance, est admirable par la vivacité, la rapidité de son exécution, par un tourbillon de sylphes & de sylphides, qui se mêlent, qui se succedent, se quittent, se reprennent sans cesse, se confondent toujours, & font toujours dans un ordre agréable aux yeux & continuellement varié. Mlle. Heynel, paroît au quatrieme acte, & tempere pas sa danse sévere les sentiments trop exaltés du spectateur saisi d'admiration à la vue de cette belle statue, comme on l'a surnommée, soit que son tempérament la porte naturellement à la froideur, soit qu'ayant été élevée dans les cours du nord, elle en ait pris la gravité majestueuse. La gaieté françoise ne permettoit pas d'en rester là ; une troupe de pâtres & de pastourelles sont venus ranimer la scene par leurs danses folles ; le sieur Dauberval, à la faveur de cette entrée, s'est livré à toutes les contorsions, dislocations par lesquelles il a su se rendre agréable au public, & est devenu désormais incapable de toute autre danse. On a regretté que Mlle. Allard n'ait pu lui servir de pendant,

& qu'il ait été obligé de figurer vis-à-vis madame Pitrot, dont la carcasse déhanchée, trop long-temps vue des spectateurs, commence à leur déplaire beaucoup. Au reste, le goût devroit proscrire ce genre de danse trop opposé à la noblesse du théâtre lyrique, qui ne présente que des grouppes de polissons, dans une fête où tout doit se ressentir du genre des divinités pour lesquelles elle est faite.

15. *Juin*. Les comédiens françois ont donné hier la premiere représentation d'une piece nouvelle, ayant pour titre *Julie* ou *le bon Pere*, en trois actes & en prose. Ce drame d'un M. du Nord, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, roule sur le fonds usé d'une jolie villageoise, dont s'éprend un homme de qualité, & comme il arrive dans vingt romans & dans autant de comédies, la jeune personne se trouve fille de condition. Le pere, sous prétexte de la disproportion d'état, refuse d'abord sa fille; il craint les suites funestes d'une passion éphémere; mais l'amoureux ayant su la naissance de celle qu'il recherche, détruit toutes les objections de sa maîtresse. Elle résiste; il apprend dans ce moment qu'il vient de perdre un procès qui le ruine, & dérange tous ses projets; grands sentiments de la part de la fille qui croit devoir lui avouer alors qu'elle l'aime, & le pere dans ce malheur trouve une raison bizarre de consentir à l'hymen refusé jusque-là.

Rien de neuf, d'intéressant dans l'intrigue; point de variété dans les caracteres, aucune invention. C'est une très-médiocre production, qui, bien loin d'annoncer dans le jeune auteur un talent qu'il faille encourager, déclare une rage précoce de composer, qu'il faut étouffer

dès sa naissance, pour éviter à un homme, dont ce n'est pas le métier, de se couvrir d'un ridicule infaillible.

On ne peut assez s'étonner que les comédiens, qui se piquent de faire les difficiles, aient reçu sans difficulté une pareille piece. Cela prouve plus que jamais combien ces histrions sont dénués des qualités nécessaires pour juger un ouvrage dramatique & la nécessité de leur ôter ce tribunal qu'ils se sont arrogé, & qu'ils sont incompétents pour remplir, ainsi qu'on vient de l'établir dans différents écrits répandus sur cette matiere.

16 *Juin.* Il y a quelques années qu'il se répandit sourdement une méchanceté contre la cour, intitulée *Vision de M. le cardinal de Bernis.* Elle fut attribuée dans le temps, assez à juste titre, à M. le marquis de Choiseul, capitaine de vaisseau. Elle lui attira des disgraces & des chagrins qui abrégerent ses jours. Quelqu'un vient de renouveller ce genre de satire sous le titre de *Vision de M. de N...* Outre qu'elle paroît absolument calquée sur l'autre, elle n'a pas le même mérite de ces sortes d'ouvrages, celui de présenter des anecdotes piquantes & peu répandues. Cependant, comme elle a trait à des gens de la cour, à des ministres, & à des femmes très-connues, que d'ailleurs sa clandestinité lui sert de véhicule, on la recherche avec empressement, & chacun est curieux d'en orner son porte-feuille.

18 *Juin.* Extrait d'une lettre de Bouillon, du 10 juin 1765... Rien de plus singulier, de plus louable que la fortune de M. Pierre Rousseau de Toulouse, qui, d'auteur médiocre & méprisé à Paris, est devenu un manufacturier littéraire très-estimé & très-riche. Il préside,

comme vous savez, au journal encyclopédique, à la gaze. te salutaire & à la gazette des gazettes ou journal politique, &c. Vous ne sauriez croire, Monsieur, combien ces trois entreprises lui rendent : pour le concevoir, imaginez qu'il est à la tête d'une petite république de plus de soixante personnes, qu'il loge, nourrit, entretient, salarie, &c. dans laquelle tout travaille, sa femme, ses enfants, sa famille, que le manuscrit, l'impression, la brochure, la relieure de ces ouvrages périodiques se font chez lui, & que malgré les frais énormes de cette triple production, il met encore vingt mille francs net de côté, au point d'être aujourd'hui en marché d'une terre de 180000 liv. qu'il est à la veille d'acheter, & qu'il compte payer argent comptant.

18 *Juin*. Les partisans de M. Wilkes, suivant les nouvelles particulieres de Londres, viennent de faire frapper en son honneur une médaille avec son effigie, enrichie des attributs les plus flatteurs : il y est annoncé comme un patriote brûlant d'amour pour le bien public, & victime de l'ardeur de son zele ; comme un citoyen opprimé, auquel la nation doit une réclamation constante & inébranlable. Malgré ces excès d'honneurs, on croit que son crédit baisse beaucoup, & que cet homme singulier, après avoir fait tant de bruit, après avoir été l'idole du peuple, finira par en être méprisé & oublié, & l'on ajoute que ce terme n'est pas loin peut-être.

19 *Juin*. En attendant que les querelles qui agitent le sein de la compagnie des Indes se terminent, un plaisant, ou soi-disant tel, a répandu *la relation du docteur Ribaudier, confesseur de très-haute, très-excellente & très-puis-*

fante princesse, son altesse sérénissime madame la compagnie des Indes. Sous le voile de cette allégorie, on révele ce qui s'est passé dans les divers comités des députés avec MM. de l'administration. L'on en fait une charge sous le nom de *vision ou prophétie de la princesse*. On met en jeu les principaux membres, & chacun parle dans son caractere. Cette caricature, précieuse par la vérité des faits, est d'une touche lourde & d'un style barbare, ce qui pourroit la faire croire une production de quelque étranger. Plus méchante que le *prospectus de la pompe funebre*, elle n'est pas à beaucoup près aussi agréable ; elle fait pourtant sensation, & le public, intéressé à la compagnie, la recherche avec empressement.

22 *Juin*. Le nouveau pamphlet répandu sur la compagnie des Indes, & où quelques acteurs sont peints sous les couleurs les plus ridicules, a excité beaucoup de rumeur dans le comité pour savoir quel en étoit l'auteur, ou du moins quels indiscrets avoient révélé les détails de leurs querelles. M. de Bruni, l'un des syndics, a sur-tout été fort offensé d'être représenté comme un goinfre passionné pour les bons morceaux, & M. d'Esprémesnil, d'être traité d'écolier, lorsqu'il se flattoit de régenter les actionnaires, &c. Cela occasionne des tracasseries nouvelles, dont les affaires de la compagnie pourront souffrir.

27 *Juin*. M. de Voltaire, cet astre du monde littéraire, qui depuis sa brillante aurore ne cesse de l'éclairer, semble aux derniers moments de son couchant redoubler, sinon de chaleur & de lumiere, au moins d'activité & d'abondance. Il paroît un petit nouveau roman allégorique, qu'on lui attribue ; il a

pour titre *Lettres d'Amabed*, *&c.* Il est certain que personne n'oseroit lui en contester la propriété ; car c'est une répétition fastidieuse de mille choses qu'on trouve dans vingt ouvrages du même genre de cet auteur. Le cadre n'est pas plus neuf ; il est question de deux jeunes Indiens mariés, qu'on traite d'apostats, qu'on met en conséquence aux prisons de l'inquisition à Goa, & qu'on amene à Rome pour être jugés. Très-peu d'idées, quelques images, une ombre de sentiment, & beaucoup de mots forment tout l'assemblage de ce misérable pamphlet. Mais le mystere avec lequel l'auteur glisse ces feuilles furtives, l'attention de ses partisans de les annoncer d'avance à l'oreille, & la célébrité du nom imposant du philosophe de Ferney, excitent une fureur épidémique pour s'arracher ces productions, qui ne se soutiennent que par leur rareté. On sent bien qu'il est difficile, ou plutôt impossible que M. de Voltaire reste dans l'inaction, livré, comme il est, aux ennuis de la vieillesse & de la solitude ; mais ce qu'il écrit d'une main, il devroit avoir la sagesse & le courage de le brûler de l'autre. Il emprunte aujourd'hui le masque du docteur Temponet, & c'est à ce cuistre de Sorbonne qu'il a tant baffoué, qu'il attribue la traduction arabe de cette histoire, prétendue arrivée au commencement du seizieme siecle.

27 *Juin.* M. le comte de Lauraguais passe généralement pour auteur de la relation du docteur Ribaudier, &c. & à plus juste titre que de la premiere plaisanterie. Quoique ce seigneur ait infiniment d'esprit, ceux qui le connoissent, retrouvent dans celle-ci cette

obſcurité & ce galimatias, défauts ordinaires de ſes productions. Du reſte, ſans l'avouer, il ne la renie pas avec la même franchiſe que l'autre.

28 *Juin*. M. de Voltaire s'annonce indirectement pour l'auteur des deux livres qu'on lui attribue dans une lettre à M. Tiriot, ſon agent littéraire, & le dépoſitaire de ſes ſecrets : il paroît, dit-il (c'eſt le mot du guet entre eux (il paroît une *hiſtoire du parlement*, en deux volumes. Les connoiſſeurs la trouvent bonne & véridique. Il paroît un petit roman intitulé *Lettres d'Amabed*, &c. C'eſt l'hiſtoriette d'une jeune Indienne, que les gens de goût préferent à la piteuſe & longue hiſtoire de Pamela. Ces traits de modeſtie caractériſent encore mieux l'auteur, & ne permettent pas de douter que ces deux ouvrages ne ſoient du philoſophe de Ferney.

28 *Juin*. Les ſpectacles ont vaqué aujourd'hui, *conformément aux ordres du Roi*. C'eſt la formule ; mais on a trouvé mauvais que le ſieur Nicolet, chef de marionnettes, qui doit mettre, *conformément aux ordres de M. le lieutenant général de police*, ſe ſoit aſſimilé aux grands ſpectacles, aux ſpectacles penſionnés par ſa majeſté. Le cas eſt d'autant plus grave, que cet hiſtrion a déja été réprimandé pour pareille audace ; on ne doute pas que les puiſſances comiques léſées ne demandent cette fois qu'il ſoit envoyé à Bicêtre pour récidive de ſon inſolence.

29 *Juin*. Mad. Bellecour ne pouvant ſupporter l'affront d'avoit trouvé ſon mari couché avec la ſœur de ſa femme, & plus ſenſible encore à l'ingratitude d'un homme auquel elle a ſacrifié ſa fortune, au point de re-

prendre le train de la comédie, dont sa richesse considérable la mettoit à même de se passer, a voulu absolument se séparer d'un pareil monstre. Elle a d'abord obtenu un ordre pour faire enfermer cette petite personne, qui, quoique laide & mal-propre, vouloit aller sur ses brisées, & elle l'a replongée dans la poussiere d'où elle l'avoit tirée; quant au sieur Bellecour, pour éviter un esclandre scandaleux entre mari & femme, dans un tripot aussi bien réglé que la comédie françoise, on lui a donné un congé de quatre mois, afin d'accoutumer le public à voir ces deux époux séparés, & de diminuer l'éclat de cette rupture. Mais un grand mal qui en a résulté pour le comédien, c'est que Molé s'est trouvé obligé de jouer quelques-uns des rôles de cet acteur, & que sur-tout dans celui du comte d'Olban de Nanine, il l'a éclipsé d'une façon complete, & enlevé les suffrages de tous les spectateurs.... En sorte que Bellecour perd à la fois par cet événement, sa femme, son opulence & sa gloire.

30 *Juin*. Il doit y avoir des spectacles à Fontainebleau dans le cas où le voyage aura lieu, car il n'est pas encore décidé par le mauvais état de quelques parties du château, entr'autres de l'appartement de mesdames, auquel on ne peut remédier faute d'argent; mais il y en aura surement cet hiver à Versailles, & sa majesté a arrêté la liste des pieces qu'on joueroit devant elle. Elle a rayé de sa main le *Philosophe sans le savoir*, *Eugénie* & *Beverley*, par la raison que ces drames tristes & lugubres ne convenoient point à son âge, qui n'avoit besoin que de choses agréables & gaies. Les sieurs Sedaine, Caron de Beau-

marchais & Saurin sont très-affligés de cette disgrace, & sans doute vont échauffer leur imagination pour enfanter des comédies plus comiques, & plus propres à plaire à leur souverain.

1 *Juillet* 1769. On écrit de Londres que quelques-uns des principaux officiers de la ville de Strafford-sur-Avon dans le Warwick-Shire, patrie du fameux Shakespear, se sont rendus chez Garrick au commencement de juin, & lui ont remis de la part de la bourgeoisie une boîte singuliere par la matiere & par le travail, accompagnée de cette lettre.

MONSIEUR,

La ville de Strafford-sur-Avon, à la gloire d'avoir vu naître dans son sein l'immortel Shakespear, auroit voulu joindre celle de compter au nombre de ses citoyens, l'acteur qui honore si parfaitement la mémoire de ce grand homme par la supériorité avec laquelle il rend ses chef-d'œuvres: les maire, échevins & bourgeois de cette communauté s'empressent de joindre un foible témoignage de leurs sentiments aux applaudissements que le public accorde depuis long-temps à vos rares talents; ils vous prient de recevoir des lettres d'association à leur communauté, qu'ils vous envoient dans une boîte faite d'un mûrier que Shakespear a planté de sa propre main. Ils se flattent que vous leur ferez l'honneur de les accepter. Signé W. Haut, secrétaire de la ville, par ordre des maire, échevins & bourgeois.

A Strafford-sur-Avon, le 3 mai 1769.

Suivant cette lettre, la même ville a éta-

blir une fête en l'honneur de Shakespear. Elle sera célébrée dans le mois de septembre prochain, & aura lieu tous les sept ans. M. Garrick en a accepté l'intendance, à la priere particuliere de la communauté. Cette année, lors de l'ouverture de la fête, on dédiera à la mémoire de Shakespear, un édifice élégant, auquel on donnera le nom de Shakespear-Hall. Il se bâtit actuellement & sera bientôt achevé ; c'est une souscription qui en a fourni les frais.

2 *Juillet*. On parle d'un mémoire de M. le comte de Lauraguais, concernant la compagnie des Indes, qu'il faisoit imprimer, & qui a été arrêté par la police. Ce seigneur, très-gros actionnaire, a suivi avec soin les différents comités tenus depuis plusieurs mois entre les principaux membres de la compagnie, pour aviser à ce qu'elle deviendra ; il n'a pas été content de plusieurs avis qui ont été ouverts, & sur-tout de cinq plans différents proposés par le sieur Necker, l'homme qui s'est toujours regardé comme le soutien & le restaurateur du corps, & que certaines gens honorent comme tel. On soupçonne que M. de Lauraguais dans la chaleur de la composition, se sera permis bien des choses contre ce banquier, & contre plusieurs membres de l'administration, qu'il aura relevé des faits & des détails qu'on voudroit ensevelir dans l'oubli, & que, sur les plaintes de gens qui craignoient le grand jour, on a empêché la publicité d'un écrit fait pour éclairer les actionnaires.

3 *Juillet*. Il y a un grand concours de monde aujourd'hui à la comédie françoise pour assister au début du sieur Dalainville, frere du sieur Molé. La réputation de ce dernier acteur, l'intérêt vif que le public & les femmes sur-tout

prennent à lui, sont les circonstances qui donnent de l'importance à l'événement, & mettent tout Paris en l'air. Le nouvel acteur débute dans le rôle de Vendôme d'*Adélaïde de Duguesclin*, tragédie de M. de Voltaire.

4 *Juillet*. Le sieur Dalainville a fait son début avec tout l'éclat possible. Molé a ouvert le spectacle par un compliment, où, après avoir déclaré que les bontés du public l'enhardissoient à le haranguer, & à en implorer de nouvelles pour son frere, il a assuré que ce dernier n'avoit point la témérité de prétendre remplacer le sieur le Kain, ce grand acteur dont les talents étoient au-dessus de toute rivalité; mais que la santé infirme de celui-ci, le mettant dans le cas de s'absenter, & de laisser un vuide dans les sujets, le sieur Dalainville alloit essayer de mériter quelque indulgence. Ce discours, prononcé d'un air timide & embarrassé a été fort bien accueilli. Bien des gens trouvent cependant mauvais qu'un acteur prenne la liberté de venir ainsi entretenir le public de lui & de son frere: le tremblement & les palpitations de l'orateur attestoient qu'il sentoit toute sa témérité. Quoi qu'il en soit, cette hardiesse lui ayant déja réussi une fois, il en a risqué une seconde qui a eu encore plus de succès, & a occasionné des applaudissements multipliés, bien flatteurs pour sa vanité.

Quant au sieur Dalainville, cet acteur qui faisoit les délices de plusieurs grandes villes de province, a des parties très-propres à le faire réussir: il a beaucoup d'ame & d'intelligence; mais il est d'une figure ignoble; il est petit, sa voix n'est pas agréable, & se perd souvent en éclats sourds; sa maniere de déclamer a

encore besoin de correction ; il jette des fins de vers d'une façon provinciale ; tous ces défauts sont compensés par les grandes qualités dont on vient de parler, qui le tireront toujours de la foule & de la médiocrité.

7 *Juillet*. Les prêtres de Pluton poursuivent dans une petite ville de l'empirre quelques Guebres, comme troublant le repos de l'état par une religion différente. Le gouverneur voudroit bien arrêter le zele cruel de ces hommes de sang ; l'autorité prépondérante qu'ils ont, l'oblige d'avoir recours à la ruse, dont résulte l'imbroglio. Un soupçon de trahison de la part de ceux-ci, chez qui le fanatisme agit à son tour, excite l'un d'eux à porter une main meurtriere sur le commandant. Il n'est que blessé ; l'intrigue se débrouille ; il reconnoît son sang dans le jeune assassin ; il voudroit lui pardonner ; mais son autorité succombe sous celle des prêtres ; il est sur le point d'en être la victime, lorsque l'empereur survient & fait grace à tout le monde.

Outre ces acteurs, il y a une jeune personne, une sœur du jeune homme dont il est épris, & à laquelle il doit se marier dans les principes de sa religion : nouveau motif de fureur pour les prêtres, ce qui jette un intérêt tragique dans le drame par la jalousie du gouverneur, aussi amoureux d'elle. En général, la partie de l'action n'est pas ce qu'il y a de mieux traité dans la tragédie des *Guebres* ; mais on voit que M. de Voltaire, qui a fait long-temps ses preuves en ce genre, s'en est servi cette fois seulement comme d'un nouveau moyen de reproduire aux yeux des grands & du public ces belles maximes de tolérance répandues dans la plupart de ses

ouvrages, & sur lesquelles il a fait un traité exprès.

8 *Juillet*. Il est dommage que l'exécution de la fête donnée à Choisy ces jours-ci par madame Dubarri, n'ait pas répondu à la magnificence. Les comédiens italiens ont joué un opéra comique nouveau, intitulé *Alix & Alexis*. Les paroles sont d'un dom *Antonio Poinsinetto*; aujourd'hui directeur d'une troupe de comédiens devant S. M. catholique, & la musique est de M. de la Borde, premier valet de chambre du Roi. Ce drame, qui n'avoit encore paru que sur le théâtre de Mlle. Guimard, & qui pouvoit être digne du lieu, n'étoit pas fait pour être joué à la cour. La musique excellente, comme de la façon d'un amateur, ne peut lutter contre celle de nos grands maîtres d'aujourd'hui. Ce qu'on a le mieux goûté, c'est le vaudeville de la fin, dont un nommé Prieur, jeune homme de talent, a refait les paroles.

L'*Etourderie*, petite piece en un acte du sieur Fagan, très-jolie, mais ancienne, a été exécutée par les comédiens françois.

L'opéra a prétendu embellir tout cela par des ballets de la composition du sieur Bandieri de Laval, qui n'ont pas eu plus de succès que le reste. On a cru remarquer l'ennui de sa majesté qu'on a vu bâiller fréquemment.

11 *Juillet*. On vient de mettre en vers *la Coutume de Paris*. Cette bizarre production ne peut être que le fruit de l'ennui d'un clerc de procureur; quelques gens assurent pourtant que c'est une plaisanterie de M. Seguier, cet avocat général, qui se joue de tous les sujets, & répand de l'esprit par-tout. Si l'ouvrage en question est de

de lui, il fait plus d'honneur à sa patience qu'à son génie : on a mis le texte à côté. La poésie est dans le goût de celle des commandements de Dieu, *un seul Dieu tu adoreras*, &c.

15 *Juillet*. M. de la Borde, l'auteur de l'opéra comique *d'Alix & Alexis*, quant à la musique exécutée devant le Roi, a choisi le jeudi 6 de ce mois : ayant retiré de madame Favart le rôle qu'il lui avoit donné pour doubler madame Berard, en cas qu'elle ne fût pas en état de jouer, à raison de la grande maladie dont elle sortoit, ce qui est arrivé, & ayant offert ce rôle à mademoiselle Fréderic, la premiere actrice piquée en a porté ses plaintes à l'abbé de Voisenon. On sait que celui-ci a depuis long-temps pour elle un foible qui est l'étonnement de tous ceux qui connoissent l'un & l'autre; il a pris si à cœur le mécontentement de sa bonne amie, qu'il a écrit une lettre à cheval à M. de la Borde; & le musicien, très-mécontent à son tour, menace de la faire imprimer & débiter publiquement, comme la vengeance la plus cruelle qu'il puisse tirer d'une pareille insulte. Cette tracasserie fait l'entretien des foyers de la comédie italienne, & y excite beaucoup de rumeur.

15 *Juillet*. Le wauxhall du sieur Torré, connu aujourd'hui sous le nom des *fêtes de Tempé*, acquiert de plus en plus une vogue merveilleuse. C'est une espece de bourse de l'amour, où se font les marchés de galanterie, & où se produisent tous les effets commerçables en ce genre. Ceux qui en cherchent ou qui veulent s'en défaire, trouvent des vendeurs & des acquéreurs de toute espece. Avant-hier une nouvelle beauté, fille d'un entrepreneur

de fiacre, & niece de Mlle. Lany, a débuté à cette assemblée avec les applaudissements les plus universels : elle a emporté la pomme, & l'on a appris avec satisfaction que le prince de Soubize, aussi touché de ses charmes que le public, l'avoit choisie pour maîtresse.

17 *Juillet*. Le public va voir avec empressement une nouvelle statue du Roi, dont le modele en plâtre a été posé dans une des cours de l'école militaire pour le temps où S. M. y est venue. C'est une statue pédestre : le Roi est armé d'une cuirasse; il a des brassards, des cuissards; son casque est a côté de lui; & à sa droite, sur le fût d'une colonne brisée, sont des cordons de St. Lazare, que le monarque paroît montrer aux éleves. On sait que cet ordre est leur marque distinctive. On y lit pour inscription : *Hic amat dici pater atque Princeps*; légende vague, qui ne caractérise ni le lieu ni le moment. Les connoisseurs paroissent peu contents de cet ouvrage, sans vie, sans chaleur & sans majesté. Il est du sieur *Le Moine*, sculpteur distingué.

20 *Juillet*. Le sieur Audinot, dont le spectacle établi à la foire St. Germain a attiré tout Paris cet hiver, vient de construire une salle sur les boulevarts. Il a ouvert le dimanche 9 ; mais la gêne que lui a imposé la police relativement à ses critiques des autres spectacles, ôte beaucoup de l'intérêt du sien.

21 *Juillet*. M. de Voltaire a écrit une lettre, en date du 9 de ce mois, à M. Marin, secrétaire général de la librairie, dans laquelle il désavoue *l'histoire du parlement*. Il est si accoutumé à se parjurer, que de pareilles protestations ne méritent aucune créance; c'est à l'œuvre qu'on connoît l'ouvrier. Tout ce que fait cet auteur anonyme, pseudonyme, est heureuse-

ment marqué toujours à quelque endroit de son cachet, de maniere que les connoisseurs ne peuvent s'y tromper. D'ailleurs, ses ennemis, qui prétendent être au fait de toutes ses ruses, regardent celle-ci comme une adresse, pour inspirer plus de curiosité à lire l'ouvrage, excessivement rare, & proscrit de ce pays-ci avec le plus grand soin & sous les peines les plus graves. Cette lettre insérée avec affectation dans le Mercure, va en peu de temps instruire toute la France de l'existence d'un livre dont le nom même n'étoit connu jusqu'à présent que des gens à l'affût des nouveautés, & le désaveu est une sorte de contre-vérité qui constate plus parfaitement le nom véritable de l'écrivain.

M. de Voltaire, dans la même lettre, commence par se disculper aussi d'être l'auteur de la sanglante critique de l'Abrégé chronologique du président Haynault, insérée dans des *Observations sur l'histoire de Henri IV, par M. de Bury, par M. le comte de B****. Il prétend qu'il avoit demandé permission à ce cher confrere de le défendre, & de réfuter le critique, mais que des difficultés, des affaires l'ont arrêté. En un mot, la blessure est faite, & l'appareil dont il s'étoit chargé n'est pas encore mis, & quand il auroit répondu, il n'en passeroit pas moins pour avoir composé le pamphlet, tant on sait avec quelle facilité merveilleuse il écrit le pour & le contre.

22 *Juillet*. M. l'abbé Morellet, désigné secrétaire du commerce par le feu contrôleur général, n'a pas joui de cette place, que M. Maynon d'Invau a donné à M. Abeille. Ainsi, ce n'est point en cette qualité qu'il s'est immiscé d'écrire sur la compagnie, mais comme chargé

de la refonte & rédaction du *Dictionnaire du commerce*. Au reste, le mémoire se répand avec une profusion qui annonce combien le ministere le favorise. L'auteur n'a pas craint de mettre son nom à la tête de l'ouvrage, & de se présenter à front découvert. On ne sait encore s'il sera permis aux défenseurs de l'existence de la compagnie de répondre à cet antagoniste, & de réfuter ses raisonnements.

23 *Juillet*. Les pieces concernant la contestation de la chambre des comptes avec le parlement, & qui ont été imprimées chez Cellot, sont au nombre de trois.

1°. *Précis* sur les prétentions élevées contre la chambre des comptes, par les arrêts du parlement, des 6 septembre 1760, 3 & 23 février 1763.

2°. *Observation* de la chambre des comptes sur les arrêts du parlement, des 6 septembre 1766, 2 & 23 février 1769, concernant la jurisdiction des deux cours.

3°. Le *Réquisitoire* de M. le procureur général à cette occasion, & le nouvel arrêt de la chambre intervenu sur celui du parlement du 23 février.

Cet arrêt est resté secret dans le sein de la compagnie, faute d'huissiers pour le signifier, des gens du Roi pour en requérir l'enrégistrement dans les tribunaux inférieurs, de juges pour l'enrégistrer, & d'afficheurs & de colporteurs pour le publier & le vendre. Messieurs de la chambre de Paris n'ont pas cru devoir imiter Messieurs de la chambre d'Aix, qui, dans un semblable différend avec le parlement de Provence, se sont donnés ce carême en spectacle dans la ville, & furent en corps & militairement accompagner & escorter

l'afficheur, porteur de leur arrêt. Une pareille farce, qui peut à raison de l'éloignement & de la fermentation des têtes méridionales s'excuser en Provence, auroit été très-scandaleuse dans la capitale, & presque sous les yeux du souverain. D'ailleurs, quelques membres de la chambre des comptes d'Aix, chevaliers de St. Louis, encore remplis d'une ardeur belliqueuse, avoient ameuté leurs confreres. Ils dirigeoient cette marche militaire, dont le reste n'étoit pas trop au fait.

24 *Juillet*. On n'est pas sûr aujourd'hui que les comédiens italiens se rendent à la salle de l'opéra actuel, lorsque l'académie royale de musique reprendra sa place au Palais-Royal. On prétend que les François réclament leur transmigration, attendu le besoin urgent que leur salle a d'être reconstruite. Cela occasionne du mouvement parmi les gentilshommes de la chambre ; & la chose n'est pas encore décidée en dernier ressort.

24 *Juillet*. M. l'abbé Morellet, dans son mémoire sur la compagnie des Indes, agite trois questions.

1°. Est-il de l'intérêt des actionnaires de continuer l'exploitation de leur privilege exclusif?

2°. Les actionnaires peuvent-ils continuer l'exploitation de leur privilege exclusif?

3°. Est-il de l'intérêt de l'état de conserver à la compagnie des Indes son privilege exclusif?

L'auteur est pour la négative des trois propositions. Avant d'entrer dans leur examen, il fait une histoire succincte de l'Inde depuis 1604, époque de son origine jusqu'en 1725, époque où la compagnie actuelle commence à avoir toute sa consistance.

Il décide la premiere question en prouvant

1°. que le capital du commerce libre de la compagnie, & son revenu libre, ont constamment diminué depuis 1725 jusqu'à présent, & qu'il y a toutes sortes de raisons de croire qu'ils diminueront encore ; 2°. que les actionnaires ne peuvent espérer de rétablir & de conserver mieux leur capital en continuant le commerce, attendu la diminution actuelle & graduelle de leurs bénéfices.

Quant à la seconde, ses raisons de négative sont 1°. que la compagnie auroit besoin pour cela d'un fonds nouveau de 60 millions ; 2°. qu'elle ne peut se procurer une pareille somme, ni même la somme, beaucoup moins considérable, à laquelle elle porte elle-même ses besoins.

La troisieme question se résout pour la négative encore, en établissant, 1°. que les dépenses que le gouvernement a faites pour le commerce exclusif de l'Inde, ont été infiniment plus onéreuses à l'état, que ce privilege ne lui a apporté d'avantages.

2°. Que ces avantages, & même de plus grands, auroient pu & peuvent être procurés à l'état sans l'intervention d'une compagnie exclusive, & par la liberté du commerce.

L'auteur entreprend ensuite de prouver la possibilité du commerce libre & particulier dans l'Inde, ainsi que les avantages qu'apporteroit à l'état la suppression du privilege exclusif.

A la suite de ce travail est un supplément contenant, 1°. le *mémoire* sur les demandes de la compagnie des Indes au Roi, qui ont servi de fondement à l'édit donné en faveur de la dite compagnie au mois de juin 1747 ; 2°. des *observations* sur le rapport fait à M. le contrôleur général, par M. de S.... le 26 juin 1755,

ſur l'état de la compagnie des Indes, par feu M. de Gournay, intendant du commerce.

Ce mémoire très-long, ayant plus de 260 pages in-4°., eſt plein de calculs & de ſuppoſitions qui demandent le plus profond examen. Il paroît à la premiere lecture être fait par un homme qui a juré la ruine de la compagnie, non d'après les faits & les réflexions, mais qui a décidé qu'il faudroit faire cadrer les faits & les réflexions à un ſyſtême pris. On ſait en général combien il eſt aiſé de ſoutenir le pour & le contre, ſur-tout quand on n'eſt pas dans le point exact d'imparrialité néceſſaire pour bien juger; M. l'abbé Morellet eſt bien loin de cette poſition.

26 *Juillet*. On parle de pluſieurs nouveautés à la comédie françoiſe, entr'autres de l'*Iphigénie* de Racine, dont le cinquieme acte eſt changé, comme on l'a annoncé, & qui doit être jouée inceſſamment avec toute la pompe du dénouement mis en action; du *Pere de Famille*, qui a eſſuyé auſſi des corrections & des revirements qui donneront à ce drame, au dire de ſes partiſans, un nouveau degré d'intérêt; enfin d'*Hamlet*, tragédie angloiſe adaptée à notre théâtre par un M. Ducis, jeune homme connu par un coup d'eſſai qui a eu quelque ſuccès, dans l'eſpérance qu'il feroit mieux. On en jugera par le drame en queſtion, ſuſceptible des plus grands effets entre les mains d'un homme de génie.

27 *Juillet*. Il paroît décidé aujourd'hui que ce feront les comédiens françois qui ſuccéderont à l'académie royale de muſique, lorſqu'elle quittera le théâtre actuel des Tuileries dont elle eſt en poſſeſſion, & reprendra ſes exercices dans la ſalle qu'on termine, & qu'on croit tou-

jours pouvoir être occupée à la saint Martin prochaine. La salle des premiers périclite si fort, qu'il faut nécessairement songer à la reconstruire ou à leur assigner un autre emplacement : il avoit été question de les établir à l'hôtel de Condé : on varie aujourd'hui ; mais on ne veut pourtant pas qu'ils sortent de ces environs-là.

28 *Juillet*. Le sieur Legouvé, avocat célebre, avoit composé dans sa jeunesse une tragédie chrétienne, intitulée *Aurélie* ; elle fut présentée alors aux comédiens qui la reçurent, mais firent, suivant leur usage, languir l'auteur au désespoir. Dans cet intervalle, il déploya ses talents pour le barreau, se livra à des occupations plus sérieuses. Encouragé par ses succès dans cette carriere, il ne voulut point essayer le danger d'une chûte à la comédie ; il retira sa piece. La tendresse paternelle s'est réveillée depuis quelque temps, & mettant de côté toutes ses affaires, il s'est uniquement engoué de cette production, & a voulu la faire jouer sur un théâtre de société. Il a choisi celui de M. le comte de Rohault à Auteuil, qui est un magnifique théâtre particulier ; il a fait exécuter sa piece en ce lieu, hier jeudi, & y a joué lui-même un rôle. Quoique ce ne fût point jour de férie, beaucoup de ses confreres, & même de graves magistrats, se sont rendus à la représentation, ce qui a jeté un grand vuide au palais. L'auteur n'a pas eu la gloire qu'il espéroit : on a trouvé sa tragédie très-médiocre, & son jeu détestable ; ses vrais amis lui ont conseillé de faire des plaidoyers préférablement à des pieces de théâtre, & de s'en tenir à ses rôles du barreau. Ce Legouvé étoit chargé cet hiver de plaider devant le roi de

Danemarck, lorſque ce prince vint entendre une cauſe au palais, & fit un diſcours qui occaſionna beaucoup de rumeur, dont on a parlé dans le temps.

30 *Juillet*. On a annoncé, il y a déja du temps, que la reconſtruction du Louvre étoit arrêtée de nouveau par un arrêt du conſeil; qu'on vouloit en faire un *Muſæum* ſous le nom *de palais des arts*; qu'il étoit décidé d'y tranſporter la bibliotheque du Roi, les médailles, les eſtampes, les tableaux, les cabinets d'hiſtoire naturelle, les modeles des machines, des plans des villes de guerre, &c. Ce beau projet, ſuivant l'uſage, étoit reſté là, & ſans doute faute d'argent, il avoit été oublié auſſi-tôt que conçu. On paroît ſe réveiller là-deſſus aujourd'hui, & les ordres ſont donnés pour finir inceſſamment la partie du bâtiment qui donne ſur la riviere. C'eſt dans cette expoſition auſſi noble que vaſte qu'on doit placer la bibliotheque; déménagement le plus preſſé & le plus long à faire. De cette enceinte, il ſe formera une magnifique iſſue ſur la terraſſe pratiquée dans la colonnade donnant ſur la place.

On préſume qu'on ſonge ſérieuſement cette fois à effectuer les travaux, parce que les artiſtes auxquels on avoit permis de ſe conſtruire des appartements dans l'intérieur des murs, avec la clauſe expreſſe de les abandonner auſſi-tôt qu'il ſeroit queſtion de reprendre les travaux du Roi, ont été avertis de ſe pourvoir de logements.

31 *Juillet*. On ne parloit plus du célebre J. J. Rouſſeau, ex-citoyen de Geneve, errant depuis ſon retour d'Angleterre, & qui, après avoir parcouru une partie de la France dans un

enthousiasme dont il s'étoit enflammé pour la botanique, s'étoit enseveli dans les montagnes du Dauphiné, & ne paroissoit plus concentré que dans l'étude des plantes & des simples. On ne sait comment il s'est trouvé cet été rapproché du Nivernois. M. le prince de Conti va tous les ans prendre dans cette province les eaux minérales de Pougues ; soit erreur de voyage, soit un reste de vanité, soit reconnoissance envers cet illustre bienfaiteur, il s'est trouvé à portée du prince assez pour qu'il ait daigné le voir encore, & l'envoyer chercher plusieurs fois dans ses carrosses ; ce qui a donné un grand relief à M. Rousseau auprès des provinciaux de ces cantons, qui n'avoient jamais lu ses ouvrages, & ne connoissoient même pas son nom.

31 *Juillet*. Les comédiens françois jouent aujourd'hui l'Iphigénie de Racine, avec les changements qu'y a fait le sieur de Sainte-Foy. On a prévenu que sur le desir qu'en avoit témoigné Mad. la duchesse de Villeroy, cet auteur, au moyen de vingt vers environ de transition, avoit retourné tout le cinquieme acte, & mis en action ce qui n'étoit qu'en récit. La tragédie prête par-là un spectacle étonnant, & c'est en ce moment l'objet de la curiosité publique.

1 *Août* 1769. Les comédiens françois qui, sur l'affiche, avoient annoncé *l'Iphigénie en Aulide*, sans aucune addition qui prévînt le public de l'innovation dont on a parlé, ont cru devoir ouvrir le spectacle par un petit bout de compliment, aussi mal fait que mal débité, où ils ont déclaré que toujours attentifs à procurer aux spectateurs de plus grands amusements, ils avoient dans cette vue tenté l'essai en question.

Cet essai n'a point eu le succès qu'ils s'en promettoient ; on a trouvé le spectacle du cinquieme acte mesquin, mal amené, invraisemblable, & trop brusqué. On a regretté les beaux vers du récit ordinaire, & les vers de suture du sieur de Sainte-Foy ont paru tout-à-fait disparates ; il en a été de même du jeu des acteurs. Les uns ont joué divinement, d'autres à faire mal au cœur. Mlle. Dumesnil a fait une sensation si prodigieuse, qu'elle a réuni tous les suffrages. Mad. Vestris a fait le rôle d'Eriphile avec beaucoup de force & de vérité. Mlle. Dubois, parée comme une châsse, a paru plus chercher à se faire belle qu'à être tendre & ingénieuse comme la vraie Iphigénie. L'Achille & l'Agamemnon ont été très-froids, ce qui n'a pas peu contribué à indisposer le public, & à lui faire trouver mauvaise la témérité des comédiens.

2 *Août.* M. de Voltaire, qui trouve sans doute que son *histoire du parlement* ne perce pas assez à son gré, & fait encore peu de bruit, la désavoue une seconde fois dans une nouvelle lettre insérée au mercure de ce mois, & annonce qu'elle est indécente & hardie ; il sent bien que ces qualifications exciteront encore mieux la curiosité des lecteurs, & c'est ce qu'il souhaite ardemment. Le peu de gens qui ont lu ce livre, extrêmement rare encore, disent que ce sont des annales tronquées, décousues, mal digérées, des lambeaux arrachés de différentes histoires, & de celles même de M. de Voltaire ; qu'en rapportant les faits, presque toujours falsifiés, l'auteur y mêle des réflexions souvent burlesques ou satiriques, mais qu'il ne traite jamais la question de droit ; qu'en un mot, c'est un livre superficiel & qui

ne remplit que très-imparfaitement ſon titre.

3 *Août.* La ſeconde lettre de M. de Voltaire a produit l'effet qu'il en attendoit. C'eſt une fureur pour courir après ſon *hiſtoire du parlement de Paris*, par M. l'abbé de Big...... que des fous achetent juſqu'à ſix louis. On a tellement châtié les colporteurs, qu'il ne s'en trouve plus qui oſent ſe charger de pareille marchandiſe, ſur-tout de celle-ci, contre laquelle le parlement a demandé les prohibitions les plus ſéveres.

4 *Août.* Avant-hier le public s'eſt encore rendu en foule à la comédie françoiſe pour voir ſi le ſpectacle de l'Iphigénie au cinquieme acte, feroit amélioré & feroit plus d'effet. Mais les comédiens avoient arrêté entr'eux de remettre cette tragédie dans ſon état ordinaire, & les curieux ont été attrapés ; ce qui a mécontenté beaucoup de monde. M. de Sainte-Foy, le rédacteur de la tragédie en queſtion, n'eſt pas moins furieux qu'on lui ait donné le déſagrément de la comparaiſon : il prétend que les comédiens auroient dû ſupprimer tout-à-fait pour quelque temps cette Iphigénie, afin qu'on perdît le ſouvenir de ſa tentative, & qu'on ſe remît tout uniment au courant.

5 *Août.* Les gens de l'art & les connoiſſeurs redoublent leurs gémiſſements & leurs plaintes à la vue du Palais-Royal, dont les bâtiments commencent à ſe finir & à préſenter un tout complet. Sans répéter ici toutes les critiques de cet édifice qu'on a déja rapportées à diverſes repriſes, on ſe contentera de l'obſervation générale, combien il auroit été plus noble & moins diſpendieux de dégager ce bâtiment des baraques qui l'entouroient de droite & de gauche, en l'étendant de la rue des Bons-

Enfants à la rue de Richelieu. Outre la grandeur & la magnificence de ce projet, on y joignoit une utilité réelle, en ménageant dans cet emplacement des écuries & des communs qui auroient fuppléé à deux autres bâtiments féparés, dont l'un eft appellé les écuries de fon alteffe royale, rue de Richelieu; & l'autre, les écuries de M. le duc d'Orléans, rue neuve des Petits-Champs. On auroit pu fe défaire de ces deux corps de logis, étrangers & devenus inutiles, & l'architecte n'auroit pas été dans le cas de déployer une nouvelle ineptie à l'égard du dernier. Sa vétufté mettoit dans le cas de le refaire : par une économie fort mal entendue, le fieur Contant a propofé de n'en reconftruire qu'une partie à neuf : en raccommodant l'autre, le nouveau bâtiment s'eft trouvé trop fort pour le vieux, & celui-ci a cédé ; il a fallu recommencer cette partie ; & dans l'intervalle, il eft arrivé un accident au bâtiment neuf, qui a donné lieu à des reprifes, ce qui coûte énormément au prince, & d'ailleurs on fent qu'en travaillant ainfi par morceaux, on ne peut avoir l'unité de plan néceffaire à tout bel ouvrage, & même à tout bon édifice.

12 *Août.* Quoiqu'il y ait des plans magnifiques pour la reconftruction de la falle de la comédie françoife dans l'emplacement de l'hôtel de Condé, les comédiens répugnent à les adopter, & les gentilshommes de la chambre les foutiennent fortement à cet égard. Les premiers craignent qu'en fe deffaififfant de leur propriété de l'hôtel actuel, & fe tranfportant dans un emplacement étranger fur lequel la ville aura bâti un théâtre, ils ne perdent les avantages de leur bourgeoifie, & qu'on ne veuille les mettre en direction comme

l'opéra. De leur côté, les gentilshommes de la chambre verroient avec peine rentrer sous l'inspection de la police, une administration agréable, & dont les détails amusent quelques uns d'eux. Ces contrariétés laissent la chose en suspens, & rien ne se décide.

14 *Août.* La crise de la compagnie des Indes vient de fournir encore matiere à une plaisanterie. Un caustique a imaginé & fait exécuter une gravure où l'on a représenté l'assemblée générale des actionnaires. Autour du tapis verd sont les gens de l'administration ; M. le contrôleur général préside au bout de la table ; à sa gauche est M. Boutin, intendant des finances, ayant la compagnie dans son département, & cependant l'homme le plus acharné à son déchirement, sujet de l'allégorie en question. On voit à ses pieds un gros dogue d'Angleterre, les yeux enflammés, la gueule ouverte, les poils hérissés, dans l'attitude d'une rage prête à dévorer les actionnaires sur lesquels il s'élance. Son maître l'excite en disant : *mords-les*, pitoyable & cruelle allusion au nom de l'auteur du mémoire (*Morellet*).

16 *Août.* On prolonge les représentations du *Pere de Famille*, qui continuent à occasionner les plus vives impressions sur les spectateurs, malgré les défauts énormes dont fourmille ce drame. Ses détracteurs attribuent son grand effet au jeu des acteurs & à celui de Molé surtout. Le thermometre du théâtre est monté si haut aujourd'hui, qu'il faut nécessairement des explosions terribles pour y atteindre. Les poumons de cet acteur en souffrent beaucoup, & l'on ne donne le *Pere de Famille* que deux fois par semaine, pour qu'il puisse y suffire.

17 *Août.* L'académie royale de musique se

dispose à donner des fragments composés de *la Provençale*, acte tiré du ballet des fêtes de Thalie, paroles de Lafond, musique de Mouret; d'*Anacréon*, acte déja joué aussi, de M. Bernard, musique de Rameau; & enfin d'un acte nouveau, ayant pour titre *Hypomene & Athalante*; les paroles sont attribuées à M. Brunet, nouvel auteur lyrique, & la musique à M. Vachon, un des petits violons de la musique du Roi: on dit d'avance beaucoup de bien du dernier intermede, dont le poëme est agréable, bien écrit, & plein de sentiment & d'harmonie.

2 *Août*. Les fragments donnés avant-hier par l'académie royale de musique, n'ont pas réussi en général. La musique de la *Provençale* ne peut aujourd'hui opérer beaucoup de sensation sur des oreilles accoutumées aux accords savants, & à l'harmonie nombreuse de la musique moderne; d'ailleurs, les petits couplets en patois, qui faisoient autrefois le succès de cet acte, ont été très-mal chantés, & le sieur Muguet, faisant la haute-contre, a achevé de compléter le dégoût du public. L'acte nouveau n'a pas eu plus de succès. Le sieur Vachon avoit eu la modestie ou la prudence de céder le pas à son maître, & le pas en musique est d'être joué le dernier; il a d'autant mieux fait, qu'il est à croire qu'on n'auroit pu soutenir cet intermede après celui d'Anacréon. Si le Gros n'eût pas chanté, *Hypomene & Athalante* tomboient à plat. L'*Anacréon* a heureusement ranimé les spectateurs: il est tiré du ballet des *Surprises de l'Amour*, & différent d'un autre attribué au cardinal de Bernis. Celui-là passe pour meilleur encore: il y regne un mélange de tendre & de bachique, qui produit l'effet le plus sin-

gulier & le plus heureux. La muſique répond aux paroles ; cet acte eſt un chef-d'œuvre dans les deux genres. Les ballets des trois actes ſont délicieux, & les plus fameux coryphées de l'un & de l'autre ſexe ont déployé à l'envi leur force, leurs graces & leur agilité.

21 *Août*. M. de Voltaire, doué d'un cœur auſſi actif que ſon eſprit, a favoriſé de ſa recommandation auprès du miniſtre de la guerre, un jeune médecin chargé de deux petits hôpitaux dans le pays de Gex, & venu à Paris pour demander une augmentation. Voici la recommandation dont il étoit porteur.

Requête de l'hermite de Ferney, à monſeigneur le duc de Choiſeul.

« Rien n'eſt plus en place que la ſupplication d'un vieux malade pour un jeune médecin ; rien n'eſt plus juſte qu'une augmentation de petits appointements, quand le travail augmente. Monſeigneur ſait très-parfaitement que nous n'avions autrefois que des écrouelles dans les déſerts de Gex, & que depuis qu'il y a des troupes, nous avons quelque choſe de plus fort. Le vieil hermite, qui, à la vérité, n'a reçu aucun de ces deux bienfaits de la providence, mais qui s'intéreſſe ſincérement à tous ceux qui en ſont honorés, prend la liberté de repréſenter douloureuſement & reſpectueuſement à monſeigneur, que le ſieur Coſte, notre médecin très-aimable, qui compte nous empêcher de mourir, n'a pas de quoi vivre, & qu'il eſt en ce point tout le contraire des grands médecins de Paris. Il ſupplie monſeigneur de vouloir bien avoir pitié d'un petit pays dont il fait l'unique eſpérance. »

M. Coſte, muni d'un pareil paſſe-port, a été très-bien accueilli de M. le duc de Choi-

feul ; il a eu l'honneur de manger avec madame la ducheffe ; & fes appointements, qui n'étoient que de cinquante écus, ont été portés à 1200 liv. ; il a obtenu, en outre, une gratification de 600 liv. pour fon voyage.

30 *Août*. On trouve mauvais que différents particuliers fe foient oppofés à ce que plufieurs tableaux de grands maîtres n'aient pas été mis au falon, ce qui le rend encore plus vuide de beaux morceaux. On reproche fur-tout au fieur la Borde, l'ex-banquier de la cour, de dérober au public la *Mere bienfaifante*, le meilleur tableau de *Greufe*, & de magnifiques marines de Vernet. Les partifans de ce financier rejettent cela fur fa modeftie, bien démentie pourtant par le lûxe que ce particulier répand dans fa fameufe terre de la Ferté, & par l'opulence qui l'accompagne toujours, ne fe montrant jamais qu'avec plus de cent mille francs de diamants & de bijoux fur fa perfonne.

2 *Septembre* 1769. On affure que le Sr. Baculard Darnaud, auteur de plufieurs ouvrages larmoyants, tels que jérémiades, élégies, drames funéraires, a obtenu la penfion que le Sr. Poinfinet avoit fur le Mercure, & que c'eft à la follicitation de l'abbé de Langeac auprès de M. le comte de Saint-Florentin. Ce jeune abbé eft déja un Mécene très-ardent pour les gens de lettres, & fait refluer fur eux la paffion exceffive dont il eft dévoré pour les mufes.

3 *Septembre*. Quoique la feuille répandue par M. Godeheu regardât fpécialement l'abbé Morellet, puifque M. le comte de Lauraguais n'avoit avancé le fait en queftion que fur le dire de M. l'abbé, cependant ce feigneur a bien voulu répondre au réclamant ; il lui a écrit une lettre très-adroite, dans laquelle il

prouve que M. Godeheu n'a pas traité la question, & que bien loin de décharger l'ancienne administration, il l'inculpe lui-même par la nullité de son observation ; qu'en un mot, il ne s'agissoit pas de prouver contre l'abbé Morellet, pour quel motif messieurs de l'administration s'étoient partagés entr'eux une somme quelconque, prétendu bénéfice du commerce ; mais si cette somme partagée étoit réellement un bénéfice, & c'est ce que l'auteur de la feuille ne prouve en rien.

5 *Septembre.* Les comédiens italiens ont donné, samedi 2 de ce mois, la premiere représentation d'un petit drame en un acte, intitulé *l'Amant déguisé* ou *le Jardinier supposé.* Les paroles sont de Favart, la musique de Philidor ; & quelque *triviaux* & usés que soient & le titre & l'intrigue, cela ne peut manquer d'aller fort loin, à la faveur de ces noms illustres sur la scene bouffonne.

7 *Septembre.* Les *fêtes de Tempé* du sieur Torré commencent à n'être plus aussi courues ; la foule diminue sensiblement, & cet artiste industrieux a recours à différentes innovations pour ramener le public de Paris trop aisé à se rassasier des mêmes plaisirs. Il a d'abord augmenté l'illumination, en a varié la décoration, beaucoup plus brillante que l'illumination ordinaire ; il a mis en œuvre une cocagne galante ; & enfin il sollicite la permission de donner des bals masqués.

9 *Septembre.* Plus on va au salon, & moins on le trouve digne de la foule de curieux qui s'y porte ; un grand tiers des portraits, pas un tableau d'histoire capable d'exciter une sorte d'admiration ; s'il n'étoit relevé par les Vernet, les Lotherbourg, les Cazanove, les

Greuſe, il ne formeroit qu'un aſſemblage de croûtes, qui ne pourroit conſerver à la nation la gloire d'avoir une école françoiſe. La ſculpture dégénere infiniment moins, & mérite beaucoup d'éloges.

11 *Septembre.* On comptoit retirer le *Pere de famille* après ſix repréſentations, mais l'empreſſement du public à aller pleurer à ce drame monſtrueux, n'a pas permis aux comédiens de le ſouſtraire aux ſpectateurs, qui en ſortent toujours le cœur briſé & les yeux en pleurs.

12 *Septembre.* Une femme très-connue, dont l'inoculation a fait époque dans l'origine de cette méthode, vient d'avoir la petite vérole naturelle; & l'on regarde le fait comme prouvé inconteſtablement. Les anti-inoculateurs triomphent comme ſi cet événement pouvoit renverſer le nouveau ſyſtême. Les partiſans de celui-ci répondent qu'ils n'ont jamais prétendu que l'art fût plus puiſſant que la nature; qu'étant reconnu en médecine qu'on peut avoir la petite vérole naturelle pluſieurs fois, rarement, il eſt vrai, ils ont affirmé ſimplement que l'inoculation produiſoit les mêmes effets que la petite vérole naturelle, & garantiſſoit de la récidive au même degré. Ce n'eſt donc pas d'un ſeul exemple qu'on peut rien conclure contr'eux; ce ſeroit par des exemples répétés, multipliés, & plus fréquents que ceux de gens ayant plus d'une fois la petite vérole naturelle. Cependant, comme cette progreſſion de raiſonnement n'eſt pas à la portée de tout le monde, on ne peut diſſimuler que l'événement du jour ne cauſe beaucoup de bruit ici, & ne jette l'alarme dans quantité de familles, où l'on s'étoit peut-être trop abuſé ſur la certitude & l'infaillibilité de la méthode en queſtion.

13 *Septembre*. Les comédiens françois ont pris l'alarme depuis qu'il eſt ſérieuſement queſtion du nouveau wauxhall, ſous le nom de *Coliſée*. Ils ont fait des repréſentations au miniſtre ayant le département de la police de Paris; ils ont dépoſé dans ſon ſein leurs inquiétudes ſur le ſort que pourroit leur faire un ſpectacle qui ſembloit vouloir envahir tous les autres, & s'appeller excluſivement le temple des arts & des plaiſirs. Ils ont fait valoir les droits qu'ils avoient à la protection du gouvernement; ils ont intéreſſé à leur ſort l'honneur de la nation même à ne point laiſſer déſerter un théâtre, le premier de tous les théâtres, le modele & l'école de toute l'Europe policée. M. le comte de Saint-Florentin a paru vivement affecté de leurs plaintes; il a eu la bonté de leur faire écrire, de les raſſurer, d'entrer dans des détails concernant le nouvel établiſſement, & de leur promettre que tout autre wauxhall feroit interdit, excepté celui de la foire Saint-Germain, qui n'aura lieu que dans la ſaiſon même de cette foire. Les amateurs des fêtes de Tempé ſont de nouveau alarmé de cette lettre, & jugent que ces fêtes, malgré leur privilege antérieur, ſeront ſupprimées l'année prochaine.

14 *Septembre*. On débite un pamphlet de ſept pages in-8°. ayant pour titre: *Dialogue qui ſera compris par ceux qui ſont inſtruits de la poſition actuelle de la compagnie des Indes, & par les intéreſſés aux nouvelles & anciennes actions*. C'eſt un ſommaire des différents mémoires de la compagnie des Indes, & leurs concluſions ſur le parti à prendre. Cette miſere ne feroit pas lue ſi le nom de cette compagnie infortunée ne réveilloit aujourd'hui l'attention du public & n'excitoit ſon intérêt.

18 *Septembre*. On a parlé d'une ſtatue repréſentant l'abondance, qui avoit été faite pour être placée ſur le comble du gros bâtiment du Palais-Royal, & qui conſéquemment devoit être très-coloſſale. Cette bizarre imagination n'a pu avoir lieu; &, par un autre projet non moins ridicule, on avoit arrêté d'élever cette ſtatue au bout de la grande allée du jardin, en face de celle de feu ſon alteſſe royale. Ce projet avoit été adopté au point qu'on avoit déja édifié un piédeſtal énorme, & qui jetoit l'alarme parmi les habitants de cette partie, dont une pareille maſſe auroit abſolument maſqué la vue & obſcurci les appartements. En vain avoit-on obſervé que le point de vue d'une ſtatue faite pour être exhauſſée au faîte d'un édifice, ne pouvoit s'accorder avec celui où alloit être celle-ci; on n'avoit tenu compte des remarques des connoiſſeurs, & l'on s'attendoit à voir inceſſamment ce monument baroque, lorſqu'il paroît décidé aujourd'hui qu'il n'aura pas lieu, & qu'on va détruire tout ce qu'on a fait. Si l'on avoit le même égard pour toutes les critiques des amateurs & des gens de goût, on détruiroit par partie tout le nouveau bâtiment, & l'architecte feroit dans le cas d'en conſtruire un autre, ou plutôt le prince choiſiroit un artiſte qui ſût faire un meilleur emploi des ſommes immenſes qu'a coûté le bâtiment en queſtion.

22 *Septembre*. La foire St. Ovide, qui ſe tient depuis pluſieurs années à la place de Vendôme, & qui ne doit durer que quinze jours, mais ſe prolonge ordinairement en faveur des amateurs, a été ouverte cette année pendant trois ſemaines. Le Sr. Nicolet fait ordinairement les délices de ce lieu; depuis quelque temps il étoit tombé, mais il a repris avec plus de vogue que

jamais, & l'on s'étouffoit pour entrer dans ce malheureux taudis.

24 *Septembre.* Le salon de cette année a essuyé beaucoup de critiques, & les mérite. Mais la plus cruelle, la plus honnête & la plus simple est celle qu'un plaisant a répandue sous le titre suivant : *Lettre sur les peintures, gravures & sculptures qui ont été exposées cette année au Louvre, par M. Raphaël, peintre de l'académie de St. Luc, entrepreneur général des enseignes de la ville, fauxbourgs & banlieue de Paris, à M. Jérôme son ami, rapeur de tabac & riboteur.*

25 *Septembre.* Dans la *Lettre sur les peintures, gravures, sculptures, &c.* qui annonce autant de goût que de connoissances, l'auteur a eu soin d'éviter tout ce qui pourroit décéler l'amateur ou l'homme de l'art; il ne se sert que d'expressions générales, de termes ordinaires pour exprimer ses jugements d'une grande justesse, d'une vérité parfaite, & quelquefois de la plus grande finesse ; mais sur-tout appuyés sur ce sentiment intime, sur ce bon sens qui se font entendre au vulgaire grossier comme aux virtuoses consommés. Le tout est assaisonné d'une gaieté, d'un atticisme très-propres à faire passer tout le piquant de la censure.

On ne doute pas que messieurs de l'académie, très-sensibles en général à toute critique, ne soient vivement affectés de celle-ci. Elle leur fera d'autant plus de peine, que le gouvernement, jusqu'ici très-attentif à empêcher de répandre tout ce qui pouvoit offenser l'amour-propre de ces messieurs, paroît avoir approuvé cette brochure, qui se vend publiquement & avec permission. Peut-être dans l'engourdissement général des talents a-t-on

cru nécessaire de leur donner ce coup d'aiguillon, toujours propre à ranimer le génie, & qui ne décourage que l'homme médiocre.

28 *Septembre*. Les comédiens françois ont annoncé pour après-demain *Hamlet*, tragédie tirée du théâtre anglois, & adaptée au nôtre par M. Ducis. Ce drame de Shakespear, plein de beautés sublimes & de défauts révoltants, est prôné par les acteurs avec beaucoup d'emphase ; mais le public pourroit leur donner un démenti, comme cela arrive souvent.

28 *Septembre*. Les François ont remis depuis quelques jours *le faux Savant*, de M. Duvaure, piece informe ressemblant à mille choses, mêlée cependant de bonnes scenes. Le rôle de Préville est plaisant & joué divinement, mais chargé d'une façon invraisemblable, quoiqu'il dise fort bien que tant de gens jouent le même, & sur-tout à la cour.

29 *Septembre*. La plaisanterie de Raphaël à Jérôme, &c. fait grand bruit, & l'on cherche à en découvrir l'auteur qui garde l'anonyme. On attribue ce pamphlet à plusieurs hommes de lettres, comme l'abbé de Voisenon, M. Diderot, M. d'Alembert, M. de Marmontel. Ce dernier est le plus soupçonné, parce qu'il est le plus connoisseur des quatre en pareille matiere ; qu'il est d'ailleurs fort caustique, & que le style est plus dans sa maniere que dans celle des autres.

Au demeurant, messieurs de l'académie peuvent se consoler de la critique en question par plusieurs brochures fadasses sur cette matiere, où on les barbouille d'encens alternativement, & en très-grande dose. Malheureusement le public ne lira guere tous ces éloges mendiés, & donnés à charge de revanche.

1 *Novembre* 1779. Messieurs de l'académie royale de peinture & de sculpture, très-alarmés de la *Lettre de Raphaël à Jérôme*, plaisanterie d'autant plus piquante qu'elle est plus vraie, ont interposé auprès du ministre les bons offices de M. le marquis de Marigny, leur directeur ; il a agi si efficacement que la police a arrêté le pamphlet en question pendant deux fois vingt-quatre heures, a exigé de l'auteur des corrections qui gâtent, comme on s'en doute bien, & émoussent tout le sel de la critique. Heureusement la fureur du public avoit déja enlevé une infinité d'exemplaires.

3 *Novembre*. Malgré la médiocrité de la tragédie de *Hamlet*, le public continue à regarder avec indulgence un jeune auteur dont il avoit encouragé les talents lors de sa premiere tragédie, intitulée *Amelize*, monstre dramatique, d'une composition & d'un style également barbares, mais où l'on croyoit voir le germe d'un poëte à venir. Ce germe n'est pas encore développé à son point de perfection. On remarque pourtant des progrès de l'auteur dans la coupe de la charpente de son drame, & une amélioration de style qui donnent de nouvelles espérances. Cette piece ne sera jouée que deux fois par semaine, à cause de Molé, dont la poitrine est à ménager.

6 *Novembre*. Outre la satisfaction dont on a parlé, les artistes offensés ont chargé monsieur Sedaine, secrétaire de l'académie de peinture, &c. de répondre à l'anonyme. Il a répandu une prétendue *Lettre de Jérôme, rapeur de tabac, à Raphaël, &c.* On ne doute pas qu'en pareil genre tout le succès consiste dans cette premiere fleur de critique qu'il faut

saisir,

tavir, & qui se fane pour peu qu'on la témoignie. Aussi l'ouvrage de l'apologiste du salon a-t-il paru froid, diffus, lourd, bassement écrit, & né sous une main plus accoutumée à manier la truelle que la plume. Ce n'est pas que M. Sedaine n'ait un mérite, même littéraire; mais ce n'a jamais été celui du style, & c'est la principale chose dans les écrits du genre en question. On attribue aujourd'hui plus constamment la lettre de Raphaël à M. le comte de Lauraguais, dont on connoît le goût pour tous les arts.

6 *Novembre*. Les spectacles de Fontainebleau commenceront incessamment. On a été fort occupé aux menus, ainsi qu'on l'a dit, des préparatifs des fêtes qu'on y répétoit pour ce voyage. On a dit aussi qu'il y auroit douze jours de spectacles, composés de différents opéra, comédies, opéra-comiques, le tout arrangé au théâtre de la cour. On avoit d'abord mis sur le répertoire la *Princesse de Navarre*, malgré le mauvais succès qu'avoit eu à sa naissance cet opéra, l'ouvrage de deux grands hommes, Voltaire & Rameau; mais des raisons politiques l'ont fait supprimer, & il y en avoit peu à le donner, lors même qu'il fut joué pour la premiere fois.

8 *Novembre*. Un nouvel adversaire s'éleve contre l'abbé Morellet, & vient de répandre une brochure ayant pour titre : *Doutes d'un actionnaire sur le mémoire de M. l'abbé Morellet, contre la compagnie des Indes*. Le modeste auteur expose ses inquiétudes sur les assertions hasardées du détracteur de la compagnie. Il paroît que la réponse de celui-ci à M. Necker, n'a pas produit l'effet qu'il s'en promettoit. En vain s'y défend-il sur les reproches d'avoir montré la plus grande partialité dans l'examen

des droits des actionnaires ; d'avoir introduit une inquisition terrible sur leur propriété ; de les avoir rendus odieux au gouvernement ; de vouloir les faire priver du bien qui leur reste, s'ils se refusent à un projet qu'il ne communique point, &c. ; tous les actionnaires n'ont envisagé dans l'espece d'amende honorable qu'il leur fait, qu'un écrivain cherchant bassement à se disculper des imputations qu'il avoit méritées par des menaces aussi irrégulieres qu'impudentes dans sa bouche. Tout ce qu'il peut dire aujourd'hui ne détruit point la dangereuse ouverture qu'il a faite au gouvernement, ou plutôt on reste convaincu qu'il n'a été que son organe dans cette occasion, & qu'il s'est prêté aux vues mal-intentionnées des gens intéressés à surprendre à cet égard la confiance du ministere ; personnage d'autant plus méprisable, qu'on le trouve en contradiction avec lui-même, ou du moins avec ceux qu'il reconnoît pour ses maîtres. Ce sont les éditeurs de l'encyclopédie, & ce corps d'hommes célebres, connus sous le nom d'encyclopédistes. L'article du fameux dictionnaire en question, qui traite la même matiere que M. l'abbé Morellet, à ces mots *compagnie des Indes*, porte des principes bien opposés aux siens. On peut les lire dans l'ouvrage même.

10 *Octobre*. La prétendue *réponse de Jérôme à Raphaël*, *&c*. est de M. Cochin, secrétaire de l'académie de peinture & de sculpture, &c. & non de M. Sedaine, secrétaire seulement de l'académie d'architecture. Au demeurant, la critique de l'ouvrage reste dans toute sa justesse, & l'on peut dire avec plus de vérité de l'auteur, qu'il est plus accoutumé à manier le burin que la plume.

14 *Octobre*. Le public commence à déserter *Hamlet*, quoique cette tragédie ne soit encore qu'à sa sixieme représentation. Les changements de l'auteur n'ont pas paru heureux, & l'on a trouvé que loin d'avoir amélioré son drame, il l'avoit affoibli & dégradé. En effet le caractere du héros, monté dès le second acte à un degré de chaleur nouveau, ne pouvoit se terminer par une catastrophe trop sanglante & trop extraordinaire. Les atrocités d'Oreste & de Sémiramis sembloient découler nécessairement d'une frénésie religieuse, exaltée à un pareil point, & c'est le grand défaut de la piece moderne, de violenter pendant quatre actes le spectateur, qui prévoit continuellement un parricide inévitable. M. Ducis a pris le change ; il a cru que c'étoit ce parricide qui révoltoit, & la reine se tuant elle-même, ne fait plus qu'un dénouement commun, qui ne répond pas à tout ce qui a précédé. On sait mauvais gré à l'auteur d'avoir déchiré l'ame si long-temps, & de ne présenter ensuite qu'un suicide postiche, nullement nécessaire pour la reine en ce moment, mais trop essentiel au poëte pour se tirer d'affaire. Le second défaut, c'est que les autres personnages ne groupent pas assez avec le principal ; qu'il n'en résulte pas cette harmonie dramatique qui constitue la beauté d'une piece, & que tous les autres caracteres, oiseux, mesquins, défigurés, sont écrasés & anéantis par celui d'*Hamlet*. On a remarqué aussi beaucoup de bouffissure dans le style, & les tirades, qui en avoient imposé à la premiere représentation par l'analyse de la réflexion, se sont trouvées fausses ou déplacées.

17 *Octobre*. M. Baron, secrétaire de l'aca-

démie d'Amiens, a trouvé une anagramme assez heureuse des noms du saint pere actuel; la voici : *Laurentius-Franciscus Ganganellius : Franciscanus Galli unus erit angelus*. Il a pris la liberté d'en faire part à ce pontife, en lui écrivant en latin une lettre de félicitation sur son exaltation Cette lettre est du 28 juillet. Dès le 9 août sa sainteté a fait répondre par le cardinal de Pallavicini, son secrétaire d'état. Ce prélat a accusé en italien à M. Baron la réception de sa lettre au saint pere, & lui a envoyé en reconnoissance, de la part du pape, sa bénédiction apostolique.

19 *Octobre*. On écrit de Fontainebleau que la cour est triste, qu'on regarde les spectacles comme mal choisis & trop rebattus; que dans ceux donnés la semaine derniere, *Isabelle & Gertrude* avoient semblé faire le plus grand plaisir; mais que mesdames avoient trouvé le *Déserteur* froid, long, noir, & serrant le cœur sans occasionner ces larmes abondantes qui soulagent délicieusement les spectateurs sensibles.

On ajoute qu'on devoit donner, le mardi 17, Tancrede & le Dédit; le mercredi 18, Lucile, & Rose & Colas, deux opéra-comiques; & le jeudi 19, le Magnifique & l'acte de *Zelindor*.

On parle, du reste, des petits soupers du Roi comme très-agréables, & où les femmes de la cour qui avoient témoigné le plus de répugnance pour madame la comtesse Dubarri, briguent avec le plus grand empressement d'être admises. Les seigneurs ne sont pas moins avides de cette faveur, qui ne s'accorde pas à tous ceux qui la recherchent.

21 *Octobre*. Un anonyme vient de faire pa-

roître une critique d'Hamlet. Elle est fondée en raison sur quantité de choses ; on y releve les défauts de sens commun, & le jeu des acteurs n'est pas épargné. La piece est censée interrompue par l'indisposition d'un acteur, expression d'adoucissement dont on se sert pour ménager l'amour-propre des auteurs. On prétend que M. Ducis, amérement touché des fautes énormes qu'on lui reproche dans la texture de son drame, se propose de le refondre pour le reproduire cet hiver dans un état plus supportable, & que le sieur Molé, sentant combien sa poitrine est insuffisante pour rendre son rôle, sera remplacé par le sieur le Kain, dont la vaste corpulence & les poumons formidables répondent mieux au personnage du frénétique Hamlet.

22 *Octobre*. Un anonyme répand depuis quelque temps un ouvrage périodique sous le nom d'*Observateur François à Londres*. Quoique nous ayions une infinité d'ouvrages sur les mœurs, la politique & l'administration des finances d'Angleterre, l'ardeur que nous avons aujourd'hui pour tout ce qui concerne nos célebres rivaux, nous fait courir avidement à tout ce qui a quelque rapport à eux. Cette espece de journal contient des anecdotes intéressantes, si elles sont vraies. Du reste, l'auteur a voulu se singulariser par une orthographe bizarre, qui rend la lecture de ce livre très-pénible ; il enchérit encore sur M. de Voltaire ; mais si l'on passe à ce grand littérateur, quelques innovations fantasques, on doit être plus sévere vis-à-vis d'un écrivain qui n'a encore aucun titre sur la complaisance du lecteur, & qui doit commencer par les moyens reçus.

27 *Octobre*. Il paroît une nouvelle plaisan-

terie relative à la compagnie des Indes, qui est aujourd'hui l'objet des facéties de Paris. C'est une espece de placet au Roi, en dialogue entre M. l'Héritier & M. de Moracin, deux députés des actionnaires.

29 *Octobre*. Extrait d'une lettre de Fontainebleau.... *La Rosiere*, opéra comique, dont les paroles sont, comme vous savez, du sieur Favart, & dont la musique est du sieur Philidor, a été jouée mercredi 25 de ce mois, devant le Roi & toute sa suite, sans succès. Il paroît qu'en général on ne rafolle point ici de ce genre de spectacle comme à la ville. L'opéra d'*Iphise & Yante*, du sieur Laujon, n'a pas eu un meilleur sort. Le *Cri de la nature*, dont je vous ai parlé, reçoit de nouveaux éloges à mesure qu'on le voit. Cette indulgence du public a encouragé l'auteur à mettre aussi sur la scene son *Honnête homme*, comédie en cinq actes & en vers comme la premiere, que je vous ai mal-à-propos annoncée être en prose. Celui-ci doit être joué le jour des morts, & les partisans de l'auteur ne lui promettent pas moins de gloire.

30 *Octobre*. La fureur des bateleurs est telle aujourd'hui, qu'une nouvelle troupe, dirigée par le sieur Gaudon, vient de s'établir auprès du château du Louvre, & a ouvert son théâtre samedi dernier. Il se propose de parodier le sieur Audinot, qui parodie lui-même l'opéra comique des Italiens, déja grands parodistes : la police s'est d'autant mieux prêtée à favoriser l'entrepreneur en question, que le peuple de cette partie de la ville éloignée des deux boulevarts, étoit affamé de spectacles ; par cet arrangement la populace de tous les quartiers pourra s'en repaître & se délasser agréa-

blement de ses travaux sans perdre un temps précieux à courir au loin pour trouver des parades & des farces.

2 *Novembre* 1769. Les comédiens italiens ne sont pas fâchés du peu de succès qu'a eu la Rosiere à la cour. Ils savent que la ville n'est jamais d'accord avec celle-ci ; qu'elle aime à fronder les goûts des courtisans, & à profiter de cette seule occasion où elle a la liberté de s'expliquer ; en conséquence, ils accréditent eux-mêmes ce bruit, & se proposent de réparer cet hiver leur disgrace.

3 *Novembre*. M. l'abbé Delaunay, qui se dispose à donner un recueil de pieces fugitives pour servir de supplément aux ouvrages des auteurs vivants, a écrit à M. Piron, pour lui demander communication des siennes. Ce poëte plus qu'octogénaire, mais tout brûlant encore du feu sacré dont il a toujours été dévoré, a répondu à l'éditeur une lettre qui court dans Paris, & qui est marquée au coin original de désordre & d'énergie, bien différent de la froide symmétrie de nos beaux esprits modernes, dont tous les ouvrages paroissent sortir de la même toilette.

4 *Novembre*. On mande de Fontainebleau qu'on a donné, le jour des morts, l'acte d'*Erozine*, où l'on a déployé toute la magnificence des décorations du sieur Lévêque, entr'autres celle de diamant, qui a produit un effet merveilleux.

6 *Novembre*. Tout le monde n'est pas d'accord sur le sort que *la Rosiere* a essuyé à la cour. Comme on ne bat point des mains au spectacle du Roi, on n'y peut saisir comme aux autres spectacles le cri de la nature, par ces applaudissements involontaires en quelque

forte, & qu'arrache une admiration fubite, ou la vive impulfion du cœur; & quand il eft queftion de recueillir les voix des fpectateurs de fang-froid, il fe trouve un partage fur lequel on ne peut fe décider.

Quant à *Iphis & Yante*, il paroît que le mécontentement a été général : la mufique des fieurs Rebel & Francœur n'a pas fait faire grace au poëme, qui en général a déplu aux femmes, cette moitié du genre humain qui entraîne l'autre, ainfi que l'obferve M. de Voltaire. Il y a des traveftiffements de fexe qui les ont révoltées.

10 *Novembre*. Les ennemis de madame la comteffe Dubarri, qui depuis fa préfentation avoient refpecté fa grandeur, & démenti en quelque forte par leur filence tous les bruits injurieux, toutes les calomnies ténébreufes répandues fur le compte de cette beauté, fe réveillent aujourd'hui, & publient une anecdote trop oppofée à fon caractere de modération & de décence pour la croire. Ils prétendent que trouvant qu'elle avoit un cuifinier qui reffembloit au miniftre, le plus illuftre de fes adverfaires, elle avoit regardé cela comme un grand tort vis-à-vis d'elle, & avoit ordonné qu'il ne parût plus en fa préfence; que peu de temps après elle en avoit plaifanté à fouper avec le Roi, & lui avoit dit : « Je renvoie mon » Choifeul, quand renverrez-vous le vôtre? »

13 *Novembre*. On a vu par la foufcription dont on a parlé jufqu'où va l'enthoufiafme de certaines gens pour M. de Voltaire. Ses ennemis, toujours acharnés contre lui, viennent d'en faire la parodie la plus amere; il eft inutile de la rapporter, c'eft précifément l'inverfe de l'autre, c'eft-à-dire, une fuite de toutes les

qualifications injurieuses que peuvent enfanter la plus basse envie & la haine la plus active.

16 *Novembre.* Une autre historiette de M. le comte de Lauraguais occupe les oisifs, & fournit matiere aux propos du moment. Ce seigneur s'est trouvé, il y a quelques jours, dans une rue étroite en face du carrosse de M. de Barentin, l'avocat général, qui avoit avec lui sa femme très-laide. Le cocher de M. de Lauraguais vouloit toujours avancer ; celui du robin refusoit de reculer : grande dispute entre les valets. L'avocat général met la tête à la portiere, & prodiguant la morgue magistrale, paroît étonné qu'on ne veuille pas le laisser avancer ; il déclare sa qualité, & combien le service du Roi exige qu'il ne soit pas retardé dans sa marche. M. de Lauraguais avec beaucoup de sang-froid ne tient aucun compte des dires de M. l'avocat général, ordonne à son cocher de passer outre ; alors la femme toute effrayée se montre à son tour, fait valoir les privileges de son sexe, & paroît surprise qu'un seigneur aussi bien élevé les méconnoisse. « Ah ! dit M. de Lauraguais, que ne vous montriez-vous plutôt, madame ! Je vous assure que moi, mon cocher & mes chevaux, aurions reculé du plus loin que nous vous aurions vue. »

19 *Novembre.* Les ennemis de M. de Voltaire, dont la rage contre ce grand homme ne s'éteindra qu'avec sa vie, ne cessent de répandre contre lui des libelles aussi obscurs qu'eux. L'un de ces zoïles vient d'en faire un portrait si effroyablement crayonné, qu'il ne peut être reconnoissable qu'à ceux aussi aveugles que l'auteur sur le mérite de ce prince de la littérature, & aussi prévenus sur ses défauts & sur ses vices.

23 *Novembre*. On ne croiroit pas que dans ce siecle de lumieres on donnât encore de la vogue à des contes populaires, à des prédictions absurdes, dignes des siecles barbares où elles ont été faites. Cependant on débite aujourd'hui, avec une publicité peu honorable à notre philosophie, une de ces prophéties qu'on applique aux Turcs, & qu'on prétend trouvée dans un ouvrage imprimé en 1670. Il y est dit que les loix de Mahomet ne dureront que mille ans, que l'empire des Turcs finira sous le quinzieme sultan; & dans un commentaire fait dans le temps, on ajoute que les Moscovites & les Vénitiens doivent être les auteurs de ce grand événement. La déroute de l'armée ottomanne est regardée par nos superstitieux comme un acheminement à la révolution, & ils ne doutent pas d'après les préparatifs de guerre qu'on assure dans les papiers publics se faire dans les états de la république de Venise, que ces insulaires ne consomment ce grand ouvrage l'année prochaine.

25 *Novembre*. La prophétie dont on a parlé concernant les Turcs, se trouve aussi dans le dictionnaire de Bayle, dont on peut consulter les notes.

25 *Novembre*. On a parlé dans le temps d'une facétie attribuée à M. de Voltaire, intitulée: *Suppément aux causes célebres*, ou *Procès de Claustre*. Ceux qui ont lu le pamphlet, savent combien le sieur la Borde Desmartres, sa femme (la demoiselle Boutaudon, niece de l'abbé Claustre) & l'abbé lui-même, sont tournés en ridicule; combien même ce dernier est peint sous des couleurs noires, qui le font dignement contraster vis-à-vis le Tartufe de la comédie. Madame Desmartres a écrit au

philosophe de Ferney pour se plaindre à lui d'un procédé si injurieux & si peu conforme à son esprit de tolérance, à cet amour de l'humanité que respirent tous ses ouvrages. M. de Voltaire a répondu par un désaveu formel de la plaisanterie, & paroît bien aise, ainsi que madame la Borde Desmartres, que le public en soit instruit. En conséquence on consigne ici cette protestation.

Lettre de M. Voltaire, à madame la Borde Desmartres.

Ferney, ce 18 septembre 1769.

Madame, j'ai reçu les mémoires que vous avez bien voulu m'envoyer touchant votre procès. Je ne suis point avocat ; j'ai soixante-seize ans bientôt ; je suis très-malade ; je vais finir le procès que j'ai avec la nature. Je n'ai entendu parler du vôtre que très-confusément ; je ne connois point du tout le *Supplément aux causes célebres* dont vous me parlez. Je vois par vos mémoires, les seuls que j'aie lus, que cette cause n'est point célebre, mais qu'elle est fort triste. Je souhaite que la paix & l'union s'établissent dans votre famille ; c'est le plus grand des biens. Il vaut mieux prendre des arbitres que de plaider. La raison & le véritable intérêt cherchent toujours des accommodements. L'intérêt mal entendu & l'aigreur mettent les procédures à la place des procédés. Voilà en général toute ma connoissance du barreau.

Votre lettre, Madame, me paroît remplie des meilleurs sentiments. M. de la Borde, premier valet de chambre du Roi, passe pour un homme aussi judicieux qu'aimable. Vous semblez faits tous deux pour vous concilier,

& c'est ce que votre lettre même fait espérer. J'ai l'honneur d'être avec respect, Madame, votre très-humble & très-obéissant serviteur, VOLTAIRE, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi.

26 *Novembre*. Tous les points différents qui sont traités dans le livre de l'*essai sur les préjugés*, &c. annoncent autant de force que de profondeur; par-tout la raison & l'éloquence s'y soutiennent & s'y fortifient réciproquement. On ne sauroit trop admirer le courage de l'auteur moderne qui se cache sous le nom de M. Dumarsais, & l'humanité entiere doit applaudir à un homme qui réclame si énergiquement ses droits.

Quant à la fabrique du livre, on pourroit reprocher à l'écrivain d'être trop diffus, de s'abandonner à son génie facile & abondant, & de ne pas resserrer ses idées, qui n'en acquerroient que plus de vigueur & de clarté.

27 *Novembre*. Le sieur Molé, que M. le prince de Condé a enlevé à la comédie françoise pour les états de Bourgogne, fait un grand vuide à ce spectacle. Quant aux nouveautés, il y a une discussion entre M. Ducis, auteur d'Hamlet, & M. de Beaumarchais, qui voudroit faire jouer actuellement sa comédie qu'on a déja annoncée. Le premier réclame la continuation des représentations de son drame interrompu, suivant l'affiche, par l'indisposition d'un acteur; le second prétend qu'il y a prescription pour M. Ducis, & que sa tragédie n'ayant pas reparu depuis deux mois, étoit censée tombée ou retirée. On en référera sans doute aux gentilshommes de la chambre, qui décideront la querelle.

30 *Novembre*. Le sieur le Gros, plus renom-

mé par son chant que par son jeu, a déployé une ame qu'on ne lui connoissoit pas dans l'opéra de *Dardanus*; il n'est pas jusqu'à Mad. Larrivée qui s'est prêtée à la perfection de la représentation, en se tenant dans la sphere où elle devroit rester; elle a fait l'emploi subalterne d'une Phrygienne, qui chante des ariettes, & a plus brillé dans ce petit rôle que les prémiers. En un mot, les différentes parties de cette tragédie lyrique ont été si bien exécutées, qu'il en a résulté un ensemble complet, tel qu'on n'en avoit pas vu depuis long-temps à ce spectacle.

2 *Décembre* 1769. Quand l'ouvrage singulier dont on a parlé, intitulé le *Pornographe*, a paru, on a jugé par sa publicité & par l'autorisation qu'il avoit reçue de la chancellerie & de la police, que le gouvernement ne désapprouvoit pas les vues de l'écrivain; quelques politiques ont même conjecturé que, suivant sa sagesse, ce livre jeté dans le public, étoit fait pour exciter une fermentation à cet égard, & recueillir les différents avis: aujourd'hui ces spéculateurs portent leurs vues plus loin, & prétendent qu'on songe sérieusement à effectuer le projet bizarre de l'auteur: ils veulent que le colisée qu'on éleve à si grands frais aux Champs-Elisées, ait le double objet d'amuser quelque temps les curieux, & d'être tourné ensuite en *Parthenion*, si le prémier plan ne réussit pas, comme il y a grande apparence. Ce qu'il y a de sûr, c'est que l'espece des filles pullule si prodigieusement, que les rues, les promenades, & les lieux les plus respectés en sont infectés, sans pudeur & sans ménagement de la part de semblables prostituées; que les prisons destinées à les contenir ne

peuvent y suffire ; & qu'au moyen de la circulation continuelle, la masse n'en diminue point, & s'augmente au contraire sans relâche par les recrues innombrables qui en affluent journellement dans la capitale.

4 *Décembre*. Les comédiens françois ont remis avant-hier une tragédie de M. le Miere, intitulée : *Guillaume Tell*. Ce drame avoit eu peu de succès au début, & il n'y a pas d'apparence qu'il se soutienne mieux à la reprise.

9 *Décembre*. On a parlé des tracasseries suscitées à M. du Belloy par les comédiens, à l'occasion de la reprise du siege de Calais ; de la lettre forte & vive que cet auteur leur écrivit dans le temps, & de l'espece de treve que le gentilhomme de la chambre mit à cette petite guerre, en ordonnant provisoirement que l'on jouât la tragédie en question. Cette satisfaction n'a pas contenté M. du Belloy ; & les comédiens, de leur côté, ont conservé leur rancune, sur-tout le sieur le Kain, chargé du rôle de Bayard, mais qui en partant pour sa tournée, déclara qu'il ne joueroit point que l'auteur n'eût réparé les outrages de son épître par un désaveu. M. du Belloy, excédé de ces procédés indignes, a, dit-on, retiré sans retour ses deux tragédies de Gabrielle de Vergy & du chevalier Bayard ; on assure qu'il va les faire imprimer avec un privilege, dans lequel il sera expressément défendu aux comédiens de Paris de les jouer sans sa permission ; permis au contraire à tous les comédiens, histrions, bateleurs généraux ou particuliers, François ou étrangers, de les jouer, soit à Paris, soit en France, soit en Europe, ou dans telle partie du monde que ce soit. Il seroit d'autant plus fâcheux que l'auteur fût

obligé d'en venir à cette extrémité, que le ſtyle n'eſt pas l'endroit par où brille M. du Belloy, & qu'à la lecture il perdra tout le mérite des ſituations, des coups de théâtre, des tableaux qu'il prodigue dans ſes pieces avec autant de merveilleux que de fertilité.

11 *Décembre*. C'eſt en vain qu'on ſe flattoit de voir jouer l'opéra cette année ſur le théâtre du Palais-Royal; on dit cet événement reculé aujourd'hui juſqu'au 9 du mois prochain. Le retard eſt occaſionné par la démolition de quelques maiſons au coin de la place, dont on n'a pas cru devoir conſerver les bâtiments peu ſolides, au milieu du fracas qu'occaſionneroit dans le quartier le concours prodigieux qu'il y a néceſſairement à un pareil ſpectacle. Quoique cette deſtruction ne ſoit que le prélude d'un abattis beaucoup plus conſidérable, on remet au printemps le reſte de l'ouvrage, & l'on ſe contentera d'avoir pourvu pour le moment à la ſureté publique. Le projet de l'agrandiſſement de place eſt de la plus grande magnificence & ne pourra s'exécuter qu'avec beaucoup d'argent & de temps.

12 *Décembre*. Un homme du monde ayant compoſé un opéra comique très-joli & du meilleur ton, intitulé *la Baignoire*, avant de le faire préſenter à l'aſſemblée générale des comédiens italiens, l'a communiqué à quelques-uns d'entr'eux, tels que le ſieur Deheſſe & Clairval; ces meſſieurs ont cru y reconnoître le fonds d'une aventure arrivée au ſieur Poinſinet, qui fait nombre parmi ſes myſtifications.... Leur délicateſſe s'eſt offenſée de cette reſſemblance, & ils ont déclaré que l'ouvrage étoit charmant; mais que l'honnêteté de leurs mœurs ne leur permettoit pas de traduire ſur

la scene quelque citoyen que ce fût ; à plus forte raison un poëte distingué par ses talents, qu'ils reconnoissoient pour leur maître, pour leur bienfaiteur, & dont ils honoreroient éternellement la cendre. En vain leur a-t-on représenté que cette piece ne rouloit que sur une intrigue vague, dont le spectateur instruit pouvoit faire l'application, mais qui se démentoit par la différence du caractere du héros principal de la piece, bien autrement théâtral que celui du sieur Poinsinet, & monté sur un ton qui ne pouvoit appartenir qu'à un homme de cour, à un fat [illegible] premier ordre, & non à un polisson subalterne, tel que ce petit-maître manqué. Rien n'a pu rassurer les scrupules de ces ames nobles & sensibles ; on n'a osé risquer de s'exposer à la réclamation générale de la troupe, & l'on a eu recours à M. le duc de Richelieu, gentilhomme de la chambre en exercice, qui n'a pas paru aussi effarouché que les comédiens, & qui, se connoissant en procédés aussi bien qu'eux, rassurera sans doute leur délicatesse.

15 *Décembre.* Les comédiens italiens ont donné hier la premiere représentation de la *Rosiere* ou de la *fête de Salency*, piece en trois actes & en prose, mêlée d'ariettes & de vaudevilles sur des airs connus. Cette comédie, qui a paru de beaucoup trop longue, n'a pas fait plus de fortune à Paris qu'à la cour. Le premier acte a été mieux reçu que les deux autres. L'intrigue est minutieuse & embarrassée ; les caracteres ne sont ni assez développés, ni assez saillants ; celui d'Helene, la Rosiere, est le seul qui fasse plaisir, & soit nuancé de toutes ses couleurs. Il y a le rôle d'un régisseur, qui veut éprouver les aspirantes aux prix, & qui,

contrastant par une gaieté peu honnête, a répugné généralement. Le jugement est ce qu'il y a de mieux : des trois concurrentes, l'une est déclarée sage par bêtise, l'autre par contrainte, & l'autre par goût & par réflexion. C'est celle qui remporte la couronne.

Le ton général de la piece n'a pas cette simplicité, cette fraîcheur qu'exigeroit un pareil sujet ; il est tantôt bas & tantôt précieux : on y compare le cœur à un œuf ; on veut qu'on arrête le soleil, ou qu'on empêche les graces de mourir, avant d'éteindre l'ardeur d'un amant, &c. ainsi du reste. Le dialogue est généralement surchargé de comparaisons de cette espece, & dont on pourroit dire, à plus juste titre que jamais : *Comparaison n'est pas raison.*

Quant aux acteurs, ils n'ont pas tous eu le même succès. Il étoit indispensable que Mad. Favart reparût dans une piece de son mari : le public n'a pas été convaincu de cette nécessité, & n'aime point la voix aigre & les graces de cette actrice surannée, devenues des grimaces ; elle est d'ailleurs très-impropre à jouer le rôle d'une mere douce & enjouée, plutôt l'amie que la gouvernante de sa fille. La mere acariâtre, contrastant avec celle - ci, a été rendue par Mlle. Deschamps, en possession du ton dur & bourru, essentiel à de pareils personnages. Le sieur Caillaut faisoit le rôle du régisseur, & en a tiré le meilleur parti qu'il a pu ; M. le Bailli ne pouvoit être que le sieur la Ruette, qui a, par sa pantomime, cru devoir réparer la maigreur & la sécheresse du sien. Les trois concurrentes aux prix étoient mesdemoiselles la Ruette, Mandeville & Beaupré. Cette derniere a rendu avec une grande vérité l'agnès par bêtise ; la seconde a joint à son rôle tout l'embarras d'une fille qui voudroit bien ne pas

être ce qu'elle eſt ; enfin, la premiere a réuni tous les ſuffrages par un jeu décent & naturel qui annonçoit à merveille que la ſageſſe couloit de ſource chez elle, & qu'elle en connoiſſoit tout le mérite, malgré les mouvements d'un cœur ſuſceptible des impreſſions les plus tendres : ſon rôle eſt véritablement aimable.

Au reſte, quoi qu'il y ait d'excellentes choſes dans ce drame, on peut le regarder comme abſolument manqué & à refaire. On n'y trouve nullement cette ingénuité qui doit en former le caractere diſtinctif & le charme principal.

16 *Décembre*. Les billets d'enterrement de madame Beaujon, portoient : « Vous êtes priés d'aſſiſter au convoi, tranſport & enterrement de très-haute & très-puiſſante dame Eliſabeth Bontems, femme de très-haut & très-puiſſant ſeigneur Nicolas Beaujon, conſeiller d'état, ſecrétaire du Roi, maiſon couronne de France & de ſes finances, receveur général des finances de la Rochelle. » On a trouvé ces titres ſi ridicules & ſi contradictoires, que les curieux gardent précieuſement ce billet d'enterrement, qu'on veut faire paſſer à la poſtérité la plus reculée.

18 *Décembre*. Le projet du nouvel hôtel pour les comédiens françois à conſtruire au carrefour de Buſſy, a été préſenté jeudi dernier à M. le comte de Saint-Florentin, comme ſecrétaire d'état ayant le département de Paris. Ce miniſtre en a paru très-ſatisfait, mais a demandé, avant de le mettre ſous les yeux du Roi, une délibération des comédiens, par laquelle il fût conſtaté qu'ils l agréoient.

En général, le public goûte beaucoup ce projet, mais il eſt contrarié par des circonſtances ſeules capables de le déranger. D'abord, le prince de Condé, qui, ſuivant un premier, devoit vendre ſon hôtel pour l'emplacement

de la nouvelle salle, a intérêt de ne point s'en départir, & le conseil de ce prince lui fait entendre que son terrein seroit infiniment moins bien vendu, si le plan proposé étoit dérangé. Cependant il y a un vice local qu'il paroît impossible de surmonter, c'est celui d'un monticule très-incommode & très-dangereux dans un concours de voitures, comme il s'en trouve journellement à un pareil spectacle.

D'un autre côté, il y a une sorte de pique entre les gentilshommes de la chambre & M. le comte de Saint-Florentin, sous la protection duquel ou veut mettre le projet en question. Les premiers prétendent que c'est à eux à en faire l'examen, à le vérifier, à en ordonner l'exécution, comme supérieurs immédiats des comédiens; le second regarde tout ce qui concerne l'emplacement, l'établissement, l'assiette du spectacle, comme de son district, en vertu de la haute police qu'il exerce.

19 *Décembre*. On plaide depuis quelque temps au palais une cause d'éclat, sur une réclamation de vœux. Cette affaire importante attire beaucoup de spectateurs; c'est aujourd'hui qu'elle doit se juger. Il est bon d'en faire un résumé qui paroîtra peut-être également curieux & intéressant.

Le religieux réclamant contre ses vœux, est le sieur Quoinat, fils d'un ci-devant marchand, aujourd'hui écuyer, scelleur de la grande chancellerie de France. Ce parvenu, excité par l'ambition de sa femme, a sacrifié quatre de ses enfants à l'agrandissement du dernier de ceux-là. Un a été & est enfermé dans une maison de force comme imbécille: l'autre, fait religieux malgré lui, est mort de chagrin au moment où il étoit sur le point de demander en justice la dissolution de ses vœux; le troi-

ſteme, génovéfain, déclare avoir embraſſé l'état monaſtique comme contraint, mais avoir depuis acquis une vocation qu'il n'avoit pas dans le temps. L'aîné de tous eſt celui dont il eſt queſtion; après s'être engagé trois fois par une ſorte de déſeſpoir des mauvais traitements qu'il eſſuyoit dans la maiſon paternelle; après être entré dans l'ordre de Ste Génevieve malgré lui, & ſimplement fatigué de toutes les vexations de ſes parents; en être ſorti, & s'être engagé une quatrieme fois; avoir enfin ſuccombé ſous une intrigue, auſſi artificieuſe que perfide, de la part de ſon pere. Pour le déterminer ultérieurement à remplir ſes deſſeins, le ſieur Quoinat excite lui-même ſon fils à revenir bruſquement ſans congé; il l'effraie enſuite par la vue du ſupplice qui l'attend comme déſerteur, & ne lui fait enviſager dans le moment d'autre maniere de ſe ſouſtraire au ſort malheureux dont il eſt menacé, que d'entrer dans l'ordre des prémontrés. Il le flatte que pendant ce temps on pourra obtenir ſon congé ou ſa grace; mais il traîne ſi bien la négociation en longueur; il eſt tellement bien ſecondé par les chefs même de cet ordre, qu'abrégeant le noviciat du jeune homme, qui doit être de deux ans, on lui fait faire ſes vœux au bout de 13 ou 14 mois. Alors le pere obtint facilement le congé de ſon fils, qu'il eſt prouvé n'avoir jamais été recherché en qualité de déſerteur.

Ce religieux, qui n'a jamais été appellé à ſon état, ne tarda pas à faire des incartades dont il convient lui-même, mais qu'il prétend excuſables en un homme qui n'étoit entraîné au couvent que par force. Dès le 17 avril 1753, il réclama encore contre ſes vœux; & venu à Paris pour y pourſuivre cette premiere pro-

testation, il fut revendiqué par ses supérieurs, & subit les corrections monastiques les plus rigoureuses ; enfin le pere, pour mieux s'assurer de lui & étouffer une réclamation dont il craignoit les suites, obtint une lettre de cachet pour le faire enfermer à St. Venant ; ce qui fut exécuté le 25 mai de la même année. Il y est resté jusqu'au mois de février 1768, dans toute les horreurs d'une captivité dont il fait la peinture la plus affreuse dans son mémoire. Il a profité de sa liberté dès qu'elle lui a été rendue, pour continuer sa réclamation, qui est enfin parvenue à son point de maturité.

Ce procès a donné lieu à plusieurs mémoires. Le premier est celui de ce prémontré, qui est d'un avocat nommé le Blanc, mémoire extrêmement recherché par l'intérêt romanesque qu'il excite, par les peintures satiriques qu'on y trouve, & par les sorties vives qu'il contient contre l'état religieux en général, contre les moines de Saint-Venant, appellés *Bon-fils*, dont il représente la maison comme *l'égout* de tous les vices du royaume.

Le second contient la defense du sieur Henri Quoinat pere. Il est d'un orateur plus sage, plus circonspect & non moins éloquent. C'est le sieur Vermeille, qui divise sa réponse en deux objets. Le premier est de répondre au reproche fait au sieur Quoinat, qui sachant son fils soldat déserteur, connoissant la condamnation capitale à laquelle il étoit exposé, la crainte qui étoit la suite naturelle de cette situation, n'a pas dû permettre à son fils une émission de vœux qui, dans la circonstance, n'étoit qu'une profanation.

Le second est de réfuter les imputations d'artifices & de violences faites au sieur Quoi-

nat pere, pour forcer, dit-on, son fils à embrasser la vie religieuse.

Le troisieme mémoire est un mémoire & consultation sur la question de savoir si *la qualité de soldat déserteur forme un moyen de réclamation contre les vœux d'un religieux qui a obtenu son congé peu de temps après sa profession*. Pour M. Jean-François Quoinat, écuyer, président, lieutenant général au bailliage & siege présidial de Mantes, &c.

On y démontre, 1°. que les injures atroces auxquelles le frere Quoinat s'est livré contre son frere, méritent une réparation éclatante.

2°. Qu'il y a contre la réclamation du frere Quoinat des fins de non-recevoir insurmontables.

3°. Qu'au fond, aucun des moyens proposés par le frere Quoinat ne peut être écouté.

Ce dernier mémoire est de M. Cochu, avocat. La consultation du 14 décembre 1769, & souscrite de MM. Cellier, Delambon, Boudet, Gerbier & Tronchet, avocats, roule sur les deux questions de savoir si l'engagement du jeune Henri Quoinat, dans les troupes comme soldat, le mettoit dans l'incapacité de faire profession religieuse; la seconde, si dans le cas où il n'y auroit point d'incapacité, ses vœux ne seroient pas nuls par le défaut de liberté, sa volonté ne s'y étant portée que par la crainte de la peine de mort qu'il auroit encourue par sa désertion. On y trouve la premiere question très-difficile à résoudre. On pourroit cependant pencher pour croire que le sujet étoit habile à l'émission de ses vœux: quant à l'autre, elle ne fait pas le moindre embarras, suivant ces jurisconsultes, & l'on

regarde les vœux de frere Quoinat, comme très-librement faits.

20 *Décembre*. Hier la cause du prémontré a été résumée par M. l'avocat général Seguier, avec toute l'éloquence qu'on lui connoît, & dont le sujet étoit susceptible. La cour a déclaré qu'il y avoit abus dans les vœux, a condamné les prémontrés à restituer la dot de huit mille francs de frere Quoinat, applicables à l'hôpital du lieu; les supérieurs en mille écus d'amende envers les enfants trouvés; le pere & le frere en dix mille francs de dommages & intérêts.

Au surplus, a suprimé le mémoire signé Sainstin Leblanc, comme libelle diffamatoire; ordonne qu'il sera porté au greffe pour y être lacéré, sauf à M. le procureur général à approfondir les faits y contenus.

22 *Décembre*. On a rendu public depuis quelque temps dans ce pays-ci, *l'avis du parlement de Dauphiné, sur la libre circulation des grains & la réduction naturelle des prix dans les années de cherté*, adressé au Roi le 26 avril 1769. Mais cet ouvrage est devenu bientôt excessivement rare, parce que le systême qu'on y propose à S. M. est totalement opposé à ce que les parlements de Paris & de Rouen ont écrit sur cette matiere, & que cette premiere compagnie n'a pas trouvé bon qu'on répandît sous ses yeux un écrit si contraire à sa façon de penser. Cet écrit est un des meilleurs traités faits sur la matiere en question: elle y est traitée d'une façon aussi profonde que lumineuse: il est digne à tous égards des philosophes économistes les plus consommés, & cette secte le prône avec la plus grande emphase.

18 *Décembre.* On attribue à M. Marmontel, l'épigramme qu'on a rapportée sur M. l'abbé Riballier ; ce qui feroit peu digne de ce philosophe poete.

24 *Decembre.* M de Chamouffey est un citoyen estimable, qui ne s'occupe que d'objets d'utilite qu'il propose sans cesse au ministere & au public. Entre plusieurs qui ont été adoptés avec succès, on peut citer celui de la petite poste de Paris, &c. Il vient de répandre un avis intéressant. Comme l'eau est après l'air le fluide le plus essentiel à la vie, il annonce qu'il va faire puiser de l'eau dans le courant de la Seine au dessus de la Marne ; qu'elle sera versée dans des réservoirs de grès, où, après avoir acquis par le repos seul la plus grande limpidité, elle sera transvasée dans des bouteilles de la même espece, & en état d'être conservée plusieurs mois avec la même qualité.

Par les arrangements qu'il a pris, cette nouvelle distribution ne fera aucun tort aux porteurs d'eau & autres gens employés aux détails de la boisson en question ; il se trouvera même qu'ils y gagneront, & avec moins de peine auront plus de bénéfice. L'exécution du projet doit avoir lieu le premier jour de l'an, s'il est possible, ou peu de temps après. Comme il ne pourra s'effectuer dans ces commencements que pour une petite portion de citoyens, on offre une espece de souscription.

Au surplus, M. de Chamouffey, pour ne manquer à rien, se munira de l'approbation des commissaires de la faculté de médecine, & répandra pour lors un *prospectus* plus en regle & plus détaillé.

26 *Décembre. Le chevalier Bayard*, tragédie de du Belloy, annoncée, paroît imprimée, mais non avec le privilege dont on avoit parlé ; on assure qu'il n'a pu obtenir cette bizarre défense.

28 *Décembre.* M. Leblanc, l'avocat du mémoire qui a fait tant de bruit en faveur du prémontré réclamant contre ses vœux, a été trouver M. le premier président pour solliciter la révocation de la clause de l'arrêt qui, en ordonnant la suppression de son mémoire, ordonnoit en outre qu'il seroit laceré, ce qui emportoit infamie pour l'écrivain, & le mettoit dans la nécessité d'être rayé du tableau. Ce magistrat a paru bien disposé en sa faveur, mais lui a déclaré qu'il falloit que tous les juges participants de l'arrêt, fussent dans la même bonne volonté, sans en excepter un seul ; tous heureusement ont concouru à lui faire grace, & la clause a été révoquée. Mais on assure que l'ordre des avocats, qui prétend avoir exclusivement la police de son corps, ne tient pas quitte M. Leblanc ; qu'il y a une assemblée convoquée pour le 30, à l'effet de délibérer sur cette affaire, & que la mansuétude de la cour ne sera peut-être qu'une raison de plus pour exciter l'ordre à faire justice de son membre, & à montrer encore mieux en cette occasion son indépendance de la magistrature.

30 *Décembre.* M. l'abbé Bergier, ce curé de Franche-Comté à qui M. l'archevêque de Paris avoit offert un canonicat de Notre-Dame vacant, à sa nomination, a accepté, & va se rendre incessamment dans cette capitale. On sait avec quelle ardeur M. Bergier a défendu la religion contre les assauts de MM. Rousseau, de Voltaire & autres incrédules. C'est un zele si louable qui a enchanté le prélat, & qui lui

a donné l'envie de voir de plus près un si ardent champion de la foi. Il espere, d'ailleurs, que dans le repos de la vie canoniale, ce vigoureux athlete aura plus de temps pour vaquer à la guerre sainte qu'il a déclarée à la foule des écrivains impies, qui ne cessent de sapper ouvertement l'immortel édifice du christianisme.

31 *Décembre.* On a fait les vers suivants, où l'on apostrophe le sieur Palissot, à l'occasion de la satire adressée à Nicolet, dont il paroît aujourd'hui l'auteur incontestablement.

Je conviens, Palissot, que le public s'abuse,
S'il applaudit au goût que censure ta muse;
Pardonne-lui s'il sait en jouir sans l'aimer,
De chaque nouveauté trouve bon qu'il s'amuse;
Il est frivole, oisif, & c'est là son excuse;
Il seroit vil, méchant, s'il pouvoit t'estimer.

2 *Janvier.* M. Necker, dans son éloquente apologie de la compagnie des Indes, a reproché à l'abbé Morellet d'avoir omis dans son histoire de cette compagnie tout ce qui a rapport au systême des finances établi pendant les années 1719 & 1720. Il a prétendu que le dessein du détracteur avoit été de dérober au public la connoissance des services importants que la compagnie a rendus à l'état, & que c'étoit dans ces temps malheureux qu'on trouveroit les titres respectables de la propriété des actionnaires. Un anonyme défenseur de l'abbé, & peut-être l'abbé lui-même, prend sa cause aujourd'hui dans une brochure in-4°. de 31 pag., intitulée : *Balance des services de la compagnie des Indes envers l'état, & de ceux de l'état envers la compagnie.* Il commence par récriminer, par reprocher aux partisans de la compagnie de n'a-

voir osé lever le voile qu'ils se plaignent qu'on a tiré sur ces temps si avantageux pour elle ; de n'avoir pas eu assez de zèle pour mettre au grand jour ces titres respectables, ces importants services, & de se contenter d'assertions avancées à cet égard sans aucune preuve. Il justifie ensuite le silence de l'abbé Morellet, par son respect pour le gouvernement qui avoit paru desirer qu'il ne restât aucune trace de ces opérations ruineuses, & qui, pour en abolir jusqu'à la mémoire, avoit ordonné, par différents arrêts & édits, que tous les papiers relatifs au *visa*, que tous les registres & papiers qui avoient servi aux achats des actions & à tous les revirements de la compagnie des Indes, pendant la minorité de S. M., seroient brûlés en présence des commissaires, &c. Enfin, il veut faire voir que *la compagnie n'a jamais fait le bien de l'état, & que l'état a toujours fait celui de la compagnie*. Pour prouver ces deux étranges paradoxes, l'écrivain qui tient la balance, la fait pencher à son gré ; on voit une partialité si marquée dans ses raisonnements & dans sa maniere de présenter les faits, qu'un pareil ouvrage ne peut tourner qu'à sa confusion & à celle de l'auteur qu'il défend, dont il découvre de plus en plus les réticences affectées, les calculs infideles, & les faussetés avérées.

8 *Janvier*. Un M. Dubois Crancé est gouverneur de Châlons en Champagne, & fort mal avec le corps municipal, qui, piqué de ses hauteurs, lui a cherché toutes sortes d'altercations, & est parvenu à découvrir qu'il s'étoit enté sur une famille noble dont il n'étoit pas ; en sorte que par arrêt de la cour des aides la falsification a été avérée. Cela n'a fait qu'augmenter la brouillerie. La ville a fait de

nouvelles contestations à ce roturier parvenu, lui a refusé tous les honneurs qu'elle rendoit à ses prédécesseurs. Cependant il a tenu bon, & a fait condamner ces messieurs à les lui rendre, &c. En conséquence M. le président Legorlier, chef de ce bureau, lui a adressé le premier jour de l'an le discours suivant :

MONSIEUR,

Depuis que j'ai l'honneur d'être à la tête du corps municipal, mon objet a été de rendre à votre place ce qui pouvoit lui être dû, sans manquer cependant à ce que la ville pouvoit se devoir. Peut-être n'aurai-je pas le bonheur de réussir aujourd'hui mieux que par le passé, à concilier à votre satisfaction l'un & l'autre de ces devoirs qui paroissent en quelque sorte opposés, raison pour laquelle m'interdisant toute digression, je me borne à vous saluer au nom de ces messieurs, & à vous présenter les compliments qui sont d'usage.

9 Janvier. On a parlé plusieurs fois des *Ephémérides du citoyen*, espece de journal patriotique, où la secte connue sous le nom d'*économistes*, dépose tous les ouvrages qu'elle continue à répandre depuis quelques années sur différentes branches de l'administration, & sur l'administration même. Ces enthousiastes, comme tous les sectaires, y débitent leurs assertions avec autant de mépris pour leurs adversaires, que de confiance en eux-mêmes ; & l'on ne peut disconvenir que le ton général de ce livre ne soit un ton de morgue & de pédantisme, qui ne peut que faire grand tort aux vues d'ailleurs très-utiles de ces citoyens estimables. Dans un de leurs volumes, enhardis par le succès de quelques parties de leur système, ils ont l'audace d'attaquer enfin de

front & à découvert le regne de Louis XIV, comme le regne de cet esprit réglementaire qui leur déplaît, & qu'ils prétendent n'être bon qu'à introduire un odieux despotime. M. de Voltaire n'a point vu sans indignation flétrir un regne dont il a écrit les fastes mémorables, & qu'il a représenté comme un des plus beaux siecles de l'univers ; il s'est cru obligé d'en prendre la défense. On se doute bien avec quelle éloquence victorieuse il soutient une pareille cause ; mais ce dont on ne se doute pas, c'est la modération avec laquelle il épargne ces journalistes, pour lesquels il montre tous les égards dus à de pareils philosophes. Il donne dans ce petit ouvrage de trente pages un modele d'une critique saine, juste & sage, que ces écrivains polémiques observent trop rarement, & dont M. de Voltaire s'est aussi malheureusement trop souvent écarté. Une simple brochure de cette espece suffiroit pour faire la réputation d'un auteur qui n'auroit pas d'autres titres littéraires.

10 *Janvier*. Outre la justification éloquente du siecle de Louis XIV par le philosophe de Ferney, il paroît de lui d'autres pamphlets qui ne lui mériteront pas les mêmes éloges de la part des dévots, & même des gens attachés aux anciennes routines. Ces petits ouvrages clandestins ont pour titre : *Les Adorateurs*, ou *les Louanges de Dieu*, *ouvrage de M. Jomborff*; une *Requête à tous les magistrats*, *&c. sur l'abus des fêtes*, *&c.*; une *Instruction du gardien des capucins*, *&c. Tout en Dieu*, *&c.* On présume facilement que M. de Voltaire n'avoue pas ces écrits ténébreux, mais ses principes soutenus qu'on y retrouve, & sur-tout le malheureux charme de son style, n'en décelent que

trop l'auteur ; & ils sont recherchés avec l'avidité ordinaire pour tout ce qui sort de sa plume.

22 *Janvier*. Il paroît une chanson de plusieurs couplets contre les beaux esprits, ou plutôt contre quelques beaux esprits qu'on passe en revue. Ils n'ont pas lieu d'être contents de la maniere dont on fixe sur leur compte les regards du public ; mais cette méchanceté est dénuée du sel qui donne du piquant & de la vogue à de pareils ouvrages.

27 *Janvier*. Les comédiens italiens ont donné, lundi 21 de ce mois, la premiere représentation de la *nouvelle Ecole des femmes*, comédie en trois actes du sieur de Moissy, qui a toujours eu beaucoup de succès, & que l'auteur a bien voulu mettre en ariettes pour lui en procurer davantage. Le sieur Philidor a fait la musique. Les gens de goût trouvent absolument la piece dégradée, affoiblie par cette nouvelle métamorphose ; mais les partisans de l'opéra comique prétendent, au contraire, qu'il lui manquoit un degré de perfection, & qu'elle est admirable avec ces embellissements.

3 *Février* 1770. C'est aujourd'hui la dixieme & derniere représentation du drame des *Deux Amis*, qui va s'éteindre enfin, après une agonie plus longue que de coutume. Heureusement l'amour-propre inépuisable de l'auteur le défend contre la désertion générale du public, & lui fait mettre sur le compte du mauvais goût, du défaut de mœurs, de la frivolité, ce qui n'est que l'effet du dégoût, de l'ennui & de l'indignation. La critique la meilleure, la plus vraie & la plus fine de cette piece est la pasquinade d'un plaisant qui

a écrit au bas d'une affiche où l'on annonçoit *les deux Amis* : *Ici l'on joue au noble jeu de billard.* En effet, ce drame n'est autre chose qu'une apologie des banqueroutiers, où l'on cherche à intéresser en faveur d'un homme de cette espece, & à donner comme louable, comme vertueuse, comme l'effort de l'amitié la plus héroïque, une infidélité véritable, vicieuse dans son essence, & qui, sous quelque belle couleur qu'on la présente, quelque motif épuré qu'on lui donne, est digne de toute l'animadversion de la justice. Ce fonds est enchâssé dans un cadre si romanesque ; il est surchargé d'incidents si multipliés, si merveilleux ; les moyens & les effets en sont ménagés avec tant d'invraisemblance, que ce monstre dramatique est la chose la plus extraordinaire qu'on ait vue au théâtre.

3 *Février.* Le Wauxhall d'hiver, établi à la foire Saint-Germain, s'est ouvert avec elle ; le concours du monde y a été extraordinaire ; & le public paroît reprendre avec fureur le goût de ce genre de spectacle, quoique assez froid & assez insipide.

5 *Février.* On voit une caricature qui représente le Roi jouant au billard, & l'abbé Terray ramassant les billes.

Outre cette facétie, il y a des vers effroyables contre S. M., le chancelier & M. l'abbé Terray.

On a trouvé à la statue de Louis XV une inscription très-injurieuse pour le monarque, & que le respect ne permet pas de rapporter.

5 *Février.* On parle d'une nouvelle comédie de M. de Voltaire, intitulée *le Dépositaire.* Elle roule sur un trait fort connu de la vie de Ninon de Lenclos. On doute qu'elle passe à la police,

quoiqu'il ait substitué un marguillier au grand-pénitencier.

8 *Février*. L'auteur des *deux Amis* ayant ameuté quelques gagistes samedi à la dixieme représentation de son drame, qui devoit être la derniere, pour crier & redemander encore cette piece, elle a été jouée lundi, & est absolument tombée dans les regles, le coup le plus fatal & le plus mortifiant pour l'amour-propre d'un auteur.

9 *Février*. L'académie royale de musique a remis hier sur son nouveau théâtre le ballet de *Zaïs*, joué cet été, & dont on a parlé dans le temps avec beaucoup d'étendue : comme il n'y a aucun changement ni dans les acteurs, ni dans les danses, on n'a rien à en dire de plus. On observera seulement qu'à cette premiere représentation, la septieme en général depuis l'ouverture de la salle, il n'y avoit qu'une chambrée très-médiocre.

Les défauts de cette salle sont si nombreux, si essentiels & si reconnus, qu'il est sérieusement question d'y remédier. On combine seulement aujourd'hui si l'ouvrage considérable qu'on a à faire pourra s'exécuter dans les trois semaines de vacances à pâques, ou si l'on fera retourner l'opéra au théâtre des Tuileries, pour réparer plus à l'aise & plus en détail tout ce qu'on trouve à redire à celui-ci.

9 *Février*. A M. l'abbé de Lisle, auteur d'une traduction des géorgiques.

Jusqu'ici j'ai peu su la cause
Qui reproduit cet univers :
Mais depuis que j'ai lu tes vers,
Je crois à la métempsycose ;
De Lisle est un nom supposé,

Je reconnois dans ton langage
Virgile même francisé,
Qui nous traduit son propre ouvrage.
Par un écolier.

Telle est la maniere dont M. de la Harpe, petit compagnon travaillant au mercure sous le sieur de la Combe, a présenté cette piece dans le volume de ce mois, quoiqu'il sût très-bien qu'elle étoit de M. Dorat. Cette petite niche a vivement piqué ce dernier, & cela forme entre ces deux messieurs une guerre poétique qui amuse les spectateurs.

10 *Février*. M. Coqueley de Chaussepierre, avocat plus renommé par ses bouffonneries que par son éloquence, vient de lancer dans le public un persiflage contre ces drames monstrueux si à la mode aujourd'hui, péchant également contre le bon sens & contre la nature. Il en a fait un, intitulé le *Roué vertueux*, en quatre chants, dans lequel, après avoir conduit son héros à travers les aventures les plus merveilleuses; les plus compliquées & les plus noires, il le fait arriver à une catastrophe proportionnée aux horreurs qui la préparent. Tout cela est indiqué dans quelques arguments, & le dialogue n'est autre chose que des exclamations vagues, & sans ordre, & sans aucun sens, entremêlés d'une immensité de points & d'énormes lacunes, indiquant les réticences. Chaque chant ou acte est précédé d'une magnifique estampe, qui représente la principale scene du moment. Le tout est accompagné des ornements typographiques, sous lesquels nos auteurs modernes cachent leurs haillons & leur misere.

11 *Février*. Entre tous les quolibets qu'a fait

enfanter M. l'abbé Terray, le meilleur sans contredit est celui qu'on attribue à M. le duc de Noailles, depuis long-temps en possession d'en dire d'excellents sous le nom du duc d'Ayen, & qui n'a pas dégénéré. On crioit à Versailles les nouveaux arrêts du conseil, quoique ce ne fût pas l'usage autrefois, mais cela se pratique aujourd'hui : le Roi, peu accoutumé à ces clameurs, demanda ce que c'étoit : *C'est*, lui dit le duc de Noailles, *la grace de Billard qu'on crie.*

16 *Février*. On assure que M. du Belloy, qui se brouille & se raccommode avec les comédiens avec une facilité merveilleuse, leur a permis de jouer ses pieces nouvellement imprimées, dont la barbarie du style a éloigné la plupart des lecteurs, & qu'on assuré pouvoir mieux réussir à la représentation.

20 *Février*. Un jeune homme de famille, exhérédé par son pere pour un mariage fait sans son consentement, va chercher fortune avec sa femme ; il s'arrête à une campagne où un honnête laboureur le recueille, prend soin de lui & de sa famille, l'initie aux connoissances de l'agriculture, & le met à même de vivre en cultivant un petit champ. L'endroit où il est, est un lieu fortuné, dont le seigneur, par une humanité fort rare, permet la chasse à tout le monde, & croit équitable qu'un malheureux paysan, qui se voit enlever tout le fruit de son labeur par la bête fauve ou par le gibier vorace, ait la liberté de défendre son bien, de se venger & de profiter de sa vengeance. Ainsi la chasse ne contribue pas peu à rendre plus doux le sort de Silvain (c'est le nom qu'il a pris) ; mais par une fatalité très-fâcheuse, le seigneur quitte, & Silvain apprend

que c'est son propre pere qui a acheté la terre. Cette circonstance le désole ; il redoute la présence du nouveau seigneur, & encore plus d'un frere qu'il a ; ce dernier n'a pas peu contribué à aigrir le pere & à l'aliéner de son infortuné fils.

Silvain résout en conséquence de quitter le village, mais il ne peut le faire sur le champ : le fils de son bienfaiteur est amoureux de sa fille aînée ; celle-ci paie son amant de retour ; &, par reconnoissance, Silvain est disposé à donner Pauline au villageois, malgré la disproportion de naissance, qui est encore un secret, & qui n'entre pas moins en considération de ce qu'il va faire.

Pendant qu'on fait les préparatifs de la noce, que la mere est chargée d'annoncer à Pauline la bonne nouvelle de son mariage, Silvain va à la chasse, il est vu & poursuivi par des gardes-chasse du nouveau seigneur qui est arrivé : ils veulent le désarmer ; il résiste. En revenant chez lui, l'amoureux de la fille prend sa défense ; sa femme & ses enfants ont recours aux larmes & aux prieres. Le fils du seigneur arrive, qui par sa dureté offense son frere qu'il ne connoît pas, & il le menace de l'indignation de son pere, & va le chercher ; embarras de Silvain ; il craint de plus en plus de paroître aux yeux du seigneur ; il se retire. Celui-ci arrivé, se laisse attendrir insensiblement par la douceur & les pleurs de la mere & des deux filles ; il veut voir leur pere, sa femme va le trouver & l'amene ; il se fait une reconnoissance dont il résulte un pardon général. Silvain rentre en grace, a la générosité de ne vouloir pas rompre le mariage projeté, & le pere y consent par la raison que la no-

blesse de sentiments vaut bien celle de la naissance, ce qui avoit fait d'abord intituler ce drame *les Deux Noblesses.*

Tel est le sujet de la piece jouée hier aux Italiens. On voit par cette exposition que c'est un drame larmoyant & du genre à la mode. Celui-ci, quoiqu'il parte d'un fonds assez romanesque, a le mérite rare d'une marche réguliere, nette & simple. Il en résulte des situations touchantes, & il y regne une sorte d'intérêt. Le style en est noble, & n'est pas trop surchargé d'esprit. Cependant un pareil canevas avoit besoin de toute la richesse de la musique du compositeur en ce genre pour produire le grand effet qu'il a causé, & la vive émotion dont tous les spectateurs ont été saisis. Le musicien d'aujourd'hui paroît surpasser de beaucoup tous ceux qui courent la même carriere, & mérite sans doute de briller sur un théâtre plus digne de lui. On parlera plus amplement de cette partie quand le jugement des connoisseurs aura fixé le degré de mérite de chaque beauté de détail.

22 *Février.* La tragédie de *Gaston & Bayard* de M. du Belloy, a été jouée deux fois la semaine derniere à Versailles, sur le théâtre de la ville. Elle n'a pas reçu l'accueil que l'auteur s'en promettoit ; il attribue la froideur du public au mauvais jeu des acteurs, & ceux-ci prétendent qu'on ne peut pas déclamer ses vers tudesques. On sera à même d'en juger à Paris : les comédiens françois ont reçu ordre d'exécuter cette piece avant pâques, & c'est la derniere semaine qu'ils doivent la donner au public.

Il paroît qu'en général le public préfere de beaucoup la *Gabrielle de Vergy* du même au-

teur, qu'on trouve mieux écrite, mais que les connoisseurs regardent pourtant comme beaucoup moins tragique que le *Fayel* du sieur Darnaud. Le caractere de ce dernier est infiniment plus théâtral, & produit une jalousie plus prononcée pendant toute la piece.

27 *Février*. Il y a quelques jours que le sieur Dalainville, frere du sieur Molé, faisoit le rôle de Gustave à la comédie françoise ; dès le commencement de la piece le parterre témoigna son indisposition si fortement, & cette rumeur générale s'accrut à tel point, que l'acteur ne put continuer son rôle ; en vain l'on arrêta quelques mutins, le déchaînement ne fit qu'augmenter, & l'on fut obligé d'interrompre la piece.

On a découvert depuis que ces mouvements tumultueux étoient la suite d'une cabale excitée par le nommé Chevalier, acteur du même théâtre, qui, jaloux des médiocres talents de Dalainville & du crédit qu'il pourroit acquérir dans la troupe à la faveur de Molé son frere, avoit redoublé d'efforts pour en dégoûter le public.

Ce fait bien constaté dans l'assemblée des comédiens, il en a été rendu compte aux gentilshommes de la chambre, & Chevalier a été expulsé ignominieusement.

Quant à Dalainville, fortement touché de l'humiliation qu'il avoit reçue, il est parti sur le champ en poste pour retourner à Lyon, dont il faisoit les délices. Il est certain que la perte n'est pas grande, & que ce n'auroit jamais été qu'un acteur médiocre. Avant de partir, & dans le moment même du tumulte, on assure qu'instruit qu'il y avoit au corps-de-garde quatre séditieux arrêtés, sur le point

d'être conduits en prison, il a eu recours au sergent major, & a supplié qu'on les élargît; ce qu'il a obtenu.

1 *Mars* 1770. Les écrits pour & contre la compagnie des Indes ne sont pas encore taris. Il paroît une brochure *in*-4°. de 10 pages, intitulée *Lettre d'un Cultivateur à son ami, sur la compagnie des Indes*. Le résultat de ces réflexions sensées, mais peu neuves, est que l'auteur s'étonne qu'il y ait des êtres pensants & raisonnants qui puissent proposer à l'état de sacrifier soixante millions pour une compagnie qui, loin d'avoir apporté jusqu'ici un sou de bénéfice au royaume, lui a souvent occasionné des guerres ruineuses; qui ne profite en rien, diminue successivement, & par la situation actuelle de l'Inde est menacée d'un épuisement plus sensible que jamais.

On voit par cet exposé que l'écrivain est un partisan de l'abbé Morellet, qui, cette fois, s'est déguisé sous le nom d'un cultivateur; il ne raisonne pas mieux que lui, & le simple habitant de la campagne substitue au bon sens qu'il devroit avoir, tout le sophisme d'un rhéteur.

2 *Mars*. A présent que le grand nombre des amateurs, des artistes & des curieux a vu & revu en détail la nouvelle salle de l'opéra, voici ce qu'on recueille de plus impartial d'après la multitude d'avis différents, que le préjugé, l'envie, l'ignorance, l'amitié, l'intérêt particulier ont occasionnés.

La façade de l'opéra, parallele à la rue, est recommandable par sa disposition, sa symmétrie, & sur-tout par les ornements qu'a exécutés M. Vassé, sculpteur du Roi: elle est d'une simplicité noble, mais qui ne répond cepen-

dant pas à toute la majesté que devroit annoncer un pareil édifice. D'ailleurs, elle est subordonnée au palais, dont elle semble ne faire qu'un accessoire, & touche par l'autre extrémité à des bicoques particulieres qui font le coin de la rue, défaut impardonnable, & qui mésalliera toujours un bâtiment public destiné à être isolé.

La galerie extérieure & ouverte qui enveloppe le pourtour de la salle est commode, & fournit une quantité d'entrées & d'issues; mais elle n'est ni assez spacieuse, ni assez dégagée de toutes parts; en un mot, elle est mesquine; ainsi que le vestibule intérieur : celui-ci n'a ni la hauteur, ni l'étendue qu'il exigeoit; les escaliers se rapprochent trop; ils sont roides; ceux du parterre sur-tout sont trop étranglés & ressemblent à des escaliers dérobés, qui conséquemment ne devroient pas être vus, ni s'assimiler aux grands escaliers des loges.

L'ouverture de la scene est large de trente-six pieds & haute de trente-deux; elle a une très-grande profondeur; mais ces proportions n'étant pas conformes à celles de la salle, il en résulte un mauvais effet pour l'ensemble. Les acteurs se perdent sur le théâtre; les décorations y paroissent mesquines, ne pouvant avoir toute l'étendue qu'elles mériteroient par la difficulté des manœuvres, & peut-être cette trop grande évasion, contribue-t-elle beaucoup à faire perdre la voix, d'où il résulte qu'elle est moins sonore.

L'avant-scene est décorée de quatre colonnes d'une composition riche & élégante, dont les canelures sont à jour; on a voulu que cette partie, consacrée pour l'ordinaire seulement à la décoration, fournît des loges recherchées

par leur genre & par leur nouveauté ; mais le bon goût réprouve généralement ces tambours à la hauteaur de l'appui des loges qui sont pratiquées dans leurs intervalles ; ce qui nuit à la perfection de l'ordre corinthien : le bon sens condamne encore plus celles formées dans les socles, & qui, par leurs grandes ouvertures, présentent aux yeux des colonnes portant sur le vuide. La nécessité de concilier les raisons d'intérêt avec les moyens d'embellissements qu'on allegue, sans excuser l'artiste, annonce une cupidité dans les propriétaires très-propre à gâter, à énerver tous les talents.

Les quatre rangs de loges ne sont point désapprouvés généralement, & ne paroissent pas fournir une trop grande hauteur : cette disposition rend la salle susceptible de contenir 2600 spectateurs, mais non tous également bien placés. Les loges construites en fer & en bois avec un artifice ingénieux, sont très-solides, malgré la légéreté qu'elles semblent présenter à l'œil ; elles ne sont plus séparées par des poteaux, & forment comme un seul balcon à chaque rang. Il eût été à souhaiter que l'artiste eût pu reculer successivement ces rangs, en forme d'amphithéâtre demi-circulaire. Quant aux ornements, la salle n'a point l'air de fraîcheur qu'elle devroit avoir ; on prétend qu'on a sacrifié cette partie à l'amour-propre des femmes qui auroient été éclipsées par des dorures trop brillantes, ou des vernis trop vifs. Du reste, les femmes des premieres loges se plaignent d'être trop isolées par leur exhaussement, & celles des troisiemes, c'est-à-dire des loges à l'année, d'être trop vues. Ces petites critiques sont légeres, & méritent peu de considération.

Le foyer principal & extérieur eſt une belle galerie de 60 pieds de long, mais trop étroite, elle eſt éclairée de cinq grandes croiſées qui ont vue ſur la rue Saint-Honoré, par un balcon de fer, enrichi de bronze de près de cent pieds de long, de l'exécution du ſieur Deumier, artiſte très-renommé en ce genre. Les ornements ne répondent point à l'annonce de cette galerie ; il n'y a que des glaces meſquines ſur deux cheminées très-petites, qui terminent les deux extrémités. On y voit trois buſtes en marbre, repréſentant Quinault, Lulli, Rameau. Ces têtes, traitées avec beaucoup de vérité & d'énergie, ſont dues au ciſeau de M. Caffieri, ſculpteur du Roi.

Mais le foyer le plus recherché, eſt le foyer intérieur qui eſt près du théâtre ; il eſt quarré & trop petit pour ſon uſage, ſans aucune décoration. C'eſt là qu'après l'opéra les actrices ſe retrouvent & ſe mettent en ſpectacle ſur des banquettes qui en forment le pourtour. Elles y reçoivent les hommages des ſpectateurs qui s'y rendent en foule, & chacun peut en liberté approcher de ces divinités. On a ſubſtitué cette innovation à l'uſage de traiter les négociations de volupté ſur le théâtre après le ſpectacle, faute d'autre lieu pour ſe raſſembler dans les anciennes ſalles.

Le parterre, quoique moins incommode que celui des autres ſalles, mérite pluſieurs reproches. Le plus eſſentiel & celui contre lequel on ne ceſſera de ſe récrier, c'eſt cet uſage indécent de tenir le public debout, d'où réſulte un tumulte preſque habituel dans cet endroit de la ſalle qui, outre les rixes particulieres auxquelles il donne lieu, trouble néceſſairement le reſte des ſpectateurs, les incommode &

altere toujours le plaisir. Du reste, on n'y trouve plus cette partie sombre & caverneuse que formoient les saillies des loges trop avancées, & qui interdisoit la vue des acteurs. Actuellement, dès qu'on touche le seuil d'une des deux portes, on envisage parfaitement le théâtre.

Quant au plafond, il regne d'abord un entablement au-dessus de l'avant-scene, dont le milieu est interrompu par un grouppe de renommées, soutenant un globe d'azur semé de fleurs-de-lys, des enfants forment une chaîne avec des guirlandes. Cette composition, surchargée de dorure, est lourde & sans génie; elle ne se raccorde pas avec le reste, & ne fait pas à M. Vassé, son auteur, le même honneur que les bas-reliefs extérieurs.

Le sujet des peintures du plafond est simple & convenable; il offre les muses & les talents rassemblés par le génie des arts, qui précede Apollon qu'il annonce, & qui paroît arrivant sur son char: l'ignorance & l'envie y forment un épisode; mais toute cette allégorie n'est ni aussi juste ni aussi ingénieuse qu'elle pouvoit l'être. On reproche au coloris des tons jaunes & grisâtres, au lieu de ce bleu céleste & aérien qu'on y auroit desiré. Les figures en général, & sur-tout celles des femmes, sont pesantes & de formes trop prononcées; d'ailleurs, il regne dans l'ensemble un manque de gradation qui nuit à l'effet de la perspective. En un mot, il ne répond pas à l'idée qu'on avoit conçu du peintre (M. Durameau) par ses productions exposées au salon.

Les décorations nouvelles ont été exécutées d'après les dessins de M. Moreau, par MM. Machy, Guillet & de Leuse: dès le début celles

de *Zoroaſtre* n'eurent pas le ſuccès deſiré. En général, elles ſont toutes petites, peu riches, & mal deſſinées.

Quant aux qualités locales, la ſureté étoit la premiere : on y a apporté l'attention la plus ſcrupuleuſe ; trois réſervoirs qui contiennent environ 200 muids d'eau, ſont diſpoſés dans les endroits où ils ſeroient les plus utiles en cas d'incendie : les loges des acteurs ſont toutes voûtées en brique, & pluſieurs des eſcaliers ſont en pierre. On répond au reproche de ſurdité, qu'on n'a employé que des bois légers, des formes rondes, ſans reſſauts, & avec le moins d'angles poſſible, ce qui rendra cette ſalle très-ſonore, lorſque les bois, les plâtres & les peintures auront acquis le degré de ſéchereſſe convenable pour répercuter les ſons, effet néceſſaire, mais qu'on ne peut attendre que du temps.

Au ſurplus, le ſieur Moreau ſe plaint qu'il ait fallu concilier mille petits intérêts, mille petites bienſéances qui ont mis des entraves à ſes talents. C'eſt à une raiſon pareille qu'il attribue le déſagrément qu'éprouve le public de voir le machiniſte faire ſes diſpoſitions, préſenter d'avance les formes qu'il prépare pour les changements. Ce qui détruit tout l'effet de la ſurpriſe, & nuit également à la décoration qui occupe la ſcene, & à celle qui doit la remplacer.

Il réſulte de tout ce qu'on a dit, n'importe par quelle conſidération, que l'artiſte ne peut attendre une grande gloire de ce monument, & que la poſtérité, n'entrant point dans toutes ſes excuſes, ne le regardera que comme un homme médiocre, incapable de profiter des grands modeles qu'il a vus en ce genre, &

dont le génie auroit tiré un tout autre parti.

Il est à remarquer que l'on avoit proposé au concours une devise en deux vers françois, pour servir d'inscription à la nouvelle salle, & qu'il ne s'en est trouvé aucune digne d'être inscrite.

6 *Mars*. Quelque médiocre que paroisse à la plupart des connoisseurs *Mélanie*, le nouveau drame de M. de la Harpe, qu'il a été obligé de travestir sous ce nom pour le faire passer à l'impression, comme il a une sorte de succès éphémere, qu'il fait pleurer les femmes & beaucoup d'hommes par contre-coup, il n'est pas hors de propos d'en donner une esquisse.

Mélanie est fille d'un homme de robe, que son pere veut sacrifier à l'agrandissement de son fils, en la faisant religieuse. Celle-ci, élevée dans le couvent, a pris le voile assez volontairement : depuis, mieux instruite de son état, elle a le cloître en horreur, & témoigne ouvertement sa répugnance. La mere préfere sa fille à Melcour (c'est le nom du fils) & voudroit soustraire la premiere aux suites funestes d'une vocation forcée, mais son caractere foible ne lui permet de résister que mollement à l'empire dur & despotique de M. de Faublas son mari. Elle a un parent qui s'appelle Monval ; il a eu occasion de l'accompagner à la grille lorsqu'elle est allée voir Mélanie ; il a pris une forte passion pour elle, & il a fait la même impression sur la religieuse ; ce jeune homme ardent & impétueux donne de temps à autre quelqu'énergie au caractere de la mere ; mais qui n'agissant que par une impulsion étrangere, retombe bientôt dans une douleur stérile. C'est dans ces circonstances que commence la piece, & la scene est au parloir.

Dans le premier acte, outre l'exposition de ce qu'on vient de lire, faite dans une scene mortellement longue entre le pere & la mere, on introduit un curé, auquel le premier a recours pour mieux décider la vocation de sa fille, qui éprouve un moment de retour vers le monde. Ce pasteur est un homme de bien, qui se charge de la mission, non pour remplir les vues profanes & inhumaines de M. de Faublas, mais pour consoler la novice, & faire des efforts auprès de ses parents en cas qu'elle n'ait pas un attrait véritable pour la religion. Il a un entretien avec la fille, qu'on peut appeller sa confession, ce qui forme une scene encore plus étendue que la premiere ; &, sur la connoissance qu'il acquiert de l'état violent du cœur de Mélanie & de son désespoir, il promet de faire tous ses efforts pour éclairer M. de Faublas.

Dans le second acte, Monval déploie toute la vivacité de sa passion, & donne du ressort, comme on a dit, à la tendresse indolente & sans action de Mad. de Faublas pour sa fille, grand & stérile entretien du curé avec le mari. Le premier cherche en vain toutes les tournures les plus propres à briser ce cœur de rocher, à y faire entrer la pitié ; il finit par pronostiquer à ce magistrat barbare, les remords dont il sera un jour dévoré. Scene d'aigreur & de reproches entre le mari & la femme ; développement de la passion & du caractere impétueux de Monval ; efforts redoublés de Mélanie pour faire suspendre l'arrêt funeste qu'elle redoute ; attendrissement, pamoison, évanouissement ; injures de l'amant au pere, toujours inflexible. La novice reprend ses esprits, & l'on se dispose à poursuivre la cérémonie.

Le troiſieme acte s'ouvre entre le pere & la fille, qui profite de ce dernier entretien pour montrer tout ſon déſeſpoir à M. de Faublas; n'ayant plus rien à en attendre, elle paroît comme réſignée, & ſe retire ſous prétexte de ſe recueillir & ſe repoſer un moment. Madame de Faublas accourt inſtruire ſon mari qu'un rival de ſon fils, médiocrement annoncé dans une ſcene du ſecond acte, eſt aux mains avec lui; il ſort pour les ſéparer; dans ce moment Mélanie rentre, elle s'eſt empoiſonnée, & donne à ſa mere le ſpectacle de ſon agonie qu'elle réſervoit pour ſon pere ; celui-ci revient ſans avoir pu trouver les combattants, & le curé qui le ſuit de près, à la douleur dont le pere & la mere ſont accablés par le déſeſpoir de Mélanie, joint celle de la mort de leur fils qu'il leur apprend. Melcour a été tué par Dorcé; en vain Monval a voulu le ſecourir: cet amant eſt auſſi témoin de la cataſtrophe, & le pere reconnoît enfin ſon aveuglement & ſa barbarie.

On voit par ce précis que le drame eſt plus en tracaſſeries qu'en action; que les dégoûts de la religieuſe provenants d'une ſuggeſtion étrangere, plus que de la révolution de ſon cœur, ſa paſſion n'eſt pas aſſez fortement prononcée, & ne donne pas à ce perſonnage principal tout le jeu & l'intérêt qu'il devroit avoir; que le caractere puſillanime & mollaſſe de la mere n'eſt nullement théâtral, & ne contraſte pas aſſez avec l'inflexibilité barbare du pere; que Monval l'amant, & qui, par l'impreſſion qu'il a faite ſur Mélanie, devroit être la cheville ouvriere de la piece, n'eſt qu'un perſonnage épiſodique, & ne produit point ces grands effets qui doivent toujours réſulter de

l'amour, quand il eſt mis en ſcene ; qu'en un mot, le curé n'a pas ce degré de fermeté, de vérité, de majeſté dont ce rôle étoit ſuſceptible, & auquel, doit être exalté tout perſonnage ſemblable, dont à raiſon de ſa nouveauté, le ſpectateur attend toujours de grandes choſes ; que la cataſtrophe eſt refroidie par l'intervalle que Mélanie met dans ſon action, en s'abſentant du parloir pour avaler le poiſon ; qu'enfin il n'y a nulle invention dans ce drame, ſauf le duel du fils & ſa mort, qui, arrivant au moment de celle de ſa ſœur, produit dans le cœur du pere le changement qui ne pouvoit s'y opérer que par un châtiment de la colere céleſte, auſſi ſubit & auſſi marqué. Ce dénouement eſt vraiment beau, & il en réſulte la moralité la plus vraie & la plus frappante.

Le ſtyle de la piece eſt inégal, ſouvent foible, quelquefois dur, proſaïque, traînant, familier ; en général pourtant, du coloris propre au genre, d'une ſimplicité noble, que l'auteur a eu le courage de préférer à la bouffiſſure de tant de drames modernes.

11 *Mars*. L'académie royale de muſique a donné hier ſur ſon théâtre *Théſée* pour la capitation des acteurs. On n'a remarqué rien de nouveau à cette repriſe. L'exécution ſeulement a été fort interrompue par les huées dont le ſieur Pillot, qui faiſoit le rôle de Théſée, a été accueilli toutes les fois qu'il a chanté.

Il y a beaucoup de tumulte dans ce tripot relativement à un nouveau réglement que les directeurs actuels ont obtenu pour la diſcipline des gagiſtes. Le ſieur Rault, une des flûtes, a levé l'étendard de la révolte, & s'eſt récrié fort indécemment contre les auteurs ou inſtiga-

teurs du réglement en question ; il a été mis au Fort-l'Evêque en conséquence ; & l'on espere contenir les autres, & arrêter la sédition par ce châtiment éclatant.

17 *Mars*. M. Dorat, qui a une dent contre M. de la Harpe au sujet de la petite niche qu'il lui a faite, & dont on a rendu compte, n'a pas manqué de saisir l'occasion de la publicité du drame de Mélanie, pour mordre son cher confrere, & se venger délicieusement. Il lui a adressé une épître en vers, sous le nom du curé de Saint-Jean-de-Latran, bien amere, bien dure, bien méchante, & qui fait un éclat du diable......

18 *Mars*. Trois économistes à la fois se sont réunis contre M. l'abbé Galiani, & dissequent ses *dialogues sur le commerce des bleds*. Outre M. de la Riviere, dont on a parlé, & qui traite la matiere avec toute la gravité, tout le pédantisme magistral, M. l'abbé Baudeau, prévôt mitré de Wydzynisky, vient d'adresser une lettre à ce persifleur sur le même ton, & lui promet d'en faire paroître successivement quelques autres ; enfin M. l'abbé Roubaud donne un échantillon d'un ouvrage qu'il croit devoir opposer à l'ennemi commun ; dans deux *lettres en réponse aux deux premiers dialogues du livre*, où il emploie un ton aigre-doux, espece de mélange des deux manieres de ses collegues. Si cette conjuration, cette ligue de tant de raisonneurs fait présumer mal des systêmes du plaisant Italien, au moins fait-elle honneur à son attaque, puisque ces messieurs ne dédaignent pas d'entrer en lice contre lui, & ne se croient pas déshonorés de se mettre trois contre un. Malheureusement, le livre de l'abbé Galiani jouit d'une fortune singuliere ; il fait l'amusement général ; il gagne d'autant
sur

ſur l'opinion ; & ceux de ces meſſieurs reſtent concentrés entre le petit nombre des philoſophes ſéveres, leurs amis, leurs partiſans & leurs admirateurs.

25 *Mars*. La piece de Gabrielle de Vergy, du ſieur du Belloy, a été jouée ſur le théâtre de Verſailles après celle du chevalier Bayard, & n'a pas eu plus de ſuccès. La premiere tragédie n'avoit pas excité l'admiration que l'auteur comptoit attacher par le ſublime qu'il a prodigué juſqu'au galimatias, & celle-ci n'a pas fait couler les larmes délicieuſes qu'il eſpéroit obtenir à la faveur du pathétique doucereux & fade, ſoutenu par un ſtyle lâche, diffus, traînant & proſaïque.

Le public perd l'eſpoir de voir jouer Bayard avant pâques ſur le théâtre de Paris, comme on l'avoit annoncé ; le ſieur le Kain eſt malade. Les partiſans du ſieur du Belloy prétendent que c'eſt un prétexte pour ne pas repréſenter les pieces de cet auteur, auquel il a voué une haine immortelle.

27 *Mars*. Les trois repréſentations de Théſée, pour la capitation des acteurs, ont produit plus de 25000 liv. L'empreſſement que le public a témoigné pour ce chef-d'œuvre antique, conſole un peu les partiſans du genre de Lulli, qui voient avec peine le goût moderne prévaloir, & ſubſtituer le joli au beau, le difficile au ſimple, & le galimatias au ſublime.

29 *Mars*. L'aventure du ſieur Rault, cette flûte de l'opéra dont on a parlé, a excité une fermentation qui ne fait que s'accroître de plus en plus parmi les ſujets de ce tripot. D'abord, pour mieux narguer les directeurs, on a engagé ce Rault, la premiere flûte de l'Europe pour le talent, mais dont la réputation avoit

été concentrée jusque-là parmi les amateurs & les virtuoses, à jouer seul au concert du mercredi 14 de ce mois pour les éleves; ce qu'il a fait avec les applaudissements universels, & en présence de ces messieurs, qui en ont été extrêmement mortifiés. Depuis l'insubordination s'est accrue au point que tous les subalternes dans les différentes parties, veulent absolument demander leur retraite à pâques, si l'on ne change l'administration actuelle; les coryphées sont aussi de cette cabale, & Vestris, le fameux Vestris, menace de ne plus danser, si l'on ne lui donne satisfaction. Ces troubles intestins du théâtre lyrique paroissent fort difficiles à appaiser, & messieurs de la ville, ainsi que M. le comte de Saint-Florentin, se proposent de travailler efficacement à la pacification pendant la quinzaine de pâques.

2 *Avril* 1770. *L'épître de M. de Voltaire sur la capucinerie*, est adressée à M. Saurin, & c'est une réponse à des vers de ce dernier, qui lui avoit écrit à ce sujet; on se doute bien qu'ils sont très-inférieurs.

4 *Avril*. Mlle. Dumesnil a toujours été en possession de jouer le rôle d'*Athalie*: par une injustice criante, on le défere aujourd'hui à Mlle. Clairon, qui doit repatoître à la cour dans cette tragédie où elle n'a jamais représenté. Le public est d'autant plus scandalisé de cette préférence, que la premiere actrice n'a jamais eu aucune insolence à l'égard de ses camarades ni envers lui. D'ailleurs, le droit d'ancienneté, son mérite personnel, son jeu sublime, tout paroissoit devoir lui assurer cet honneur & ce droit.

17 *Avril*. On prétend aujourd'hui qu'un grand ouvrage auquel travaille M. de Voltaire,

sur l'opinion ; & ceux de ces [illegible] concentrés entre le [illegible] sophes séveres, leurs [illegible] leurs admirateurs.

26 *Mars*. La piece de [illegible] du sieur du Belloy, a [illegible] de Versailles après [illegible] & n'a pas eu plus de [illegible] tragédie n'avoit pas [illegible] l'auteur comptoit [illegible] a prodigué jusqu'au [illegible] pas fait couler les larmes [illegible] roit obtenir à la [illegible] & fade, soutenu par un [illegible] traînant & prosaïque.

Le public [illegible] avant pâques [illegible] on l'avoit annoncé [illegible] lade. Les partisans [illegible] dent que c'est [illegible] senter les pieces [illegible] voué une [illegible]

27 *Mars*. Les [illegible] sée, pour la capitation [illegible] plus de 25000 [illegible] blic a témoigné [illegible] console un peu [illegible] qui voient [illegible] loir, & [illegible] au simple. [illegible]

29 *Mars*. L[illegible] flûte de l'opéra [illegible] sementa[illegible] en plus parmi [illegible] pour mieux [illegible] gagé ce [illegible] pour le talent [illegible]

n'avoit de grands appuis dans le ministere. Mais on a nommé un censeur spécial ; il doit examiner ce livre avec la plus scrupuleuse attention, en peser toutes les expressions, apprécier le langage entortillé de ces messieurs, qui, à la faveur d'un néologisme d'expressions, pourroient faire passer un néologisme d'idées dangereuses. C'est le sieur Moreau, ci-devant avocat des finances, que M. le chancelier a cru plus propre à cette besogne. Celui-ci a senti combien sa mission étoit critique ; en conséquence, il a déposé un corps de doctrine à la fin du premier volume des éphémérides de cette année, qui ne fait que de paroître. Il fait sa profession de foi sur la doctrine des économistes, & déclare dans quel sens il l'entend & veut l'entendre, pour se mettre à l'abri des chicanes & peut-être des persécutions que sa qualité d'examinateur lui pourroit attirer.

19 *Avril.* M. de la Harpe est un des principaux petits compagnons travaillant au mercure sous le sieur la Combe. Cet auteur, d'un génie naturellement mal-faisant, paroît se plaire à profiter de cette espece de dictature pour rendre des jugements qu'il croit souverains, & traiter de Turc à Maure les différents écrivains qui ont le malheur de lui déplaire. De ce nombre est & doit être M. du Belloy : il a saisi assez ingénieusement quelques vers de Bayard de ce poëte, fort obscurs comme le sont beaucoup de ceux qu'il fait, & les a insérés comme une énigme proposée au mercure par une société de gens de lettres.

Un plaisant, non moins mordant que M. de la Harpe, propose pour pendant l'énigme suivante, qui peut servir aussi d'acrostiche.

De mes heureux talents le nombre est innombrable;
Et vous devez, lecteur, m'en croire sur ma foi,
L'orgueil, vice en autrui, devient vertu dans moi;
A tous les beaux esprits je suis inexorable;
Haïr est un besoin pour mon cœur inhumain.
Amitié, ton nom seul me glace & m'épouvante;
Rarement l'on me plaît, jamais rien ce m'enchante;
Prétendre à mon suffrage est inutile & vain,
Et je flatte aujourd'hui pour mieux mordre demain.

22 *Avril. Zaïde*, opéra qui a eu dans son temps un grand succès, a été remis si pitoyablement, que tous les amateurs en ont été indignés. Pour reparoître avec avantage, il auroit eu besoin des principaux acteurs; mais ces personnages précieux se reposent déja pour pouvoir mieux vaquer aux divertissements de la cour, lorsqu'on exécutera les fêtes projetées pour le mariage de M. le Dauphin. On n'a eu que ce qu'on appelle les doublures, & les coryphées de la danse n'ont pas paru non plus en grande partie. Au moyen de ce vuide, la représentation n'a fait aucun effet. Le chant agréable, qui fait le premier mérite de ce joli ballet, a disparu absolument, & l'on peut regarder cette reprise, dans de pareilles circonstances, comme le tour le plus sanglant que les directeurs aient pu jouer aux manes des auteurs.

26 *Avril.* On croit que l'encyclopédie qu'on annonce comme l'occupation actuelle du philosophe de Ferney, n'est qu'un titre vague, sous lequel il vuidera son porte-feuille, & rassemblera une infinité de broutilles dispa-

nates, qui avoient besoin d'un point de ralliement pour se produire au grand jour. Quoi qu'il en soit, le public dévore d'avance cette agréable rapsodie.

28 *Avril.* Depuis pâques jusqu'à la pentecôte l'opéra continue ordinairement à jouer quatre fois par semaine; c'est-à-dire, outre les jours ordinaires, les jeudis. On a affiché qu'il n'y auroit pas opéra avant-hier. *Conformément aux ordres du Roi*, l'académie royale de musique est toute entiere occupée des préparatifs des fêtes, & ne peut, comme on a dit, servir le public en même temps.

30 *Avril.* Mlle. Beauvoisins, courtisanne d'une jolie figure, & qui avoit des parties de détails, mais sans taille, courte & ramassée, avoit été obligée par cette raison de quitter l'opéra, dont elle avoit été danseuse. Elle s'étoit livrée depuis quelques années à tenir une maison de jeu: ses charmes, son luxe, & l'affluence de joueurs opulents qui s'y rendoient, avoient rendu sa maison célebre: mais il s'y étoit glissé beaucoup d'escrocs, suivant l'usage; il s'y étoit passé des scenes qui avoient attiré l'attention de la police, & elle avoit été mandée chez M. de Sartines, avoit reçu de ce magistrat une forte réprimande, avec injonction de fermer son tripot, ou du moins d'éviter le moindre éclat, à peine de punition exemplaire. Elle avoit cru se soustraire à la vigilance de la police, se faisant inscrire comme danseuse surnuméraire à Versailles pour les fêtes qu'on y prépare. Par un préjugé de ces demoiselles, elle croyoit avoir plus de consistance; mais sur de nouvelles plaintes que la maison de cette fille étoit un coupe-gorge effroyable, où se réunissoient des

jeunes gens de distinction, elle a été enlevée aujourd'hui, & conduite à Sainte-Pélagie, retraite destinée aux nymphes d'un certain ton, qu'on ne veut pas mettre à l'hôpital. Cet enlevement a jeté l'épouvante parmi les joueurs affiliés à sa maison, obligés de chercher asyle ailleurs.

1 *Mai* 1770. La querelle de M. Boutin avec M. le comte de Lauraguais, continue à amuser la cour & la ville; mais ce n'est certainement pas au dépens du dernier. Les actionnaires goûtent la foible vengeance de voir au grand jour toutes les petites manœuvres employées par cet intendant des finances pour dissoudre la compagnie. Ses ruses, ses caresses, ses promesses envers l'abbé Morellet, son suppôt, son agent & son organe. Celui-ci n'est pas moins furieux, & a envoyé à l'auteur du Mercure la lettre suivante à insérer dans le volume de ce mois.

« Il se répand dans Paris & dans les provinces un ouvrage en trois parties, imprimé furtivement, & qui se vend de même, intitulé : *Mémoire sur la compagnie des Indes, en réponse aux compilations de M. l'abbé Morellet, par M. le comte de* ***. J'y suis insulté avec la plus grande violence par un homme que je n'ai jamais offensé. J'aurois peut-être répondu à un ouvrage anonyme qui eût pu faire quelque impression sur l'esprit du public; mais heureusement pour moi, l'auteur de celui-ci s'est nommé, & je ne me crois obligé de répondre ni aux *injures* ni aux *raisonnements* qui s'y trouvent. »

J'ai l'honneur d'être, &c.

On sent tout le fiel que distille cette lettre

tous les apparences de la modération, & combien elle est piquante pour l'adversaire qui a bec & ongles, & certainement ne sera pas en reste.

3 *Mai*. Dans la quinzaine de pâques on a exécuté devant le public, suivant l'annonce, les différents motets qui ont concouru au concert spirituel pour le prix de musique latin, proposé depuis quelques années. Celui de l'année derniere ayant été remis, il a été adjugé double au Sr. Desormery, comédien, & ci-devant musicien de cathédrale. On a trouvé de très-belles choses dans sa composition, & les amateurs ont conçu de ce sujet une grande idée. Quant aux odes envoyées pour le prix de musique françoise, toutes ont paru très-médiocres au moins, & aucune n'a été couronnée.

4 *Mai*. M. le comte de Lauraguais, pour mieux constater envers M. Boutin son désaveu de la hardiesse criminelle avec laquelle l'imprimeur du nouveau mémoire sur la compagnie des Indes a couché en toutes lettres le nom de cet intendant des finances, a écrit des lettres à différents ministres, où il exprime sa façon de penser à cet égard. Dans celle à M. le comte de St. Florentin, ce seigneur trouve la conduite de l'imprimeur d'autant plus répréhensible, & d'autant plus contraire à la sienne, qu'il déclare n'avoir jamais d'autre usage en parlant de M. Boutin que de l'appeller par B.....

Du reste, on attend avec impatience la réplique de ce seigneur à l'abbé Morellet, dont la lettre excite l'indignation générale, comme écrite avec une insolence singuliere; on est surpris que l'auteur du Mercure ait osé l'insérer, & plus encore que le censeur l'ait laissé passer.

6 *Mai*. La nouvelle église de Sainte-Gene-

vieve n'avancé point faute d'argent. Dans cet intervalle, les critiques s'exercent à y chercher des défauts. Le ſieur Patte, architecte du prince des Deux-Ponts, vient de publier un mémoire, où il prétend que les piliers de ce nouvel édifice n'en pourront jamais ſupporter la coupole. Il fait, à cette occation, une deſcription de ceux de Saint-Pierre de Rome & de l'egliſe des Invalides, qui, quoique de la même proportion, ne ſoutiennent que des dômes beaucoup inférieurs. Cette aſſertion eſt étayée de l'appareil ſcientifique d'une infinité de calculs algébriques. M. Souflot annonce que toute ſa réponſe ſera d'élever ſa coupole, & de prouver la poſſibilité du fait par le fait même. L'audace du ſieur Patte paroît d'autant plus grande, qu'il n'a jamais rien fait, & que ſon adverſaire eſt déja connu par pluſieurs ouvrages, ſur-tout par un dôme conſtruit à Lyon.

10 *Mai*. M. le prévôt des marchands a reçu ces jours-ci à table un paquet contenant des couplets imprimés ſur les réjouiſſances, où, à travers le ton grivois qui y regne, & la bonhommie apparente de l'auteur, on trouve beaucoup de traits de cauſticité, qui empêcheront de laiſſer répandre cette chanſon. On en peut juger par le commencement.

En bon François pourtant,
Il faut, *quoique ſans argent*,
Entrer en danſe, &c.

12 *Mai*. On tient actuellement le chapitre des carmes déchauſſés. C'eſt M. l'archevêque de Toulouſe qui y préſide ; mais l'aſſemblée du clergé qui ſe tient dans le même temps, ne lui ayant pas permis de vaquer à ces deux fonctions, il s'eſt fait ſuppléer à la premiere par

l'évêque d'Alleria. C'est l'abbé de la Tour-Dupin-Gouvernet qui le seconde. Comme tout le travail étoit dirigé par M. l'archevêque de Toulouse, & que d'ailleurs il est à la tête des opérations de la commission, c'est à lui que les religieux de cet ordre ont eu recours pour réclamer certaines pratiques de leur regle qu'on a voulu retrancher. Celle dont la suppression leur fait le plus de peine, & qui excite plus vivement leur regret, c'est l'usage de se donner la discipline en commun à des jours de dévotion marqués. Le pere Elysée, & le pere Hyacinthe, deux fameux prédicateurs de l'ordre, ont déployé leur éloquence envers le prélat, qui, de son côté, leur a représenté combien cette flagellation générale étoit indécente, & contre les bonnes mœurs; qu'ils seroient toujours les maîtres de se fesser, chacun dans leur cellule, toutes fois & quantes ils voudroient avoir recours à ce genre d'austérité. On ne croit pas qu'ils soient plus heureux sur leurs autres représentations, & sur celle de la nécessité de rapprocher le terme de l'âge du noviciat. La loi contraire est trop conforme à la politique & à l'humanité pour la révoquer.

13 *Mai.* Mlles. Camargo & Cartou, deux anciens sujets émérites de l'opéra, sont mortes depuis peu. L'une a été dans son temps une très-célebre sauteuse; c'est elle, en quelque sorte, qui a créé cette danse haute, si à la mode aujourd'hui, mais qui est bien perfectionnée depuis. Elle étoit renommée pour la légéreté & la vivacité de ses gambades; & son nom fait encore époque dans les fastes du théâtre de l'académie royale de musique. L'autre, chanteuse des chœurs, & d'un talent fort médiocre

s'étoit acquis une grande confidération entre fes camarades par fes faillies, dont quelques-unes ont été rédigées depuis en apophtegmes, ont fait proverbe, & font confignées dans un ouvrage intitulé *le Code lyrique*. Elle s'étoit d'ailleurs illuftrée par les conquêtes les plus diftinguées, & fe vantoit de l'honneur unique d'avoir partagé fa couche avec trois rois. Toutes deux étoient retirées depuis long-temps avec des penfions proportionnées à leur mérite théâtral. Celle de la premiere étoit de 1500 liv., & celle de la feconde de 400 feulement.

14 *Mai*. Notes fecretes fur quelques membres du parlement, recueillies par M. le chancelier.

MESSIEURS,

Daligre. *P*. *P*. . . .	Honnête homme, s'il ne dormoit pas toujours.

GAND-BANC.

Dormeffon.	Il ne peut me fouffrir, mais j'en ferai ce que je voudrai.
Lamoignon.	Difficile à vivre; il faut être honnête homme, ou fe réfoudre à l'avoir pour ennemi.
Pelletier de St. Fargeau.	Je lui dois ce que je fuis.
Pinon.	Excellent juge à l'opéra.
De Gourgues.	Il rit quand on le laiffe faire.
Bochart de Saron. . .	Timide à l'excès; mais j'en fais grand cas.
De Maupeou.	Ah, mon Dieu! c'eft mon fils!
Fleuri.	Plus heureux qu'il n'avoit efpéré l'être; il m'en marque toute fa reconnoiffance.

Pelletier de Rosambo. On dit qu'il a de l'esprit.

GRAND'CHAMBRE.

Formé. . . .	C'est un bâton dans la main d'un aveugle.
Pasquier. . . .	Nous nous connoissons tous, je sais à quoi l'employer.
Lezonnet. . . .	Il aime les huitres vertes.
De Bretigneres.	Au sac, au sac.
L'abbé Farjonel.	Il adore les bénéfices, sans oublier les épices.
De Gars. . . .	C'est une barre d'acier poli.
Goislard. . . .	Honnète homme, mais foible; on lui fait peur aisément.
Beze Delis. . . .	Il se souvient de Pierre-Scize.
Chavannes. . . .	Bien de l'esprit, bien de l'esprit, & pourquoi faire?
L'abbé d'Espagnac.	Un jour viendra qu'on en pourra faire quelque chose.
De la Belouze. . .	M. de Laverdy m'a promis de bons mémoires sur son compte.
De Charlerange.	Il ne fait plus de dupes.

15 *Mai*. Tous les spectacles font dans un délabrement effroyable depuis les répétitions qui se font à Versailles, mais sur-tout l'opéra qui est devenu précieux par son ridicule. Ce genre de nouveauté y attire presqu'autant de monde que la plus merveilleuse musique. Mardi dernier Durand faisoit le rôle d'Almanzor, & étoit en scene avec Mlle. Duplant & Mlle. Rosalie : cette derniere lâcha un lazzi ;

elle déconcerta les deux autres acteurs, qui pendant que l'orchestre alloit son train, se chanterent pouille, au lieu de finir leur rôle. La musique qui couvroit leurs sottises, empêcha le public de les entendre, & l'on fut obligé de rompre la scene pour faire place au ballet, qui heureusement étoit le dernier : dans tout autre cas, cette criminelle licence eût été sévérement punie ; mais dans ce temps d'indulgence pléniere & de joie générale, elle n'a point eu de suite fâcheuse pour des acteurs manquant si essentiellement à leur devoir.

17 *Mai*. Suite des notes sur le parlement.

1. DES ENQUÊTES.

MESSIEURS,

Le président Brisson. Ce n'est pas tour de prétendre avoir un pere pendu.

L'abbé Pomier. . . Les bavards sont toujours bonnes gens.

L'abbé de Malezieu. Plus d'esprit qu'il n'est gros.

Lambert de St. Omer. Son nom fait toujours rire.

Amelot. . . . . On l'écoute comme un prédicateur à la cour.

De Montblin . . . Fait le Ciceron : qu'on y prenne garde, Catilina n'est pas loin.

Freteau. . . . . . Il a sa langue dans sa poche depuis qu'on lui a appris à parler.

D'Héricourt. . . . Du talent, mais peu de fonds.

L'abbé Philippe.	Il a voulu me dénoncer, je ne l'en aime pas moins, c'est un enfant sans malice.

2. DES ENQUÊTES.

MESSIEURS,

Le présid. de Bonneuil.	N'épouse aucun parti, il est si bien avec tout le monde !
Le président Aujoran.	Devoit rester au Châtelet ; il y avoit de la réputation.

CONSEILLIERS,

Clément de Feuillette.	Il m'a souvent fait rire du bout des dents.
Le Roi de Rouillié.	Il annonce toujours plus qu'on ne peut faire.
Pasquier fils.	Il ne vaudra jamais son pere.
Barillon.	Il a l'esprit comme la voix.
Dupré de St. Maur.	Il ne sait plus quoi faire depuis qu'il n'y a plus de jésuites.
Freval.	Petit roquet, qui jappe en attendant qu'il ait de la voix.

3. DES ENQUÊTES.

MESSIEURS,

Le présid. de Murard.	Il sourit à l'approche de l'assemblée du clergé ; il guette les évêques.
Le Fevre d'Amecourt.	Il ne peut se sauver du ridicule avec beaucoup d'esprit.

Robert de St. Vincent.	Fait tout ce qu'on veut par complaisance.

1. DES REQUÊTES.

MESSIEURS,

Le président Rolland.	L'importance est son existence ; il seroit aise d'apprendre qu'il est sur ma liste.

2. DES REQUÊTES.

MESSIEURS,

Le président Hocquart.	Sa haine est comme son éloquence.

GENS DU ROI.

De Fleuri, procureur-général.	Il a toujours la courante.

AVOCATS-GÉN.

Seguier.	Il vit avec sa femme comme avec ses maîtresses.
Barentin. . . .	Il fait tout en simarre.
De Fleuri. . . .	Tient son parquet à Charonne.

On voit par ces détails que c'est une espece de revue qu'on suppose que fait le chancelier du parlement, ou du moins de ceux qui y font quelque bruit. Les notes en question, qui exigeroient beaucoup d'explication pour ceux qui ne sont pas au fait de la compagnie, sont en général très-bien faites & d'une grande vé-

rité. Ce tableau devient très-intéressant dans ce moment-ci par le rôle que joue cette compagnie.

20 *Mai*. Il se répand dans le public une lettre de l'Impératrice-reine à monseigneur le Dauphin, qu'elle a chargé Mad. la Dauphine de remettre à ce jeune prince. Rien de plus tendre & de plus éloquent que cet écrit. Il roule principalement sur le sacrifice que fait cette auguste mere d'une fille chérie, en faveur d'un époux dont elle espere qu'elle fera la félicité, & qu'elle adopte pour son fils.

22 *Mai*. Les ducs ont présenté le 12 au Roi un mémoire à l'occasion de leurs prérogatives lésées, suivant eux, aux fêtes & le jeudi 17. M. le comte de St. Florentin leur a remis de la part de S. M. la réponse suivante.

« L'ambassadeur de l'Empereur & de l'Impératrice-reine, dans une audience qu'il a eue de moi, m'a demandé de la part de son maître (& je suis obligé d'ajouter foi à tout ce qu'il me dit), de vouloir marquer quelque distinction à Mlle. de Lorraine, à l'occasion présente du mariage de mon petit-fils, avec l'archiduchesse Antoinette. La danse au bal étant la seule chose qui ne puisse tirer à conséquence, puisque le choix des danseurs & des danseuses ne dépend que de ma volonté, sans distinction de places, rangs ou dignités, exceptant les princes & princesses de mon sang, qui ne peuvent être comparés ni mis en rang avec aucun autre François, & ne voulant d'ailleurs rien innover à ce qui se pratique à ma cour, je compte que les grands & la noblesse de mon royaume, en vertu de la fidélité, soumission, attachement & même amitié qu'ils m'ont toujours marqués, & à mes prédécef-

ſeurs, n'occaſionneront jamais rien qui puiſſe me déplaire, ſur-tout dans cette occurence-ci, où je deſire marquer à l'Impératrice ma reconnoiſſance du préſent qu'elle me fait, qui, j'eſpere ainſi que vous, fera le bonheur du reſte de mes jours. Bon pour copie. St. Florentin.»

23 *Mai.* M. le duc de Richelieu & Mad. la ducheſſe de Villeroy, ont préſidé à la répétition d'*Athalie*, faite hier à Verſailles ſur le théâtre de la cour, avec toute la chaleur que peuvent prendre des ſujets zélés pour les plaiſirs de leur maître. La derniere s'eſt ſpécialement diſtinguée; elle entroit dans les plus petits détails, & n'épargnoit pas même mademoiſelle Clairon, de quelque vénération qu'elle ſoit pénétrée pour le jeu de cette actrice: elle lui reprochoit pluſieurs défauts; mais celle-ci, douée d'une forte doſe d'amour-propre, ſembloit ne pas tenir grand compte des avis de Mad. la ducheſſe, & alloit ſon train, en lui déclarant qu'il n'étoit pas poſſible que cela fût autrement; que cela n'auroit pas le ſens commun, &c. en ſorte qu'un ſpectateur neuf auroit pris la premiere pour l'actrice, & l'autre pour la ducheſſe, ou la reine, ce qu'elle étoit, au ſurplus, dans ce moment.

26 *Mai.* On voit ici quelques cahiers du commencement du dictionnaire encyclopédique de M. de Voltaire. Cet ouvrage, ainſi qu'on l'a prévu & annoncé, n'eſt autre choſe qu'un tire vague, pour réunir toutes les broutilles du vaſte porte-feuille de cet écrivain, qui n'ont point encore trouvé de place convenable dans ſes autres productions. Ce ſont tous articles frappés au coin du génie de cet auteur, toujours impie & ſatirique.

28 *Mai.* On raconte aujourd'hui beaucoup

l'aventures du bal masqué de Versailles, où il y avoit sur-tout quantité de jolies filles. La plus piquante est celle d'un petit masque, qui a vivement agacé M. le duc de Choiseul, & qui a excité sa curiosité au point de vouloir absolument savoir qui il étoit, sur quoi il lui a promis de se découvrir en un coin écarté ; alors il lui a dit fort confidemment qu'il étoit l'abbé Terray.... Le duc s'est récrié sur l'impossibilité qu'un aussi frêle individu pût être le grand abbé Terray.... Est-ce que vous ne connoissez pas mon secret, beau masque, de réduire à moitié...., a repris le masque en riant & s'échappant.

29 *Mai.* Le systême de la secte des économistes, reçoit tous les jours des contrariétés qui désolent les apôtres de *la Science.* Tandis qu'ils exaltoient le zele du parlement de Dauphiné pour la liberté du commerce, par l'arrêt qu'il avoit rendu, permettant à toutes sortes de personnes de vendre & tuer des bestiaux, &c. celui de Bordeaux en rendoit un, le 25 avril, qui défendoit de laisser sortir de son ressort aucuns bestiaux, pour remédier à la disette de cette denrée, devenue, ainsi qu'on l'a dit, excessivement chere.... Des provinces entieres qui demandoient du pain, déposent fortement contre leur esprit d'innovation, & maudissent à jamais les auteurs obscurs qui se sont avisés d'écrire sur l'administration ; ils leur attribuent, peut-être mal-à-propos, leurs calamités ; mais le concours des circonstances est un argument bien fort, sur-tout dans la bouche des malheureux qui meurent de faim : les révoltes ont été poussées au point qu'il a fallu faire marcher des troupes, dans le temps

où l'on étoit à Paris & à Versailles, dans les fêtes & dans les bals.

1 *Juin* 1770. Extrait d'une lettre de Lyon, du 28 mai 1770.... Le fameux J. J. Rousseau s'ennuie vraisemblablement de son obscurité, & de ne plus entendre parler de lui. Il a quitté le Dauphiné, & l'on prétend qu'il est aujourd'hui dans un petit village non loin d'ici, qu'on appelle la Frete, où l'on assure qu'il catéchise & se forme un petit auditoire. On prétend qu'il ne tardera pas à se rendre à Paris, & qu'il pourroit bien avoir la folie de vouloir faire juger son décret par le parlement, tentative dangereuse, & dont ses amis esperent le détourner.

4 *Juin*. Le Sr. Legros, perruquier renommé pour la coëffure des dames, & qui avoit fait imprimer des traités savants sur cette matiere, est une des victimes remarquables d'entre celles qui ont péri malheureusement à la place de Louis XV, le 30 du mois dernier.

8 *Juin*. Les comédiens françois ne sont pas contents de leur nouvelle salle ; la gaucherie avec laquelle on l'a adaptée pour leur usage, la rend sourde, & fait perdre à l'auditeur une partie de la déclamation. Ils redoublent d'efforts pour faire décider leur sort à l'avenir, c'est-à-dire, quel emplacement ils occuperont. Ils regardent comme chimérique, ou du moins comme d'une exécution très-laborieuse & très-dispendieuse, de les placer à l'hôtel de Condé, ainsi que le projet en est signé, mais non rempli dans la partie essentielle, qui est le paiement ; & comme d'autres obstacles s'opposent au projet de les établir au carrefour de Bussy, quelqu'avantageux qu'il fût pour tout le monde, ils se determinent à retourner

à leur jeu de paume, qu'ils feront arranger le mieux qu'ils pourront. Mais leurs supérieurs ne sont point d'accord là-dessus, & la chose souffrira sans doute encore beaucoup de difficultés.

9 *Juin*. C'est aujourd'hui, sous le nom de Jean Plokoff, conseiller de Holstein, que M. de Voltaire fait paroître une espece d'ode en prose, qu'il donne comme la traduction d'un poëme de cet Allemand sur les affaires présentes. Ce poëme ou cette ode est un galimatias pindarique, où l'auteur, qui a un égal besoin de louer & de satiriser, est aussi outré dans un genre que dans l'autre. Après avoir fait un éloge emphatique de l'impératrice des Russies, apostrophe durement les autres puissances, & leur reproche de rester dans une honteuse inaction, tandis que cette Sémiramis du nord est à la veille de faire éclipser le croissant, & de renverser le despote effroyable, l'usurpateur tranquille, assis depuis long-temps sur le trône des Constantin. Il faut avouer que l'apôtre de l'humanité oublie son rôle en ce moment, & prêche la guerre, le carnage & la destruction avec une chaleur, une véhémence bien opposée à tout ce qu'il a écrit depuis quelques temps; mais ce ne sera malheureusement pas la derniere de ses contradictions.

11 *Juin*. Le sieur Durosoy est à la Bastille depuis environ trois semaines, pour deux ouvrages qu'il faisoit imprimer sans permission, & qui ont été arrêtés avant qu'ils parussent. On n'en connoît que les titres; l'un étoit intitulé *les Jours*, & devoit servir de pendant aux *Nuits d'Young*; l'autre étoit aussi une espece de parodie d'un ouvrage très-connu, puisqu'il l'intituloit, *le nouvel Ami des hommes*.

On prétend que, sur le bruit accrédité depuis quelque temps que le sieur Palissot devoit faire une nouvelle édition de sa *Dunciade*, très-augmentée, & le sieur Durosoy avoit présenté à M. le chancelier une requête au nom des auteurs, ses confreres, contre ce fléau de la littérature, par laquelle il supplioit le chef de la justice de défendre au sieur Palissot de faire imprimer son ouvrage, comme un libelle diffamatoire contre tous les gens de lettres, à peine de répondre, en son propre & privé nom, de toute édition quelconque qui en paroîtroit, même de tout fragment qu'il en pourroit répandre, &c.; que le sieur Palissot, en récriminant contre les vexations du plaignant, l'avoit représenté comme plus répréhensible que lui, & avoit dénoncé les deux ouvrages qui ont été arrêtés, comme s'imprimant furtivement.

12 *Juin*. Un de ces persifleurs dont la cour abonde, & qui tournent tout en ridicule, a parodié ainsi le mémoire des ducs & de la noblesse, dont on a parlé.

Sire, les grands de vos états
Verront avec beaucoup de peine,
Qu'une princesse de Lorraine,
Sur eux au bal prenne le pas.

Si votre majesté projette
De les flétrir d'un tel affront,
Ils quitteront la cadenette
Et de la cour s'exileront.
Avisez-y, la ligue est faite,
Signé l'évêque de Noyon,

La Vaupaliere, Beaufremont,
Clermont, Laval & de Villette.

L'épigramme de cette fin consiste sur-tout dans le mêlange des noms les plus nouveaux, avec ceux des plus anciens de la noblesse, & le marquis de Villette termine cette liste de la maniere la plus sanglante.

13 *Juin*. Mlle. Clairon, dans l'espoir de se relever de l'espece de chûte qu'elle a éprouvée à la cour lors de la représentation d'Athalie, répete actuellement le rôle d'Aménaïde dans Tancrede, qui a toujours été son triomphe. Pour dédommager aussi Mlle. Dumesnil de l'humiliation qu'elle auroit reçue, de ne point paroître dans une occasion aussi importante, il est question de jouer Sémiramis, une des pieces où cette actrice est le plus sublime. On ne doute pas que Mad. Dubarri, qui connoît tout son mérite & la protege spécialement, ne lui ait ménagé cette représentation. Cette dame lui a fait présent d'une robe magnifique, à ce qu'on assure.

16 *Juin*. Des gens malins ont trouvé un anagramme sur le nom de M. Bignon, bien méchante & malheureusement trop juste. *Jérôme-Armand Bignon : Ibi, non rem., damna gero*. On prétend que cet hémistiche est tiré d'un vers de Juvenal.

16 *Juin*. La seconde représentation de *Castor & Pollux* a été encore plus mal exécutée que la premiere. Le Sr. le Gros a continué à crier beaucoup, & le Sr. Larrivée s'étant trouvé mal au premier acte, n'a pu reprendre. C'est le Sr. Durand qui l'a remplacé ; ce qui a opéré une disparate très-désagréable : les ballets n'ont pas eu le succès ordinaire. Ma-

dame Gelin, ci-devant Mlle. Lany, retirée depuis quelque temps de l'opéra, dont elle étoit la premiere danseuse, n'a pas mieux soutenu que Mlle. Clairon son ancienne réputation, & l'on a trouvé qu'elle s'étoit rouillée ainsi que la Melpomene françoise.

17 *Juin*. Le sieur Torré a rouvert, jeudi dernier, son wauxhall pour le public. Son affiche, très-singuliere, portoit que c'étoit avec *la permission de l'entrepreneur du Colisée*, & *sous l'agrément de M. le comte de St. Florentin*. Ce qui annonce que le premier n'est plus que précaire, & que l'on ne perd point de vue le projet de terminer la construction du vaste monument qu'on regardoit comme une folie.

20 *Juin*. On attend depuis plusieurs jours *l'Homme dangereux*, ou *le Satirique*. Mais les comédiens ayant toujours la mauvaise habitude de ne présenter à la police le manuscrit que lorsqu'on est sur le point de le jouer, pour peu qu'il souffre de difficultés, cela retarde les représentations. Cette comédie-ci, par son titre, sembloit en effet susceptible de beaucoup d'observations qu'elle éprouve, & qui s'opposent à l'impatience du public. On l'attribue aujourd'hui à M. de Rulliere, auteur connu par quelques poésies fugitives, mais qui n'a encore produit rien de considérable.

20 *Juin*. Il paroît une nouvelle édition de l'ancienne Sophonisbe de Mairet, réparée à neuf. Elle est précédée d'une épitre dédicatoire à M. le duc de la Valliere. Le style de ce préambule, le persiflage qui y regne, le ridicule du titre, tout annonce que cette plaisanterie est du vieillard de Ferney, qui,

dans un moment de loisir, se sera amusé à rectifier l'ouvrage d'un des premiers auteurs de notre théâtre, où il y a sans contredit de très-grandes beautés.

24 *Juin*. La *Tour enchantée*, exécutée mercredi dernier à Versailles, ne doit pas être regardée comme un acte d'opéra : on ne se proposoit d'abord que de faire un ballet figuré dans le genre de ceux qui ont été exécutés à la cour de Virtemberg ; mais, pour éviter la froideur de ces pantomimes & leur obscurité, on a cru plus convenable d'en lier entr'elles les diverses parties par quelques scenes qui ne doivent être considérées que comme accessoires, & simplement destinées à jeter plus de lumiere dans cette grande composition.

Le sujet est *Zélénie*, princesse des Isles d'or, enfermée daus une tour avec la reine sa mere, fée, par *Margian*, génie mal-faisant, qui est amoureux de la fille de la fée, & qui n'ayant pu réussir dans sa passion, a porté sa rage dans les Isles d'or, & a fait prisonnieres la mere & la fille. Renaud d'Est, chevalier françois, amant aimé, entreprend de secourir les infortunées princesses, vient en forces pour les délivrer ; il attaque le magicien, le tue & sort vainqueur ; ce qui donne lieu aux fêtes qui suivent.

Les paroles de ce divertissement, très-médiocres, sont du Sr. Joliveau, ou du moins sous son nom. Les morceaux de musique sont, comme on a dit, tirées de différents opéra qu'on ne joue point ; il y en a de Rameau, de Rebel & Francœur, &c. Le surplus est du sieur Dauvergne, surintendant de la musique du Roi. Les danses

dont

dont est entremêlé ce ballet, sont de la composition du sieur de Laval, maître des ballets de sa majesté.

Quant à l'exécution, la partie des décorations de la plus grande richesse, a manqué par la hâte avec laquelle on a précipité la représention, qui a été telle qu'on travailloit encore à cet ouvrage le matin. Les chars attelés de vrais chevaux, n'ont pas réussi comme on l'espéroit, & les coursiers effrayés ont dérangé l'ordonnance du spectacle. Du reste, un luxe étonnant dans les habillements, une multitude d'acteurs, au point qu'on prétend avoir compté sur la scene plus de 800 personnes.

Ce ballet avoit été précédé de *Tancrede*, où Mlle. Clairon a mieux réussi que dans *Athalie*; mais non encore avec cette unanimité de suffrages qu'elle méritoit autrefois & qu'elle arrachoit. Le sieur Molé a remplacé le Kain, hors d'état de jouer de long-temps, & n'a pu le faire oublier dans le rôle de Tancrede. La pompe de la scene présentoit des situations superbes; on a sur-tout admiré la scene du conseil, où se trouvoient cinquante chevaliers avec autant d'écuyers formant un demi-cercle, & présentant le coup d'œil le plus auguste & le plus imposant.

25 Juin. On regarde comme absolument condamnée à ne point paroître la comédie dont on a parlé, ayant pour titre : *l'Homme dangereux* ou *le Satirique*; il y a là-dessus une anecdote singuliere, qui mérite des éclaircissements avant d'en rendre compte : il en résulteroit qu'elle seroit véritablement du sieur Palissot, qui, pour donner le change, s'y étoit peint au naturel sous ces deux vers-ci qu'on cite:

Vrai fléau des auteurs, horreur des beaux esprits,
Il croit, bravant la haine, échapper au mépris.

28 *Juin*. On assure que M. de Rulliere, indigné qu'on le crût auteur de la comédie du Satirique, comédie extrêmement mordante, pleine de personnalités, & dans le goût des pieces d'Aristophane s'est déclaré hautement contre cet ouvrage; & pour preuve qu'il n'en étoit pas l'auteur, a annoncé qu'il consentoit à ce que cette comédie ne fût jamais jouée, qu'il le demandoit même, & feroit là-dessus toutes les démarches nécessaires, s'il pouvoit avoir quelque droit à les faire. Le sieur Palissot, fâché, par une déclaration aussi formelle & aussi authentique, de ne pouvoir plus donner le change, & faire partager son iniquité avec quelqu'autre auteur, a poussé l'audace jusqu'à aller trouver l'abbé de Voisenon, le prier de se rendre chez M. le maréchal de Richelieu, & solliciter ce gentilhomme de la chambre d'écrire à M. de Sartines, pour engager le magistrat à arrêter la représentation du drame; ce qui a été fait... Soit que Palissot se fût flatté que le gentilhomme de la chambre ne seroit pas aussi complaisant, & voudroit bien se rendre complice de sa mauvaise foi, soit qu'effrayé du danger auquel l'exposoit cette troisieme déclamation satirique, il eût eu sincérement l'envie de l'arrêter, & que l'amour-propre l'eût fait ensuite se repentir de sa foiblesse, il a été confondu d'apprendre de l'abbé de Voisenon, combien littéralement on avoit eu égard à sa requête, & sa consternation l'a décelé au point qu'il n'a pu s'empêcher d'avouer l'ouvrage à ce confident très-in-

discret, qui en a fait ensuite des gorges-chaudes.

29 *Juin*. Il n'est point de petit souverain aujourd'hui qui ne veuille avoir une gazette dans ses états. Le prince des Deux-Ponts vient d'en établir deux à la fois chez lui, qui arrivent ici depuis le mois de mai, une gazette politique & une gazette littéraire ; c'est le sieur de Fontenelle, auteur du drame intitulé *la Vestale*, qui préside à cette double entreprise ; on doute qu'elle réussisse. La multiplicité de ce genre d'ouvrages circonscrits dans des limites étroites, est cause qu'ils se nuisent réciproquement, les rédacteurs ne pouvant que se piller à qui mieux mieux : la premiere gazette n'offre rien de neuf, sans doute faute de bons correspondants ; & la seconde, rien de piquant, peut-être par le défaut de goût du compositeur ; cette derniere n'est qu'une analyse seche de livres connus pour la plupart & peu intéressants ; nuls faits, nulles anecdotes, nuls détails sur les théâtres, nulles pieces fugitives.

30 *Juin*. Logogryphe en charade, adressé à une jolie femme par M. le chevalier de Boufflers.

Vous avez, Madame, la premiere partie ; j'ai la seconde.

Si vous n'aviez pas la premiere, je n'aurois pas la seconde.

Si vous saviez à quel point j'ai la seconde, vous m'accorderiez le tout.

Si vous m'accordiez le tout, vous ne pourriez me refuser la premiere partie.

Si j'avois la premiere, je ne cesserois d'avoir la seconde, & je n'aurois plus rien à desirer.

Je dois vous dire, pour que vous entendiez mon logogryphe, que la seconde partie est surement plus grande en moi que la premiere ne l'est en vous, & que parmi les personnes plus intimement liées entr'elles que je n'ai le bonheur d'être avec vous, la seconde partie diminue à mesure que la premiere augmente. Il faut aussi que vous sachiez qu'on ne sent pas communément la seconde partie quand la premiere n'a pas lieu. Il faut cependant excepter un petit nombre de personnes, dont l'attachement est si fort au-dessus du préjugé, que, quoiqu'ennemis jurés de cette premiere partie, vous pourriez faire naître en eux la seconde, pour peu que vous voulussiez vous y prêter, quand même vous n'auriez pas la premiere. C'est un mérite bien rare parmi les personnes qui possedent cette premiere partie. Vous serez peut-être fâchée contre moi si vous devinez mon logogryphe : cette premiere partie, qui fait toute mon ambition, le rend bien facile ; mais j'espere que votre colere n'aura plus lieu, lorsque vous voudrez bien vous rappeller que mon respect & mon attachement méritent quelque compassion.

4 *Juillet*. M. l'abbé de Voisenon est fort mécontent d'avoir été joué & persiflé par le sieur Palissot, qui, après les démarches qu'il a fait faire à cet abbé, ainsi qu'on l'a raconté, & après s'être avoué à lui pour l'auteur du Satirique dans une lettre, a voulu lui faire persuader ensuite que cet ouvrage n'étoit plus de sa composition.

Les encyclopédistes, instruits du fait, ont tenté des démarches auprès de M. l'abbé de Voisenon pour obtenir la lettre en question ;

piece de conviction qu'ils desiroient fort avoir; mais s'y étant mal pris, ayant même employé les menaces, l'abbé est devenu plus roide, & ils n'ont pu obtenir la lettre d'aveu. Voilà où en est cette tracasserie.

5 *Juillet.* L'académie royale de musique se dispose à donner des fragments composés du *Prologue des Indes Galantes, de l'acte de l'Aveugle* & de celui d'*Eglé*. Ce spectacle fort délabré depuis ceux de la cour, & fort négligé, auroit besoin d'offrir aux spectateurs quelque chose de piquant qui pût les ramener ; & dans tout cela on ne voit que des ouvrages connus & rebattus depuis long-temps.

6 *Juillet.* M. Rochon de Chabannes est le second auteur que Mlle. Dangeville fait entrer dans le corps diplomatique. On se rappelle qu'elle a tiré de l'obscurité le sieur Duclairon, qui, peu connu par sa tragédie de Cromwel, a acquis une sorte de célébrité par le consulat d'Amsterdam, auquel il a été élevé, il y a quelques années, avec la qualité de commissaire de la marine.

9 *Juillet.* Les fragments remis à l'opéra le 6 de ce mois, n'ont pas été joués avec toute la solemnité que paroissoit l'exiger le long délabrement de ce spectacle. Les demoiselles Arnoux, le Miere, Beaumesnil, Duplant, &c. Les sieurs Larrivée, Gelin, &c. n'ont pas paru, & se reposent encore des fatigues de la cour.

Le prologue des Indes galantes, dont les paroles sont du sieur Fuzilier, & la musique de Rameau, est peu de chose pour l'exécution. C'est Mlle. Rosalie qui a fait le rôle d'Hébé, & le sieur Caissagnade celui de Bellone. Les demoiselles d'Ervieux & Peslin se sont distinguées dans les ballets. I 3

L'acte d'Hylas & Silvie, tiré des caracteres de la folie, & d'un anonyme quant aux paroles, & la musique du sieur de Bury. Une jeune & nouvelle actrice, Mlle. Châteauneuf, faisoit l'Amour, Mlle. Rosalie a reparu dans le rôle de Zelia, & le sieur Durand a exécuté celui d'Hylas. On a fait beaucoup de changements dans cet acte, dont une musique fort profonde & harmonieuse forme le caractere distinctif; on y a ajouté des airs de sentiment, & des détails agréables dont cet acte avoit besoin. Les demoiselles Heynel & Asselin ont déployé alternativement dans les ballets les graces & la force qui distinguent ces deux danseuses.

On a réservé pour la fin, comme le plus agréable & le plus intéressant sans contredit, *l'acte de la danse*, tiré des talents lyriques, musique de Rameau, paroles de Montdorge. Le sieur le Gros, plus complaisant pour le public que les autres grands acteurs ses confreres, a eu la bonne volonté de remplir le rôle de Mercure, qu'il a chanté assez bien, mais qu'il n'a ni joué ni senti. La demoiselle Rosalie a reparu pour la troisieme fois dans un rôle de bergere, & Mlle. Guimard a fait celui d'Eglé, personnage d'autant plus difficile à bien rendre, qu'il faut joindre le chant à la danse: Mlle. Guimard a le dernier talent à un grand degré de perfection; elle a pourtant trop de minauderie pour ce genre simple & champêtre, & maniere trop ses pas; quant au chant, elle n'a qu'un filet de voix rauque: malgré ce désagrément, elle a été reçue avec beaucoup d'indulgence de la part des spectateurs; mais elle déparoit absolument la scene. Un certain Bureau a fait le rôle de berger, & a joué du

hautbois. On a vu avec déplaisir dans les ballets le personnage de Terpsicore rendu par Mlle. Peslin, très-bonne pour les tours de force, les sauts vigoureux, mais qui n'a ni les graces ni la sensibilité nécessaires en cette occasion, dont la figure d'ailleurs ignoble, la taille hommasse & lourde, ne peuvent caractériser les agréments & la majesté de la muse de la danse.

On voit par ces détails, que Mlle. Rosalie à payé de sa personne pour ses camarades : le public ne peut que lui savoir gré de son zele ; elle a très-bien rendu les divers rôles dont elle étoit chargée ; elle acquiert de jour en jour plus de droit sur notre reconnoissance. Cette actrice précieuse plaît d'autant plus, qu'elle n'est ni insolente, ni capricieuse comme les autres, & qu'elle joint à la meilleure volonté des talents décidés.

Le sieur Palissot a parodié le mémoire du sieur Durosoy, présenté contre lui au chancelier par une épître intitulée *Requête de plusieurs grands hommes, à M. le lieutenant général de police contre la Dunciade du sieur Palissot*. Cette requête plaisante, facile, & d'un bon ton, n'a point la dureté & l'amertume des autres satires de l'auteur ; elle est très-propre à lui concilier les rieurs, & à faire sentir le ridicule de la démarche du sieur Durosoy & de ses confreres.

15 *Juillet*. Le Roi a fait un petit voyage à Choisy, depuis le 10 jusqu'au 13, avec madame la Dauphine. Comme cette princesse goûte peu les tragédies, & encore moins nos grands opéra, on a exécuté sur le théâtre de ce château des pieces italiennes & des opéra comiques. Arlequin a eu le bonheur de réjouir extrêmement madame la Dauphine, & la musique légere &

agréable des petits drames qu'on vient de nommer, ont paru lui plaire aussi ; en sorte que les auteurs de ce spectacle triomphent de leurs rivaux, & qu'ils n'en acquerront que plus de considération parmi la bonne compagnie.

16 *Juillet*. Vendredi 6 de ce mois, M. l'abbé de Beaumont, neveu de M. l'archevêque de Paris & prieur de Sorbonne, fit l'ouverture de ce qu'on appelle *les sorboniques*, par un très-beau discours latin, dont le sujet étoit que *le clergé de France avoit répandu sur le royaume autant d'utilité que de splendeur*. L'assemblée étoit très-brillante, & celle du clergé s'y étoit rendue en corps. Les prélats ont paru recevoir avec modestie l'encens que leur a prodigué le jeune orateur.

L'origine des sorboniques vient d'un certain cordelier, qui, ayant été refusé à une these, demanda à entrer en lice, & à soutenir contre tout venant & sur toutes sortes de sujets, depuis huit heures du matin jusqu'à huit heures du soir. Depuis ce temps, tout candidat est obligé de subir cet exercice, très-convenable à une poitrine de cordelier, mais qu'on a adouci par ce qu'on appelle le *bouillon*. Ce sont deux heures d'intervalle qu'on accorde au soutenant pour dîner; mais alors quelqu'un monte en chaire, & dispute pour tenir en haleine l'assemblée. Cette espece de gymnastique théologique se renouvelle tous les deux ans par un discours d'apparat.

17 *Juillet*. On sait que l'usage dans quelques parties de l'Inde, est lorsque le mari meurt que ses femmes se brûlent avec lui. Le sieur le Miere, auteur de plusieurs tragédies qui ont eu peu de succès, a tenté de produire ce sujet

ſur la ſcene, ſous le titre de la *Veuve du Malabar.* On ſe doute bien qu'il n'a pu échafauder ſa piece que ſur une fiction tout-à-fait romaneſque ; on ſera en état d'en juger inceſſamment ; elle doit être jouée la ſemaine prochaine.

19 *Juillet.* Mlle. Clairon, très-zélée autrefois pour les progrès de ſon art & pour l'honneur des comédiens, avoit imaginé d'inſtituer une école de déclamation, afin de former des ſujets propres à remplacer les grands acteurs & les actrices célebres, à meſure qu'on en manqueroit. Ce projet très-louable n'ayant pas eu de ſuite dans le temps, un comédien de province l'a plus développé, eſt entré dans tous les détails, & a remis depuis peu ſon idée ſur ce ſujet; mais quoiqu'on reconnoiſſe les avantages d'un pareil ſéminaire, comme cela exigeroit de l'argent, on doute que l'exécution ait lieu : l'auteur de ce dernier projet avoit imaginé de placer cette école à l'ancienne comédie, conſéquemment d'en conſerver le théâtre, de le réparer, &c.

21 *Juillet.* Les repréſentations du parlement, arrêtées aux chambres aſſemblées le 2 de ce mois dernier, ſont effectivement très-fortes, & ſans déclamation. Elles inculpent le duc d'Aiguillon de la façon la plus grave ; elles préſentent un tableau reſſerré de certaines diſpoſitions qui entacheront à jamais ſon honneur, s'il n'eſt ſauvé juridiquement ; elles réfutent d'une façon victorieuſe les divers motifs ſur leſquels ſont appuyées leſdites lettres-patentes. On eſt frappé en les liſant de la logique lumineuſe qui en fait la baſe d'un bout à l'autre, & tout lecteur impartial les juge ſans réplique. On continue les recherches les plus ſéveres,

& le ſieur Demeri, exempt de police concernant la librairie, fait de temps en temps ſes rondes, & menace les imprimeurs, libraires, colporteurs, des châtiments les plus formidables s'ils ſe prêtent en aucune façon à les répandre.

25 *Juillet*. Il paroît conſtaté que la prophétie dont on a parlé ſur la cataſtrophe de la nuit du 30 au 31 mai, eſt du ſieur Cocqueley de Chauſſepierre, avocat, auteur de pluſieurs facéties du même genre, dont celle-ci eſt la plus médiocre.

28 Juillet. Quoique le ſieur Paris Duverney fût conſeiller d'état, & même eût quelquefois entré dans le conſeil, ſes héritiers n'ont point eu le ridicule de faire mettre dans ſes billets d'enterrement la qualité de *très-haut & très-puiſſant Seigneur*, ainſi qu'on l'a lue avec étonnement cet hiver dans ceux de la femme du ſieur Beaujon, conſeiller d'état & receveur général des finances. Les curieux, qui ont gardé par curioſité ce dernier billet, ſe propoſent de conſerver auſſi pour le contraſte celui du ſieur Paris Duverney.

30 *Juillet*. La nouvelle que les marchands, aubergiſtes, propriétaires des maiſons des environs de l'ancienne ſalle de comédie ont préſenté une requête pour demander le retour des comédiens, ſe confirme de plus en plus. C'eſt une dame Locque, marchande de biere, qui a oſé la premiere aller à Choiſy, où elle a préſenté à S. M. ſa ſupplique, munie de quelques ſignatures qu'elle avoit recueillies : cette femme, ayant appris que le Roi n'avoit pas dédaigné ſa requête, & l'avoit fait remettre au duc de la Vrilliere, ſecrétaire d'état ayant le département de Paris, en a formé une ſeconde, munie encore d'un plus grand nombre de ſignatures, & s'eſt trouvée à l'audience de M. le duc

de la Vrilliere, à qui elle l'a adressée. Ce ministre a reçu cette femme avec bonté, lui a dit qu'il étoit déja instruit de l'objet de sa demande; mais que cela ne le concernoit pas seul; que les comédiens étoient spécialement sous la direction des gentilshommes de la chambre, & qu'il falloit obtenir leur concours... Dans cet état des choses les comédiens ont tenu, jeudi dernier, une assemblée extraordinaire pour délibérer sur les divers mouvements qui se passoient dans le fauxbourg Saint-Germain à leur occasion, & savoir s'ils en référeroient aux gentilshommes de la chambre. Il paroît qu'eux-mêmes ils ne sont pas éloignés de quitter un théâtre qui leur déplaît. Quelques-uns d'entr'eux prétendent que ce n'est plus le même public auquel ils ont affaire; que le parterre moderne ne sent que les masses, & ne saisit pas les morceaux de détail qui constituent l'acteur; qu'au moyen de cet engourdissement & de cette froideur, ils doivent éprouver insensiblement la même langueur; & que n'étant plus échauffés par l'encouragement, soutenu d'un public éclairé, ils courent risque de perdre leur talent ou de le dénaturer, & de tomber dans le mauvais goût. Le Sr. Molé a sur-tout insisté sur cette cause essentielle de leur acquiescement aux vœux des suppliants qui les redemandent avec tant d'instances.

Quant aux motifs d'intérêt qui avoient spécialement déterminé leur émigration, ils commencent à concevoir que cette augmentation de petites loges, dont l'appât les avoit séduits, n'est pas un gain aussi clair qu'un casuel; toujours se renouvellant; que les circonstances désastreuses pourroient ou les obliger de les

tre a commencé par capter la bienveillance des juges par les éloges flatteurs qu'il leur a adressés en la personne du bâtonnier, en protestant de son attachement & même de son respect pour le corps des avocats.

Ensuite un projet d'arrêt du conseil, qui s'est trouvé comme par hasard dans le mémoire remis par l'abbé Terray au sieur de Lambon, inquiete beaucoup ses confreres. Ce projet coûteroit une condamnation du mémoire & de l'avocat ; ce qui fait craindre qu'il n'y ait un parti pris de sévir contre le sieur Daligrand, en cas que le conseil n'ait pas satisfaction de l'ordre, & ce qui engageroit une querelle générale, comme on a dit, si l'on approuvoit le mémoire en entier.

Mais en outre, des ennemis du sieur Daligrand, excités par le ministere, & plus encore par les fermiers généraux, portent de nouvelles plaintes à l'ordre contre ce membre, & cherchent à inculper ses mœurs & sa probité.

4 *Août.* Le sieur Durosoy entré à la Bastille le samedi 12 mai, en est sorti le samedi 21 juillet, après avoir expié son double crime littéraire d'avoir fait imprimer sans permission les deux ouvrages dont on a parlé ; savoir, *les Jours d'Ariste* & le *Nouvel Ami des hommes*, & d'avoir inséré dans l'un & dans l'autre des maximes nouvelles & hardies, que le gouvernement désapprouve & qu'il a voulu réprimer. Le premier traité rouloit sur la morale, & le second sur la politique. Il prétend que Mad. la duchesse de Grammont & M. le duc de Choiseul ont beaucoup contribué à son élargissement.

Quant à sa requête au chancelier contre le Sr. Palissot, voici ce qu'il raconte. Une vingtaine

de petits auteurs, à la tête desquels étoit le sieur Baculard d'Arnaud, sont venus le trouver pour l'engager à se joindre à eux, & à solliciter auprès du chef de la librairie une défense au sieur Palissot de faire paroître la suite de sa Dunciade, dont ils redoutoient la publicité : pour mieux l'exciter, ils lui ont rapporté ce que le poëte satirique y disoit de lui, & les anecdotes scandaleuses qu'il y mettoit sur son compte. Alors, sans vouloir faire aucune ligue, après avoir vérifié ce qui le concernoit, il avoit effectivement porté plainte au chef de la magistrature, par le lieutenant général de police, contre le sieur Palissot, pour son propre compte, & sur ce qui le concernoit seulement, en prévenant de M. de Sartines de la réclamation générale qui devoit suivre ; mais il se plaint que ses lâches compagnons l'aient abandonné, & n'aient osé se joindre à lui dans uns un projet qu'ils lui avoient suggéré. Du reste, il disculpe le sieur Palissot, & ne le croit pas coupable de l'infame récrimination par laquelle on a prétendu qu'il avoit dénoncé le sieur Durosoy à la police.

6 *Août*. Dans le mémoire de M. Daligrand, cet avocat, après avoir renversé d'une maniere dure & méprisante, il est vrai, le systême du fermier, sur la question dont il établissoit l'affirmative en sa faveur, dit, à la page 37 de son mémoire :... «*Nous ne doutons pas un instant que si nous réussissons en la cour, le fermier se pourvoira au conseil en cassation*..... Depuis que nous employons notre ministere à défendre en la cour (des aides) les sujets du Roi, nous n'avons pas eu la satisfaction d'y obtenir un seul arrêt important qui n'ait éprouvé le sort de la cassation

au conseil. Les parties épuisées par les longueurs & les dépenses d'un procès considérable, soutenu en différents tribunaux, mises, pour ainsi dire, hors de combat, sont livrées sans défense au fermier, lorsqu'il les amene au conseil, où il voit centupler ses avantages dans tous les sens possibles... Il fait imprimer l'arrêt qu'il a obtenu au tribunal privé d'un magistrat qui juge seul, & où il a le plus souvent été entendu seul par l'impuissance de ses malheureuses victimes....»

Ce sont ces phrases qui ont choqué le conseil; on y trouve à redire aussi la prosopopée suivante d'un pere à son fils, page 17... «Vous voyez, mon fils, comme notre ville est déserte; les maisons sont en ruine; l'herbe croît dans les rues; elle n'a pas toujours été de même; je l'ai vue florissante; il y avoit des manufactures, de gros commerçants, des ouvriers en tout genre; mais notre glorieux monarque, après avoir conquis les provinces qui nous avoisinent, & s'en être assuré la propriété par des traités, a d'abord établi des droits sur les marchandises que nous tirerions de ces provinces conquises, & sur celles que nous leur livrerions, ce qui étoit très-juste: mais ensuite, de crainte que nous n'eussions occasion de ne pas payer ces droits, & quelquefois l'intention de les frauder, & pour mieux séparer ses nouveaux enfants d'adoption, de ses enfants naturels, il a chassé tous les négociants des villes qui les avoisinoient; la nôtre s'est trouvée dans les quatre lieues, &c. »

Enfin les fermiers généraux, en criant à l'abomination contre tout le mémoire en général,

ſont perſonnellement offenſés de ce morceau ; page 40.

« On ſe plaint que les commis ne ſont pas véridiques dans leurs procès-verbaux ; le fermier fait bien mieux ; il fait dans ſes mémoires des procès - verbaux de fraude , qui n'ont de fondement que dans ſon imagination ; il rêve des fraudes , & au réveil il demande des condamnations. »

12 *Août*. Mardi dernier la diſtribution des prix de l'univerſité s'eſt faite avec toute la pompe accoutumée. C'eſt l'abbé de Liſle , auteur de la traduction des Géorgiques , qui a prononcé le diſcours latin ; mais cette fête a penſé être troublée par une petite ſédition des écoliers qui ont voulu forcer le guet pour entrer , & qui en effet avoient déja mis en fuite le guet à pied , lorſque le ſieur le Laboureur , commandant cette troupe , a harangué d'abord la jeuneſſe révoltée ; & n'ayant pu rien gagner par ſon éloquence , a mis l'épée à la main , & ordonné à la troupe de foncer au milieu d'elle , la bayonnette au bout du fuſil.... Les écoliers intimidés par cet appareil belliqueux , ſe ſont enfuis avec rapidité. Le dedans de l'aſſemblée a été auſſi troublé par un enfant turbulent , que le procureur général a fait enlever pour être remis aux mains du guet.... Le ſieur le Laboureur ayant pris ſur lui de faire évader le priſonnier , le magiſtrat a vivement réprimandé cet officier , & lui a fait ſentir que cette inſubordination ne s'accordoit pas avec la ſoumiſſion qu'il devoit à la cour ; enfin , tout cela s'eſt appaiſé & n'a pas eu de ſuites.

12 *Août*. L'académie royale de muſique ; doit remettre les 28 ſur ſon théâtre , les *Fêtes*

Grecques & Romaines. Les paroles sont de Fuzilier, & la musique est de Blamont.

24 *Août*. Pour remplir demain la séance de la Saint-Louis à l'académie françoise, qui seroit très-vuide, puisqu'il n'y a pas de distribution de prix, le sieur Thomas doit lire, à ce qu'on assure, un *Eloge de Marc-Aurele*.

25 *Août*. L'académie de peinture & de sculpture, moins exclusive que les autres, nous donne quelquefois l'exemple rare, il est vrai, mais encourageant pour le sexe, de femmes admises dans son sein. Le 28 juillet dernier, Mlle. Vallayer, âgée de 22 à 23 ans, lui a été présentée, & a été agréée ce même jour. Ses tableaux sont dans le genre des fleurs, des fruits, des bas-reliefs, des animaux, &c. On assure qu'elle a porté l'art si difficile de rendre la nature à un degré de perfection qui enchante & qui étonne. On en jugera au premier salon.

27 *Août*. Le sieur la Beaumelle, l'homme de lettres que M. de Voltaire déteste le plus peut-être après le sieur Freron, prétend que ce philosophe a oublié ses principes de l'ordre & son amour de l'humanité, jusqu'au point d'envoyer aux vassaux d'une terre que le sieur la Beaumelle a en Languedoc, des écrits injurieux à leur seigneur : il dit que dans le premier mouvement de son indignation, ayant toutes les preuves nécessaires pour la conviction de l'anonyme, il a été sur le point de le faire décréter par son bailli ; mais, revenu à lui-même, il a cru plus sage de mépriser ces efforts impuissants d'un vieillard forcené ; il s'est contenté de le tourner en ridicule par une plaisanterie qu'il se propose de faire imprimer incessam-

ment : elle aura pour titre : *Dictionnaire à l'usage des Gens de Lettres , qui , au défaut de l'épée , voudront se battre à coups de plume ;* & ce dictionnaire n'est qu'un extrait de toutes les invectives dont M. de Voltaire a farci beaucoup de ses ouvrages , & sur-tout les derniers.

28 *Août*. Le clergé à qui l'on a fait sentir le ridicule du titre de *Lettre pastorale anti-philosophique* , l'a changé , & son ouvrage paroît aujourd'hui sous celui d'*Avertissement du clergé de France , assemblé à Paris par permission du Roi , aux fideles du royaume , sur les dangers de l'incrédulité*. On sent déja à l'énoncé combien celui-ci est singulier ; au surplus , cet écrit de plus de 70 pages d'impression in-4°. est assez bien fait dans son genre ; il y regne sur-tout une modération extrêmement rare dans ces sortes de traités , dictés trop souvent par le fanatisme. On y accorde une chose aux incrédules , qui avoit fourni matiere jusqu'ici aux déclamations les plus indécentes , & aux apostrophes les plus injurieuses ; on y convient que la vertu , la probité , & toutes les autres qualités morales , peuvent exister dans un homme sans le secours de la religion.

31 *Août*. L'académie royale de musique a remis , il y a trois jours , *les Fêtes Grecques & Romaines* , ainsi qu'on l'avoit annoncé. Le prologue a été exécuté par les Dlles. Beaumesnil & Châteauneuf , faisant les rôles des muses de l'histoire & de la musique. Elles ont joué médiocrement ; mais on n'a pu s'empêcher de se récrier en voyant Apollon travesti en la personne du sieur Cassaignade , acteur Gascon , qui fait toujours rire quand il paroît , & très-digne de briller sur les treteaux de la foire.

Terpsicore, muse de la danse, a été mieux figurée par Mlle. Guimard, quoique sa pantomime, trop maniérée, n'ait pas eu toute la noblesse qu'exigeoient les grands caracteres qu'elle avoit à rendre ; Mlle. Heynel auroit sans doute été infiniment plus propre à exprimer le sublime des passions, tant par la simplicité de son jeu, que par la figure imposante.

On a supprimé le premier acte, intitulé les *Jeux Olympiques*, & l'on n'a donné que les *Bacchanales* & les *Saturnales*. Le sieur Gelin faisoit le rôle d'Antoine, & Mlle. Duplant celui de Cléopatre dans les Bacchanales. Le premier acteur, devenu absolument insoutenable, a chevroté d'un bout à l'autre : son jeu est sourd, & il a encore affoibli son rôle, déja trop dégradé dans le poëme. On a remarqué de grands progès dans le jeu de l'actrice. L'assiduité avec laquelle elle suit le théâtre françois, lui a donné des connoissances dans l'art dramatique, dont elle fait une application heureuse ; & l'étude, jointe à ses talents naturels, la rend de jour en jour plus digne de briller sur la scene. Sa figure majestueuse, son organe profond & étendu, vont à merveille aux grands personnages auxquels elle se livre, tels que celui de Cléopatre. Cependant dans cet acte, où il est plus question de séduire que d'imposer, où la majesté doit s'éclipser sous la galanterie, où l'héroïne vaincue parle plus en esclave qu'en reine, où, en un mot, il faut plus de délicatesse que de sublime, il faut convenir que le génie de ce rôle ne peut pas être saisi, & moins encore rendu par Mlle. Duplant. On se rappelle trop avec quel succès Mlle. Arnoux l'a rempli autrefois. Le

ballet, plus agréable que caractéristique, n'a pas fait l'impression qu'il devoit faire.

Les *Saturnales* ont eu plus de succès que cet autre acte, & le méritent. Rien de plus agréable que le rôle de Délie dans la bouche de Mlle. Rosalie. Celle-ci acquiert de jour en jour plus de graces & de finesse, & la scene de la déclaration eût fait un plaisir délicieux si le sieur le Gros eût été tant soit peu acteur. Mais comment, dénué d'ame comme il l'est, auroit-il pu rendre le personnage de Tibule, dans lequel il auroit fallu faire passer tout le sentiment de ce poëte aimable? Sa voix, naturellement propre aux rôles de cette espece, a rendu le contraste moins frappant, & c'est tout ce que le chanteur a pu faire. On a beaucoup applaudi dans le ballet un pas de quatre entre les Dlles. Guimard & Peslin, & les sieurs Vestris & Dauberval. Ce dernier avec la seconde figuroit les contorsions rustiques d'un pâtre & d'une pastourelle, & les deux autres la danse simple & gracieuse d'un berger & d'une bergere. Ce contraste a produit un effet merveilleux; & si Mlle. Allard eût occupé la place de Mlle. Peslin, le plaisir eût été complet.

3 *Septembre* 1770. *Anecdotes sur Freron, écrites par un homme de lettres à un magistrat qui vouloit être instruit des mœurs de cet homme.* Tel est le titre de ce misérable pamphlet, imprimé en 1769 dans le second volume des choses utiles & agréables. C'est une atrocité effroyable contre la famille, les mœurs & la réputation de cet auteur. On y détaille ses divers croupiers; savoir, MM. l'abbé de la Porte, l'abbé du Tertre ex-jésuites, de Caux, de Resseguier, Palissot, Bret, Berlan, de Bruix, Dorat, Louis,

Vergier, d'Arnaud, Coste, Blondel, Patte; Poinsinet, Vandermonde, de Sivery, le Roy, Sedaine, Castillon, Colardot, Deon de Beaumont, Goffard, &c. Il y a quelques coups de patte pour plusieurs de ces messieurs, mais légers; M. Dorat sur-tout n'est que nommé, & il n'y a pas d'apparence que sa bile se soit allumée au point de produire l'épigramme qu'on lui attribue. Du reste, on reconnoît parfaitement M. de Voltaire au style, & à ce talent particulier qu'il a pour dire des injures.

5 *Septembre*. Le sieur d'Alembert, ce philosophe si célebre dans l'Europe, frappé de vapeurs & d'étourdissements, doit faire incessamment un voyage en Italie avec M. de Condorcet. On espere que la beauté du climat, la diversité des lieux & la multitude de chef-d'œuvres en tout genre, qui vont remuer ce grand homme, dissiperont la mélancolie dont il est atteint.

6 *Septembre*. Il y a une grande fermentation dans le corps des encyclopédistes & des partisans de M. de Voltaire, contre M. Seguier, avocat général. Le réquisitoire de ce magistrat leur déplaît beaucoup; d'abord, en ce que dans les seuls livres, au nombre de sept, qu'il a dénoncés à la cour, il ait affecté d'en choisir un du dieu de la littérature, auquel on travaille actuellement à dresser une statue; en second lieu, en ce qu'il n'a pas traité plus doucement les gens de lettres, les académiciens ses confreres, & qu'il s'est permis contr'eux des déclamations vagues, il est vrai, qui ne caractérisoient personne en particulier, mais que les moins instruits sentent cependant tomber indirectement sur les encyclopédistes. . . .

9 *Septembre.* Bouquet à Marie.

Je te falue, adorable Marie,
Et que fur-tout ton ventre fructifie :
Tel fut à peu près le jargon,
Que Gabriel adreffoit fans façon
A la beauté dont tu porte le nom.
Cette oraifon fut accomplie,
Et le ventre fructifia.
Après neuf mois on accoucha,
Bientôt au miracle on cria ;
Mais fans fe piquer de magie,
On peut expliquer tout cela ;
Marion étoit fort jolie ;
Le beau Gabriel s'approcha,
Et de fa verge la toucha ;
Il n'eft rien en cela d'étrange ;
Car, fans trop faire l'important,
Je pourrois t'en promettre autant,
Tu fais que je f... comme un ange.

11 *Septembre.* L'académie royale de mufique a joint aujourd'hui aux deux autres actes des fêtes Grecques & Romaines, celui des *Jeux Olympiques*, retardé par l'abfence du fieur Larrivée. Cet acteur, qui n'avoit pas paru depuis quatre mois, a été reçu avec des tranfports indicibles de la part du public ; il a exécuté le rôle d'Alcibiade avec une facilité, un goût, une légéreté qui caractérifoient à merveille le petit-maître Grec. La pantomime du Pugilat a été rendue par les fieurs Delaftre & Dauberval. Dans cette danfe du grand & du vrai genre, le dernier a prouvé qu'il étoit propre

à plusieurs choses, & qu'il savoit s'élever jusqu'au sublime de son art.

14 *Septembre*. On a parlé plusieurs fois des divers projets de la salle pour la comédie françoise, & l'on a dit que celui du sieur Liegeon, architecte, qui vouloit la placer au carrefour de Bussy, réunissoit le plus d'avantages, & seroit le moins dispendieux; qu'on désespéroit cependant de sa réussite par le desir de M. le prince de Condé de faire acheter son hôtel à la ville, pour servir d'emplacement à cette comédie. On prétend aujourd'hui que le clergé qui s'assemble tous les cinq ans, & qui jusqu'à présent n'a point eu de salle d'assemblée à lui, a déterminé de rendre la place de la ville, & de se placer à l'hôtel de Condé. Cet obstacle levé, le sieur Liegeon seroit dans le cas de ranimer ses espérances, & de solliciter de nouveau l'examen & l'adoption de ses plans.

15 *Septembre*. M. Thomas a eu une explication avec M. Seguier, où il a déclaré à ce magistrat qu'il n'avoit nullement eu en vue d'attaquer son réquisitoire; que son discours étoit fait avant que cet ouvrage parût, & qu'il l'avoit lu devant gens en état de l'attester: d'un autre côté, il est certain que l'abbé de Voisenon, avant la séance, prévint M. Seguier, & lui déclara en plaisantant qu'il s'attendît à être bien tancé. On sait d'ailleurs, que, dans une assemblée, M. le marquis de Paulmy, craignant quelque coup d'éclat de la part de M. Thomas, avoit proposé de faire lire le discours de ce dernier dans un comité particulier: que sur ce qu'on avoit objecté que ce n'étoit pas l'usage, il avoit dit qu'il le savoit; mais que, dans

dans cette circonstance, il croyoit qu'il feroit prudent d'y déroger ; qu'on connoissoit l'enthousiasme fanatique de cet orateur, dont il pourroit résulter du désagrément à la compagnie ; que cependant la pluralité ayant été pour ne par innover, la proposition ne s'étoit pas effectuée.

On peut concilier tous ces témoignages, en disant que le discours de M. Thomas pouvoit effectivement avoir été fait & lu avant le réquisitoire de M. Seguier ; mais que depuis, pour venger la cabale encyclopédique, trop clairement dépeinte dans cet ouvrage, il avoit ajouté à ce discours toute la tirade qui a fait tant de bruit. Cette conjecture est d'autant plus vraisemblable, que le très-long discours de M. Thomas n'a pas un certain ensemble, une parfaite cohérence des parties, en un mot, ne paroît pas fondu d'un seul jet.

19 *Septembre*. Le sieur Dorat, qui adresse successivement des vers à toutes les nymphes de Paris, & dont les poésies seront un jour le journal galant des diverses divinités qui auront régné successivement, vient d'adresser une épître à mademoiselle. Dervieux, jeune danseuse de l'opéra, qui, à des graces naissantes, joint un talent très-décidé pour son art.

20 *Septembre*. Les comédiens italiens ordinaires du Roi, qui depuis long-temps n'avoient rien donné de nouveau, ont joué aujourd'hui, pour la premiere fois, *le Nouveau Marié* ou *les Importuns*, opéra comique en un acte, mêlé d'ariettes. Le public, sachant que ces comédiens avoient beaucoup d'autres pieces qu'ils réservoient pour Fontainebleau, & qu'ils ne donnoient celle-là que parce qu'ils la jugeoient

la plus médiocre, ne s'est pas pressé d'y aller; en sorte qu'il y avoit fort peu de monde; cependant elle n'a pas tombé & aura quelques représentations : les paroles sont du sieur Cailhava d'Estandoux, qui a mieux réussi aux François. La musique est d'un auteur peu connu ; & l'on sait qu'en général c'est sous les auspices de celle-ci que passe le poëme.

25 *Septembre*. On a dit que la cour des aides avoit arrêté des remontrances au Roi sur l'enlevement fait à Compiegne de deux magistrats de la députation du parlement de Bretagne : que ce parlement étant aussi cour des aides dans son ressort, celle de Paris, comme fraternisant avec elle, avoit cru ne pouvoir se dispenser de ce devoir ; mais que le Roi avoit trouvé cette démarche déplacée, & n'avoit pas voulu les recevoir: ces remontrances conséquemment sont restées consignées au greffe, d'où elles sembloient ne devoir pas sortir ; mais quelque copiste infidele en a laissé transpirer des exemplaires manuscrits, & le public les recherche avec avidité. Elles sont courtes, & retracent d'une façon énergique le cruel tableau des proscriptions & des tyrannies exercées en Bretagne ; elles en désignent les auteurs avec des couleurs vraies & effrayantes ; elles attaquent enfin & renversent ces maximes terribles dont les adulateurs du trône font la base du pouvoir des rois ou plutôt des despotes. On peut leur reprocher un ton de dureté qu'on sent naître de l'indignation de l'ame libre & fiere qui les a suggérées, mais qu'on trouve toujours déplacé en parlant à un souverain. On les attribue à M. de Malesherbes, premier président de cette cour; & elles sont en effet dans son style.

27 *Septembre*. Les comédiens françois, après différents comités tenus sur le parti qu'ils auroient à prendre dans la position où ils se trouvoient, ayant découvert que le Sr. de la Ferté, intendant des menus, & le Sr. Préville, leur camarade en sous-ordre, vouloient profiter de leur transmigration, & de leur séjour chez le Roi pour changer la constitution de la troupe, & s'en faire nommer les directeurs, ont résolu de retourner à leur hôtel, & de renoncer à tout projet de nouvelle salle; en conséquence, ils ont dressé des devis & mémoires, par lesquels avec 80000 liv. ils comptent rétablir leur ancien théâtre, & se mettre en état d'y représenter dans un an environ; ce qui, joint à 70000 livres que leur coûte leur transport au Louvre, fait un objet de 150000 livres. Le sieur le Kain, qui a juré de ne jamais jouer sur le théâtre actuel, est le promoteur du nouveau plan, & se donne beaucoup de mouvement pour le faire réussir.

28 *Septembre*. C'est le samedi 27 septembre qu'a été prononcé sur le théâtre de Mlle. Guimard le très-singulier & très-ordurier compliment dont on a parlé. Il fait beaucoup de bruit; & quelque liberté que les particuliers puissent prendre chez eux, les partisans des mœurs trouvent très-digne de l'animadversion de la police, une fille de spectacle qui, sur un théâtre, fait prononcer un pareil discours avec tout l'appareil de la publicité.

29 *Septembre*. L'épitre du sieur Dorat à mademoiselle Dervieux, qui paroît tomber indirectement sur Mlle. Guimard, a excité la jalousie de cette premiere danseuse, qui voit ses talents prêts à s'éclipser par les talents

naiſſans de la moderne Hébé. Elle a eu ſe-cours à quelque poëte à ſes ordres, qui a vomi des vers infames contre la rivale de cette ac-trice ; & les partiſans de celle-ci ont enchéri & enfanté une épître où l'on fait un portrait effroyable de Mlle. Guimard. Cette querelle occaſionne une grande fermentation parmi les demoiſelles de l'opéra ; & les amateurs de ce ſpectacle prennent parti pour ou contre, ſui-vant leurs affections particulieres : on ne ſait comment finira cette diviſion, qu'on traite fort gravement ; le Sr. de la Borde ſur-tout, le directeur des ſpectacles de Mlle. Guimard, eſt furieux de voir ainſi dégrader la divinité qui reçoit ſes hommages, & à laquelle il fait conſtruire le temple dont on a parlé.

12 *Octobre* 1770. La joûte ſur l'eau a été exé-cutée avant-hier pour la derniere fois, & ne peut avoir lieu déſormais qu'au coliſée, où elle doit ſe réunir. Le wauxhall de Torré doit finir auſſi pour toujours, & il paroît décidé qu'on coupera tous les arbres des boulevarts, ſous prétexte de les embellir & de les rendre uniformes ; mais en effet, pour forcer le pu-blic, privé de tout autre plaiſir, à ſe porter en foule vers le coliſée, dont on a fait une affaire d'état, & dont on aſſure aujourd'hui que le gouvernement paie la dépenſe. On pré-tend qu'à la faillite de Billard, un des princi-paux intéreſſés dans cette entrepriſe, on avoit envie de l'abandonner ; mais qu'une ſorte de reſpect humain contint le miniſtere ; qu'on craignit que les Anglois ne ſe moquaſſent de nous, & ne nous reprochaſſent de ne pouvoir même imiter un de leurs jardins ; qu'après pluſieurs conſeils des dépêches tenus à cette

occasion, il fut arrêté que le Roi en feroit les frais, pour que désormais le projet pût marcher surement à son exécution.

3 *Octobre*. On raconte que M. le duc de la Vrilliere ayant, en présence de M. le duc de Chartres, annoncé qu'il étoit bien surprenant que M. de la Chalotais ne se fût pas rendu aux propositions avantageuses qu'on lui avoit faites de la part du Roi, le prince avoit relevé ce propos, & déclaré, au contraire, qu'il estimoit beaucoup le magistrat d'avoir préféré son honneur & la réclamation de sa justification, à toutes les faveurs & graces de la cour; sur quoi le duc ayant répliqué qu'il étoit surpris du propos de monseigneur, M. le duc de Chartres lui a fermé la bouche, en lui faisant sentir tout le mépris que lui inspiroit cette surprise qu'il osoit lui témoigner aussi indécemment. Cette conversation du prince a fait grand plaisir à ceux qui l'ont apprise, & annonce une ame juste & sublime telle qu'il doit l'avoir.

4 *Octobre*. Le Sr. Boré, banquier très-connu, protestant, étant mort ces jours passés, a été enterré sans difficulté par M. le curé de Saint-Eustache, paroisse du défunt. Cet événement, qui scandalise beaucoup les dévots, est la suite, à ce qu'ils prétendent, de l'adresse du testateur, qui, dans le préambule de son acte, après avoir recommandé son ame à Dieu & son corps à la terre, après avoir sollicité pour lui les prieres de M. le curé, lui legue pour les pauvres de sa paroisse une certaine somme. Le curé, ayant trouvé ce testament très-catholique, a accordé tous les honneurs funéraires à ce banquier, quoiqu'il fût notoirement de la religion, qu'il n'eût point reçu les sacre-

mens de l'église, & qu'il fût mort sans avoir fait aucune abjuration. M. l'archevêque de Paris sur-tout est furieux.

6 *Octobre*. Tout le monde n'est pas enthousiaste de M. de Voltaire, & il est des gens qui, en rendant justice à ses talents, ont une horreur invincible pour sa personne. On cite une épigramme sur sa statue, dont on voit l'esquisse chez le Sr. Pigal, éclose sans doute sous la plume d'un des détracteurs de ce grand homme.

8 *Octobre*. Dans les petits soupers que fait M. le duc d'Orléans avec Mlle. Marquise, aujourd'hui Mad. de Villemonde, on se livre à cette aimable gaieté, à cette liberté franche qui fait l'ame de la société, & que les princes seroient trop malheureux de ne pas connoître. Les gens de lettres qui ont l'honneur d'y être admis, excités par tout ce qui peut aiguiser l'esprit, y produisent d'ordinaire des bons mots, des saillies, des chansons délicieuses. On parle d'une entr'autres faite dans un de ces festins, où l'on retrace d'une façon naïve les amours des héros de la fête.

9 *Octobre*. Il passe pour constant que le magnifique carrosse de madame la comtesse Dubarri, dont on a parlé, est à vendre. On n'en sait pas exactement la raison. Les uns prétendent qu'elle n'en est pas contente, & qu'il ne lui a pas paru assez achevé ; d'autres disent que le Roi, au contraire, l'a trouvé trop beau, & ne veut pas qu'elle s'en serve. On ajoute que la critique de S. M. avoit occasionné une petite bouderie de la part de la dame. Quoi qu'il en soit, il paroît sûr qu'elle veut s'en défaire, & l'on ajoute que le prix n'est

que de 15000 liv., ce qui feroit une grande perte pour Mad. Dubarri, fi cette voiture en a coûté 50000, comme on l'a débité. Il eft des gens qui affurent que c'eft un préfent que M. le duc d'Aiguillon a fait à cette dame en faveur des bons offices qu'elle lui a rendus dans fon procès; c'eft ce qu'il faut fuppofer pour entendre quelque chofe à l'épigramme fuivante.

Pour qui ce brillant vis-à-vis!
Eft-ce le char d'une déeffe,
Ou de quelque jeune princeffe,
S'écrioit un Badaud furpris!
Non, de la foule curieufe,
Lui répond un cauftique, non,
C'eft le char de la blanchiffeufe
De cet infame d'Aiguillon.

11 *Octobre*. L'académie royale de mufique fe propofe de remettre inceffamment *Ajax*, opéra très-ancien, tant pour les paroles que pour la mufique, & qui aura befoin d'une refonte totale pour avoir quelque fuccès dans ce fiecle difficile.

13 *Octob*. Dans le vieux château de Chaource, près de Bar-fur-Seine, on a trouvé d'anciens ftatuts d'un ordre établi autrefois par une comteffe de Champagne, fous le nom de *l'Ordre de la Conftance*. Des gentilshommes du canton fe font réunis pour le faire revivre, & ont élu grande-maîtreffe la dame du lieu, connue par fa bienfaifance envers fes vaffaux. Elle donne à ceux qu'elle admet un cœur de diamant attaché à un ruban bleu, que les hommes ainfi que les femmes portent à l'inftar de l'ordre du *mérite*. La roture comme la nobleffe y eft reçue, fans qu'il foit befoin de faire preuve de

service. Le desir où l'on est de rétablir cet ordre ancien de galantes chevalieres, a fait nommer des députés pour solliciter des lettres-patentes, afin de lui donner une forme stable & authentique, & qu'il n'ait pas le sort éphémere de l'ordre de *la félicité*, qui est tombé dans l'avilissement, & qui n'existe plus.

14 *Octobre*. Les spectacles se sont ouverts à Fontainebleau par la comédie italienne. On a donné *Arlequin & Scapin rivaux*, & *le Bucheron*, opéra comique. Mad. la Dauphine, qui aime beaucoup Carlin, a paru s'amuser infiniment de cette piece. Mad. la Ruette a été fort applaudie dans *le Bucheron*; mais on a supporté avec peine l'absence de Caillaud, qui a été très-mal remplacé.

17 *Octobre*. On a adressé à Mlle. Dervieux une épître abominable, à l'occasion des vers que Mlle. Guimard avoit fait faire contre elle. Les partisans de celle-ci cherchent à les supprimer autant qu'ils peuvent, & à étouffer cette vilaine querelle.

Epître à Mlle. Dervieux, à l'occasion des vers que Mlle. Guimard avoit fait faire contre elle.

Sur ton compte un mauvais fragment,
O Dervieux, court en ce moment;
Crois-moi, ris d'une âcre furie
Qui de ta douceur se prévaut;
Auprès d'elle ton vrai défaut
Est de plaire lorsqu'on l'oublie.
Monotone & sans grand talent,
Ses pas ne sont que des grimaces,
Qu'un admirateur ignorant
Prend pour d'inimitables graces.
Nymphe chantant à bon marché,
Sa voix qui sent la quarantaine,

l'abbé Morellet, contre M. le comte de Lauraguais, insérée avec affectation dans plusieurs ouvrages périodiques. Las amis de cet écrivain ont tremblé pour sa personne, quand ils ont vu le silence du seigneur maltraité; ils ont cru qu'il se vengeroit peut-être d'une façon plus durable & plus digne de lui. On ne sait ce qui a empêché M. de Lauraguais d'en venir à des extrémités que paroissoit s'être attiré son adversaire: il se contente de faire paroître aujourd'hui une *Lettre*, de 72 pages, *au sieur Dupont, auteur des Ephémérides*, un des écrits où la lettre de l'abbé Morellet est consignée; & il couvre l'une & l'autre victime de ses sarcasmes. On conçoit aisément qu'un pareil ouvrage ne peut plus avoir aucun intérêt que pour ceux qui connoissent les personnages. Du reste, on est toujours fâché de voir M. de Lauraguais prodiguer autant d'esprit pour aussi peu de chose, & noyer cet esprit dans un fatras de phrases qui l'émoussent entièrement, & le font disparoître aux yeux du lecteur.

24 *Octobre*. C'est du château de Tourgeville en Normandie que M. le comte de Lauraguais a écrit sa lettre au Sr. Dupont, auteur des éphémérides. Celle de l'abbé Morellet ne paroît que le prétexte de celle-ci, & l'auteur perd de vue son adversaire pour s'attacher principalement au Sr. Dupont & à sa secte. Il fait sentir le ridicule de ces hommes obscurs, de vouloir donner des leçons à ceux qui gouvernent l'état, & l'insuffisance dont doivent être les vues bornées des particuliers pour constater des principes fixes de législation. Au reste, il releve l'erreur par-tout où il la trouve, &

son amour pour la vérité ne permet pas à cet seigneur de passer sous silence les sophismes & les écarts de l'abbé Galiani. On ne peut que louer M. le comte de Lauraguais de son ardeur à écrire sur les matieres économiques, & à faire des expériences du même genre ; il paroît qu'aux spéculations sur le bien public, sur lesquelles il peut s'égarer aussi facilement que les philosophes qu'il combat, il joint la pratique plus sûre d'actions de bienfaisance. C'est ce qu'il y a de plus clair dans son livre ; car on ne peut dissimuler que sur tout le reste il ne tombe dans le même galimatias qu'il reproche aux autres, tant cette discussion est compliquée, difficile à saisir, & offre de faces différentes ; ce qu'il y a de plus malheureux, depuis qu'on écrit sur cette matiere, c'est qu'on calcule qu'il a péri de faim & de misere un million d'hommes, ce qui devroit bien faire tomber la plume des mains à tous nos barbouilleurs de papier en économie politique.

25 *Octobre*. Le sieur Pomme, médecin des provinces méridionales, que sa célébrité avoit attiré dans cette capitale, vient d'en évader subitement, sans qu'on sache précisément où il est allé.

26 *Octobre*. Il paroît que la mort de Mad. la marquise de Bezons a causé la fuite précipitée de M. Pomme : il avoit été appellé surtout pour guérir cette dame d'une maladie de nerfs très-singuliere ; il avoit entrepris cette cure avec une confiance sans égale ; & après avoir fait passer la malade par plusieurs périodes de son état, elle s'étoit crue guérie ; mais les mêmes affections spasmodiques sont revenues, & elle a succombé enfin à ses maux.

Cependant les étranges merveilles qu'on avoit raconté de la cure en question, avoient augmenté prodigieusement la réputation de ce nouveau docteur ; on avoit voulu le fixer à Paris, & il avoit pris une charge de médecin ordinaire du Roi, pour s'y donner une confiance ; en un mot, il avoit remplacé Tronchin dans l'engouement du public. Sans doute la crainte de décheoir par la mort de Mad. de Bezons, l'a porté à se soustraire à l'indignation générale. Il a beaucoup écrit sur les vapeurs, & n'a pas manqué de trouver des adversaires qui l'ont combattu fortement.

27 *Octobre*. Les comédiens françois ont remis sur le théâtre, le lundi 22, la piece *Sidney*, comédie de Gresset, où l'on sait que le suicide est soutenu par tout ce que la raison & la philosophie peuvent produire de plus fort en sa faveur. On a été très-surpris de voir reparoître sur la scene cette piece dans un temps où la manie cruelle de se défaire n'est que trop à la mode, & n'a pas besoin d'être encouragée par de beaux vers & des maximes énergiques. Heureusement ce drame, dont la lecture est très-intéressante, n'a pas fait la même fortune à la représentation.

29 *Octobre*. L'opéra d'*Ajax*, quoique seulement à la septieme représentation, est déja déserté. Il a été joué pour la premiere fois en 1716, & c'est la quatrieme fois qu'on le reprend depuis. Le poëme du sieur Mennesson & la musique de Bertin ne sont pourtant pas sans mérite. Les caracteres d'Ajax & de Cassandre dans le poëme sont tracés d'après l'antique & avec une grande vérité. Le premier est fortement prononcé ; le second est du ton

triste, piteux, apocalyptique de cette prêtresse: il y a des morceaux sublimes chez le musicien; & les fureurs prophétiques de Cassandre sont traitées dans le grand genre; mais le public en général goûte peu ces détails d'harmonie pittoresque, qui ne sont guere sentis que par les connoisseurs. D'ailleurs le rôle d'Ajax, rendu par Gelin, ne peut qu'effaroucher & faire fuir les spectateurs. Ce personnage exigeoit un sublime de jeu continu, lorsque l'acteur n'y met pas même la noblesse d'un rôle ordinaire. Le rôle de Cassandre, qui est très-fort, & qui occupe la scene en très-grande partie, est infiniment mieux rendu par mademoiselle Duplant, dont la voix, la figure & le jeu sont extrêmement analogues à son personnage. Quant à Corebe, c'est le sieur Pillot qui le fait. Cet acteur, qui n'avoit pas paru depuis long-temps, est de ceux qu'on ne met en œuvre qu'au besoin. Il est inconcevable qu'un homme qui avoit fait autant de sensation à son début, qui paroissoit destiné à primer sur la scene, soit tombé dans l'avilissement où il est: il ne peut se montrer sans être hué. Au surplus, le rôle est très-foible dans le poëme, & il est encore plus mal rendu par le chanteur.

Les directeurs ont profité du vuide du théâtre lyrique pour faire débuter quelques jeunes actrices, telles que les demoiselles Pese, Châteauneuf, Châteauvieux, le Bourgeois, dont certaines ont des qualités dans la voix & annoncent du talent.

Quant aux danses ainsi qu'aux airs de symphonie, on sent que tout cela doit être moderne. On admire dans le second acte la pantomime du ballet de la discorde & de ses

ſuivants ; cette chorégraphie eſt vraiment pittoreſque & dans le bon genre.

30 *Octobre*. On raconte que le ſieur de la Harpe s'eſt trouvé à dîner, il y a quelques jours, avec le ſieur de la Beaumelle. On ſait combien celui-ci eſt ennemi déclaré de M. de Voltaire, & que l'autre, par politique, affecte d'être un de ſes plus zélés adorateurs. Cependant ces deux champions ſe ſont fait beaucoup de politeſſe, & le ſieur de la Harpe, en quittant le ſieur de la Beaumelle, lui dit : *croyez que je ſuis comme Atticus, qui ne prît aucune part dans la guerre entre Céſar & Pompée*. On rapporte cette anecdote pour faire voir la vanité de ce petit poëte, & combien il met d'importance à ſon amitié.

31 *Octobre*. Remontrances de Saint Louis au parlement.

De par tous les amis du trône,
Aux gens tenant le parlement
Et reſpectant peu la couronne,
Saint Louis remontre humblement,
Que ce n'eſt point l'uſage en France
Que des ſujets contre le roi
Faſſent, en réclamant la loi,
Acte de déſobéiſſance.

Qu'il eſt honteux que la balance
Du ſceptre uſurpant le pouvoir,
Oſe, au mépris de ſon devoir,
Fomenter avec inſolence
Des troubles dont la violence
A compromis la vérité ;
Qu'il eſt honteux que le ſilence
Impoſé par l'autorité,
Soit taxé par l'indépendance
De faveur & d'iniquité

Que c'eſt un dangereux ſyſtême,
D'oſer chez un peuple ſoumis,
Se jouer du pouvoir ſuprême,
Et lever ſur le diadême
Le glaive effronté de Thémis.

Que ce ſyſtême abominable
Feroit horreur à des Anglois,
Qu'il paroît à tout bon François
Une extravagance exécrable,
Digne de ces temps abhorrés
Où l'on vit un moine coupable,
Séduit & pouſſé par degrés
Au forfait le plus déteſtable.

Que pour obvier à ces maux,
A Bicêtre il faudroit conduire
Tous ceux qui s'efforcent d'induire
La France en des troubles nouveaux,
Et par quelques foibles cerveaux
Se laiſſent mener & ſéduire.

Telles ſont, gens du parlement,
Les vérités qu'en conſcience,
A cru ſur votre extravagance,
Devoir vous offrir humblement
Le plus grand Roi qu'ait eu la France.

On voit que cette piece ne peut ſortir que de la plume de quelque *aiguilloniſte*, c'eſt-à-dire, d'un partiſan très-outré du deſpotiſme.

1 *Novembre* 1770. Le Sr. Linguet, croyant avoir lieu de ſe plaindre de la maniere dont il a été traité par le Sr. de la Harpe, rédacteur d'un article inſéré au premier volume du Mercure d'octobre, concernant cet auteur, a jugé devoir mulcter le journaliſte par l'épigramme ſuivante.

Monsieur la Harpe, en son Mercure,
Blâme le feu de mes écrits.
Monsieur la Harpe, je vous jure,
D'un défaut de cette nature
Vous ne serez jamais repris.
Et s'il me vient un jour envie
D'abandonner ce vilain ton,
Pour bien refroidir mon génie,
J'étudierai Timoléon,
Warwick, Gustave & Mélanie.

Ce sont quatre tragédies du Sr. de la Harpe.

2 *Novembre.* On a donné pour premiere nouveauté, sur le théâtre de la cour à Fontainebleau, *Thémire*, comédie en un acte, mêlée d'ariettes, dont les paroles sont du sieur Sedaine, & la musique du sieur Duny, avec divertissement. Cette piece a déja été exécutée sur le théâtre du sieur Bertin, trésorier des parties casuelles, lors de la fête dont on a parlé.

Le samedi 27 on y a exécuté *les deux Avares*, comédie aussi mêlée d'ariettes, en deux actes, paroles du sieur de Falbaire, musique du sieur Gretry. Cette piece paroît avoir eu beaucoup de succès; car on ne peut trop en décider à la représentation, où l'on sait que personne ne peut applaudir, & que les battements de mains sont interdits, ce qui rend le spectacle très-froid.

Le samedi 10 novembre on doit donner la *Rosiere*, comédie nouvelle en un acte, mêlée d'ariettes, paroles de M. ***, musique de M. Rehaut, avec divertissement; & pour quatrieme & derniere nouveauté en opéra comiques, on jouera le mardi 13, l'*Amitié à l'épreuve*, comédie en deux actes, mêlée d'ariettes, paroles du Sr. Favart, musique du Sr. Gretry,

avec divertiſſement. L'opéra devoit exécuter deux actes nouveaux, *la fête de Flore*, paroles de M. * * *, muſique du Sr. Trial; & *Zemis & Almari*, paroles de M. * * *, muſique du Sr. de la Borde, premier valet-de-chambre du Roi. On dit que le prem[illegible] ſeul aura lieu le jeudi 13 novemb. dernier jour des ſpectacles.

5 *Novembre*. M. le duc d'Orléans eſt à Fontainebleau depuis le jour où S. M. a fait l'inſpection du régiment du Roi, & a eu l'honneur de ſouper avec S. M. à la tente de M. du Châtelet, à côté de Mad. la comteſſe Dubarri, ce qui a annoncé aux courtiſans que ce prince étoit abſolument rétabli dans les bonnes graces du Roi.

Ce prince eſt allé auſſi viſiter les plantations du Sr. Moreau, célebre économiſte, fondateur de pépinieres royales, & dont les talents & l'induſtrie lui ont attiré la conſidération des miniſtres & des grands, ainſi qu'une augmentation de fortune conſidérable, avec toutes ſortes d'honneurs, des lettres de nobleſſe, le cordon de Saint-Michel, &c. La ſecte des économiſtes ſe glorifie de ces divers événements, qui font autant d'honneur aux princes qu'à ceux dont ils daignent admirer & récompenſer l'induſtrie.

7 *Novembre*. M. l'abbé Xaupi, doyen des abbés de France, & doyen de la faculté de théologie de Paris, ne laiſſe échapper aucune occaſion de faire briller ſon éloquence, ſoit dans la langue latine, ſoit dans la françoiſe, ſoit dans le grec, ſoit dans l'hébreux, s'il étoit néceſſaire, ou que ſes lecteurs fuſſent à portée de l'entendre : chargé par état, lors de tous les événements célebres, de porter la

parole, il s'en eſt acquitté juſqu'à ce jour avec un talent ſingulier dans les différents diſcours qu'il a prononcés, & paroît poſſéder à merveille l'art de l'adulation. Il fait tourner vers ce genre ſon génie, ſon eſprit & ſon ſavoir. Le recteur de l'univerſité ayant été en proceſſion à l'égliſe de l'abbaye royale de Saint-Antoine, M. Xaupi y officiant, a ſaiſi cette occaſion pour adreſſer à la maiſon un diſcours latin, où il a très-heureuſement ménagé l'éloge de Mad. de Beauvau, abbeſſe de ce couvent : il a parlé de la maiſon de cette princeſſe avec toute l'emphaſe d'un orateur, & veut qu'elle ſoit alliée de toutes les têtes couronnées de l'Europe ; il a joint à ſon diſcours imprimé toutes les notes qui peuvent ſervir au développement de ſes aſſertions ſur l'illuſtration de cette maiſon.

8 *Novembre.* Il eſt parvenu depuis quelque temps en ce pays-ci un *Journal Helvétique*, qui commence à faire bruit. Cet ouvrage périodique, deſtiné ſur-tout à traiter les matieres ſcientifiques, avoit été juſqu'ici monté ſur un ton très-grave ; il le conſerve encore ſur tous les articles étrangers ; mais celui de France eſt traité tout différemment. Depuis le mois de ſeptembre, on y remarque une touche nationale, qui annonce la correſpondance d'un homme d'eſprit très au fait des anecdotes littéraires, & qui n'ignore pas que la méchanceté eſt l'ame de ces feuilles éphémeres. Le Sr. Duroſoy paſſe pour le rédacteur en titre. Cependant on croit qu'il a lui-même un aſſocié, dont la plume brillante ſaupoudre le tout d'un ſel léger & piquant.

9 *Novembre.* On a parlé depuis pluſieurs

années des cures faites par le moyen de l'électricité ; mais elles n'avoient pas été bien constatées, & il paroît que les docteurs n'y avoient ajouté aucune foi. Aujourd'hui les expériences en question se renouvellent. On prétend qu'un chanoine de Perpignan a opéré efficacement dans sa patrie, & que ses succès l'ont déterminé à se rendre à Paris, où plusieurs malades l'ont appellé, résolus de se mettre entre ses mains. La faculté de médecine a nommé quelques-uns de ses membres pour assister aux opérations, juger de leur efficacité, profiter de ces nouvelles découvertes, si elles sont utiles à l'humanité & peuvent la soulager.

10 *Novembre*. L'empressement que l'on a mis l'année derniere à construire la nouvelle salle de l'opéra du Palais-Royal, & à y recevoir le public, très-curieux d'en jouir, fit qu'on ne put terminer en même temps la salle du bal, en laquelle elle doit être convertie successivement dans le carnaval, suivant le méchanisme de l'ancienne, encore perfectionné. Les bals de cette saison continuerent aux Tuileries. On a profité de l'intervalle pour la finir, & y former tous les embellissements propres à la rendre agréable, magnifique & commode. Elle est aujourd'hui dans son état de perfection, & elle doit s'ouvrir pour le premier bal de la Saint-Martin, la nuit du dimanche au lundi 12. Une foule d'amateurs se dispose à s'y rendre, & cette nouveauté rendra vraisemblablement beaucoup d'argent aux directeurs.

11 *Novembre*. Extrait d'une lettre de Fontainebleau, du 9 novembre 1770.... Les nouveautés n'ont pas fait encore une sensation extraordinaire sur le théâtre de la cour : une

ancienne piece, qu'on a jouée hier, a plus amusé que tout le reste ; ce sont *les Carrosses d'Orléans*, farce de la Chapelle, qu'on ne joue jamais à la ville, mais qu'on donne de temps en temps à la cour, où elle a toujours réussi. Elle a encore eu plus de succès cette fois-ci par un divertissement qu'on y a ajouté, analogue aux circonstances. C'est madame la duchesse de Villeroy qui a principalement contribué à cette innovation. Plusieurs amateurs s'en sont mêlés, & le Sr. Favart a broché sur le tout. Il y a entre autres choses ajouté des couplets qui contiennent un éloge indirect & délicat de Mad. la Dauphine ; ils ont été extrêmement applaudis. Les jeunes princes par extraordinaire, étoient à ce spectacle, qui les a beaucoup fait rire, ainsi que la princesse leur belle-sœur. M. le Dauphin, plus sérieux, n'a pas paru prendre une part bien marquée à cette grosse gaieté....

12 *Novembre*. Les comédiens françois ont joué samedi dernier, 10 de ce mois, une tragédie nouvelle, intitulée *Florinde*. L'invasion des Maures en Espagne, appellés par le comte Julien pour venger sa fille, est le sujet de cette piece, & présentoit sans contredit un très-beau canevas ; mais l'auteur n'en a pas profité. Cette tragédie a paru si mauvaise, qu'elle a été huée généralement, & a eu beaucoup de peine à finir. L'ouvrage est d'un jeune auteur, nommé le Fevre, qui avoit donné pour début, en 1767, *Cosroës*. Quelques amateurs avoient cru reconnoître du talent dans ce jeune homme, & prétendoient qu'il falloit l'encourager : les véritables connoisseurs avoient jugé, au contraire, que c'étoit un

poétereau monftrueux, né pour le malheur des oreilles du public, qu'il falloit étouffer dès fa naiffance. Il paroît que ces derniers l'avoient bien décidé : rien de fi dur & de fi tudefque que fa verfification.

16 *Novembr*. On avoit fait la veille de la Saint-Martin une répétition de la décoration & de l'illumination de la nouvelle falle de bal d'opéra, dont on a annoncé l'ouverture ; les amateurs s'y font rendus en foule, & l'on s'eft trouvé partagé fur l'effet. La forme n'a pas plu à tout le monde ; & il paroît en général que cette machine ne répond pas à l'idée magnifique qu'on en avoit donnée.

17 *Novembre*. La fureur incroyable de jouer la comédie gagne journellement ; & malgré le ridicule dont l'immortel auteur de la Métromanie a couvert tous les hiftrions bourgeois, il n'eft pas de procureur qui, dans fa baftide, ne veuille avoir des treteaux & une troupe. Il ne faut pas mettre au rang de ces fpectacles miférables, ceux que donne M. de Magnanville, garde du tréfor royal, dans fon château de la Chevrette. Le théâtre, les auteurs & les acteurs y font également dirigés par le génie & par le bon goût. Quant au local & aux décorations, tout y eft entendu à merveille, & la magnificence n'y laiffe rien à defirer. On y a joué ces jours derniers deux pieces nouvelles de la compofition de gens de la fociété, qui ont eu le plus grand fuccès, & le méritent. L'une eft *Roméo & Juliette*, par M. le chevalier de Chatelus. Ce drame, tiré du théâtre anglois, & accommodé au nôtre, eft plein d'intérêt & préfente des fituations neuves, conduites avec beaucoup d'art.

L'autre eſt une comédie dans le haut genre; ayant pour titre, *les deux Orphelins*. M. de Magnanville en eſt l'auteur, & l'on y a trouvé beaucoup de gaieté, de fineſſe & de ſentiment. La premiere eſt en cinq actes & la ſeconde en trois. Dans le nombre des acteurs, preſque tous excellents, on y diſtingue Mad. la marquiſe de Gléon, qui à la plus charmante figure joint un jeu décent, aiſé & noble, & ſurpaſſe de beaucoup les tons maniérés & les allures factices de nos meilleures héroïnes de théâtre. Une demoiſelle Savalette fait les rôles de ſoubrette à donner de la jalouſie à mademoiſelle Dangeville : en un mot, autant la belle nature eſt au-deſſus de l'art le plus recherché, autant cette troupe de comédiens bénévoles l'emporte ſur tout ce qu'on connoît faiſant le métier & affichant le talent. Le public ſe porte en foule à cette campagne, quoiqu'à trois lieues de Paris; & l'on comptoit plus de 200 carroſſes à la derniere repréſentation.

18 *Novembre*. Le ſieur abbé Sens, chanoine de Perpignan, qui ſe mêle d'électriſer pour la paralyſie, a commencé ſes expériences ſur deux malades. On croit voir déja quelque mieux ; mais il n'eſt pas encore conſtaté à un degré d'évidence. Son traitement eſt fort long & doit être de pluſieurs mois. Il ſuit un procédé tout différent de ceux qu'ont mis en œuvre les divers phyſiciens qui ont tenté la même expérience. Ils agiſſoient tous *par commotion*, & celui-ci prétend que non-ſeulement la commotion ne doit pas opérer la guériſon, mais qu'elle peut être très-funeſte. Sa méthode eſt un ſecret particulier que les commiſſaires de la faculté, préſents au traitement,

épient avec beaucoup d'attention, & sur lequel ils ne paroissent pas avoir acquis encore aucune lumiere. Au surplus, le nouvel apôtre de l'électricité n'a pas lui-même une certitude imperturbable de son remede, & convient n'avoir guéri proprement que cinq personnes.

19 *Novembre*. Un particulier a déposé, chez un notaire à Paris, deux sommes, l'une de 300 liv. & l'autre de 600, pour être délivrées à ceux qui, au jugement de l'académie royale des sciences, auront répondu de la maniere la plus satisfaisante aux deux questions suivantes.

Premiere question. Quelle peut être la cause du rapport que l'on trouve entre la couleur du poil ou de la plume de certains animaux, & leur sexe; & en particulier quelle raison physique on peut donner du fait constamment observé dans l'espece des chats, qu'il n'y a que les femelles qui soient marquées de trois couleurs, blanche, noire & jaunâtre ou rousse?

Ce premier prix n'est que de 300 liv.

Seconde question. On lit dans l'histoire de l'académie royale des sciences, année 1743, p. 93, in-4°., qu'un soldat âgé d'environ 30 ans, avoit perdu la sensibilité dans un bras & une main, à tel point qu'il se brûla cruellement trois doigts sans ressentir aucune douleur, en enlevant le couvercle d'un poële ardent: on y lit encore un exemple de sensibilité totalement perdue dans les doigts d'une main. Ces deux faits donnent occasion de demander, 1°. quelle est la cause physique de l'espece de paralysie qui, sans nuire au jeu des muscles, & sans altérer d'une maniere sensible la liberté des mouvements, n'affecte

que

que le ſens du tact en émouſſant ou détruiſant la ſenſibilité ? 2°. S'il y a quelque moyen confirmé par l'expérience, qui puiſſe rétablir cette ſenſibilité en tout ou en partie.

Ce ſecond prix eſt de 500 liv.

Les deux prix ſeront proclamés à l'aſſemblée publique de l'académie d'après la St. Martin 1771. Toutes perſonnes ſeront admiſes au concours, même les membres de l'académie, pourvu qu'ils ne ſoient pas du nombre des juges, & qu'ils ne ſe faſſent pas connoître. Il faut que les pieces ſoient remiſes au plus tard avant le premier août 1771, à M. de Fouchy, ſecrétaire perpétuel de l'académie. Le reſte des conditions comme à l'ordinaire.

22 *Novembre.* Il paroît aujourd'hui que le plus grand nombre des connoiſſeurs trouvent la nouvelle ſalle du bal de l'opéra du plus mauvais goût, & contraire aux premiers principes de l'architecture ; qu'il n'y a ni ordonnance, ni plan, ni accord, & que toutes les parties de cette machine ſe contrarient & ſe repouſſent réciproquement.

Il eſt queſtion de donner des ſpectacles à Verſailles & des bals, pour amuſer madame la Dauphine ; ſi ces plaiſirs ont lieu, le premier bal commencera le 30 de ce mois.

26 *Novembre.* L'académie royale de muſique a remis jeudi dernier ſur ſon théâtre *Zaïde*, ballet héroïque, dont on a déja parlé, en attendant le nouvel opéra d'*Iſmene & Iſmenias*, dont les paroles ſont du ſieur Laujeon, la muſique du ſieur de la Borde, un des quatre premiers valets de chambre du Roi.

La comédie italienne ſe diſpoſe à donner ſucceſſivement ſur ſon théâtre les nouveautés

jouées à Fontainebleau ; elle doit commencer lundi par *Thémire*, dont on a aussi parlé.

27 *Novembre*. Le sieur abbé Sens a comparu samedi dernier à l'académie royale des sciences ; il y a rendu compte des cures qu'il a opérées par l'électricité, en se résevant toutefois le secret de la manipulation qui lui est propre, & qui fait l'objet de la curiosité de tous les physiciens d'aujourd'hui. Il a été résolu que cet abbé n'imprimeroit l'histoire de ses guérisons faites en province, que lorsque celles faites à Paris pourroient constater l'efficacité de sa méthode, tant par le fait même que par le concours du témoignage des commissaires pour assister au traitement & juger de son succès.

30 *Novembre*. *Thémire*, jouée depuis peu par les comédiens italiens, est une espece de pastorale qui roule sur l'églogue connue de Fontenelle, dont le refrain est : *Mais n'ayons point d'amour, il est trop dangereux*. Elle n'est composée que de trois acteurs, Thémire, son pere, & un berger amoureux de la jeune fille. Celle-ci l'aime aussi, mais d'amitié seulement, & ne veut pas entendre prononcer le mot d'amour, ni conséquemment celui du mariage. Le pere & l'amant en sont également désolés ; le premier conseille à l'autre, pour développer le cœur de la bergere, de feindre d'aimer une de ses compagnes, en l'assurant qu'il conserve toujours pour elle les sentiments de l'amitié la plus parfaite ; mais qu'il porte son amour ailleurs, puisqu'elle n'en veut pas. Cette ruse éveille la jalousie dans le cœur de son amante ; elle reconnoît ses propres sentiments qu'elle se dissimuloit, & ils s'épousent.

Ce canevas, assez simple, présente pourtant les mœurs, inconnues au village, d'un pere instruisant lui-même l'amoureux de sa fille, & le dirigeant dans la maniere de la séduire. On sent que ce rafinement de métaphysique du cœur n'est pas fait pour des paysans, & le sieur Sedaine, qui se pique de connoître si bien le naturel, auroit dû transporter la scene ailleurs, ou la traiter différemment.

La musique est monotone comme le poëme, & n'a aucun caractere. Il paroît que la ville sera d'accord cette fois-ci avec la cour, & l'on ne croit pas que cet opéra comique, très-médiocre, ait un succès décidé.

Le sieur Caillaud faisoit le rôle du pere, la dame la Ruette celui de la fille, & Clairval étoit l'amoureux. La piece a été fort bien jouée, & l'auteur ne peut s'en prendre aux acteurs si elle n'a pas eu plus d'applaudissements.

1 *Décembre* 1770. L'académie royale des sciences a trouvé mauvais qu'on eût rendu public le prospectus du prix extraordinaire dont on a parlé, & quoiqu'on en eût distribué des exemplaires dans la derniere séance publique de la St. Martin, &, pour ainsi dire, sous ses yeux, comme elle n'avoit pas encore passé la chose à l'examen de la compagnie, elle désavoue aujourd'hui l'anonyme, & déclare n'avoir aucune connoissance de cette annonce, d'autant qu'elle trouve que les sujets ne sont pas choisis sur des matieres assez intéressantes & assez utiles. Ce désaveu doit paroître dans tous les ouvrages.

3 *Décembre*. Il paroît une nouvelle facétie de M. de Voltaire, ayant pour titre: *Lettre au roi de la Chine, sur son recueil de vers, &c.* On

se doute bien que c'est un nouveau cadre où le poëte de Ferney enchâsse encore les victimes ordinaires, pour les passer en revue, & les couvrir de nouveaux sarcasmes.

3 *Décembre*. L'acteur qu'on avoit annoncé comme devant débuter cet hiver, a paru hier dans la tragédie d'Alzire ; il faisoit le rôle de *Zamore*. Le public, imbu depuis long-temps de ce début, s'y étoit porté en foule. Le goût particulier que la Dlle. Clairon avoit pris pour lui, & ses soins pour le former, en avoient fait concevoir la plus haute opinion. Ce sujet n'a pas répondu à l'attente générale. Il a toutes les qualités extérieures ; mais sa voix est sourde, & soit défaut d'organe, soit timidité, ne sortoit point du tout. Il a rendu assez bien quelques morceaux de déclamation, talent qu'on acquiert par une grande étude, & les leçons des bons modeles ; mais il a paru manquer de chaleur, & a raté tous les endroits de sentiments ; il n'a point d'entrailles : il pourra avec de l'art être un acteur brillant ; mais il n'aura jamais ces élans de génie que saisissent les spectateurs dans la Dlle. Dumesnil & le sieur le Kain.

8 *Décembre*. L'acteur qui a débuté derniérement à la comédie françoise n'est pas l'éleve de le Kain qu'on avoit annoncé. Celui-ci est, dit-on, d'une plus belle figure encore, plus jeune, & promet infiniment davantage ; d'ailleurs il [illegible] paru sur aucun théâtre. L'autre a déja joué à Rouen, sans aucun succès ; il se nomme Larive, & a été adopté par Mlle. Clairon, qui a cru lui inspirer mieux son talent en l'admettant à sa couche ; mais on ne s'apperçoit pas qu'il en ait beaucoup pro-

sité, &, quoi qu'en dise la cabale de cette héroïne théâtrale, il sera vraisemblablement toujours médiocre.

12 Décembre. L'exécution de l'opéra *d'Ismene & Ismenias* n'a pas été plus heureuse que le fonds. Entre tous les acteurs il n'y a que le sieur Larrivée qui, par la facilité de son jeu, la fléxibilité de son organe, ait mérité les applaudissements du public. Le sieur le Gros a fort mal rendu le rôle d'Ismenias, & l'on n'a point retrouvé dans son chant la beauté & la justesse de son organe; on attribue ce défaut à l'état de convalescence où il est encore. La demoiselle Beaumesnil, qui fait celui d'Ismene, a une voix de chat, une figure peu noble, un jeu maigre & sec, en sorte que le public est sorti très-mécontent de ces principaux personnages.

On a encadré dans les ballets du second acte une pantomime, où l'on retrace aux yeux des spectateurs les funestes effets de l'amour, par l'histoire malheureuse de Médée, de Jason & de Creuse. Cette pantomime, qui dure près de 20 minutes & forme un poëme entier, a reçu les plus grands applaudissements. Mlle. Allard y fait le rôle de Médée, la Dlle. Guimard celui de Creuse, & le sieur Vestris celui de Jason. Ce dernier est sans masque, & a étonné le public par l'énergie de son exécution, non-seulement comme danseur, mais encore comme acteur. Il met dans son personnage tout le sublime qu'on y peut desirer. Les passions se peignent sur son visage avec une noblesse, une vérité, une diversité qu'on ne sauroit rendre, & qui décelent en lui un talent singulier pour la scene. On eût souhaité voir Mlle. Heynel remplir un des deux rôles

de femmes ; la majesté de sa taille, la belle nature de son jeu, eussent mieux convenu à l'un & l'autre que la taille courte & épaisse de la premiere danseuse, ou la danse coquette & maniérée de la seconde. Mlle. Allard pourtant a une vigueur de jaret, un œil dur & enflammé qui caractérisent assez bien les fureurs d'une femme jalouse, & la lubricité qui regne dans tous les mouvements de Mlle. Guimard indique toute son envie de plaire & de séduire. Cette chorégraphie a été imaginée dans le principe par le sieur Noverre, l'homme qui ait le plus de génie en ce genre ; mais il seroit à souhaiter que cette pantomime s'exécutât seule, & ne fût pas réunie à un opéra, ou d'accessoire : elle devient l'objet principal par sa trop grande étendue, & la perfection de l'action.

14 *Décembre*. Outre les couplets dont on a parlé contre le vulgaire des nymphes de l'opéra, on a fait des cantiques particuliers en l'honneur des principales actrices. Mlle. Rosalie a paru mériter spécialement l'attention du Santeuil du théâtre lyrique. On recherche beaucoup cet hymne à sa gloire, très-méchant, très-ordurier, & qui par-là fait fortune, mais est très-rare.

15 *Décembre*. On a fait aussi en l'honneur de Mlle. Dervieux un cantique non moins atroce que celui dont on a parlé contre Mlle. Rosalie. On peut juger par le style de ces deux ouvrages, par leur tournure informe, qu'ils ne sont point composés par un poëte véritable, mais qu'ils sont éclos dans les sociétés de ces demoiselles, dont les coryphées se sont évertués à qui injurieroit le mieux la divinité adverse.

21 *Décembre*. De jeunes officiers, qui dans

d'ailleurs, par leur mauvais jeu, n'ont pas peu contribué à rendre l'ouvrage encore plus ennuyeux & plus insipide.

31 *Décembre*. Aux couplets, cantiques & chansons qui ont amusé les amateurs de l'opéra, a succédé une caricature qui fait l'objet de leur curiosité & de leur empressement. Il faut se rappeller, pour son intelligence, ce qu'on a dit il y a déja du temps, que M. le prince de Soubise donnoit 2000 écus par mois à Mlle. Guimard, célebre danseuse du théâtre lyrique, que le sieur la Borde composoit la musique des spectacles de cette Terpsicore, & présidoit à leur exécution ; & qu'enfin le sieur Dauberval étoit l'ami du cœur, ce que ces demoiselles appellent en termes techniques le guerluchon. En conséquence, dans l'estampe en forme de concert, on y voit, d'une part, le prince de Soubise jouant de la poche ; le sieur de la Borde tenant un ballet d'une main, & de l'autre une regle ou bâton de mesure ; le sieur Dauberval donnant du cors, & la demoiselle Guimard se balançant comme en cadence, & tenant en main un papier chargé de quelques notes de musique, avec ce titre en gros caracteres : CONCERT À TROIS.

2 *Janvier* 1771. Plusieurs personnes viennent d'éprouver avec succès l'administration de l'électricité pour le soulagement de paralysies dont elles étoient affligées. Le chanoine de Perpignan, dont on a parlé, est celui qui a opéré aussi efficacement ; ce qui lui donne une très-grande célébrité aujourd'hui.

3 *Janvier*. On a répandu dans le public un *discours de M. Pasquier, conseiller de grand'chambre*, & que l'on prétend qu'il a prononcé à l'occasion

de l'enrégiſtrement de l'édit de décembre 1770. Il eſt conſtant que ce magiſtrat a parlé avec beaucoup d'éloquence & d'onction dans les diverſes ſéances de la compagnie ; mais il eſt faux que le diſcours qu'on lui impute ſoit de lui.

4 *Janvier*. Les promoteurs du projet de dreſſer une ſtatue à M. de Voltaire, ſont fort embarraſſés ſur le lieu où elle ſera érigée. La nouvelle flétriſſure que vient d'eſſuyer ce demi-dieu littéraire par l'arrêt du parlement qui brûle pluſieurs de ſes ouvrages, les fait renoncer abſolument à la prétention de la placer en lieu public. Le clergé avoit déja fait ſes plaintes ſur un pareil ſcandale, & eſt trop favorablement accueilli en cour aujourd'hui pour ſe flatter de l'emporter ſur lui. On croit qu'on achetera quelque terrein ou jardin, qu'on décorera, dont on fera une eſpece de muſæum vague, & où l'on mettra ce grand homme en queſtion; peut-être qu'on érigera d'autres ſtatues ſucceſſivement qui orneront ce ſanctuaire des Muſes.

6 *Janvier*. L'académie françoiſe doit procéder jeudi prochain à l'élection de trois candidats, pour remplacer ſes membres morts ; plus de vingt ſont ſur les rangs.

7 *Janvier*. Dans la querelle qui s'eſt élevée il y a plus d'un an ſur les avantages ou les déſavantages de la compagnie des Indes, on a déja cité *l'auteur du ſiecle de Louis XIV*, comme un écrivain politique, dont le ſuffrage devoit être de quelque poids dans la balance ; voici comme il s'eſt exprimé plus poſitivement ſur cet objet dans une lettre à M. Dupont,

auteur des Ephémérides du citoyen, datée de Ferney, le 16 juillet 1770.

« A l'égard de la compagnie des Indes, je doute fort que ce commerce puisse jamais être florissant entre les mains des particuliers ; j'ai bien peur qu'il n'essuie autant d'avanies que de pertes, & que la compagnie Angloise ne regarde nos négociants comme de petits interlopes, qui viennent se glisser entre ses jambes..... »

L'auteur finit par prier M. l'abbé Roubaud de faire ses tendres compliments à M. l'abbé Morellet.

8 *Janvier. Ismene & Ismenias* continue à être représenté avec beaucoup de succès, & peu de ballets de ce petit genre ont rapporté autant d'argent à l'opéra ; il doit principalement à la pantomime de *Médée & Jason*, l'empressement du public. Elle est de mieux en mieux exécutée par les demoiselles Guimard, Allard, & par le sieur Vestris.

14 *Janvier.* Au ballet de *Zaïde* que l'on a remis pour les jeudis, on va faire succéder à l'opéra les *fêtes Grecques & Romaines*, en attendant *Pirame & Thisbé*, auquel on a fait beaucoup de changements.

20 *Janvier.* M. Seguier, premier avocat général, en apportant au parlement les dernieres lettres de jussion, prononça le discours suivant.

« C'est à regret que nous nous trouvons dans l'obligation d'apporter les troisiemes lettres-patentes du Roi en forme de jussion.

» Si la rigueur de notre ministere impose en ce moment silence à notre sensibilité, nous n'en faisons pas moins les vœux les plus ar-

dents pour que la cour puisse trouver, dans les ressources inépuisables de sa sagesse, les moyens les plus efficaces pour détourner l'orage dont nous sommes menacés ; nous osons espérer qu'elle nous rendra justice, & sera convaincue que c'est avec la plus grande douleur que nous avons pris par écrit les conclusions que nous laissons à la cour. »

On cite ce discours comme remarquable par les tours oratoires que prend le magistrat, pour ne pas se compromettre dans la position critique où il se trouve, soit vis-à-vis de la cour, soit vis-à-vis de la compagnie.

21 *Janvier*. On assure que M. le chancelier sentant la nécessité d'avoir dans son parti des plumes éloquentes, s'en est attaché plusieurs, & qu'il fait même solliciter de loin M. de Voltaire, dont il flatte la vanité.

23 *Janvier*. Les ouvrages périodiques depuis long-temps retentissent de la querelle qu'un nommé Patte, architecte du duc des Deux-Ponts, a intentée au sieur Souflot, où il prétend prouver par A & par B à ce dernier que le dôme de la nouvelle église de Sainte-Genevieve ne peut pas s'élever. En général on a trouvé mauvais qu'un artiste sans mission, sans caractere, critiquât avec autant d'acharnement & de présomption, le chef-d'œuvre d'un homme connu, & qui a déja fait ses preuves dans le genre en question. Cependant les objections de l'adversaire ont paru assez fortes pour partager les architectes, & attirer l'attention des savants en cette matiere. Les plus connoisseurs n'ayant rien décidé de positif sur la querelle, l'académie d'architecture a évoqué à elle la contestation.

L'eſpece de guerre ainſi intentée par le ſieur Patte au ſieur Soufflot, a attiré beaucoup d'ennemis au premier. L'humeur & la mauvaiſe foi s'en ſont mêlées ; enfin, la calomnie a été miſe en œuvre, & l'on a fait courir depuis quelques jours le bruit que dans le déſeſpoir de ſe voir abandonné de tout le monde, il s'étoit donné pluſieurs coups de couteau, & jeté enſuite par la fenêtre. Cette atrocité a été tellement accréditée, qu'elle s'eſt répandue & ſoutenue depuis ce temps. Le ſieur Patte eſt obligé de ſe montrer en public, & d'aller aux lieux les plus fréquentés pour démentir une ſi fauſſe nouvelle, & conſtater ſon exiſtence aux yeux des gens trop crédules.

24 *Janvier*. On a admiré aujourd'hui au palais le diſcours de M. le chancelier, à l'inſtallation du conſeil, pour tenir lieu du parlement. Malgré la poſition critique où il ſe trouvoit, il s'eſt remis de la frayeur qu'il avoit d'abord reſſentie en arrivant, & a parlé avec beaucoup de préſence d'eſprit, de fermeté & d'éloquence. C'eſt un nommé le Brun, ci-devant jéſuite, ſon ſecrétaire intime, auquel on attribue cette harangue.

25 *Janvier*. Il court un vaudeville en cinquante couplets, contre cinquante demoiſelles de l'opéra ; il en eſt peu qui n'y ſoient très-maltraitées ; auſſi le théâtre lyrique eſt-il dans une grande fermentation pour découvrir l'auteur de ces calomnies, & le faire punir ſévérement.

26 *Janvier*. Les auteurs des couplets ont jugé à propos de diſtinguer Mlle. Roſalie, & l'on a fait en particulier pour elle un cantique ſervant de ſuite au premier, & qui ne chante

rien moins que ses louanges, & qui part à coup sûr d'un ennemi très-ulcéré.

Ces nouveautés intriguent beaucoup les amateurs, & font une grande sensation parmi eux.

27 *Janvier*. Malgré la réclamation presque universelle de la France mourant de faim, demandant du pain, & maudissant l'exportation; malgré l'examen de la question faite par plusieurs compagnies souveraines, dont quelques-unes même, après avoir adopté le nouveau systême, s'en sont désistées ensuite en rendant des arrêts prohibitifs; les économistes persistent dans leur raisonnement, & répliquent à tout ce qu'on a dit & fait par une réponse spécieuse d'abord, mais qui peut se réduire à rien. Le sieur Dupont, le rédacteur des éphémérides & le secrétaire de la secte, prétend dans des *Observations sur les effets de la liberté du commerce des grains, & sur ceux des prohibitions*, que les réglements pareils à ceux qu'on sollicite aujourd'hui ont produit beaucoup de disette, & en 123 ans, ont occasionné 65 années de cherté plus grande que celle dont on se plaint à présent. Mais ont-elles été longues? n'avoient-elles pas été précédées de fléaux qui les avoient déterminées? C'est ce qu'il faudroit éclaircir, & ce que l'auteur n'a eu garde de faire.

Le même auteur a discuté les *Lettres sur la théorie des loix*, &c. livre qu'il affecte d'annoncer avoir été vendu publiquement pendant un mois chez Desaint, libraire au Palais-Royal, & en plusieurs autres endroits. Il déclare qu'il veut répondre aux raisonnements, & non aux injures du sieur Linguet; mais le lecteur trouve qu'il réplique fort mal aux rai-

fonnements & très-bien aux injures, si c'est bien y répondre que d'invectiver avec plus d'adresse & un sang-froid plus apparent. On voit avec peine l'homme sous le manteau philosophique &, le public juge le Sr. Dupont très-quitte envers son adversaire sur cet objet.

29 *Janvier*. Epître de Moncrif, par le sieur de la Place.

> Réalisant les mœurs de l'âge d'or,
> Ami sûr, auteur agréable;
> Ci-gît qui, vieux comme Nestor,
> Fut moins bavard, & plus aimable.

30 *Janvier*. Le colisée, ce superbe monument qui s'élevoit à si grands frais depuis près de dix-huit mois, & devoit faire une des merveilles de la capitale, est à la veille de rester imparfait par le défaut d'argent. Les intéressés de l'entreprise n'ayant plus d'espoir que le gouvernement s'en mêle, & manquant de fonds pour payer les divers entrepreneurs, la patience de ceux-ci s'est lassée; ils ne veulent plus rien fournir, & ils ont saisi par-tout pour être payés; en sorte que le bâtiment, quoique très-avancé, est interrompu, & qu'on parle même de le démolir pour en vendre les matériaux. On sollicite de nouveau le gouvernement, qui a paru protéger spécialement les directeurs, de ne les pas abandonner. On excite son amour-propre, & l'on fait valoir la nécessité d'éviter la honte d'entendre les Anglois nous reprocher que nous ne pouvons pas même imiter leur wauxhall.

31 *Janvier*. On a parlé du spectacle donné

par des officiers sur le théâtre d'Audinot. M. le duc de Choiseul, encore ministre de la guerre, avoit trouvé cette représentation fort indécente, & indigne de l'état de ces militaires; en conséquence il avoit donné des ordres pour qu'ils fussent mis au Fort-l'Evêque; mais cette punition n'a pas eu lieu, par égard, à ce qu'on dit, pour M. le duc de Chartres, qui avoit assisté à ce spectacle.

31 *Janvier*. La brigue est des plus fortes pour les deux places vacantes à l'académie françoise : parmi les gens de lettres qui se présentent, ceux qui sont de l'académie des belles-lettres ont un avantage considérable par le nombre de leurs confreres, qui sont de la premiere académie; ce qui donne, pour ainsi dire, l'exclusion aux autres candidats : c'est un abus que l'on auroit dû prévoir.

2 *Février* 1771. Le Kain, le *Roscius* françois, qui depuis quelque temps avoit été forcé de quitter la scene à cause de sa mauvaise santé, l'ayant un peu rétablie, doit reparoître au théâtre la semaine prochaine dans le rôle de Néron de Britannicus; la disette de sujets dans le tragique, le rend bien nécessaire pour servir de modele.

3 *Février*. On recherche avec empressement une *lettre du parlement de Bretagne au Roi*, à l'occasion de ce qui se passe au sujet des membres du parlement de Paris, pour supplier S. M. de les rappeller à leurs fonctions, &c. &c. &c. Cette piece est plus estimée, comme oratoire, que les diverses productions de nos magistrats de la capitale.

14 *Février*. Il y a eu cette année peu d'assemblées particulieres, & les circonstances

en ont été cause. Cela a fait refluer beaucoup de monde aux bals de l'opéra, où l'on a pu conserver l'*incognito*.

22 *Février*. On a déja commencé des répétitions aux menus, des spectacles qui doivent se donner à Versailles à l'occasion du mariage de M. le comte de Provence.

28 *Février*. On parle beaucoup d'un mémoire signé des princes du sang, excepté M. le comte de la Marche, au sujet des événements qui viennent de se passer : il n'est pas encore assez connu pour qu'on puisse en déduire les principaux moyens, ni en parler pertinemment ; il suffit de dire qu'il est en faveur de messieurs du parlement.

28 *Février*. On a toujours peine à avoir le vaudeville en 50 couplets contre 50 demoiselles de l'opéra. Il en est peu qui n'y soient très-maltraitées ; aussi font-elles ligue commune contre cet abominable auteur.

28 *Février*. On n'a pu découvrir l'auteur du cantique infame contre Mlle. Rosalie. Il ne peut partir que d'un ennemi très-ulcéré ; mais elle-même y a donné lieu par sa langue envenimée, en sorte qu'on ne peut la plaindre. Dans cet assaut d'injures entre les chevaliers de ces demoiselles, on ne peut assigner lequel est l'agresseur : il s'ensuit toujours une grande fermentation dans le tripot lyrique, & les amateurs cherchent à garnir leur porte-feuille de ces nouveautés.

5 *Mars* 1771. Les acteurs de l'opéra avoient choisi pour leur capitation *Ismene & Ismenias* ; mais ils ont fait si peu d'argent, que pour les deux fois qu'ils ont encore à donner, ils joueront *Thésée*, dont ils esperent beaucoup ; & il

y a tout lieu de croire qu'ils ne seront pas trompés dans leur attente.

6 *Mars*. Plusieurs seigneurs & dames de la cour ont obtenu la permission d'aller à Chanteloup ; de ce nombre sont M. le prince de Tingri, le marquis de Beauvau, leurs femmes & autres, &c. ce qui intrigue fort le chancelier, & ranime le parti adverse.

12 *Mars*. On fera simplement mention ici pour mémoire d'un écrit intitulé : *Lettre d'un bourgeois de Paris à un provincial*, au sujet de l'édit du mois de décembre 1770, en date du 5 février 1771. Cet écrit ne porte aucun caractere d'authenticité ; il entre dans un détail déja fait des maux qui peuvent résulter de la funeste loi ; il est instructif, simple, & paroît l'ouvrage d'un bon patriote, mais ne contenant rien de neuf : on n'en parlera pas plus au long.

22 *Mars*. Tous les jours on reçoit des nouvelles de différents bailliages qui ne veulent pas reconnoître les conseils supérieurs ; on parle entr'autres de celui de Langres, qui a écrit à ce sujet une lettre très-forte à M. le chancelier : même éloquence, même patriotisme dans tous ces ouvrages.

24 *Mars*. Les pasquinades continuent. On a fait le quatrain suivant à l'occasion de la création des six conseils supérieurs.

> La cour royale est accouchée
> De six petits parlementaux,
> Tous composés de maquereaux,
> Le diable emporte la nichée.

19 *Mars*. Mlle. Sainval, une des coryphées de la comédie françoise, destinée à doubler Mlle. Dumesnil, & qui, avec autant de laideur & un organe très-désagréable, annonçoit

d'heureuses dispositions pour la remplacer ; vient de devenir folle par un accès de sensibilité qui lui fait honneur. On raconte qu'ayant eu un frere soldat pendu, l'aréopage comique avoit décidé que sa délicatesse ne lui permettoit pas de garder sa sœur parmi ses membres, & qu'il falloit la remercier. Cette nouvelle a jeté Mlle. Sainval dans un désespoir, auquel on attribue le dérangement de sa tête. Cette actrice passoit pour avoir les passions très-vives, & en a déja donné des preuves : il faut espérer que cet accident n'aura pas de suites.

30 *Mars*. Il court une chanson sur *l'air des pendus*, contenant la relation de la premiere séance du conseil supérieur de Blois, du 2 mars 1771, par le maître d'école de Chouzy, près Blois. Cette chanson est un de ces vaudevilles tels qu'il en paroît souvent dans ce pays-ci, mais qui, à travers les traits satiriques qu'ils contiennent, sont conservés avec soin par les curieux comme pieces pouvant servir à l'histoire.

2 *Avril* 1771. Les tribunaux inférieurs commencent à s'élever contre les conseils supérieurs ; & le bailliage de Langres, dès le 7 mars, avoit arrêté des représentations à M. le chancelier sur l'érection de celui de Châlons. Elles sont écrites noblement, & d'ailleurs fondées sur des raisonnements solides ; elles remontent jusqu'à l'origine des bailliages dont elles détaillent les anciens privileges & les fonctions augustes.

Ces représentations sont faites d'après une lettre circulaire, que M. le procureur général a eu la lâcheté d'écrire à tous les substituts des bailliages dans le ressort de quelque conseil

supérieur, par laquelle il leur interdit toute correspondance avec lui, & déclare qu'il n'en conservera qu'avec le procureur général de chaque conseil supérieur, auquel ils s'adresseront respectivement.

3 *Février*. Le bruit général de Paris est qu'on a trouvé à la statue de Louis XV, un placard exécrable, qui a fait frémir les premiers bons citoyens qui ont eu le malheur de le lire. Il portoit : *Arrêt de la cour des monnoies, qui ordonne qu'un Louis mal frappé soit refrappé.*

6 *Avril*. M. de Voltaire a adressé une lettre à M. d'Alembert, à l'occasion de celle au Roi de Danemarck dont on a parlé. C'est une sorte de supplément à la premiere, où il dépose toutes les injures qu'il n'avoit osé y vomir par respect pour le monarque, malgré la familiarité qu'il s'y est permise. Il a jugé son confrere moins délicat, & il s'y exprime de la façon la plus obscene & la plus atroce sur ses ennemis ordinaires, les Larcher, les Foucher, les la Beaumelle, les Rousseau, les Freron, &c.

8 *Avril*. Il paroît une seconde ode pour servir de suite aux chancelieres; elle embrasse les dernieres opérations de M. le chancelier. Dans les vingt-sept strophes dont elle est composée, il s'en trouve d'une grande énergie, & qui sentent tout l'enthousiasme du poëte.

Il paroît aussi des *couplets sur la cour*, & sur madame la comtesse Dubarri principalement, dont ils dépeignent les partisans : M. le duc de Richelieu, M. le comte de Bissy, M. le comte de Maillebois, M. le duc d'Aumont, M. le duc de Villeroy, M. le prince de Condé y figurent parmi les hommes; on n'oublie pas les femmes, Mad. de Valentinois, Mad. de

l'Hôpital, Mad. la maréchale de Mirepoix, &c. C'est une satire plate, & qui n'approche pas des vaudevilles piquants de la vieille cour.

16 *Avril*. M. l'abbé Arnaud, espece de charlatan littéraire, plus connu par ses intrigues que par ses ouvrages, avoit entrepris de substituer au journal étranger, ouvrage essentiel, & qui pouvoit être excellent, un journal littéraire; & il a si bien fait, qu'en un an il a enterré l'un & l'autre; tels sont ses titres de la place qu'il vient d'obtenir à l'académie françoise. L'abus de laisser passer des membres d'une académie dans l'autre, va devenir d'autant plus dangereux, qu'actuellement ceux des belles-lettres forment près d'un quart des quarante; en sorte que pour peu qu'ils réunissent d'autres voix, ils seront incessamment maîtres des suffrages.

20 *Avril*. Le vendredi, jour où messieurs du grand-conseil souperent chez M. le chancelier, & le lendemain où ils dînerent, étoient des jours maigres. Quelques-uns des membres de cette compagnie exaltoient ces repas, & disoient qu'il y avoit des monstres. « *Oui, Messieurs*, » leur répliqua madame de Beaupré, « *autour de la table*. »

20 *Avril*. Nouvelle épitaphe de *M. le chancelier*.

> Ci-gît Maupeou l'abominable;
> Ci-gît avec lui son esprit.
> Passant, ne crains point son semblable,
> Jamais monstre ne se reproduit.

21 *Avril*. On rappelle à l'occasion de la derniere épitaphe de M. le chancelier, celle ré-

pandue il y a quelque temps relativement à son pere à la veille de mourir ; elle étoit conçue ainsi :

Ci-gît un vieux coquin qui mourut de colere,
D'avoir fait un coquin, plus coquin que son pere.

23 *Avril*. On n'est pas content dans le public du discours de M. Seguier, annoncé avec tant d'emphase, & qui n'est rempli que de lieux communs. On lui reproche de n'avoir pas profité d'une circonstance essentielle & particuliere, qui donnoit lieu aux plus grands mouvements de l'éloquence ; c'est l'absence des princes : on trouve également mauvais qu'il ait inculpé le parlement, & paru accorder qu'il eût peut-être été trop loin ; en un mot, on n'y voit de beau que la fermeté avec laquelle il a osé conclure à ce que l'édit de suppression du parlement fût retiré. Au surplus, bien des gens prétendent que ce discours a été mutilé, ce qui se vérifiera ; car on assure que ce magistrat, requis par M. le chancelier de le lui envoyer pour l'insérer au procès-verbal, lui avoit fait des instances pour qu'il n'y fût rien changé, ajoutant qu'il en avoit délivré des copies à sa famille, & qu'il paroîtroit surement imprimé dans toute sa vérité.

26 *Avril*. Le sieur de la Borde, l'auteur *de la Cinquantaine* dont on a parlé, ayant indisposé beaucoup de sujets de l'opéra par une défense indiscrete qu'il a voulu prendre du sieur Vestris contre mademoiselle Heynel, en se mêlant mal-à-propos dans les querelles de ce tripot, a été obligé de retirer son ouvrage, par la difficulté de trouver des gens

gens de bonne volonté, ſoit dans le chant ; ſoit dans la danſe ; il paroît qu'en général le public n'y perd pas beaucoup.

27 *Avril.* Les plaiſants continuent à rire & à faire des épigrammes. En voici une qu'on a débitée ſur le ſoi-diſant parlement.

Quand je vois ce tas de vermine
Que l'on érige en parlement,
Je les pendrois tous ſur la mine,
Diſoit le bourreau gravement.
Mais en vertu d'une ſentence
De ce conſeil irrégulier,
Je ne pourrois en conſcience
Pendre même le chancelier.

30 *Avril. Itératives remontrances du grenier à ſel ; Lettre d'un jeune abbé ; Lettre aux ci-devant conſeillers au parlement ; Lettre à noſſeigneurs du parlement actuel ; Lettre d'un avocat à l'occaſion du dernier arrêt de Rouen du 5 Avril :* telles ſont pluſieurs nouvelles brochures qui viennent d'éclore en faveur de la révolution du jour. On en compte en ce moment déja vingt-une.

1 *Mai* 1770. Hier 30 l'académie royale de muſique a remis ſur ſon théâtre l'opéra d'Alcione, paroles de feu la Mothe, muſique de Marais. Quoique les meilleurs acteurs y aient joué, & que les plus brillants coryphées des deux ſexes pour la danſe s'y ſoient évertués, le public a paru très-peu goûter ce ſpectacle, naturellement triſte & lugubre, & dont la muſique eſt bien éloignée du genre actuellement en vogue. Le poëme d'ailleurs ne répond pas au nom de ſon auteur, & c'eſt ſans doute une de ſes moindres produc-

tions. Les directeurs, qui sont depuis long-temps en possession de faire de mauvais choix ne répareront pas leur réputation par celui-ci.

3 *Mai*. Des quatre spectacles qu'il devoit y avoir à l'occasion des fêtes du mariage de M. le comte de Provence, il n'y en aura plus que deux seulement, savoir *la Reine de Golconde* & *la Fée Mirzelle*. Les répétitions de Linus sont cessées, & il n'est pas question d'Œdipe. Quant au surplus, il n'y aura ni feu ni illumination, soit à Versailles, soit à Marly, soit à la ville ; il n'y aura pas non plus de bal masqué au château, & le tout se réduira à un bal paré, qui n'est proprement qu'un cérémonial.

Il est aussi d'usage de distribuer aux mariages des enfants de France des médailles aux ambassadeurs, aux ministres, &c. On a également supprimé cet article.

4 *Mai*. On a déja parlé de la *lettre d'un bourgeois de Paris à un provincial*, *à l'occasion de l'édit de décembre* 1770, en date du 5 février 1771. Cet ouvrage lumineux, à la portée de tout le monde, peut s'appeller le catéchisme des honnêtes gens, des bons citoyens. Il paroît une *seconde lettre* de la même plume, en date du 13 mars 1771, qui discute les faits qui ont suivi l'édit, avec non moins de bon sens & de simplicité. Un seul écrit de cette espece suffit pour renverser tous les sophismes retournés en cent façons différentes dans les pamphlets graves, sublimes, plaisants, ou burlesques, dont on farcit journellement la capitale & les provinces, & qui, par la faveur que leur accorde évidemment le ministere, doit beaucoup accréditer

une cause qu'on ne peut soutenir que par de si petits moyens, des ressorts aussi puérils, & un manege aussi indécent.

5 *Mai. Lettre à M. D. T. maître des requêtes, par un homme d'honneur & de conscience, à qui l'on propose une place dans le nouveau parlement des intrus*, en date du 24 mars 1771. Tel est le titre d'une nouvelle brochure qu'on annonce, & qui n'est pas encore connue.

7 *Mai*. La lettre à M. D. T. &c. est un écrit dans le goût du précédent, où l'on démontre, avec autant de simplicité que de bon sens, qu'aucun homme d'honneur ne peut accepter en conscience, & suivant les loix seules de la probité mondaine, une place dans le tribunal en question.

8 *Mai*. Les lettres de Lyon annoncent que Mad. la comtesse de Provence, qu'on avoit dépeinte comme très-laide, n'est point aussi mal qu'on l'avoit faite. On assure qu'elle est brune, & non pas noire; qu'elle a de très-beaux yeux; que sa physionomie porte un caractere de noblesse qui en impose; que sa taille est agréable.

Le Roi est parti ce soir pour aller coucher à Fontainebleau. Il avoit dans son carrosse, à à sa gauche, madame la Dauphine, sur une banquette au milieu, MM. le comte de Provence & madame Adelaïde, & sur le devant M. le Dauphin & madame Victoire : madame Sophie étoit dans un autre carrosse avec sa dame d'honneur. Toute la famille royale séjournera le dimanche à Fontainebleau, & ira l'après-dînée au devant de la future comtesse de Provence. Le lundi S. M. & les enfants & dames de France viennent coucher à

Choiſy, où ſe rendront le dimanche au ſoir M. le comte d'Artois & Madame ; il ne reſtera à Verſailles que madame Eliſabeth, qui ne peut aſſiſter à ces cérémonies qu'après avoir fait ſa premiere communion. M. le comte de Provence ne pouvant coucher ſous le même toit, doit revenir paſſer à Verſailles la nuit du lundi au mardi, jour de ſon mariage.

8 *Mai.* On avoit commencé un journal du palais, ſous le titre de *récit de ce qui s'eſt paſſé au ſujet de l'édit envoyé au parlement le 27 novembre* 1770 ; & on y avoit ſucceſſivement ajouté des ſuites contenant, jour par jour, ce qui étoit arrivé juſqu'au 1 février. Cet écrit peu éloquent, mais qui eſt réputé très-véridique, & rempli d'anecdotés très-piquantes, étoit fort couru dans Paris ; mais la difficulté de le faire imprimer, ſans doute en avoit retardé la publicité. Enfin on en voit aujourd'hui la continuation juſqu'aux vacances de pâque ; & cette ſuite n'eſt pas moins intéreſſante que le reſte ; la clandeſtinité de la brochure lui donne un nouveau mérite ; elle eſt recherchée avec la plus grande avidité, dans un temps où toutes les converſations ne ceſſent de rouler ſur la même matiere depuis ſix mois.

13 *Mai.* M. le marquis de Monteynard, ſecrétaire d'état de la guerre, vient de rendre une ordonnance, par laquelle il augmente graduellement la paie des ſoldats à meſure de leur vétérance au ſervice, & leur accorde une marque de diſtinction qui équivaudra entr'eux à la croix de Saint-Louis. Quant à cette plaque honorifique, elle pourra s'exécuter ; mais pour le ſurplus, on a beaucoup de peine déja à payer le prêt des troupes, & il ſemble im-

possible de subvenir à cette augmentation de dépense. Mais cette ordonnance servira du moins pour mémoire jusqu'à des temps plus heureux, & attestera la bonne volonté du ministre.

17 *Mai*. Entre cette multitude de brochures qui se succedent sans interruption, & auxquelles travaillent infatigablement les écrivains que M. le chancelier a daigné s'associer pour coopérateurs de son sublime systême, il faut distinguer un petit pamphlet, intitulé : *Observations sur l'écrit intitulé Protestation des princes*. On les catéchise de la façon la plus insolente, & l'on ne doute pas que les princes ne soient indignés & de l'audace avec laquelle l'anonyme ose leur donner des leçons, & de la publicité avec laquelle on vend un pareil écrit jusque dans leurs propres palais. Au surplus, l'ouvrage semble sortir de la même plume qui a fait les discours de M. le chancelier, & à tout l'appareil d'une diction majestueuse, réunit les sophismes du raisonneur le plus subtil & le plus délié.

18 *Mai*. Entre les diverses brochures de M. le chancelier, il ne faut pas omettre, quant à présent, l'*avis aux dames*. Elle leur fait trop d'honneur pour ne pas s'empresser d'en faire mention. On a déja rendu compte du zele & de la chaleur qu'elles mettent dans l'affaire du jour. On les voit disserter sur cette matiere publique avec un intérêt, un goût qu'on ne leur connoissoit pas. M. le chancelier ne les regarde pas sans raison comme un des plus puissants obstacles que rencontre l'exécution de son projet. En vain l'écrivain du pamphlet cité, veut jeter du ridicule sur elles ; on fait

que ce sont elles qui le distribuent. Elles persistent à exclure de leur société les traîtres ou les lâches qui, par intérêt ou par foiblesse, abandonnent une cause qu'elles regardent comme celle de la patrie.

22 *Mai*. La chambre des comptes de Rouen, qui est en même temps cour des aides, n'a point vu sans frémir la destruction de la cour des aides de Paris ; elle en a porté ses doléances au Roi dans des remontrances également fortes & pathétiques. On en parle comme d'un morceau digne de figurer à côté de celles de la cour des aides de Paris.

23 *Mai*. Parmi les candidats qui aspirent à siéger dans le nouveau tribunal, s'est présenté un nommé Carbonel, avocat qui n'a jamais été sur le tableau : pour mieux capter le suffrage de M. le chancelier, il a jugé à propos de faire graver le portrait du chef de la magistrature, & d'y mettre au bas les soi-disant vers suivants

Du mercredi 8 mai 1771.

Ministre, vrai présent de la Divinité,
Méprise les clameurs d'un insensé vulgaire.
Poursuis le bien public que tu cherches à faire
Par Minerve & Thémis ton projet fut dicté,
Et ton nom passera à la postérité.

On voit par cet échantillon que le sieur Carbonel n'est pas beaucoup habitué à faire des vers, & que c'est la force de l'enthousiasme qui lui a arraché ceux-ci.

Malgré cet effort de génie, le bruit court qu'il ne sera pas reçu, comme de mœurs scandaleuses, comme séparé d'une femme qu'il laisse mourir de faim, & à la veille de faire entrer sa fille à l'opéra, tandis que le mari vit avec une gueuse.

Ce fera la feconde victime que M. le chancelier immolera à la confidération dont il veut illuftrer fon tribunal, à préfent qu'il a un fonds tel que tel de magiftrats.

25 *Mai*. On ne finiroit point de rapporter toutes les critiques qu'on fait du colifée. On dit aujourd'hui que c'eft un catafalque : en effet, c'eft le réfultat de l'idée qu'on peut s'en former en fortant. On ne peut difconvenir que le projet ne foit grand & vafte, mais il eft mefquinement exécuté d'ailleurs ; point d'enfemble, point d'harmonie ; dans le tout des défauts de bon fens & de goût. Il faut ajouter que les bruits répandus dans le public fur la volonté décidée du miniftere, d'employer les moyens les plus extraordinaires pour forcer en quelque forte Paris à fe tourner du côté de ce lieu, n'a pas laiffé que de prévenir beaucoup contre l'entreprife ; & les citoyens ont vu avec humeur qu'on voulût les gêner jufque dans leurs plaifirs, & les fevrer de ceux qu'ils goûtoient le plus.

26 *Mai*. Extrait d'une lettre de Rennes, du 22 mai 1771..... La nuit derniere, c'eft-à-dire, la nuit du 21 au 22, des hoquetons, accompagnés d'un officier de police, d'un fubdélégué de l'intendant, & d'une efcouade de maréchauffée, fe font tranfportés à la demeure du fieur du Boffay, fubftitut du procureur général, & avocat au parlement de Paris. Il étoit abfent ; on n'a trouvé que le frere. On a fait lever toutes les ferrures ; on a vifité tous les papiers dont on en a emporté plufieurs. Ces meffieurs, pendant leur vifite, à l'afpect des papiers, fe font fouvent dit : *Ce n'eft pas cela*. On croit que ces hoquetons étoient chargés d'autres enlevements, ayant

rodé toute la nuit autour des demeures de trois conseillers au parlement qui étoient absents. Ce M. du Boſſay paſſe pour auteur ou coopérateur de divers écrits contraires au ſyſtême de la cour.

27 *Mai.* Le fameux ouvrage de M. le chancelier, annoncé avec tant d'emphaſe ſous le nom du *Code Maupeou*, ſe réduit quant à préſent au titre très-modeſte *d'Edit portant réglement ſur les procédures* à l'inſtar de ce qui s'obſerve au conſeil. Il a été enrégiſtré le 17 de ce mois au nouveau tribunal, & paroît imprimé depuis deux jours en quarante pages *in-4°*. Son objet eſt de ſimplifier l'ordre des procédures, & d'en diminuer par-là les frais.

28 *Mai.* On vient d'imprimer les *remontrances du parlement de Toulouſe*, en date du 6 avril dernier, à l'occaſion de l'édit enrégiſtré au lit de juſtice le 7 décembre 1770. Elles ſont écrites avec ce feu qui caractériſe les têtes de nos provinces méridionales.

31 *Mai.* Extrait d'une lettre de Rennes, du 26 mai 1771..... L'expédition dont je vous ai parlé s'éclaircit au moyen de ce qu'on a appris. Le ſieur Ovius, imprimeur à Saint-Malo, déja arrêté par ſoupçon d'avoir travaillé à l'impreſſion des mémoires & procédures des accuſés, a été enlevé de nouveau par des exempts de police venus de Paris, & conduit à la Baſtille, à ce qu'on préſume. On prétend qu'il étoit occupé à imprimer un *quatrieme volume du procès de meſſieurs de la Chalotais*, & qu'il tenoit les manuſcrits de M. du Boſſay, qu'on ſait être fort attaché à la famille en queſtion, & avoir été ſpécialement à Paris le conſeil de Mlle. de la Chalotais. On aſſure

qu'on n'a rien trouvé dans ses papiers qui donnât aucun éclaircissement sur ce qu'on recherchoit.

1 *Juin* 1771. Le premier acte des *Projets de l'amour*, est intitulé *l'Hymen & l'Amour* : c'est une allégorie relative au mariage de M. le comte de Provence avec une princesse de Savoie, où l'on a trouvé beaucoup de spectacle sans aucune innovation. Le théâtre représente une campagne agréable, enrichie d'oliviers & d'orangers en fleurs, sur les bords du Var en Provence ; on voit au delà de ce fleuve les Alpes couvertes de neige. L'Amour en touchant de son flambeau le fleuve du Var, le sépare, le traverse & monte sur les Alpes, suivi de la jeunesse provençale, tandis que l'Hymen, à la tête de la jeunesse piémontoise, arrive en même temps que l'Amour. Ce dernier fait fondre les neiges, & l'autre fait disparoître les Alpes, & les eaux du Var se rejoignent. Les deux nations expriment par leurs danses le plaisir qu'elles ont d'être réunies. La Dlle. Garus chante à cette occasion des couplets en langue provençale, qui sont sans contredit ce qu'il y a de plus agréable dans cette premiere partie.

Les *Amours de Jupiter & Caliste* sont le sujet du second acte. Le théâtre représente une forêt, & l'on voit à travers les arbres un hameau. Jupiter, sous l'habit d'un berger, fait sa déclaration à Caliste, nymphe de Diane ; elle le quitte pour rejoindre la chasse. Le dieu courroucé excite un orage affreux, & change le lieu où il est en une grotte qui doit servir d'asyle à Caliste ; le dieu se fait reconnoître : l'Amour survient en chasseur, il réunit les deux amants, & Jupiter, pour soustraire la nymphe au courroux de Junon, la rend immortelle ; il la transporte dans l'Olympe ;

ce qui donne lieu à une très-superbe décoration.

Le dernier acte est intitulé Mirzele. Une fée, sous la garde de qui elle est, obligée de la quitter, lui recommande de fuir l'oisiveté, & de se livrer à l'étude & à ses talents, comme la seule ressource contre les dangers de son âge. La jeune personne reste seule dans le salon du palais de la fée, où se trouvent tous les attributs des arts. Mirzele, déja amoureuse en songe, veut suivre le conseil de sa gouvernante, elle prend un pinceau, & voit éclore sous ses doigts les traits de cet être phantastique offert par le Sommeil. Ziphis, fils d'un souverain génie, vole à ses regards; elle le reconnoît pour celui dont elle voit sans cesse l'image; elle veut lui faire quitter le palais; il dit que, s'il obéit, il doit mourir; elle lui déclare à son tour que l'amour doit faire son malheur. Le génie lui donne pour expédient de s'en tenir à l'amitié; alors les esprits que la fée a recommandés à Mirzele d'invoquer en cas que son cœur foiblisse, arrivent à la voix de cette éleve; ils lui peignent les malheurs de l'amour par l'embrasement de Troyes. Ziphis, pour détruire cet enchantement, ordonne aux plaisirs de figurer à la belle le bonheur des amants heureux; ce qui s'exécute. La fée survient; elle approuve cette union, & forme à l'instant un palais superbe, orné de chiffres des noms de Mirzele & de Ziphis.

Tout cela fait un spectacle charmant pour les yeux; malheureusement la musique n'y répond pas; ce qui a fait dire que cet opéra étoit très-ben pour les sourds.

3 *Juin*. On parle d'une espece d'épigramme faite sur le mot *Royalement*, qui est un abrégé rapide des vices qui infectent le trône, & un ta-

bleau frappant de la corruption de la cour. Ce qui rend cette petite piece fort rare & difficile à avoir.

4 *Juin*. Le mot *Royalement*.

Le mot *Royalement* jadis étoit louange ;
Tout ce qu'on faisoit bien étoit fait comme un Roi.
On disoit comme un Dieu, comme un Roi, comme
un Ange ;
Mais aujourd'hui ce mot est d'un tout autre aloi.
Juger *Royalement*, c'est dire n'y voir goutte,
Et n'écouter jamais qu'un gueux de chancelier :
Payer *Royalement*, c'est faire banqueroute,
Vivre *Royalement*, c'est être putassier.

5 *Juin*. Il paroît un nouvel ouvrage clandestin, ayant pour titre le *Maire du palais*. Cette brochure est fort recherchée sur cette étiquette.

7 *Juin*. La brochure du maire du palais ne tient pas ce qu'elle promet; on y trouve une répétition fastidieuse des citations ressassées mille fois dans les remontrances des parlements, & dans des divers écrivains qui ont traité du gouvernement, & l'on y cherche en vain des faits & des anecdotes qui pourroient rendre le pamphlet piquant ; on sent aisément que le chancelier est désigné sous cette qualité ; mais il n'est nullement peint.

9 *Juin*. C'est lundi 30 juin que le feu de la ville, en réjouissance du mariage de M. le comte de Provence, doit avoir lieu. On avoit d'abord décidé de n'en pas faire; mais comme il est d'usage d'en construire un pour la St. Jean, on est convenu d'anticiper & de réunir le double objet dans un seul. C'est à la Greve qu'il est établi ; mais, comme cet emplacement est infiniment plus petit & plus gênant que celui de la place de Louis XV, le bureau a pris diverses délibérations pour prévenir les inconvénients ; &

contre les réglements établis pour la circulation des voitures, on a aussi défendu aux particuliers de construire des échafauds ; & on leur a prescrit d'ailleurs ce qu'ils avoient à faire pour éviter aucune suite funeste de cette réjouissance publique. Du reste, féria entiere, boutiques fermées, illumination générale, fontaines de vin, pains & cervelas qu'on jettera à la tête des malheureux qui voudront s'en repaître.

11 *Juin*. Le sieur le Kain, sensible aux reproches que lui font les admirateurs de Corneille, de ne pas aimer à jouer les pieces de ce grand homme, soit par ce qu'il se sent insuffisant à rendre les rôles, soit par complaisance pour M. de Voltaire qui voudroit faire disparoître du théâtre ce modele inimitable, s'est piqué d'honneur. Il doit jouer incessamment dans *Nicomede*, & y déployer toutes les ressources de son art. Les amateurs attendent cette représentation avec grande impatience.

12 *Juin*. Malgré l'inquisition établie contre les ouvrages qui pourroient paroître en faveur du parti des parlements, appellé aujourd'hui en France, le *parti de l'opposition*, & les persécutions exercées contre leurs auteurs, il en perce de temps en temps quelques-uns dans le public. Telle est la brochure intitulée *Principes de la législation françoise, prouvés par les monuments de l'histoire de cette nation, relatifs aux affaires du temps*.

13 *Juin*. Les comédiens françois ont remis hier sur leur théâtre, *Nicomede*, tragédie de Pierre Corneille, qui n'avoit pas été jouée depuis 1756. Le sieur le Kain y a paru dans le principal rôle : il y a soutenu au plus haut degré la réputation qu'il s'est généralement acquise du premier acteur de l'Europe. Le per-

sonnage de Nicomede est un des plus délicats à rendre au théâtre par ce ton de noble ironie sur lequel il est soutenu presque d'un bout à l'autre, & d'ailleurs par la difficulté de faire passer une quantité de vers & de tirades burlesques, dont M. de Voltaire a affecté de faire si bien remarquer le ridicule dans son commentaire sur la piece. Cependant l'acteur en question a tellement manié son rôle, que subjuguant sans cesse l'ame du spectateur par la beauté, la sublimité du sentiment, il a fait disparoître le défaut de l'expression, & ne lui a pas donné le loisir de s'en appercevoir. Madame Vestris a secondé à merveille le sieur le Kain dans le rôle de Laodice; & si le reste des personnages eût répondu à ces deux-ci, on n'auroit pu voir d'exécution plus parfaite.

15 *Juin*. On compte déja plus de soixante & tant d'ouvrages répandus en faveur du systême de M. le chancelier : parmi le nombre il en est de moins absurdes, de mieux raisonnés. On a fait mention de quelques-uns.

18 *Juin*. L'exécution de la nouveauté, intitulée la *Buona Figliola*, n'a pas été aussi parfaite qu'elle auroit pu être. On ne dira rien de Mad. Laruette, dont le gosier de rossignol est au-dessus de tous les éloges. Les amateurs qui ont vu jouer cette piece dans diverses cours de l'Europe, conviennent n'avoir entendu aucune cantatrice plus agréable. Son mari s'est aussi distingué dans un rôle de soldat Allemand, dont il a saisi la charge à merveille; le sieur Julien même, débutant peu connu, s'est acquitté du rôle de l'amoureux avec autant de chaleur que de goût; celui du jardinier n'a pas été mal rempli par Nainville, qui a une très-belle voix; mais le surplus a joué ou médio-

crement, ou mal, il en a résulté une dissonance très-désagréable dans l'ensemble des scenes.

19 *Juin*. On apprend que le parlement de Bordeaux a fait lacérer & brûler par la main du bourreau un écrit dont on a parlé, intitulé *Observations sur les protestations des princes*. On ne doute pas que ce signal ne réveille les autres parlements, & ne les engage à se conformer à un pareil acte de vindicte publique due aux chefs respectables de la nation.

20 *Juin*. L'autorité souveraine & législative réside-t-elle dans un seul, ou dans le corps entier de la nation françoise? A-t-elle eu le droit de se gouverner originairement par des loix émanées de sa volonté seule, & dictées par son pouvoir? Voilà les problêmes que l'auteur du livre des *Principes de la législation françoise*, *&c.* cherche à résoudre, moins par le raisonnement que par les faits. *Mezerai & le comte de Boulainvilliers* sont les deux auteurs principaux dont il s'appuie.

Il en résulte que les François, originairement peuple libre, se choisissoient des chefs, à qui ils donnoient le nom de rois, ou pour faire exécuter les loix qu'eux-mêmes avoient établies, ou pour les conduire à la guerre. Il ne reste aucune ordonnance des premiers temps de la monarchie qui ne soit caractérisée du consentement des assemblées générales du champ de mars ou de mai, où elles avoient été adressées.

Que ces assemblées, connues aujourd'hui sous le nom d'états, commencerent avec la monarchie, & subsisterent pendant près de trois siecles, durée de la premiere race de nos rois.

Que Charles Martel, chef de la seconde race, les ayant abolies pendant les vingt-deux années de sa domination, ses enfants furent

obligés de les rétablir ; que Charlemagne surtout rendit aux assemblées de la nation tout le pouvoir légitime qui leur appartenoit.

Que pendant son regne & depuis, ces assemblées communes ont 1°. jugé souverainement des causes majeures, infraction de foi, révoltes, félonies, attentats, conjurations & troubles de l'état, & qu'elles en ont jugé par rapport à toutes les conditions, sans en excepter même la royale ni l'impériale ; suivant le principe fondamental, que tous les François étant justiciables & égaux de leurs pareils, les dignités accidentelles ne changent point le caractere intime formé par la nation françoise.

2°. Que ces assemblées ont réglé & déterminé le gouvernement intérieur de la monarchie, soit à l'égard des impôts, de leur quotité, répartition, nature & maniere d'en faire le recouvrement, soit à l'égard de la distribution des emplois, tant civils que militaires.

3°. Que ces assemblées furent admises à toutes les délibérations de guerre, pour en régler les entreprises, les distributions & la marche des troupes, l'exécution des loix militaires, & l'observation de la discipline.

4°. Que le pouvoir de faire des traités d'alliance, de se donner des secours mutuels, & de prendre des suretés de garanties, fut remis aux états ou parlements, avec celui de juger de la suffisance des satisfactions exigibles par les peuples auxquels on auroit déclaré la guerre ; c'est-à-dire, le droit de faire la paix, & d'en régler les conditions.

5°. Que Charlemagne voulut que, selon l'ancien usage, les assemblées communes jugeassent souverainement de tous les différends qui pour-

roient survenir entre les seigneurs laïques & les seigneurs ecclésiastiques, suivant la loi primitive.

6°. Qu'il voulut encore que les assemblées communes nationales, ou états, fussent le tribunal public où chaque sujet lésé, opprimé & maltraité par un plus puissant que lui, pût s'adresser pour faire réparer ses griefs.

L'auteur prouve ensuite par les faits, que même sous la troisieme race, les états-généraux jouirent, en tout ou en partie, de ces mêmes fonctions jusqu'en 1258 sous la régence du Dauphin, pendant la captivité du roi Jean, où les princes, profitant des troubles, empiéterent successivement sur ces fonctions; & qu'enfin la tenue des derniers états sous Louis XIII, en 1614, a porté les coups les plus violents à la liberté françoise; mais que les droits de la nation n'en sont pas moins imprescriptibles.

Que ces droits ont été reconnus tout récemment encore, ainsi que le fait se trouve prouvé par une multitude de passages extraits du recueil des pieces concernant l'affaire des princes légitimes, contre les princes légitimés sous la minorité du roi régnant.

22 *Juin*. L'académie royale de musique a joué mardi dernier sur son théâtre des fragments composés du prologue de Dardanus, paroles de la Bruere, musique de Rameau de l'acte d'Alphée & Aréthuse, ballet en trois actes avec prologue, paroles de Danchet, musique de Campra, que Dauvergne a totalement refaite; enfin, un acte nouveau, exécuté l'année derniere à Fontainebleau, paroles d'un M. de Saint-Marc, officier aux gardes, & musique de Trial, l'un des directeurs actuels de l'opéra, ainsi que Dauvergne.

Le public, dégoûté de ce spectacle depuis

long-temps, a reçu celui-ci assez favorablement. On connoît la musique de Rameau, & l'on sait que Dardanus est un de ses chef-d'œuvres. Il est fâcheux que l'exécution n'ait pas répondu à la beauté de l'ouvrage ; tous les rôles ont été fort mal rendus, & sur-tout celui de Vénus, dont s'est chargée la Dlle. Duranci, par la maladie de Mlle. Duplant. Cette actrice, oubliée depuis long-temps, qui avoit marqué du talent pour la déclamation à la comédie françoise, a une voix détestable, & n'est pas soutenable sur le théâtre lyrique.

Le second acte a été beaucoup mieux exécuté : Mlle. Arnoux a très-bien joué la scene avec le sieur Durand, & encore mieux avec le sieur Larrivée. On a regretté de ne point voir, dans les ballets Mlle. Heynel, qui est malade.

La *fête de Flore* est détestable quant aux paroles, & la musique manque de caractere. La partie du chant a été très-bien rendue par Mad. Larrivée, qui a fait valoir par les agréments de sa voix les plates ariettes de l'auteur: heureusement les ballets ont embelli cet acte: la Dlle. Guimard & le sieur Vestris y ont fait admirer leurs graces & leurs mouvements voluptueux ; la Dlle. Allard & le sieur Dauberval ont continué à amuser le public par la danse la plus folle & la plus libre; le divertissement général en berceaux de fleurs a paru très-frais & analogue à la célébration du jour.

25 *Juin. Lettre d'un homme à un autre homme sur l'extinction de l'ancien parlement & la création du nouveau.* C'est une petite brochure finement écrite, où l'on met au jour avec autant d'adresse que de clarté les inconséquences du systême de M. le chancelier, dont on prétend que la mauvaise foi

& l'astuce font la base. Elle finit par une péroraison très-pathétique & très-éloquente, où l'on exhorte la nation à se conformer à l'exemple auguste des princes, & à persister dans une fermeté noble & respectueuse, à souffrir sans foiblesse, à déployer une patience héroïque, qui doit toucher enfin tôt ou tard le cœur du monarque.

26 *Juin*. L'ouvrage qu'on distribue depuis peu, intitulé *Observations d'un ancien magistrat*, doit être en effet rangé dans la classe de ceux qu'on peut lire & qui méritent quelque réputation ; mais pour peu qu'on soit instruit & qu'on y fasse attention, on trouve un auteur qui n'est pas convaincu de ses principes. On observe qu'il les appuie sur des faits, ou qu'il déguise, ou qu'il tronque ; ce qui annonce une mauvaise foi décidée de sa part. D'ailleurs, il porte sur une proposition malheureusement avouée par quelques parlements, mais qui n'en est pas moins injurieuse à l'humanité, & sur-tout à la nation françoise, savoir que *le Roi ne tient sa couronne que de Dieu*, assertion qui n'auroit pas due être avancée dans un siecle aussi éclairé & aussi philosophique que le nôtre.

27 *Juin*. Le colisée, bien loin d'acquérir de nouveaux partisans, se décrédite de jour en jour : en vain les directeurs dociles cherchent-ils à se conformer au goût du public & à profiter des critiques, il paroît qu'on ne leur tient aucun compte de leur bonne volonté. Dans le principe, au milieu du salon principal s'élevoit un massif, sur lequel on avoit placé les trois graces adossées les unes aux autres ; elles soutenoient une espece de lustre de crystal en forme d'if, destiné à éclairer le centre. Des plaisants ayant dit que ce salon ressembloit à un lieu d'assemblée funéraire, dont ce luminaire étoit la chapelle ardente, on

l'a supprimé ; on a distribué l'orchestre sur les côtés ; on a fait d'autres changemens ; on a donné un bal de nuit & masqué ; toutes ces variations ne promettent pas plus de succès. Il est question aujourd'hui d'un concert ; il est assez difficile de l'exécuter dans un lieu aussi vaste, & sur-tout de trouver des voix qui puissent s'y faire entendre.

28 *Juin*. Différentes circonstances semblent favoriser en cette capitale le retour des jésuites : 1°. On a remarqué depuis quelque temps que toutes les estampes en forme de caricatures contre eux, qu'on vendoit publiquement chez les imagistes, ont absolument disparu, & l'on ne doute pas que la police n'ait donné des ordres à cet égard ; 2°. on en compte de fait plus de cent cinquante qui se montrent publiquement, & qui sont ici sous leur vrai nom, sans la moindre inquiétude ; 3°. plusieurs ont déja des pouvoirs de M. l'archevêque pour travailler avec lui à la vigne du seigneur, & tout Paris est instruit que l'abbé Vincent (ci-devant prédicateur jésuite) a prêché à Saint-Etienne-du-Mont avec beaucoup d'éclat ; qu'il y a tonné contre le parlement, & loué les opérations de M. le chancelier, qu'il a nommé.

On assure que le seul obstacle qu'ils rencontrent est du côté des autres branches de la maison de Bourbon, dont le gouvernement, moins versatil que le nôtre, persiste à vouloir la destruction de l'ordre. Des politiques vont jusqu'à prétendre que M. le chancelier & M. le duc d'Aiguillon, cherchant de concert à détruire tous les ouvrages de M. le duc de Choiseul, profiteront de cette sorte de division pour rompre le pacte de famille : à quoi les jésuites travaillent fortement de leur côté.

29 *Juin*. Le fameux colisée, malgré tous les

efforts des directeurs pour en soutenir l'entreprise, est à la veille de sa clôture. En vain ont-ils eu recours à différentes inventions pour amorcer le public, les bals masqués n'ont rien produit ; le concert donné mardi 26 n'a pas eu plus de succès ; les petites loteries du lundi, tirées pour 12 sous, annoncent le peu de ressource de ces entrepreneurs, & la petitesse de leurs moyens. Enfin, la déclaration qu'ils ont été forcés de mettre sur leurs affiches, que c'est mal à propos qu'on avoit répandu le bruit qu'on donneroit à jouer dans cet établissement, qu'on n'y avoit jamais joué & qu'on n'y joueroit jamais, est le coup le plus mortel qu'on ait pu leur porter, puisque c'étoit la seule permission capable de remonter les auteurs de la machine & de leur rendre beaucoup d'argent.

30 *Juin.* On lit à la suite de la *Lettre d'un homme du monde*, des *réflexions sur la destitution de l'universalité des offices du parlement de Paris par voie de suppression.* On y considere le parlement, 1°. comme cour de justice ; 2°. comme corps national ; 3°. comme cour des pairs, & l'on fait voir que sous ces trois aspects sa destitution est aussi injuste qu'irréguliere. Ces réflexions sont appuyées d'autres *réflexions sur la suppression des offices de conseillers au parlement*, & enfin d'un *recueil d'autorités sur l'inamovibilité des officiers de justice.* Quoique ce petit ouvrage porte sur les mêmes principes déja établis dans les autres écrits sur la même matiere, & sur-tout dans cette multitude de remontrances, toutes plus lumineuses les unes que les autres, il se distingue pourtant par un ordre, un enchaînement, une briéveté de conséquences qui vont jusqu'à la démonstration, & faites pour convaincre tout homme doué d'une sorte de bon sens.

PREMIERE LETTRE.

Sur les peintures, sculptures & gravures exposées au salon du Louvre le 25 août 1781 (1).

LA premiere chose, Monsieur, qui frappe cette année en allant au salon, c'est un escalier nouveau. L'ancien, quoique grand, resserré dans une cage trop étroite, étoit fort incommode, & souvent engorgé par la foule; d'ailleurs il débouchoit indécemment dans ce temple même des arts, où l'on arrivoit comme par une espece de trappe; enfin, une pareille ouverture prenoit une portion précieuse du local, & gênoit la vue de nombre de tableaux placés en cette partie, ce qui déplaisoit fort aux artistes honteusement relégués, & dont les ouvrages apperçus pour ainsi dire à la volée, ne pouvoient être que mal saisis des regards du public. Tous ces défauts & inconvénients sont supprimés; l'escalier actuel est très-vaste, très-éclairé, très-aisé : il est d'une belle simplicité; mais d'une élévation hardie; & quoique soutenu par lui-même, d'une solidité à toute épreuve. On sait d'autant plus de gré au comte d'Angiviller de l'avoir fait construire, que sa destination véritable est d'introduire dans le superbe *Muséum*, dont le projet occupe le directeur depuis qu'il préside aux arts, & qu'il

(1) Ces lettres devoient être inférées dans le volume XVIII, comme nous l'avions annoncé; mais elles nous sont parvenues trop tard, & nous avons cru devoir les placer à la fin de ce volume-ci.

n'a point abandonné malgré la guerre, ce que prouve l'exécution de cette premiere partie du plan, suivant lequel le vaisseau formant aujourd'hui le salon ne doit être que le vestibule de l'immense galerie, où seront développés tous les chef-d'œuvres des artistes anciens & modernes.

Entré dans ce salon, après avoir parcouru & s'être mis au fait des différents coryphées, il naît une autre idée bien consolante, c'est que le siecle de Louis XVI, déja commencé sous les plus heureux auspices par la restauration de la marine, partie si essentielle à la prospérité de l'empire françois, pourroit aussi briller par la restauration des arts, non moins propre à l'illustrer, si les jeunes éleves qui en font l'expérience, continuent d'être encouragés dans leurs efforts. Oui, Monsieur, ce ne sont plus les Vien, les la Grenée, les Doyen, les Vanloo, les Brenet, qu'on admire davantage; ce ne sont ni les directeurs, ni les chevaliers de l'ordre du Roi, ni les professeurs, ni leurs adjoints, ni les conseillers, ni les premiers académiciens; ce sont de jeunes agréés, des débutants, des éleves qui ont à peine franchi le seuil de l'académie, & dont les noms, il y a quelques années, étoient inconnus absolument, ou même se prononcent aujourd'hui pour la premiere fois. Tel est M. David, reçu seulement la veille du salon comme par acclamation, & dont les ouvrages n'ont pu être cités que par supplément sur le livret; tels sont M M. Menageot, Vincent, Barthelemy, Suvée, Callet, le Barbier, dont je vais vous entretenir successivement.

Le premier tableau de M. David, qui se présente aux spectateurs & les attire, c'est

Bélisaire reconnu par un soldat qui avoit servi sous lui, au moment qu'une femme lui fait l'aumône. La composition en est simple & nette, ce qui n'est pas un petit mérite dans un commençant. Le général, sujet du poëme, est assis; un enfant, conducteur ordinaire d'un aveugle, présente le casque de celui-ci à la femme debout, qui jette dedans sa piece d'argent : à côté de l'illustre mendiant est une espece de tronc, avec cette inscription touchante par les réflexions qu'elle inspire : *Date obolum Belizario*, donnez une obole à Bélisaire ; c'est sur-tout ce contraste qui frappe le soldat, & cause son étonnement. Tels sont les acteurs de la scene qu'a représenté le peintre. On admire la tête du héros, de la plus grande beauté, mais on trouve peu noble qu'il lui fasse tendre la main, attitude inutile, & qui, sans ajouter à l'intérêt, ne sert qu'à dégrader le personnage. On critique aussi le geste du soldat, qui semble reculer d'effroi en élevant les deux mains en l'air, ce qui n'est pas le sentiment qu'il doit éprouver. Une expression vulgaire, mais pittoresque, indiquoit à l'artiste ce qu'il avoit à faire : *les bras m'en tombent*, dit-on, lorsqu'on veut exprimer une surprise muette, imprévue, subite. Ce soldat, du reste, n'a qu'une figure ignoble, bien loin d'être d'un beau choix de nature comme la femme & l'enfant ; un défaut dans son costume qui frappe le vulgaire, & échappe aux vrais connoisseurs, s'attachant plus au fond, comme il a échappé à l'auteur, c'est qu'il porte le sabre à droite. Du reste, des draperies bien jetées, peu de coloris, un coup d'œil même terreux répandu sur tout le ta-

bleau, des colonnes trop lourdes & qui écrasent la figure principale ; tels sont les reproches qu'on peut faire justement à M. David, & que l'envie adopte avec avidité & exagere de son mieux. Des amateurs n'en regardent pas moins, Monsieur, ce tableau comme un des meilleurs du salon ; il en est même qui le préferent à tous les auteurs, comme portant plus spécialement le caractere du génie.

Ils se confirment encore davantage dans leur haute opinion de M. David, en voyant *son Saint Roch intercédant la Vierge pour la guérison des pestiférés*. Quoique ce tableau soit mal placé pour produire tout son effet, & qu'il manque de vrai point de vue, il n'en cause pas moins un violent sentiment de terreur à tous ceux qui le regardent. Un grouppe de pestiférés au nombre de trois, tous variés dans leur attitude & dans l'expression de leurs souffrances, est le premier objet qui frappe le spectateur ; le cœur serré, glacé d'effroi, on porte ses regards sur le saint intercesseur, dont la cuisse chargée de pustules, annonce qu'il est atteint lui-même du mal général ; & l'onction avec laquelle il prie, commence à soulager par la confiance qu'on prend en lui & l'espoir du succès, espoir qui s'accroît à l'apparition de la mere de Dieu, dont la figure pleine de douceur promet la cessation du fléau. Telle est la gradation des diverses émotions que cause ce tableau, plus profondément pensé que celui de Bélisaire, & d'une plus vigoureuse expression. Il est fâcheux que le petit enfant Jesus jouant avec sa mere au milieu de cette scene effrayante, soit une idée puérile qui la dépare : on voudroit aussi que l'endroit du ciel où s'offre le

grouppe

groupe céleste, fût plus serein, qu'il y eût des tons plus brillants, plus aériens : en général, il paroît que l'entente du clair-obscur n'est pas la partie dominante du peintre : mais il a de grandes idées ; il est original, & l'on ne sent point chez lui de réminiscences comme chez tant d'autres. Sans doute il eût été à desirer que l'espace resserré de sa toile (1) lui eût permis d'étendre davantage son sujet, & qu'il n'eût pas été obligé de reléguer, pour ainsi dire, le reste des grouppes dans un lointain qui leur fait perdre tout leur intérêt.

Son *esquisse des funérailles de Patrocle*, annonce qu'une composition vaste n'effraieroit pas son génie : belle ordonnance, distribution sage, beaucoup de feu dans son premier trait ; c'est ce qu'y reconnoissent les plus ineptes. Ses trois figures académiques sont très-savantes & fieres, quoique d'une correction précise ; on observe dans son saint *Jérôme*, qui en est une, des idées poétiques & un coloris ; preuve que M. David n'est pas incapable d'acquérir ce talent, quand il voudra y travailler.

Je réprime mon enthousiasme, Monsieur, & j'omets plusieurs autres tableaux & ouvrages du même auteur, pour ne pas m'arrêter trop long-temps sur lui ; mais je ne puis m'empêcher, en finissant son article, de louer sa modestie, qualité si propre à rehausser le mérite. Le jour où il se présenta à l'académie royale avec cette foule de morceaux dont tout autre se feroit fait un titre pour briguer les suffrages des juges, il ne venoit que recevoir

(1) Ce tableau n'est que de huit pieds de haut sur six de large.

des avis, des inſtructions, que ſolliciter des encouragements ; & il fut bien ſurpris de ſe trouver tout-à-coup agréé ſans l'avoir demandé... Mais je pourſuis, Monſieur : il ne faut pas que la juſtice que j'accorde à ce jeune artiſte, me rende injuſte envers les autres, & m'aveugle ſur leur mérite.

Quelle gloire pour M. Menageot de ſe voir unanimement porté cette année à la tête du ſalon, & à peine reçu académicien, de laiſſer loin derriere lui ſes maîtres; ſon tableau pour le Roi (1), déja cité avant l'ouverture, a ſoutenu ſa réputation naiſſante, l'a prodigieuſement accrue depuis qu'il eſt offert aux critiques du public, & ſans doute il en ſera parlé long-temps encore après. Il eſt vrai que le ſujet, extrêmement honorable pour les artiſtes, étoit on ne peut mieux choiſi : il eſt étonnant qu'aucun ne l'eût traité plutôt, & qu'il ait fallu le rendre de commande. *C'eſt Léonard de Vincy, mourant dans les bras de François premier.* Voici comme M. Menageot en expoſe lui-même l'hiſtorique. « Léonard de Vincy, peintre florentin, né en 1455, que l'on peut regarder comme l'homme le plus univerſel de ſon ſiecle, tant par ſes profondes connoiſſances que par ſes talents agréables, fut appellé à la cour de François premier. Ce prince le logea dans ſon château à Fontainebleau; il l'aimoit tant, que Léonard étant

(1) Il n'a été commandé cette fois que huit grands tableaux pour le Roi, & les élus étoient M. Vien, chevalier de l'ordre du Roi, directeur de l'académie de France à Rome, recteur; M. la Grenée l'aîné, adjoint à recteur ; M. Lépicié, profeſſeur ; M. Menageot, académicien ; M. Suvée, académicien ; & M. Vincent, agréé.

tombé malade, il alloit le visiter souvent. Un jour comme le Roi entroit chez lui, Léonard de Vincy, voulant se soulever pour lui témoigner sa reconnoissance, tomba en foiblesse; le monarque s'empressa de le soutenir, & l'artiste expira dans ses bras. »

Ce tableau se distingue par une belle unité de composition, par une grande harmonie, par un coloris brillant, mais sage & ménagé dans tous ses tons. Le mourant, à l'approche du Roi, ramasse ses forces pour lui témoigner sa reconnoissance; il veut prendre une attitude respectueuse; il fait un effort, il tourne ses regards vers son bienfaiteur, qui est au chevet de son lit.

S. M. craignant les suites de ce mouvement violent, semble le retenir avec le plus tendre soin; un médecin tâte le pouls du moribond, & repousse une garde qui apporte un vase, comme pour lui dire que ce n'est pas le moment d'offrir ce qu'il contient, ou plutôt qu'il est trop tard. Ainsi seulement quatre acteurs principaux dans cette scene, dont l'instant, si vous y faites attention, Monsieur, n'est pas celui de l'évanouissement même, ce qui auroit été mal-adroit de la part de l'auteur, puisqu'il se seroit ôté tout l'intérêt de la situation, consistant principalement dans l'expression du visage de Léonard de Vincy, dans ces élans d'une ame affectueuse que son corps ne peut seconder. Le peintre a donc pris le moment qui précede, ce qui donne un jeu étonnant à toutes ses figures, &, sans rompre l'unité du sujet, varie chacune de leurs fonctions. Le reste du tableau est rempli de personnages secondaires, composant la suite de François I

& d'acceſſoires néceſſaires à l'action. Sans être trop ſurchargé, il eſt ainſi très-riche, & le peintre a eu lieu de développer tous les procédés de ſon art dans les profils, les raccourcis, dans la perſpective, dans les couleurs locales, dans le coſtume, & s'eſt montré également habile dans toutes les parties. Après avoir rapporté ce que l'admiration a fait dire de ce poëme pittoreſque de M. Menageot, mon impartialité m'oblige auſſi d'en reproduire les critiques, & je ne crois pas moins travailler en cela pour la gloire du peintre. On attaque la figure même du héros principal; on prétend que ſon corps, bien loin d'être deſſéché par la maladie autant qu'il devroit l'être dans un vieillard ſur-tout (1), eſt charnu comme dans l'état de ſanté; que ſon mamelon droit découvert, eſt un teton de femme; que ſon viſage n'eſt point aſſez exténué, ſa barbe point aſſez longue, aſſez denſe, aſſez détachée; que ſes yeux enfin ſont trop vifs, ont trop de feu: on trouve que François I eſt froid: que le médecin n'eſt point aſſez noble; que la garde a plutôt l'air d'une femme de qualité.

Les défenſeurs de l'artiſte répondent à cela que Léonard de Vincy étoit corpulent, que ſa maladie n'a point été longue, qu'il étoit encore plein de vigueur lorſqu'il mourut, & que le brillant de ſes yeux eſt l'effet d'une lumiere qui jette toujours le plus grand éclat ſur le point de s'éteindre; que l'amitié d'un Roi n'a pas les mêmes épanchements que celui d'un particulier: que le zele de François I ſe manifeſte aſſez par ſon action; que les docteurs

(1) Léonard de Vincy eſt mort âgé de 75 ans, en 1519.

du ſeizieme ſiecle n'étoient point élégants, ſémillants, comme ceux du dix-huitieme ; & qu'enfin, la femme qui apporte le bouillon ou la potion, n'eſt point néceſſairement une garde, peut-être une parente, une amie, la maîtreſſe du moribon. Un défaut de coſtume nous ſemble une objection plus difficile à réfuter, c'eſt que les pages du Roi ſont trop près de S. M., & dans aucun cas ne devroient figurer comme ils font ſur le devant du tableau. Peut-être pourroit-on répliquer encore qu'une telle licence, dont ne s'appercevront que les courtiſans les plus exercés, eſt admiſſible lorſqu'il en doit réſulter quelque beauté, lorſqu'elle eſt néceſſaire pour la meilleure ordonnance générale.

L'Etude s'efforçant d'arrêter le Temps, du même auteur, eſt une allégorie ingénieuſe & vraie : c'eſt un morceau ſur-tout remarquable par cette grace ſi rare & ſi recherchée, qui doit ſe rencontrer dans tous les ſujets, dans les plus triſtes comme dans les plus gais ; dans les plus terribles, comme dans les plus agréables ; dans les vieillards & dans les ſoldats, comme dans les femmes & dans les enfants ; qui a mis Apelle au deſſus de tous les peintres de l'antiquité, & fait préférer Raphaël à tous les peintres modernes.

C'eſt je ne ſais quoi qui plaît, & qu'on ne peut définir, mais qui ſe ſent au premier coup-d'œil, ſe retrouve dans un tableau faiſant pendant de celui-là, & qu'on croiroit encore de M. Menageot, tant il y a reſſemblance de maniere ; le dernier eſt de M. Barthelemy, auſſi nouvel académicien, & reçu à la vue d'un pareil morceau. Le ſujet tiré

de la fable, étoit assez ingrat. « Apollon, après avoir lavé le sang dont Sarpédon étoit tout défiguré, & l'avoir parfumé d'ambroisie, ordonne au sommeil & à la mort de le porter promptement en Lysie, où sa famille & ses amis lui firent de magnifiques funérailles. » L'auteur ne pouvant montrer beaucoup de génie dans l'expression, s'est principalement attaché à la beauté du *faire* : son groupe, d'un agencement ferme & facile à la fois, est superbe : le Dieu, d'une tournure céleste, a le degré de majesté seulement convenable à l'action, & du reste respire dans toute sa personne, cette grace dont j'ai parlé plus haut, & son principal attribut. Ce tableau charmant est en outre d'une couleur douce, aimable, harmonieuse ; des tons clairs & brillants caractérisent le pere du jour ; mais des ombres ménagées à propos dérobent au spectateur la mort dont le spectre attristeroit ce tableau, qui n'est point du tout dans le genre terrible.

M. Suvée, Monsieur, réalise déja les espérances que j'en avois conçues sur ses premiers essais, il y a deux ans : il ne se montre point indigne de ses rivaux ; & chargé pour la premiere fois d'un des tableaux commandés par S. M., il s'en est acquitté de façon à mériter d'être employé désormais à ce noble usage. Il avoit reçu pour sujet un trait de l'histoire romaine, un miracle du paganisme, non moins propre que ceux de notre religion à exalter l'imagination & à frapper le vulgaire, toujours ému de ces événements surnaturels. « Emilie, la plus ancienne des vestales, ayant confié le soin du feu sacré à une des plus jeunes, qui le laissa éteindre, toute la ville fut

dans la consternation. On crut qu'une vestale impure avoit approché du foyer sacré. Emilie, sur qui tomboit le soupçon, s'avance vers l'autel en présence des vierges, des pontifes & du peuple, prend le ciel & la déesse à témoin de son innocence en jetant son voile sur les cendres froides, & aussi-tôt les flammes renaissent. »

La grandeur de cette machine, une des plus vastes du salon (1), un plan bien distinct, la gentillesse de toutes ces figures de vestales, leur habillement uniforme, piquent nécessairement la curiosité des plus indifférents, & leur donnent le desir de se faire expliquer l'acte religieux dont il s'agit ; car il n'est personne qui ne le juge tel au premier coup-d'œil. Par malheur le développement découvre beaucoup de défauts, & le plus grand sans doute est le manque d'ensemble, d'unité dans l'action ; une partie des acteurs est occupée d'une chose, le reste d'une autre ; en sorte que le spectateur embarrassé, demande si le moment qu'a choisi l'artiste est celui de l'effroi général du courroux du ciel, ou de l'étonnement du prodige opéré ; je dis étonnement & non pas joie, car elle ne se manifeste sur aucune physionomie. Quoi qu'il en soit, le grouppe principal est bien ; la vierge coupable, à genoux au pied du réchaud sacré, par un geste naturel, cache une partie de son visage & marque sa honte. Emilie a tout à la fois la fermeté de l'innocence, la confiance d'une foi vive, l'onction d'une piété fervente, & la différence des têtes des deux héroïnes caractérise celle des modeles ; la derniere se ressent

(1) Ce tableau est de 13 pieds de large sur 10 de haut.

de la nobleſſe de la femme de qualité (1), qui s'eſt prêtée à cette fonction ; on démêle ſur la figure de la ſeconde, malgré ſa componction, la coquine ſoudoyée par l'artiſte. Ces meſſieurs ne font pas aſſez attention qu'il ne ſuffit pas de choiſir de beaux modeles, qu'il faut encore les prendre analogues au ſujet, & rarement trouveront-ils des figures pudiques dans les proſtituées dont ils ſe ſervent. Qu'on ôte à la plupart des veſtales de M. Suvée leur vêtement impoſant ; qu'on leur en ſubſtitue un leſte & coquet, elles figureront dans le ſerrail de Mad. Gourdan (2) auſſi parfaitement que dans le temple de la chaſteté. Deux pontifes, dont l'un en priere, les mains levées au ciel & étendues vers elles ; l'autre tournant le dos à ſon collegue, inſtruit à coup ſûr de ce qui va ſe paſſer, offrent un contraſte pittoreſque, mais ridicule dans la compoſition. Le rayon dardé d'en-haut pour rallumer le feu, par une autre idée bizarre & découſue, au lieu de partir du côté de la divinité cenſée auteur du miracle, ou du moins l'obtenir du maître de la foudre, ſort de l'entrée. Sa ſtatue, ſuivant les regles de la perſpective aérienne, ſemble très-éloignée du foyer que l'auteur a placé au milieu de ſon tableau, comme le point unique de l'attention, mais qui, deſtiné à briller d'un éclat inextinguible en l'honneur de Veſta, eſt cenſé ſous ſes yeux. Les autres prêtreſſes, en petit nombre, ſont trop détachées de leurs camarades ; on croiroit qu'elles reculent d'effroi, & elles devroient au contraire

(1) Madame la marquiſe de Cruſſol.
(2) Célebre appareilleuſe de cette capitale.

ſe rapprocher pour en vérifier la juſtification.

Quelle foule d'obſervations peu flatteuſes pour l'amour-propre de l'artiſte, & toutes juſtes, toutes ſenties du premier connoiſſeur qui voudra réfléchir ſur ce tableau ; & cependant on le regarde encore, on y revient ſans ceſſe, on le quitte à regret, on lui dit comme cet amant à ſa maîtreſſe :

Malgré tous vos défauts, je vous aime à la rage.

C'eſt que s'il n'y a pas beaucoup de vigueur, on y trouve de la douceur, du repos, un coloris ſuave & argentin, du ſwelte dans les figures ; c'eſt un mot qui plaît, qualité qui compenſe tous les défauts, & que ne peuvent ſuppléer tous les genres de perfection (1).

Ce qui fait infiniment d'honneur à M. Suvée, c'eſt que l'académie voulant perpétuer par un monument durable & digne d'elle ſa reconnoiſſance envers le Roi, de la liberté rendue aux arts en 1777 (2), lui avoit ordonné de la célébrer dans un tableau allégorique pour ſa réception. Il a été exécuté au gré des juges, & ſe voit auſſi au ſalon avec ſa *viſitation de la ſainte Vierge :* & par-tout le même faire doux, moëlleux, agréable juſque dans le premier, quoique le ſujet en fût très-ingrat, & d'ailleurs d'une complication pénible pour cet

---

(1) Une anecdote qui ſans rien ajouter au mérite de l'ouvrage, intéreſſe en faveur de l'artiſte & le fait aimer davantage, c'eſt qu'il a compoſé ce tableau ayant pendant huit mois ſous ſes yeux, entre les bras de la mort, une femme chérie, auſſi intéreſſante par ſes qualités perſonnelles que par un talent ſupérieur pour la miniature.

(2) Voyez la déclaration du mois de mars 1777.

artifice, dont les conceptions faciles ne veulent rien de gêné ou d'obſcur.

On a vu avec plaiſir revenir au genre hiſtorique un agréé dont le coup d'eſſai avoit été décidé, il y a quatre ans, un coup de maître, & qui ne paroît point avoir perdu ſon temps. Il a ſinguliérement perfectionné par de bonnes études le talent qu'il avoit annoncé. Il s'agit de M. Callet, chargé d'un des plafonds deſtinés à décorer la galerie d'Apollon; ces grandes machines exigent néceſſairement un génie vaſte pour les remplir. Le ſujet preſcrit à cet artiſte étoit le printemps; il l'a étendu par une allégorie féconde & naturelle. Zéphyr & Flore accourent pour couronner de fleurs Cybelle, repréſentant la terre; les vents doux renaiſſent, les amours reprennent leur activité, & les habitants des campagnes, par leurs danſes & leurs jeux, célebrent le retour de cette ſaiſon charmante. Vous concevez, Monſieur, combien cette poéſie riche prêtoit au pinceau de l'artiſte. Le grand défaut à craindre étoit la confuſion; & maître de ſa compoſition, il ſe joue au milieu de ces grouppes divers. Le plus ſaillant eſt celui de Cybelle, ſous la forme d'une femme corpulente & robuſte, dont la ſurabondance de vie annonce l'effet de la ſaiſon ſur la nature, à ces inſtants où elle ſe ranime de toutes parts pour épancher & prodiguer ſes tréſors. Elle eſt ſur ſon char, & les lions qui en ſont les courſiers, ont une fierté digne du roi des animaux; ils hériſſent leurs crins noirs, dont réſulte une maſſe d'ombres formant un contraſte très-pittoreſque avec l'éclat de la déeſſe. Le grand effet de lumiere ſe manifeſte prin-

cipalement ſur Flore d'une fraîcheur délicieuſe, quoique point aſſez ſwelte, aſſez légere, aſſez phantaſtique, pour ainſi dire. Le Zéphyr qui l'accompagne, eſt amoureuſement compoſé, & leurs draperies ondoyantes, par leurs ſinuoſités & par leur molleſſe, ſemblent en quelque ſorte voltiger autour de ces figures, & les careſſer.

Dans ſon Hercule ſur le bûcher, déchirant la robe de Neſſus, M. Callet a ſans doute voulu faire voir que le premier ſujet plus riant n'avoit point amolli ſon pinceau; cette étude eſt pleine de chaleur & de nerf. Au deſſous on obſerve, du même auteur, le portrait d'un miniſtre actuel, appartenant tout entier à l'hiſtoire, & à ce titre, n'étant point indigne d'occuper un peintre qui s'y conſacre. C'eſt celui du comte de Vergennes, extrêmement ſoigné dans tous ſes détails; mais dont la tête, remplie de hautes conceptions, ne plaît pas également à tout le monde : on y trouve un air peiné, défaut qu'ont toujours évité conſtamment les grands maîtres, & qui eſt un contre-ſens ici, où le perſonnage, malgré le nombre, l'importance & les embarras des affaires, eſt toujours aſſez maître de lui-même pour n'en pas paroître préoccupé, pour avoir le viſage toujours libre & ſerein.

C'eſt une audace qui plaît déja dans un débutant, que choſir un grand ſujet; & l'on ne ſauroit trop l'encourager, quand ſes efforts prouvent qu'il n'eſt pas au deſſous. Le ſiege de Beauvais, en 1472, qui dut ſon ſalut au courage des habitants, & particuliérement à la valeur d'une femme nommée *Jeanne Hachette*, auroit effrayé quiconque ne ſe ſeroit

pas senti la verve nécessaire pour le traiter. M. le Barbier l'aîné s'est imposé cette tâche brillante & laborieuse, & s'en est acquitté d'une façon à se faire démêler dans le coin obscur où sa qualité de nouvel agéé l'a confiné, de façon à mériter des applaudissements, & qu'on demande avec intérêt, de qui est ce tableau. Son héroïne, qui, à la tête d'une troupe de femmes comme elle, se présente sur la muraille, & y enleve un drapeau de l'ennemi, est bien postée; son attitude est fiere, & son action exprimée à ne pouvoir s'y méprendre. Le site ayant été pris sur les lieux même par l'auteur, est d'une vérité exacte. La fameuse porte, dite *brûlée* à cause du feu horrible qu'on y alluma, où étoit le fort de l'attaque, se distingue: les bourgeois, aidés de leurs femmes, n'avoient d'autres armes que des fagots embrasés, de l'huile, de l'eau bouillante, des pierres: tous ces détails, un costume neuf à un peintre de batailles, offrent & jettent une chaleur prodigieuse dans la mêlée. Si l'on en croit certains connoisseurs, ils sont rendus avec trop de soin; il y a trop de perfection dans les diverses parties de ce tableau; en sorte que le spectateur est embarrassé de savoir sur quoi se fixer par le défaut d'opposition dans les masses. Jeanne Hachette, d'ailleurs qu'on fait n'être qu'une bourgeoise ordinaire, ne devroit se distinguer que par sa valeur; & ils observent un triple défaut de costume dans ce personnage principal, vêtu d'étoffes trop brillantes, & relativement à son état, & au moment, & au siecle où vivoit l'héroïne.

Le combat des Romains & des Sabins, que

viennent interrompre les femmes Sabines, de M. Vincent, avoit été annoncé par les partisans de ce peintre, comme digne de figurer à côté de Léonard de Vincy, & l'on a été surpris du peu d'effet qu'il a produit. Ils l'attribuent à ce que le tableau est placé trop haut, & fait perdre ainsi des détails finis & précieux ; qu'il a d'ailleurs un méchant voisin dans celui de M. Doyen, non selon le sens où l'entendoit le nonce Delfini, en parlant des pélerins d'Emaüs de Paul Veronese, à l'égard de la *famille de Darius*, de le Brun (1), mais parce que le dernier dans sa fougue effrénée ayant monté son tableau sur le plus haut ton de couleur, fait paroître absolument fade celui de M. Vincent. Ce peintre-ci, suivant les principes de certains maîtres de l'école moderne, a voulu rendre le sien agréable par des reflets doux, éclairant presqu'également toutes les parties de l'action ; ce qui est d'un goût d'autant plus faux dans un combat, que des nuages de poussiere & de fumée doivent nécessairement y produire des ombres très-fortes. Les critiques desireroient encore un plus grand nombre de personnages, & proportionné à un champ aussi vaste ; car quoiqu'Annibal Carrache ne veuille pas qu'on en fasse entrer plus de douze dans un tableau, cela ne peut & ne doit s'entendre de certains

(1) Louis XIV voulant donner à M. Delfini une idée avantageuse de l'école françoise, le conduisit à l'appartement où sont les deux tableaux en question : interrogé par ce monarque auquel il donnoit la préférence, par ménagement pour le Brun présent, & que les courtisans combloient d'éloges, répondit : *Bella Pittura, ma ha cattivo vicino*. Ce qui étoit déceler adroitement son choix.

poêmes qui en exigent néceſſairement une multitude conſidérable.

Que ne puis-je, Monſieur, parmi ces illuſtres athletes, le ſoutien de l'académie, vous citer M. Bounieu, autrefois le ſujet de l'enthouſiaſme général; j'y cherche inutilement quelqu'une de ſes œuvres, & je vois avec douleur que ſon nom n'eſt plus au rang des concurrents. On dit que l'envie, triomphant abſolument aujourd'hui d'un mérite trop éclatant, l'a forcé, par un refus inique, comme autrefois M. Greuze, de s'exclure lui-même, & peut-être pour jamais de la lice; car ce n'eſt pas qu'il ſoit reſté dans l'inaction: on parle ſur-tout d'un nouveau tableau de lui, repréſentant les peres du genre humain; & l'on aſſure que l'Eve, dans les ſavantes proportions de l'antique, confirme le talent de l'artiſte pour rendre les beaux corps de femmes nues. C'eſt cette Eve dont, par une innovation heureuſe, il a voilé les charmes ſecrets avec ſa chevelure ſeule, qui a ſervi de prétexte à ne point l'admettre au ſalon, & l'on eſt forcé d'aller l'admirer chez lui. On ajoute que ſi Adam, qu'en ſa qualité de premier homme du monde, ſorti des mains du créateur même, on imagine devoir être le modele de tous les autres, étoit digne de figurer à côté de ſa femme, ce tableau feroit un chef-d'œuvre de tout point; & c'eſt l'auteur de cette ſuperbe production qu'on voudroit décourager par un procédé révoltant. Ne croyez pas, Monſieur, qu'aucun des jeunes candidats que je viens de paſſer en revue, ait trempé dans cette infame conjuration: ils n'ont pas de voix en chapitre, & la franchiſe de leur ame, la conſcience de leurs forces,

les, auroient empêché de se servir de ce vil moyen de la jalousie, pour s'attirer exclusivement les regards du public ; ce n'est qu'aux cagots, aux hypocrites, c'est-à-dire, aux anciens, qu'il faut imputer l'injustice ; elle est d'autant plus croyable de leur part, qu'ils avoient le plus à redouter sa concurrence.

M. Vien est le seul parmi eux dont le tableau mérite quelque attention : c'est *Briseis emmenée de la tente d'Achille*. Le faire en est admiré des artistes : celui-ci dessine supérieurement les mains ; ses airs de tête sont assez variés : on tourne autour de ses figures ; ses carnations sont vives, son coloris vrai, quoique trop uniforme, sa composition même est sage, mais sans chaleur ; & son héros, qui porte la main à son casque lorsqu'il devroit être bouillant de colere, n'est point celui du poëte grec : l'auteur ne s'est point conformé à la leçon d'Horace, qui dit aux peintres comme aux poëtes :

Homereum si fortè reponis Achillem,
Impiger, iracundus, inexorabilis, acer,
Jura neget sibi nata, nihil non arroget armis.

Il est fâcheux pour ce directeur de l'académie de France à Rome, sur le point de revenir à Paris, de ne pouvoir recueillir les louanges auxquelles il s'attendoit, & de trouver ses admirateurs froids comme son tableau.

Il n'est pas moins fâcheux pour M. de la Grenée l'aîné, qui va le remplacer, de ne point arriver dans cette capitale du monde & des arts, la tête chargée de lauriers nouveaux, ainsi qu'il se le promettoit. Son tableau des *préparatifs du combat de Pâris & Menélas*, est une vraie croûte, mal dessinée, sans empattement, sans coloris ; la plupart des attitudes en sont

roides & forcées ; son *Marcellus*, quoique plus rapproché des proportions de son genre, quoique moins mal colorié , n'est guere meilleur ; ses petits tableaux même , où il se répete beaucoup , n'ont plus en général la grace , la fraîcheur , le riant du jeune âge. C'étoit autrefois le peintre des nudités : quoiqu'il n'ait point quitté ce goût, vraisemblablement très refroidi dans sa lubricité, il ne produit plus sur le spectateur un effet aussi vif que de coutume. Le singulier, c'est que son morceau le plus luxurieux aujourd'hui, soit tiré de la sainte écriture : *c'est Sara , femme d'Abraham, n'ayant point d'enfant , qui présente à ce patriarche sa servante Agar*. Le pere des croyants est couché, il reçoit dans ses bras son esclave, & semble par sa paillardise , merveilleusement bien exprimée, très-disposé à se donner incessamment de la postérité. La pudeur d'Agard à demi-déshabillée, se détournant des caresses du vieillard peu attrayant pour une jeune personne, est bien sentie & forme un contraste piquant. Quant au rôle de l'épouse, le respect que tout chrétien doit aux livres sacrés, m'oblige de m'arrêter. J'observerai seulement que si de grands maîtres en spiritualité défendent de mettre indiscrétement ces histoires entre les mains des profanes & des foibles , il est encore plus dangereux de leur offrir ainsi aux regards le poison qui est quintessencié, & dénué de tout ce qui peut le tempérer dans la narration de l'historien divin. Au premier coup-d'œil, qui croiroit le trait tiré de la bible ? J'observerai encore que c'est l'auteur de cette peinture condamnable à tant d'égards, qui, chargé cette année de placer les tableaux au salon , a vraisemblablement montré le plus de sévérité

envers M. Bounieu, & n'a pas voulu qu'Eve figurât en un lieu où il mettoit Abraham caressant sa concubine, avec qui la femme du patriarche l'invite à l'œuvre de chair! Et que dire de la maîtresse d'Alcibiade, traitant avec mépris cet Hercule en amour, parce qu'à son dixieme travail, il n'a pu répondre aux desirs effrénés de la courtisanne, & s'est avoué vaincu; car, quoique cette allégorie soit voilée dans l'explication où l'on suppose autant de guerriers qu'a défait le héros, sauf un dixieme, sous lequel il a succombé, qui ne sent que c'est un trait d'histoire factice, une image honnête qui en laisse percer une très-déshonnête, très-propre à salir l'imagination? Après avoir fait rejaillir sur l'ordonnateur du salon tout l'opprobre qu'il mérite, pour en avoir voulu couvrir son confrere, revenons à l'artiste, dont plusieurs morceaux vraiment charmants se ressentent encore de son premier talent. De ce nombre est le *combat de l'Amour & de la Chasteté*, dont je critiquerai cependant l'idée trop vague. La derniere n'est désignée que par un air très-recueilli, par une vaste draperie qui l'enveloppe depuis les pieds jusqu'à la tête. Elle a arraché au petit dieu son carquois, & celui-ci, fort sot, reste désarmé. Tout cela est très-joli, mais laisse encore, suivant moi, l'allégorie imparfaite: du reste, coloris frais, tendre, vierge comme la déité.

Je ne quitterai point cet artiste sans parler d'un de ses autres morceaux; satire pittoresque, dirigée spécialement contre les critiques de l'académie, & par conséquent contre moi. C'est l'*amour des arts qui console la peinture des écrits ridicules & envenimés de ses ennemis*. Premiérement, les ennemis de la peinture ne regardant

point les tableaux, ainsi ne sont point dans le cas de les censurer. Secondement, elle doit rire des écrits ridicules, bien loin de s'en offenser, parce qu'ils ne peuvent diminuer sa gloire, & ne doit point s'affecter de ceux où l'envie perce & manque par-là son but; elle auroit tort de s'affliger même des observations justes & raisonnables qui ne tendent qu'à sa perfection : il faut se corriger & faire mieux. Tel est le conseil que nous donnons à M. la Grenée, dont l'œuvre se ressent d'ailleurs de l'humeur qu'il avoit en la composant.

Je passe rapidement sur M. Brenet, parce que son *combat des Grecs & des Troyens pour le corps de Patrocle*, le fait retomber dans la foule, & n'est qu'une composition médiocre d'un pinceau sec & froid; sur M. Lépicié, dont la *piété de Fabius Dorso*, étoit très-analogue au caractere de ce peintre dévot, mais non à son talent qui se manifeste dans son *Braconnier;* enfin, sur M. de Beaufort, qui a très-bien composé *la mort de Bayard;* mais fatigant les regards du spectateur, faute d'avoir assez éclairé son action. Pour M. Doyen, dont j'ai déja fait assez pressentir le mauvais succès; piqué d'avoir été omis dans la distribution des tableaux pour le Roi, il a voulu faire rougir de cette exception injurieuse, & au contraire il l'a justifiée *par son Mars qui terrasse Minerve;* composition folle, ordonnance confuse, idée gigantesque, style hyperbolique, pinceau qui brûle la toile sans l'éclairer, sans la colorier; tels sont les principaux défauts de ce peintre, que ses confreres appellent le *pere du galimatias*.

Je ne finirois pas, Monsieur, si à la description de ces grandes machines, j'ajoutois celle de douze tableaux ovales destinés à décorer

la chapelle de Fontainebleau ; mais ses sujets de dévotion, maniés & remaniés cent fois par les grands maîtres, ne peuvent guere être que des répétitions insipides ; d'ailleurs ils sont peu intéressants aujourd'hui, & la forme en est ingrate; enfin, MM. Vanloo & la Grenée le jeune exceptés, ils n'ont été confiés qu'à des artistes du second ordre ; le premier même n'a pas réussi ; le second, qui a manqué ses deux grands morceaux, s'est mieux tiré de ceux-ci dont il en avoit deux à faire. On aime dans *les noces de Cana*, la précision avec laquelle il a adapté cette scene assez considérable à un champ aussi bizarre & aussi étroit.

Pressé par la multitude des objets, malgré mon envie d'avancer, je ne puis m'empêcher de jeter quelques fleurs en passant sur le tombeau de M. Aubry, qui, d'abord livré seulement au portrait, s'étoit ensuite exercé dans le genre familier ; & cette fois s'élevant jusqu'à l'histoire, pour dernier fruit de son travail, a laissé *les adieux de Coriolan à sa femme, au moment qu'il part pour se rendre chez les Volsques*. Accoutumé aux scenes vulgaires, il a bien senti la noblesse de son nouveau sujet, l'a sagement composé, y a mis de l'onction & plus de coloris que de coutume ; c'est une vraie perte. Il est temps, Monsieur, de finir ici cette lettre, déja bien longue ; mais je n'ai point voulu couper la série des artistes du grand genre, infiniment plus nombreux que de coutume. Je serai beaucoup plus court dans ma premiere. J'ai l'honneur d'être, &c.

Paris, ce 10 septembre 1781.

SECONDE LETTRE.

Sur les Peintures, Sculptures & Gravures exposées au salon du Louvre le 25 août 1781.

LE nombre des tableaux d'hiſtoire augmenté prodigieuſement cette année, Monſieur, a diminué néceſſairement celui des tableaux de genre, où les jeunes gens promettent auſſi une longue ſucceſſion de bons ouvrages, mais où les anciens ne dégénerent pas comme dans l'hiſtoire. Entre ceux-ci l'on diſtingue M. Vanloo, peintre du roi de Pruſſe, & le ſeul qui nous reſte de cette famille illuſtre dans les arts. Ses deux pendants, intitulés *les Promeſſes de fidélité & l'Amante abandonnée*, ſont infiniment préférabes à ſes deux grands tableaux que nous avons cru ne devoir qu'indiquer. Ce qui caractériſe ſpécialement cet artiſte entre ceux qui courent la même carriere, c'eſt que dans les ſujets les plus familiers, il eſt toujours noble. C'eſt du haut comique; ſes perſonnages ſont tirés d'une ſphere relevée; il les drappe magnifiquement; le lieu de ſes ſcenes eſt riche, & tous les accompagnements y répondent: je ſuis fâché que le vêtement faſſe juger Eſpagnol ſon galant, jurant une conſtance éternelle, lorſqu'il a déja la perfidie dans le cœur; ce qui eſt beaucoup moins à reprocher aux mœurs générales de cette nation qu'aux nôtres. Dans ce premier ſujet il ne falloit qu'une feinte apparence de vérité, capable de ſéduire une amante, mais non le ſpectateur qui auroit déja dû entrevoir le traître. Convenons-en, la nuance étoit difficile à ſaiſir, & peut-être

l'excès du dévouement étoit-il la seule maniere de l'exprimer. L'autre situation prêtoit davantage à la finesse de la composition : le scélerat a disparu, & l'Amour s'envolant le masque à la main, désigne ingénieusement ce qui a précédé. L'idée est charmante, & le faire est d'ailleurs d'un beau genre.

La double récompense du mérite, de M. Wille le fils, est un sujet qui lui a été ordonné par un officier général (1), mariant sa fille à un jeune militaire, auquel il avoit en même temps obtenu la croix de Saint-Louis. Les auteurs de ce petit poëme étant des gens de cour, le peintre a pu sans affectation y répandre ce coloris brillant qu'on lui reprochoit autrefois de prodiguer mal-à-propos. Quant à l'expression, le capitaine de dragons nous paroît le personnage le mieux rendu : la mere est assez bien encore ; mais le profil de la jeune personne est sec, & la tête du pere d'un caractere trop vague ; il est en outre fort étrange qu'il soit assis lorsque tous les autres acteurs sont debout, ce qui pourroit se supposer seulement dans le cas où ce seroit un vieillard décrépit ; & c'est au contraire un homme très-verd, à la face large & fleurie : ainsi nulle excuse pour le compositeur qui, sacrifiant le fonds à la forme, s'est peu soucié de manquer aux convenances morales, afin d'obtenir des effets plus pittoresques pour la variété des attitudes, en quoi il a réussi. En général, s'il y a peu d'esprit dans ce morceau, il y a beau-

(1) On veut que ce soit M. le comte d'Hérouville de Clayes, dont la fille a épousé M. de Puységur de Chastenai ; cependant celui-ci est dans la marine, ce qui ne va pas avec le costume de capitaine de dragons.

coup d'art, des parties très-savantes, des teintes, des demi-teintes d'une grande vérité & d'un coloris surprenant.

Si maintenant, Monsieur, l'on ne s'entretient pas de M. Vernet autant qu'à l'ordinaire, c'est que trop familiarisé avec les prestiges de son pinceau, on en est moins frappé; c'est que ses sujets vagues & d'idée seulement manquent de ces points de rapport & de comparaison qui puissent faire connoître au voyageur le plus inepte l'exactitude de son dessin & la vérité de sa touche; un de ses tableaux pourtant en doit être excepté, & cause une forte sensation: c'est la mer en courroux, au milieu de laquelle s'éleve un rocher où ont abordé deux naufragés, mais expiré de lassitude, le cœur serré d'effroi, l'on approche de cette scene sublime, où regne par-tout la nuit, le silence & la mort. On veut voir s'il n'est aucun espoir de sauver ces malheureux; l'immobilité, l'abandon dans toutes les parties de leurs cadavres flasques, annonce qu'il n'est point de ressource; une main par laquelle l'un tient encore à l'autre, désigne que ce sont deux époux ou deux amants que le trépas même n'a pu séparer; le cœur alors se dilate, & l'on verse des larmes de plaisir, que cause l'imitation bien faite des événements les plus tristes. Je ne puis dissimuler, au reste, que tout le monde ne pense pas ainsi; que j'ai vu beaucoup de femmes vaporeuses en détourner les regards dans la crainte d'un agacement de nerfs. Quoi qu'il en soit, il ne faut pas s'en prendre à l'artiste, dont l'imagination n'auroit peut-être jamais conçu ce poëme simple, qui lui a été fourni par M. le duc de Liancourt,

le possesseur d'un tel chef-d'œuvre de nature & de sentiment.

Par un rafinement d'amour - propre sans doute, par une politique mieux entendue, son rival a soin de ne pas se montrer si souvent, de n'exposer qu'un petit nombre d'ouvrages, & sur-tout de se faire desirer en passant des salons entiers sans paroître : aussi, dès qu'il est ouvert, on demande, y a-t-il cette année des *Cazanove*? où sont les *Cazanove*? Il s'est plus prodigué aujourd'hui cependant que de coutume; il a principalement exposé deux machines immenses, relativement aux scenes dont elles sont le théâtre. L'une est *un clair de lune*; on y observe sur le devant une femme qui vend des canards à des passagers, & qui tient à la main un flambeau dont tout le groupe est éclairé; l'autre *un soleil levant*, où des paysans semblent s'entretenir contre une fontaine. Je trouve ce choix très-mal-adroit, trop de disproportion entre le lieu & l'action : en voyant un paysage sur une toile aussi vaste (1), on s'attend à quelque composition du genre héroïque, formée sur ce que l'art & la nature offrent de plus majestueux, de plus rare & de plus frappant, semblable à celle du Poussin, connue sous le nom d'*Arcadie*, ou du moins l'on s'attend à la représentation des travaux ou des fêtes de la campagne, occupant un grand nombre d'acteurs : mais si la composition n'en est pas grande, la maniere en est riche. On trouve cependant le feu jeté par le flambeau dans le premier, outré; & l'on préfere le second pour la gradation des effets de lumiere, pour les belles masses, & les accessoires pré-

(1) Ces deux tableaux ont 9 pieds 4 pouces de haut sur 9 de large.

cieux dont il eſt embelli : dans ſon troiſieme payſage, orné de figures & d'animaux, l'œil ſe plaît davantage par la beauté d'un ciel pur, & l'agrément du ſite : les connoiſſeurs voudroient que celui-là voûtât davantage, & que celui-ci n'eût pas l'air d'avoir été tiré au cordeau ou à la regle.

Un des jeunes gens dont je vous ai parlé, Monſieur, luttant déja contre les maîtres, c'eſt M. Hue (1), payſagiſte d'un tel effet, que ſa *vue de Rouen*, ſa *vue priſe dans la forêt de Fontainebleau*, ſa *vue des environs de Chaillot au clair de la lune*, ont été attribuées à M. Vernet ; ſes *ruines du château de Dammartin*, à M. Robert. Celui-ci, qui a l'art de jeter de l'intérêt ſur des ſujets naturellement ingrats, en ſaiſiſſant le moment de l'à-propos, nous a repréſenté déja l'incendie de l'opéra dans deux pendants, où il rend d'abord le feu vu d'une croiſée de l'académie de peinture, & enſuite l'intérieur de la ſalle après le feu éteint. Je vous ai prévenu autrefois que cet artiſte, entraîné par une fougue rapide, ne ſe piquoit pas de rendre littéralement ſes images, & ſe contentant de ſaiſir les maſſes, préféroit plus d'effets pittoreſques à plus d'exactitude dans les détails. C'eſt ce qu'on reconnoît ici, où ſon génie s'eſt oublié en ne plaçant que des ſpectateurs froids dans une ſcene qui exigeoit par-tout un caractere d'inquiétude, de trouble & d'horreur. Du reſte, ces deux morceaux, vendus déja cent louis chacun, atteſtent la facilité de ſon pinceau, la vîteſſe de ſon exécution, & le goût des curieux pour ſes œuvres.

(1) Cet artiſte n'a que 28 ans, & eſt déja pere de ſept enfants.

Si Mad. Coſter (ci-devant Mlle. Vallayer) ſe trouve éclipſée par M. Van-Spaendonck, rival trop redoutable, elle ſe jette dans un autre genre pour lequel elle s'eſt déja eſſayée avec ſuccès. Elle nous offre le portrait de Mad. Sophie de France, dans l'intérieur de ſon cabinet, tenant le plan de l'abbaye d'Argentiere. Un défaut de reſſemblance & peu d'intention dans la figure, ôtent à la tête tout ſon intérêt ; mais la vérité du buſte de Louis XV, le brillant des étoffes, la richeſſe des ameublements & autres acceſſoires, occupent encore aſſez le ſpectateur, pour donner beaucoup de prix à ce tableau très-eſtimable.

Après voir rendu juſtice à M. Sauvage, nouvel agréé, ſur l'illuſion que cauſent généralement ſes bas-reliefs, je ne puis mieux finir ma revue des artiſtes de la ſeconde claſſe que par MM. de Corte & Bucourt. Le premier, dont je n'ai pu faire mention en 1779, puiſqu'il n'expoſe qu'après la tenue ordinaire du ſalon ; & graces à une prolongation de ſa clôture, époque de ſon admiſſion à l'académie, étoit déja remarquable par un deſſin précis & terminé, par un pinceau frais & brillant, par des fabriques d'une grande intelligence & d'une exécution magnifique : il confirme le bien qu'on en dit dès-lors, ou plutôt les éloges rares qu'on lui prodigua : ſes *vues de Chantilly* lui ont valu la qualité de peintre du prince de Condé, & celles du château de Bernis, les ſuffrages des amateurs les plus difficiles. Cette acquiſition adoucira les craintes de la perte de M. de Machy, dont il aura la maniere ſuperbe, s'il n'a ſa fécondité intariſſable.

Quant à M. Bucourt, il eſt étonnant ; il a contribué de quatre morceaux à l'embelliſſement du ſalon, & il n'en eſt aucun qui ne ſoit d'un fini précieux ; il réunit l'eſprit pétillant de M. le Prince, le coloris brillant de M. Wille, la douceur du faire de M. Bounieu, l'expreſſion du ſentiment de M. Greuze. Son *Inſtruction villageoiſe* eſt regardée comme ſon ouvrage le plus parfait ; dans ſa *conſultation redoutée*, on trouve ce mêlange d'ingénuité & de malice, qui fait le piquant de ces jolies ſcenes : dans ſon *Juge de village*, la gaieté, la folie, ame de ces caricatures. On regrette que ſon *Gentilhomme bienfaiſant* ſoit caché. Outre la place la plus diſtinguée que l'auteur méritoit par ſon talent, c'eſt que ſes leçons de morale ne ſauroient être trop publiques ; celle-ci rappelle un trait du prince de Conti actuel (1). Un ſeigneur ouvre ſa bourſe pour ſoulager une famille dont le pere expire, dans l'inſtant que l'on vient pour dettes enlever les meubles de la maiſon. J'ignore ſi M. Bucourt a eu en vue ſon alteſſe, ou ſi la modeſtie de celle - ci a empêché que le prince ne fût caractériſé plus ſpécialement ; mais je crois devoir rappeller une action qui lui fait autant d'honneur, d'un ſi bel exemple pour ſes ſemblables, & ſi conſolante pour l'humanité en général : à la maniere pleine de ſenſibilité de l'artiſte, on lui juge une ame tendre & vivement affectée de l'acte bienfaiſant qu'il a repréſenté.

Avant de paſſer aux ſculptures & gravures, il faut vous prévenir, Monſieur, qu'entre les 49 peintres qui ont figuré au ſalon cette année,

---

(1) On lit ce trait dans l'Eſpion Anglois, vol. 8, p. 156, édition de Londres, 1779.

quoique je n'aie guere fait mention que de la moitié, il ne faut pas croire que je regarde le surplus comme un vulgaire ignoble; mais m'attachant spécialement à l'histoire, aux morceaux les plus précieux, obligé d'entrer dans des détails qui vous les mettent en quelque sorte sous les yeux, vu l'impossibilité où vous êtes d'en juger par vous-même, j'ai négligé jusqu'à ces artistes éminents dans leur genre, parce que je vous les ai déja fait connoître, & que leurs productions n'ayant rien de particulier aujourd'hui, ce n'auroit été qu'une répétition vague des louanges qu'ils ont reçues précédemment. J'ai l'honneur d'être, &c.

Paris, ce 24 Septembre 1781.

TROISIEME LETTRE.

DEPUIS les statues ordonnées pour le Roi, masses énormes qui occuperoient un trop grand espace en haut, la cour, Monsieur, est devenue un lycée, où joûtent nos fameux sculpteurs: outre les quatre morceaux de ce genre, on y en voit deux qui décorent ce local, & la foule y est presque aussi nombreuse qu'autour des tableaux. M. Houdon, qu'on étoit fâché de ne pas trouver admis au concours, est enfin un des athletes, & sa statue du maréchal de Tourville est la plus frappante. Il est représenté sur son bord à l'instant où il fait voir au conseil de guerre la lettre du Roi, qui lui ordonne d'attaquer l'ennemi sans s'inquiéter du nombre: on ne pouvoit choisir un moment plus favorable au génie pour rendre historique

& animée une statue isolée & naturellement froide ; mais l'auteur n'a-t-il pas trop outré son idée ? Suivant sa propre explication, son personnage est en plein conseil, c'est-à-dire renfermé ; car il ne faut qu'avoir mis le pied dans un vaisseau pour savoir qu'il y a ce qu'on appelle la chambre du conseil, très-couverte, très-close de toutes parts ; & cependant M. Houdon nous représente son héros décoëffé par le vent, comme s'il eût été sur la dunette au fort d'une tempête ; il fait onduler son panache, dont les plumes retombent sur son front & font voltiger sa cravate : ces tours de force, dans lesquels l'artiste se complaît, sont des défauts de sens commun ; & il n'est point de beauté que celui-ci ne doive placer & diriger. Examine-t-on la tête ? on la trouve trop jeune pour un amiral qui avoit 50 ans ; la figure est tourmentée ; & pour vouloir exprimer avec une vive énergie l'indignation d'un chef obligé d'aller chercher follement 88 vaisseaux avec 50, le sculpteur lui a ôté cette fermeté tranquille, principal caractere d'un héros : dans la même conception il lui fait tourner le col en montrant l'ordre révoltant, & la tête n'a plus d'ensemble par cette contraction exagérée. Enfin, la figure est trop svelte relativement à l'air martial & robuste qu'on s'imagine appartenir à un homme de mer & à un amiral blanchi dans ce métier. Quoique la draperie mérite les plus grands éloges pour le faire, pour la sureté, la précision, la légéreté du ciseau, on voudroit toujours, par la même raison, que les ajustements de Tourville fussent d'un style plus austere.

Les connoiſſeurs préferent ſans contredit le Voltaire du même, deſtiné d'abord à figurer à l'académie françoiſe, & depuis à décorer la nouvelle ſalle de comédie. M. Houdon a exécuté en grand ce joli morceau, commandé pour l'impératrice de Ruſſie, & dont je vous ai dit un mot dans ma lettre de 1779. Le philoſophe eſt aſſis, les mains appuyées ſur ſon fauteuil, dans l'attitude du repos; & cette ſituation familiere, excellente pour Voltaire, placé dans l'intérieur du palais de la ſouveraine, ne ſemble pas aſſez noble au centre de ſa gloire: il falloit que cet auteur immortel fût offert en poëte au théâtre, en homme de lettres au ſanctuaire des muſes: à cela prés, la tête eſt ſupérieurement traitée; quant à la façon dont il eſt drapé, il en eſt réſulté une diſcution entre les gens de goût. Il eſt à la romaine, avec une robe conſulaire, & les cheveux ceints d'une bandelette. Les partiſans de cette méthode diſent que Voltaire appartenant à tout l'univers, doit être repréſenté dans le coſtume le plus généralement connu, le plus digne; que l'habillement françois eſt maigre, meſquin, n'a pas les formes aſſez majeſtueuſes, & conſéquemment n'étoit pas convenable à cette figure. Leurs adverſaires répliquent que Voltaire étant François, illuſtrant particuliérement ſa patrie, il falloit le caractériſer tel. Il falloit ne pas lui donner une chevelure dont il manquoit, mais une perruque, un habit, ou ſa robe-de-chambre; & ſon bonnet de campagne à cornes, tel qu'on le lui connoiſſoit: il feroit ainſi, ſuivant eux, beaucoup plus intéreſſant. Je ſuis de cet avis; il ne faut point dans un pareil ſujet auſſi

national, ſacrifier la vérité du fonds à la grace du faire. La premiere beauté c'eſt la vérité.

M. Pajon l'a bien ſenti dans ſon *Blaiſe Paſcal*, où il a obſervé le coſtume le plus exact, & juſqu'aux formes janſéniennes. Du reſte, la figure eſt, d'une voix unanime, regardée comme la plus parfaite des quatre pour le Roi : ſon attitude eſt naturelle & abandonnée, ainſi que celle d'un homme méditant profondément. Ce grand géometre eſt occupé de la cycloïde, tracée ſur une tablette qu'il tient de la main gauche ; à ſes pieds ſont des feuilles éparſes contenant ſes apopthegmes, à droite un livre ouvert où ſont les *Lettres provinciales* ; on ne ſait ſi le perſonnage penſe, mais plus on le regarde, plus il donne à penſer ; ce qui eſt le ſceau des bons ouvrages en tout genre. Quant à l'exécution de la ſculpture, elle eſt d'une facilité unique ; les proportions en ſont admirables, & d'une imitation de nature très-ſtricte & très-ſévere.

Le maréchal de Catinat, par M. de Joux, rencontre plus de contradicteurs ; en ſongeant au ſujet, il n'eſt perſonne qui ne ſe rappelle le court & complet éloge qu'en fait Voltaire dans la Henriade.

> Catinat réunit, par un rare aſſemblage,
> Les talents du guerrier & les vertus du ſage.

On s'imagine tout de ſuite que l'artiſte doit le figurer ſous ces deux aſpects réunis, ce qui véritablement n'étoit pas aiſé. Ne pouvant embraſſer une idée auſſi complexe, le compoſiteur n'a enviſagé ſon héros que ſous le point de vue hiſtorique ; il l'a repréſenté aux plaines de Marſeille, après avoir examiné la poſition,

des ennemis, traçant sur le sable son projet d'attaque ; & par une contradiction palpable aux gens qui réfléchissent le moins, Catinat cependant tient ce projet à la main, comme s'il étoit déja tracé. On critique encore la courbure de la tête, ce qui met le visage moins à découvert, rend la taille du héros lourde, & la draperie sans élégance.

M. Mouchi, ayant eu à traiter un sujet dont le moral fournissoit moins aux sublimes conceptions, s'est principalement attaché aux accessoires. Montausier demandoit toutefois sur le visage une misanthropie vertueuse, l'essence de son ame, au lieu de la physionomie vague d'un courtisan, prête à recevoir toutes les émotions que voudra lui communiquer son maître. Cette vigueur philosophique devoit se faire sentir jusque dans la maniere de l'asseoir plus ferme, & non molle, chancelante & indécise, comme la figure. Au défaut des grandes idées de composition, l'on trouve dans ce morceau un costume exact des modes sous Louis XIV ; les ajustements sont d'un homme habile, & largement taillés, les plis des étoffes moëlleux & d'un bel effet de clair obscur ; en un mot, tout y indique, sinon un sculpteur de génie, au moins un sculpteur savant, & qui étudie bien le méchanisme de son art.

Le Vulcain de M. Bridan est d'une belle charpente pour le corps, dont les muscles fortement prononcés caractérisent un dieu ouvrier, étalant à côté de lui les superbes armures, ouvrage de ses mains : ce que confirme le maillet de fer qu'il tient. Il est debout & a le pied gauche soulevé pour marquer le

défaut accidentel qui lui étoit survenu ; car personnne n'ignore qu'il boitoit. On sait aussi qu'il étoit très-laid, ce qu'il falloit conserver sans cependant rendre sa figure ignoble. Il me semble que c'est en cela que l'artiste peche ; il n'a pas assez attribué cette difformité aux accès d'une violente jalousie, dont il auroit pu le montrer atteint, d'après son caractere donné par la fable ; il auroit, pour ainsi dire, par-là sauvé l'honneur de la divinité, qu'on répugne à voir participer aux imperfections de l'homme.

En remontant de la cour dans le salon, Monsieur, je trouve d'autres morceaux de sculpture d'une moindre composition, mais encore très-beaux. Le *Baptême de Jesus-Christ par St. Jean*, de M. Boizot fils, en modele seulement, doit produire beaucoup d'effet quand il sera exécuté en grand ; il est regardé par les connoisseurs comme une composition riche, & faisant passer dans l'ame des spectateurs le sentiment religieux qu'il exprime. Il est fâcheux que le sujet n'attire pas, & que la forme de niche en soit désagréable & l'enveloppe trop. La figure d'Erigone de M. Julien, est d'une grande expression, & le marbre d'une blancheur parfaite : sa tête d'une vestale exprime plus le chagrin que le recueillement ; on la jugeroit moins une prêtresse de l'antiquité qu'une recluse de nos jours, dont une tristesse sombre n'est que trop le fréquent attribut : du reste, le faire en est superbe. Dans une jardiniere en marbre, M. Monnot nous montre une de ces draperies de linge mouillé si admirables & si rares en sculpture. Le modele d'une pendule en terre cuite, de M. le Comte, est d'une com-

pofition trop alambiquée pour un auffi petit fujet. Le bufte en marbre de Deftouches, par M. Berruyer, effraie par la grandeur & la dureté des plis de la draperie. Ce n'eft pas là le cifeau de M. Caffiery, qui ne nous offre cette année que des buftes. Il a eu tort dans celui de Moliere, d'avoir voulu lutter contre M. Houdon ; le premier l'avoit rendu avec les traits fins d'un peintre des ridicules ; le fecond l'a envifagé comme l'ennemi & le détracteur des vices, & pour lui avoir voulu donner un caractere de févérité, l'a rendu fauvage & rebutant : il a également échoué dans l'air de tête de Mlle. Luzzi, foubrette de la comédie françoife, qu'avant d'ouvrir le livret, on prendroit pour une impératrice. Le nez retrouffé de l'actrice a-t-il rappellé à l'artifte l'idée de Roxelane dans les fultannes (1) ; Mais ce n'eft pas par la hauteur, la morgue ou le dédain, c'eft par les graces, la gentilleffe & l'ingénuité de fes caprices qu'elle donne dans le ferrail, & fubjugue jufqu'au fouverain. C'eft dans le bufte de M. Mefmer qu'on retrouve principalement toute la douceur du faire de M. Caffiery. Il s'agiffoit de peindre fur la phyfionomie féduifante de l'inventeur du magnétifme animal, cet art merveilleux de faire des dupes par de belles paroles, par des promeffes flatteufes qui ne s'effectuent jamais, fauf à l'égard du beau fexe auquel il procure des émotions voluptueufes ; & la tête du docteur charlatan, parfaitement analogue au talent de l'artifte, lui a fourni l'occafion de s'évertuer dignement.

---

(1) Voyez la piece de M. Favard, intitulée Soliman fecond, où le conte de M. Marmontel dont elle eft tirée.

d'ajouter de quel zele échauffé, de quel génie rempli, l'artiste a exécuté ces deux morceaux.

Avant de quitter le salon, n'omettons pas, Monsieur, un colifichet qui amuse beaucoup les enfants, les femmes & le peuple. M. de Vailly, qui, par une réunion rare de talents, membre de l'académie d'architecture, l'est encore de celle-ci, en cette qualité y a présenté le modele d'un nouvel escalier de sa façon ; c'est pour la troisieme fois qu'il imagine en ce genre : celui-ci est à double rampe ; tournant sur son noyau, il s'ouvre & se ferme facilement par le moyen des contre-poids, les marches étant en équilibre sur leur axe. Quoique l'architecte prétende que cet escalier doive être exécuté au centre d'un pavillon, pour monter au temple d'Apollon, au milieu d'un bosquet du Parnasse, dans le parc d'Eghien, appartenant au duc d'Aremberg, les gens du métier en regardent comme très-problématique l'exécution, bonne tout au plus, au reste, pour un avare ou pour un jaloux.

Admirons plutôt son modele de l'obélisque élevé à la gloire de Louis XVI, dans la principale place du port de Vendre, nouvellement creusé & ouvert en Roussillon ; c'est à célébrer de pareils événements que doivent sur-tout être consacrés les arts.

J'ai l'honneur d'être, &c.

Paris, ce 3 octobre 1781.

Fin du dix-neuvieme Volume.

Seminar für osteuropäische Geschichte * K. k. Universität Wien *
+61423720